

Présentation des rapports annuels des représentants de la Mairie de Toulouse aux conseils d'administration des Sociétés d'économie mixtes locales (SEML) et des sociétés publiques locales (SPL) : SEMECCEL, SEM Agence d'attractivité, Réseau d'infrastructures numériques métropolitain (SPL ZEFIL), SEM Oppidéa, SEM du MINT, Tisséo ingénierie (SMAT) - Exercice 2020

Contrôle des Gestions Délégées
21-0406

Mesdames, Messieurs,

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, dans son article L 1524-5 concernant les sociétés d'économie mixte locales (SEML) et les sociétés publiques locales (SPL), que : « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance ».

Dans ce cadre, les représentants de la Mairie de Toulouse auprès de ces SEML et SPL soumettent les rapports relatifs à l'année 2020, donnant la synthèse des orientations générales et de la gestion de ces sociétés. Ces rapports concernent les SEML et les SPL suivantes :

- la SEMECCEL,
- la SEM Agence d'attractivité,
- la SPL ZEFIL,
- la SEM d'aménagement OPPIDEA,
- la SEM du MINTM,
- la SMAT Tisséo ingénierie.

Il vous est proposé d'approuver les rapports ci-annexés. Aussi, et si tel est votre avis, je vous demanderais de bien vouloir prendre la délibération suivante :

Article unique : Le Conseil Municipal approuve les rapports ci-annexés pour l'exercice 2020 des représentants de la Ville de Toulouse aux Conseils d'Administration des Sociétés d'Économie Mixte Locales (SEML) et des Sociétés Publiques Locale (SPL) suivantes :

La SEMECCEL, la SEM Agence d'attractivité, la SPL ZEFIL, la SEM d'aménagement OPPIDEA, la SEM du MINTM et la SMAT Tisséo ingénierie conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités.

Délibération du Conseil Municipal
publiée par affichage en Mairie le 27/10/2021
reçue à la Préfecture le 27/10/2021
publiée au RAA le

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTÉES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,**

**Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué**

Pierre TRAUTMANN

Séance du vendredi 22 octobre 2021

13.2 – Présentation des rapports annuels des représentants de la Mairie de Toulouse aux conseils d'administration des Sociétés d'économie mixtes locales (SEML) et des sociétés publiques locales (SPL) : SEMECCEL, SEM Agence d'attractivité, Réseau d'infrastructures numériques métropolitain (SPL ZEFIL), SEM Oppidéa, SEM du MINT, Tisséo ingénierie (SMAT) - Exercice 2020 - 21-0406

Contrôle des Gestions Déléguées - -

93

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 15 octobre 2021, s'est réuni dans la Salle des Illustres de Hôtel de Ville.

- **Présents :** Jean-Luc MOUDENC Maire, Président

Daniel ROUGE, Laurence ARRIBAGE, Jean-Michel LATTES, Agnès PLAGNEUX BERTRAND, Sacha BRIAND, Nicole YARDENI, Francis GRASS, Patricia BEZ, Ollivier ARSAC, Annette LAIGNEAU, Jean-Jacques BOLZAN, Marion LALANE-DE LAUBADERE, Emilion ESNAULT, Laurence KATZENMAYER, Pierre TRAUTMANN, Valérie JACQUET-VIOLEAU, Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Souhayla MARTY, Djillali LAHIANI, Cécile DUFRAISSE, Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Isabelle FERRER, Maxime BOYER, Christine ESCOULAN, Jean-Claude DARDELET, Ghislaine DELMOND, Nicole MIQUEL BELAUD, Brigitte MICOULEAU, Jean-Paul BOUCHE, Françoise AMPOULANGE, François CHOLLET, Thierry SENTOUS, Philippe PERRIN, Henri DE LAGOUTINE, Jean-François PORTARRIEU, Bertrand SERP, Caroline ADOUE BIELSA, Jonhny DUNAL, Marine LEFEVRE, Claire NISON, Samir HAJIJE, Nicolas MISIAK, Christophe ALVES, Julie ESCUDIER, Gaëtan COGNARD, Gnadang OUSMANE, Clément RIQUET, Fella ALLAL, Nadia SOUSSI, Maroua BOUZAIDA SYLLA, Julie PHARAMOND, Nina OCHOA, Jamal EL ARCH, Michèle BLEUSE, Julienne MUKABUCYANA, Odile MAURIN, Pierre LACAZE, Isabelle HARDY, Maxime LE TEXIER, Hélène CABANES, Caroline HONVAULT, Antoine MAURICE, Aymeric DEHEURLES, Hélène MAGDO, François PIQUEMAL, Agathe ROBY, Romain CUJIVES, Vincent GIBERT

- **Empêchés d'assister temporairement à la séance et ont donné pouvoir :**

Jean-Baptiste DE SCORRAILLE à partir du dossier 13.5, Ghislaine DELMOND à partir du dossier 3.18 jusqu'au dossier 28.1, Julienne MUKABUCYANA à partir du dossier 24.1, Maxime LE TEXIER à partir du dossier 1.1 jusqu'au dossier 1.9

- **Empêchés d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir :**

Jean-Michel LATTES à partir du dossier 35.1 jusqu'au dossier 35.3, Henri DE LAGOUTINE pour les dossiers 3.28 et 12.2, Fella ALLAL pour les dossiers 1.2 et 30.1, Philippe PERRIN pour le dossier 1.2,

Secrétaire de séance : Nina OCHOA.

Résultat du vote :

Ne participe pas au vote

JEAN-LUC MOUDENC, LAURENCE ARRIBAGE, JEAN-MICHEL LATTES, AGNÈS PLAGNEUX-BERTRAND, SACHA BRIAND, FRANCIS GRASS, PATRICIA BEZ, OLLIVIER ARSAC, ANNETTE LAIGNEAU, JEAN-JACQUES BOLZAN, MARION LALANE-DE LAUBADERE, EMILLION ESNAULT, PIERRE TRAUTMANN, DJILLALI LAHIANI, JEAN-BAPTISTE DE SCORRAILLE, JEAN-CLAUDE DARDELET, BERTRAND SERP, NICOLE MIQUEL-BELAUD, JEAN-PAUL BOUCHE, FRANÇOIS CHOLLET, THIERRY SENTOUS, CLAIRE NISON, SAMIR HAJIJE, NICOLAS MISIAK, GÂETAN COGNARD, GNADANG OUSMANE, NADIA SOUSSI, MAROUA BOUZAIDA SYLLA, JEAN-FRANÇOIS PORTARRIEU, ISABELLE HARDY, AYMERIC DEHEURLES

Adopté



CITÉ DE L'ESPACE • L'ENVOL DES PIONNIERS

SEMECCEL

**Société Anonyme d'Economie Mixte à Conseil d'Administration
au Capital de 2 766 400 Euros**

**Siège Social : Avenue Jean Gonord,
BP 25855**

**31506 TOULOUSE CEDEX 5
RCS TOULOUSE 408 266 245**

--- oOo ---

**RAPPORT ANNUEL DES REPRESENTANTS DE LA
COLLECTIVITE - Exercice 2020**

En application de l'article L 1524-5 du Code général des Collectivités Territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration de la SEMECCEL.

Le présent rapport porte sur les éléments de l'exercice social s'écoulant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Introduction

Dans le contexte de crise sanitaire actuelle due à la pandémie de la COVID-19, l'année 2020 a été une année chaotique pour les activités de la SEMECCEL et de ses deux établissements, la Cité de l'espace et L'Envol des Pionniers. Au confinement de la population, à l'interdiction pour les scolaires de participer à des activités hors de leur école, à la quasi-fermeture des frontières se sont ajoutées les fermetures administratives des établissements et des réouvertures avec des jauges limitées et un protocole sanitaire strict.

Dès la première fermeture administrative du 15 mars, la SEMECCEL a pris des mesures dans l'objectif de :

- permettre à ses visiteurs et à son public potentiel de garder le lien avec la Cité de l'espace et avec L'Envol des Pionniers, de poursuivre ses missions éducatives de service public à distance dans cette période inédite et complexe de confinement : développement d'actions de médiation en ligne ; activités scolaires « hors-les-murs » ;
- poursuivre le programme d'activités et de travaux dès la réouverture ;
- sécuriser les établissements (biens) et sauvegarde du patrimoine (objets) ;
- réorganiser temporairement ses activités, en étroite discussion avec les partenaires sociaux.
 - Télétravail pour les salariés concernés par des activités à distance.
 - Activité partielle différenciée selon les métiers, pour les salariés face public et les services commerciaux.
 - Gel des embauches, diminution drastique des emplois saisonniers.
 - Repriorisation des projets.
- mettre en œuvre les protocoles sanitaires pendant les phases de réouverture : sécurité et nettoyage supplémentaires, gestions de flux, équipements de protection des personnels face public et dans les bureaux ;
- réduire les coûts (mesures d'économies) et rechercher les aides annoncées (exonération de charges sociales, fonds de solidarité, assurance perte d'exploitation...).

La Cité de l'espace et L'Envol des Pionniers n'ont pu être ouverts qu'environ la moitié des jours prévus, avec des jauges réduites et des circulations touristiques limitées (étrangers).

Rappel des périodes d'ouverture et de fermeture

Calendrier 2020	Cité de l'espace	L'Envol des Pionniers
Ouverture	6 février	8 février
1 ^{ère} Fermeture administrative	15 mars	15 mars
Réouverture	5 juin (*)	21 mai (*)
2 ^{ème} fermeture administrative	30 octobre → 31 décembre	30 octobre → 31 décembre

(*) les WE jusqu'à fin juin – reprise des horaires habituels ensuite

La fréquentation de la Cité de l'espace et de L'Envol des Pionniers a donc plongé respectivement à 170.761 visiteurs (- 56% par rapport à 2019) et 13.338 visiteurs (- 61%), pourcentages de baisse que l'on retrouve chez la plupart de nos confrères.

Côté positif : un été correct, avec une bonne présence des touristes français, ce qui est de bon augure pour la reprise des activités. Par ailleurs, les activités en ligne ont été bien suivies par le public, tant à la Cité de l'espace qu'à L'Envol des Pionniers.

Le chiffre d'affaires de la Semeccel a baissé de 54 %. Toulouse Métropole a maintenu sa compensation financière au niveau budgété. Sans les aides obtenues et l'assurance Perte d'exploitation, la perte nette aurait été de 2 825 K€ en 2020, malgré les économies réalisées et l'effort réalisé par le personnel en activité partielle. Grâce à ces aides, la perte est contenue à 991 K€.

Ainsi, malgré la 2^{ème} fermeture administrative, nous avons pu maintenir le déficit 2020 au niveau présenté au Conseil d'Administration du 6 juillet 2020. Cette perte est absorbable par les réserves de la SEMECCEL (pour rappel : capital social de 2766 K€ ; fonds propres de 4489 K€ fin 2019).

Dans cette période compliquée, la Cité de l'espace a pu rouvrir en juillet sa salle Imax® totalement rénovée (système numérique de projection, écran, système son, fauteuils, moquettes).

Nous espérons en 2020 dynamiser L'Envol des Pionniers grâce à l'exposition « Antoine de Saint Exupéry, un Petit Prince parmi les Hommes ». Celle-ci a pu ouvrir comme espéré le 17 octobre et a connu une belle fréquentation durant les vacances de la Toussaint, laissant augurer d'un beau succès pour cette exposition. Malheureusement elle a dû refermer ses portes dès le 30 octobre. Initialement présentée jusqu'au 31 août 2021, la Semeccel a pu négocier une prolongation jusqu'en 2022.

Les travaux de l'aile centrale et de l'aile est du château Petit Espinet Raynal n'ont pu être réalisés (appels d'offres infructueux). Ces dossiers sont relancés en 2021. Le projet Totem n'a pu être lancé dans ce contexte. Le projet de construction d'un Laté 28 statique a été lancé.

La crise actuelle se poursuit sur l'année 2021, puisque la Cité de l'espace et L'Envol des Pionniers ont été fermés tout le début de l'année et prévoient une réouverture avec jauges limitées à partir du 19 mai. Cela aura un impact financier sur l'année 2021 (budget initial voté en perte de 954 K€ - CA du 20 janvier 2021) et les suivantes et qu'il sera difficile de répondre à tous les objectifs de la DSP, compte tenu de la baisse de cash-flow. La SEMECCEL entre en négociation avec les services de Toulouse Métropole pour discuter les modifications à apporter à la DSP dans ce contexte.

+ + + + +

L'année 2020 a été par ailleurs marquée par les élections municipales en juin. De ce fait, les représentants de Toulouse Métropole et de la ville de Toulouse au sein du CA et de l'AG ont été renouvelés. Depuis le 9 septembre 2020, le Président de la SEMECCEL est M. Jean-Claude DARDELET, adjoint au Maire de Toulouse, Vice-Président de Toulouse Métropole en charge de l'Attractivité, du Tourisme, de l'Europe et de l'International.

I. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ – FAITS MARQUANTS :

1. L'activité de la SEMECCEL au cours de l'exercice 2020

Depuis septembre 2017, Toulouse Métropole a renouvelé sa confiance à la SEMECCEL dans le cadre d'une nouvelle DSP, regroupant l'exploitation de la Cité de l'espace et l'ouverture fin 2018 puis l'exploitation de la Piste des géants Aéro à Montaudran, site désormais dénommé L'Envol des Pionniers.

L'année 2020 aura été marquée par deux périodes de fermeture administrative :

- du 15 mars au 21 mai à L'Envol des Pionniers (*)
- du 15 mars au 5 juin à la Cité de l'espace (*)
- du 30 octobre au 31 décembre pour les deux sites.
(*) les WE jusqu'en juin puis reprise des horaires habituels

Durant les périodes de réouverture, les jauges ont dû être limitées et des mesures spécifiques ont dû être prises pour le respect des gestes barrière tant pour le public que pour le personnel, générant des dépenses supplémentaires (383 K€).

Au total, le nombre de jours annuels d'ouverture aura été pour la Cité de l'espace de 175 en 2020 au lieu des 316 jours prévus et pour L'Envol des Pionniers de 175 en 2020 au lieu des 285 jours prévus.

De ce fait, la fréquentation de la Cité de l'espace est de 170 761 visiteurs en 2020 (-58 %) et celle de L'Envol des Pionniers de 13 338 visiteurs (-61%). Les ventes de produits annexes (boutique et restauration) ainsi que de B2B (séminaires, réceptions) ont subi de plein fouet ces périodes de fermeture mais ont également été très fortement impactées en dehors de ces périodes de fermeture par la forte baisse de la fréquentation des touristes étrangers, des groupes et des publics scolaires, ainsi que par la limitation des jauges.

Le Chiffre d'Affaires de la Semeccel a baissé de 5693 K€ (- 54 %). Des mesures d'économies ont été prises (suspensions des contrats de nettoyage, de sécurité, des campagnes marketing et communication durant la période de confinement). A contrario, nous avons dû faire face à des dépenses exceptionnelles pour mettre en place le protocole de sécurité sanitaire dans les deux établissements, pour un montant total de 383 K€. L'activité partielle a été mise en place dès le 15 mars, différenciée selon les métiers.

Nous avons pu obtenir le déclenchement de notre Assurance Perte d'Exploitation pour un montant de 500 K€.

Les aides de l'Etat ont représenté un montant total de 1 334 K€ (exonération de charges, aide activité partielle, Fonds de solidarité pour le mois de décembre).

Sans les aides, le résultat de l'année aurait été une perte de 2,8 M€. Grâce au soutien des pouvoirs publics, la perte de la SEMECCEL pour l'exercice 2020 a pu être à 991,1 K€. Les fonds propres atteignent 3.498 K€ pour un capital de 2.766 K€.

L'activité et les résultats 2021 continueront à être très fortement impactés par la poursuite de crise de la Covid-19, la fermeture administrative étant toujours en vigueur à la date de rédaction de ce rapport.

Un point est fait dans le chapitre du présent rapport de gestion consacré aux éléments intervenus depuis la clôture de l'exercice.

1.1 Le bilan 2020 de la SEMECCEL

Au 31 décembre 2020, les produits d'exploitation s'élèvent à 12 559 K€, en baisse de 27 % par rapport au budget et de 28 % par rapport à l'année 2019. Les charges d'exploitation s'élèvent à la somme de 13572 K€, en baisse de 21% par rapport au budget 2020, et de 22 % par rapport à l'année 2019.

La perte nette de 2020 s'élève ainsi à 991,1 K€.

ARRETE DES COMPTES	REEL 2020	Réel CDE 2020	Réel EDP 2020	REEL 2019	Réel CDE 2019	Réel EDP 2019
Fréquentation	184 099	170 761	13 338	442 328	407 980	34 348
Fréquentation hors évènement Appolo Day	184 099	170 761	13 338	425 328	390 980	34 348
Produits d'exploitation en K€	12 559	10 739	1 491	17 493	15 790	1 703
Charges d'exploitation en K€	13 572	11 312	1 931	17 435	15 690	1 746
Résultats financiers et exceptionnels	-6	-5	-1	49	49	0
Impôt et participation	-28	-16	-12	29	29	
Résultat net en K€	-991,1	-561,9	-429,2	77,7	119,8	-42,1

1.2 Le bilan social 2020 de la SEMECCEL

1.2.1 Mise en œuvre des dispositifs d'activité partielle

En raison de la crise sanitaire et de ses effets sur l'activité de la SEMECCEL, le bilan en termes d'effectifs et de charges de personnel pour l'année 2020 est significativement et logiquement différent du budget adopté en CA.

Ainsi, le budget 2020 adopté prévoyait des coûts salariaux à hauteur de 7,033 M€ pour 159 ETP.

Dès l'annonce, brutale, de la 1^{ère} fermeture des sites, ont été recherchées tant les sources d'économies potentielles que de recettes externes. Cela s'est traduit par :

- La révision drastique du plan de recrutement, avec le gel de 17 recrutements sur 20 prévus pour un montant prévisionnel annuel de 432 K€ ;
- La négociation avec les partenaires sociaux d'un plan d'activité partielle réajusté chaque mois. Ainsi, lors des périodes de fermeture, les taux d'activité partielle des métiers de l'exploitation (services techniques, animation, accueil, boutique et restauration) ont été compris entre 45 et 85% ;
- L'ajustement serré des saisonniers en fonction de la fréquentation et des RH nécessaires à la mise en place de la politique sanitaire définie et validée par le SNELAC notamment ;
- La sollicitation du FNE pour booster le développement des compétences des salariés, avec un financement effectif par le FNE de 54 k€ ;
- La mobilisation des exonérations de charges sociales au montant plafonné par l'Etat de 800 K€.

Ainsi, l'atterrissage de la masse salariale est inférieur de 1,9 M€ par rapport au budget adopté, soit 27 % de moins.

1.2.2 Evolution des modes de travail : mise en œuvre du télé-travail

Pour faire face au confinement et assurer la continuité d'activité, un plan rapide et maîtrisé tant dans les priorités, les modalités et budget a été conçu et déployé pour la mise en œuvre du télétravail. Ainsi, en 1 mois, tous les métiers dont l'activité peut être exercée à distance ont eu l'équipement adéquat accessible. La recherche de solutions informatiques hybrides et concertées tant avec les managers qu'avec le CSE a permis le travail à distance pour un budget global de 18 K€.

Dès le confinement levé, la reprise du travail sur site a été réalisée de manière là encore progressivement,

avec l'accompagnement managérial.

Une réflexion sur les modes de télé-travail et une concertation avec le CSE ont été menées aboutissant à l'adoption d'un accord expérimental.

Ainsi, en en synthèse, le confinement et l'obligation du télé-travail ont été une opportunité transformée en modernisation des modes de travail.

1.2.3 Politique d'inclusion sociale

- ✓ Intégration des personnes en situation de handicap

La labellisation « Tourisme et Handicap » pour les 4 déficiences tant de la Cité de l'Espace que de L'Envol des Pionniers témoigne de la politique d'inclusivité de la SEMECCEL.

Pour ce concerne l'emploi, tant l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés que de la mise en œuvre de celle-ci, varient très sensiblement (cf. tableaux ci-dessous).

Obligation d'Emploi travailleurs handicapés	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Obligation d'Emploi	6	6	6	6	7	8	9	7
Mise en œuvre de l'obligation	3,95	5,27	6,06	6,79	7,49	6,29	7,54	5,25
Contribution versée	7657	2745	0	0	0	6679	5777	7105

Or, pour ce qui concerne le champ professionnel, l'atteinte du taux de 6% d'emploi de personnes en situation de handicap requière un suivi dans la durée. La priorité pour l'année 2020 était celle de l'accompagnement des salariés pour faire face aux effets potentiels de la crise sanitaire. Celle-ci terminée, un des objectifs de la politique RH sera de retravailler à une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap.

- ✓ Mise en œuvre de la clause d'insertion sociale

L'accès à l'emploi contributive à l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi est activé par l'emploi en interne et dans le cadre de la sous-traitance.

La DSP établit le seuil minimal de 3000 heures d'activités au profit des personnes correspondant aux critères de l'insertion sociale.

Au total pour la SEMECCEL 6 860 heures de travail, soit 5 ETP, ont été réalisées par des personnes éloignées de l'emploi dont les caractéristiques correspondent à ceux de l'insertion sociale.

En emploi direct, 2 500 heures ont été réalisées, contre 4000 en 2019. Face à la contrainte de la fermeture de nos sites, les dépenses et ressources nécessaires à l'exploitation ont été réajustées au plus près. Il en résulte un nombre global d'heures réalisées moindre, ce y compris pour les heures d'insertion sociale.

Pour ce qui concerne la sous-traitance pour les fonctions de sécurité et de propreté, le volume global s'élève à près de 4360 heures.

- ✓ Une politique d'accueil de stagiaires volontariste

En dépit de la crise sanitaire, la SEMECCEL a maintenu ses engagements vis-à-vis de toutes les personnes et écoles partenaires :

- ✓ 68 stagiaires en 2020 pour 66 en 2019, dont respectivement 60 et 59 d'une durée inférieure à 3 mois ;
- ✓ Au global, équivalent à 6,7 ETP en 2020 pour 7,6 en 2019.

1.2.4 Effectif

L'effectif moyen équivalent temps plein sur l'année 2020 est de 132 en 2020, comparé à 146 en 2019 en baisse de 9%.

L'effectif moyen équivalent temps plein sur l'année 2020 corrigé de l'activité partielle est de 109 en 2020, comparé à 146 en 2019 en baisse de 25%.

Compte tenu de la saisonnalité de l'activité, cet effectif ETP se répartit entre personnel permanent moyen (119) et personnel saisonnier moyen (12,5) : l'année 2020 montre une forte baisse des effectifs en CDD (-62%).

✓ Effectif permanent

Au 31 décembre 2020, l'effectif permanent inscrit de 123 salariés est identique à 2019 en raison de la politique de gel des recrutements.

Le taux d'encadrement est stable à hauteur de 30%.

Les effectifs de front office étant logiquement les plus nombreux, la 1ère catégorie en pourcentage est celle des employés, à 47%.

50 % de l'effectif permanent à une ancienneté inférieure à 6 ans et 10 salariés sont susceptibles de partir en retraite dans un délai de 5 ans.

✓ Personnels temporaires

A cet effectif permanent, s'ajoutent les saisonniers et les contrats à durée déterminée : 12,5 équivalents temps plein en moyenne sur l'année.

✓ Recours à l'intérim

On relève toujours par effet des fermetures administratives une diminution significative de l'intérim par rapport à 2019 : 3 373 heures en 2020 (= 2,1 ETP) et 8 990 heures en 2019 (= 5,6 ETP).

✓ Personnels détachés et chargés de mission

A l'effectif de la SEMECCEL s'ajoutent :

- Le personnel mis à disposition à titre onéreux : 2 personnes de Météo-France ;
- Le personnel mis à disposition à titre gracieux : 1.3 ETP de l'Education nationale : 2 mi-temps chargés de mission pour la Cité de l'espace et un chargé de mission pour L'Envol des Pionniers représentant 0.3 ETP.

1.3 Fréquentation de la SEMECCEL

1.3.1 La Cité de l'espace

En 2020, la fréquentation atteint **170 761 visiteurs** soit une baisse de 58,1% par rapport à 2019 qui avait atteint un record avec 407 980 visiteurs (y compris l'évènement « Apollo Day » qui avait réuni 17 000 visiteurs).

L'année 2020 a été très fortement impactée par la crise sanitaire et les deux fermetures administratives d'une durée cumulée de plus de 4,5 mois.

Entre les deux périodes de fermeture de 2020, la fréquentation a été impactée significativement par la très forte baisse des publics étrangers, des scolaires et des groupes touristes.

Les analyses suivantes ont été faites en comparant la fréquentation hors journée événementielle de l'Apollo Day pour 2019 :

- *La fréquentation individuelle* (157 827 visiteurs), en baisse de 47,6 % par rapport à 2019 (- 143 176 visiteurs) ;
- *La fréquentation « Tourisme »* (3 994 visiteurs) est en baisse de 81,9 % par rapport à 2019 (- 18 126 paxs). La deuxième fermeture en fin d'année a empêché l'activité Arbres de Noël qui avait généré 7 427 paxs en 2019 ;
- *La fréquentation des scolaires* (6 057 visiteurs) est en baisse de 89 % par rapport à 2019 (54.945 visiteurs) ;
- La fréquentation Affaires atteint 2 883 paxs en baisse de 77,7 %.

1.3.2 L'Envol des Pionniers

En 2020, la fréquentation atteint **13 338 visiteurs** soit une baisse de 61,2 % par rapport à la première année pleine d'exploitation en 2019.

La fréquentation individuelle atteint 11 224 visiteurs.

L'année 2020 connaît une très faible fréquentation des activités Affaires (Séminaires et réception) et Tourisme après leur bon démarrage de 2019 (respectivement en baisse de 89 % et 85 %). La fréquentation Scolaires est de 1309 visiteurs, en baisse de 40%.

1.4 Rappel des principales réalisations intervenues au cours de l'année 2020 : avancement du plan stratégique.

1.4.1 La Cité de l'espace

✓ L'Offre produits

Patrimoine et objets :

- Installation de la maquette taille réelle du satellite Meteosat Second Generation devant l'Australia, avec le soutien de TAS ;
- Travaux préparatoires sur les maquettes robotisées et échelle 1 des rovers « Perseverance » et « Tianwen-1 », livrées début 2021. Réalisation d'une maquette échelle 1 du drone « Ingenuity » (mission Mars 2020).

Expositions temporaires :

- Poursuite de l'exposition temporaire « Lune : Episode 2 »
- Préparation d'une exposition temporaire « Mars 2020 » pour février 2021

Expositions permanentes :

- Ouverture de la **Cité des petits** en février 2020 : exposition interactive de 250 m² située au pied de la fusée Ariane 5, dans les Jardins. Exposition destinée aux plus jeunes, non-lecteurs, cible 4-8 ans ;
- Définition du projet **Terrain Martien** : zone extérieure permanente de démonstration de rovers martiens taille réelle (650m²). Décor martien immersif, dômes « hangars à rovers ». Une capacité de 215 personnes en simultané. Projet prévu dans la DSP – cf « Terrain planétaire ».

Salles de spectacles :

- **Nouvelle salle IMAX** : renouvellement complet de l'équipement et réouverture en juillet 2020 (retardé de 3,5 mois à cause du Covid) : nouveau dispositif de projection numérique IMAX, nouveau système de sonorisation spatialisée, nouvel écran de près de 400 m², sièges, moquettes.

Animations :

Nouvelle animation « Perseverance » au cours de l'été 2020, autour de la maquette échelle 1 statique du rover Perseverance et du drone Ingenuity.

Expositions itinérantes :

- Production de la nouvelle version de **Vaisseau Terre** : une exposition de 250m² dédiée à la découverte de l'extraordinaire de la Terre, et au rôle majeur du spatial dans sa connaissance et sa préservation. Dispositifs immersifs type spectacles, éléments interactifs et décors immersifs présentés en 1^{er} lieu à l'automne 2020 à la Maison de l'environnement de Prades le Lez. Développement de la médiation itinérante associée (**Labo Vaisseau Terre**).
- Renouvellement de l'exposition « **De la Terre aux étoiles** » : refonte graphique, mise à jour des contenus et du matériel, passage en 3 langues. Intégration de nouveaux éléments d'exposition (en lien avec les dernières actualités spatiales. Amélioration de l'accessibilité avec des maquettes à toucher.
- Production de l'exposition temporaire et itinérante « **Terra Willy** », en co-production avec le Muséum de Toulouse et TAT productions (en attente de présentation sur site). 11 panneaux pour en apprendre plus sur les exoplanètes et les écosystèmes à travers les aventures du jeune Willy (un film d'animation TAT Productions).
- Préparation de l'exposition itinérante « **Mondes habitables** » en co-production avec l'OMP/IRAP (conception en cours) – une exposition interactive de 100m² pour comprendre les exoplanètes.

Événementiel et Suivi de l'actualité spatiale et astronomique :

En raison de l'épidémie de COVID 19, les événements de la Cité de l'espace se sont partagés entre le site physique (période juin/octobre) et en ligne.

- **Principaux événements réalisés sur site, en présentiel :**
 - « **Journée martienne** » le **20 juillet avec plus de 2350 visiteurs**, en partenariat avec le CNES ;
 - **Cinéma en plein air** ;
 - **Retransmission en direct du lancement le 30 juillet du Rover Persévérance avec plus de 1700 visiteurs**, en partenariat avec le CNES ;
 - **La Nuit des Etoiles avec 2800 visiteurs** : Événement organisé en partenariat avec l'Association Française d'Astronomie, Planète Sciences Occitanie et de nombreux acteurs régionaux de l'astronomie.
- **Principaux événements réalisés en ligne**

Dès le début du 1^{er} confinement, la SEMECCEL a initié des activités en ligne. Ces activités ont rencontré un vif succès auprès du public en ligne

- **#astronautechezsoi** : être confiné chez soi, c'est un peu comme être confiné dans une station spatiale. La Cité de l'espace a proposé au public des expériences à réaliser chez soi : ranger

ses affaires comme un astronaute en microgravité, se couper les cheveux en microgravité, etc.

- Ces expériences **#astronautechezsoi** ont été signalées par le journal Le Monde. Plus de 25.000 personnes ont réalisé ces expériences.

Par ailleurs, la Cité de l'espace a organisé des événements en ligne, parmi lesquels :

- **Journée et soirée anniversaire des 30 ans de Hubble**, en partenariat avec l'association UPS IN SPACE ;
- **La Nuit Européenne des Chercheurs** : organisé avec l'Université Fédérale Midi-Pyrénées.

Au total, la Cité de l'espace a accueilli 10 510 personnes lors de ses événements.

Activité estivale

Afin de dynamiser l'activité estivale et de renforcer l'attractivité de Toulouse, la Cité de l'espace a maintenu ses 7 nocturnes en juillet-août et y a ajouté une soirée de cinéma de plein-air.

Commercialisation et communication

Commercialisation

- Présence réduite dans les salons mais renforcement des opérations de mailings/ E mailings auprès des autocaristes, agences de voyages, comités d'entreprises, associations, seniors, centres de loisirs, scolaires, business, couplé avec une stratégie de prospection téléphonique ciblée et adaptée.
- Maintien du Road contact pré-estival, malgré les contraintes sanitaires, le « dépliant classique » a été remplacé par des affiches, des totems ainsi que par un kit de communication digital.
- Au total : 30 jours de visite/promotion et 300 établissements visités 1h autour de Toulouse (OT, Mairies, médiathèques, hôtels, campings, gîtes, aire d'autoroutes, musées, zoos, bases de loisirs, centres commerciaux, cinémas, comités d'entreprises).
- Développement de la billetterie en ligne et d'une offre packagée avec hébergement.

Communication

- 5 campagnes de communication grand public différenciées selon les périodes (avant les vacances de février, d'avril, d'été et de Toussaint), comprenant affichages, insertions presse dans les différents supports locaux et régionaux, un spot radio diffusé sur les radios leader en région + radio autoroute en été, création de news spécifiques sur internet.

... sur l'Exposition LUNE – Épisode II

Communication locale à régionale étendue aux agglomérations du Grand Sud selon les médias.



...sur la nouvelle zone d'exposition La Cité des petits

...via une communication plus générique sur l'espace durant l'été 2020. Communication locale à régionale en juillet-août selon les médias (com web, affichage, presse et radio).





Et dès le mois de juin également... une communication sur l'événement « Journée martienne » du 20 juillet 2020.

Communication locale à régionale : com web, radio.

A cela s'ajoutent des communications spécifiques pour les Affaires, les groupes, les scolaires, les expositions itinérantes, ainsi que pour les événements culturels ou éducatifs.

- Relations presse : retombées dans les médias traditionnels TV, Presse écrite, Radio (hors presse web) :

Les indicateurs de médiatisation de la Cité de l'Espace sont en baisse en 2020 par rapport à 2019 : -38% en volume de retombées, -69% en espace rédactionnel, 6 heures de visibilité en moins sur les antennes et -45% en équivalent publicitaire*. Cela s'explique par la crise sanitaire, la fermeture du site et une attention des médias massivement portée sur les conséquences économiques et sanitaires de la Covid-19.

Cependant, le site continue de bénéficier d'une couverture médiatique dans des supports de grande renommée.

En 2020, au travers de la presse écrite, 29,8 millions d'individus âgés de 15 ans et plus ont eu au moins une occasion de lire une retombée sur la Cité de l'espace (soit 57% de la population française âgée de 15 ans et plus).

Par ailleurs, la Cité de l'espace poursuit son action de médiation scientifique sur le web et les réseaux sociaux, en produisant et relayant plus de 160 articles originaux d'actualité spatiale et astronomique.

✓ **Education et médiation scientifique**

La Cité de l'espace a organisé ou accueilli des événements éducatifs et a participé à divers projets de Médiation scientifique :

Education :

En 2020, la Cité de l'espace est devenue partenaire ESERO du CNES, dans le cadre du programme ESERO financé par l'Agence spatiale européenne (ESA). 2 projets éducatifs sont valorisés dans ce contexte :

- **Congrès scientifique des enfants** : un projet innovant pour donner le goût des sciences et favoriser l'estime de soi ;
- **Défi Robots martiens** : s'initier à la programmation robotique.

Animations solaires Hors les murs

La Cité de l'espace a développé à la rentrée scolaire 2020 une toute nouvelle offre payante Hors les murs pour garder le lien avec les scolaires durant sa fermeture. Un animateur scientifique se rend sur la journée ou demi-journée à l'école pour proposer des animations participatives aux classes en lien avec l'actualité spatiale : la mission Alpha et la vie à bord de la station spatiale internationale (CE2-CM1-CM2) et la robotique martienne en lien avec la mission mars 2020 (CP-CE1-CE2).

Evènements éducatifs en ligne

- Space in the classroom novembre 2020 :

Expériences scientifiques réalisées en direct depuis la Cité de l'espace en simultané avec les classes.

Rencontres et échanges avec des professionnels du spatial 500 élèves impliqués



Accessibilité

Les deux principaux événements Accessibilité de l'année 2020 ont été annulés : le week-end Tourisme et Handicap (prévu en avril 2020), organisé par les établissements labélisés de la marque Tourisme et Handicap, et les rencontres Ville et Handicap (prévues en novembre 2020), organisées par la mairie de Toulouse. Les sensibilisations du personnel face public à l'accueil du public en situation de handicap ont pu être organisées dans le respect des règles sanitaires.

Actions métropolitaines

Dans le cadre de la nouvelle DSP, la SEMECCEL avait commencé à engager des actions de médiation scientifique dans des communes de Toulouse Métropole. La plupart des actions métropolitaines planifiées en 2020 ont dû être annulées, en raison du COVID. Ces actions, qui peuvent se traduire par l'intervention d'un animateur, ou le prêt d'une exposition itinérante simple à itinérer, ont été représentées aux communes de la métropole à l'automne 2020, par l'intermédiaire de la DCSTI (direction culture scientifique, technique et industrielle) de Toulouse Métropole : un grand nombre d'engagements ont pu être formalisés pour l'année 2021.

✓ L'activité à l'International

L'année 2020 a été une année très marquée par le contexte sanitaire et le report d'une série d'évènements prévus. Cependant les partenariats amorcés ont été prolongés, de nouvelles collaborations ont été amorcées. La Cité de l'espace continue à être sollicitée pour son expertise et son rayonnement semble toujours intense.

- L'international dans les murs

Plusieurs évènements valorisant la dimension internationale du spatial ont ponctué l'année 2020 à la Cité de l'espace.

- MATRIOCHKAS, POUPEES RUSSES - Samara (Russie) : Dans le cadre des Saisons Russes, une coopération avec le Musée de la Cosmonautique de Samara et l'Alliance Française a permis de présenter en octobre 2020 une exposition présentant l'histoire de l'exploration spatiale russe à travers des poupées russes peintes.
- AFRICA 2020 : les évènements liés à la programmation d'Africa 2020, porté par l'Institut Français, ont été reportés à 2021.
- Délégations : Nous avons reçu moins de délégations que les années précédentes. Il faut cependant noter la venue d'une délégation de membres du Parlement Européens menée par Christophe Grudler, VP du Sky and Space Intergroup de l'UE en février, d'une délégation de la Commission Culture de l'Assemblée Nationale en mars ainsi que la visite de la nouvelle consul des Etats-Unis à Marseille, Mme Kristen Grauer.

- L'International hors les murs : coopération et partenariats

- *Accompagnement du musée de l'Espace de Kourou* : la Cité de l'espace a continué en 2020 sa mission d'accompagnement auprès du CNES pour la rénovation du Musée de l'espace au Centre Spatial Guyanais. En 2020 a eu lieu en particulier la sélection de

- l'équipe chargée de la rénovation (architectes, muséographes, scénographes).
- *Coopération avec la Cité des sciences de Tunis* : participation de la Cité de l'espace à la Nuit des Idées de l'Institut Français de Tunis et animation d'une session de 3 jours autour de la conception d'expositions sur l'espace à Tunis en février. La suite de cette mission a été interrompue à la suite de la pandémie.
 - *Coopération avec le planétarium de DOHA* : Dans le cadre de l'année culturelle France-Qatar, la Cité de l'espace a été sollicitée par l'Ambassade de France au Qatar. Elle devait animer en 2020 une semaine spéciale au Planétarium de Doha (Qatar), proposant une programmation originale mêlant spectacle de Planétarium et médiation interactive, qui a été reporté à l'automne 2021.
 - Participation à des conférences internationales : la Cité de l'espace a été particulièrement sollicitée en fin d'année 2020 dans le cadre de conférences internationales afin qu'elle partage son expérience. Elle a donc participé à :
 - la conférence « *IP Space* » aux côtés de l'IAF et de la Space Foundation, coorganisée par la CSA – agence spatiale chinoise (novembre 2020) ;
 - « *World conference on science literacy* », aux côtés d'Universeum Bremen et Science Museum Group London organisée par Beijing Global Network of Science Centres (décembre 2020) ;
 - Participation à l'EU Space Week organisée par la Commission Européenne (DG DEFIS) (décembre 2020).

1.4.2 L'Envol des Pionniers

L'Envol des Pionniers est un projet de Toulouse Métropole, confié à la SEMECCEL par la nouvelle Délégation de Service Public. La SEMECCEL a été impliquée dès le mois de septembre 2017 afin de prendre en compte en amont des contraintes d'exploitation du site.

✓ L'offre Produits

• Expositions permanentes

- Le rapport de conservation des différents objets présentés dans les expositions permanentes a été réalisé à l'automne 2020. Aucune trace d'usure ou détérioration significative n'a été relevée ;
- Intégration des sous-titrages français (malentendants), anglais et espagnol de la borne Témoignage de Montaudran ;
- Simulateur Bréguet 14 : accompagnement de Toulouse Métropole pour le suivi de l'installation du manche à retour de force et du 2^{ème} scénario (Cap Juby).

• Exposition temporaire

- « **Antoine de Saint Exupéry, un Petit Prince parmi les Hommes** » est la nouvelle exposition temporaire ouverte pour les vacances d'automne 2020, le 17 octobre. Cette exposition a malheureusement dû être fermée le 30 octobre en raison de la pandémie.

Réalisé en coproduction avec la société Tempora, et avec le soutien de la Fondation St Exupéry pour la Jeunesse, du Musée de l'air et de l'espace du Bourget et de l'Armée de l'Air, cette exposition retrace les différents profils de l'écrivain-pilote, en mettant l'accent sur son expérience de pilote de l'aéropostale, à la fin des années vingt. Elle présente également 14 statues représentant 14 personnages du conte « Le Petit Prince » du sculpteur français Arnaud Nazare-Aga, dans un espace dédié et mis en lumière de manière spécifique.

Des objets inédits sont montrés au public dans le cadre de cette exposition, dont des ouvrages dédiés de la main de Saint-Exupéry, prêté de manière exceptionnelle par la famille Latécoère à L'Envol des Pionniers ou encore un fragment repêché de l'avion de Saint Ex, déposé au Musée de l'air et de l'espace du Bourget.

En raison du succès de cette exposition sur ses quelques jours d'ouverture, la SEMECCEL et Tempora se sont accordés pour prolonger sa présentation une grande partie de l'année 2022.

- **Activité estivale**

Afin de dynamiser l'activité estivale et de renforcer l'attractivité de Toulouse, 4 soirées de cinéma de plein-air ont été organisées en cœur d'été, suivie d'une discussion avec un des anciens leaders de la Patrouille de France.

- ✓ **Commercialisation**

- En plus des actions de commercialisation communes à la SEMECCEL mentionnées précédemment, un éducteur scolaire a été organisé en janvier à l'Envol des Pionniers avec 150 participants.

- ✓ **La communication**

La SEMECCEL a lancé 4 campagnes de communication :

- 1^{ère} campagne : Avant les vacances de février
- 2^{ème} campagne : Avant les vacances d'été
- 3^{ème} campagne : Avant les vacances de la Toussaint
- 4^{ème} campagne : Avant les vacances de Noël



... sur l'exposition temporaire « Au-delà des limites » jusqu'à l'été 2020
Communication locale à régionale (com web et affichage).

...sur la nouvelle exposition temporaire « Antoine de Saint Exupéry, un Petit Prince parmi les Hommes » dès octobre.

Communication locale à régionale selon les médias (com web, affichage, annonces presse et radio)



Dans l'été également... une communication autour des événements nocturnes « Cinéma en plein air » des 4, 11 et 27 août (rajout date supplémentaire).

Affichage : utilisation des réseaux d'affichage du secteur Toulouse Métropole.

Insertions presse dans les différents supports locaux.

Radio : un spot radio diffusé sur les radios leader en région + radio autoroute en été.

Communication sur le web : local et régional : E-pub (Display/bannières publicitaires), réseaux sociaux notamment.

Guides, plans et supports spéciaux : Guide du routard, Point cahier Occitanie, 3AF.

Relai dans les communes : relai régulier des informations et événements L'Envol des Pionniers dans les magazines des communes de Toulouse Métropole.

Partenariats médias : France Bleu Occitanie, ARTE, France 3 Occitanie, Lumni, France TV partenaires de l'Exposition Antoine de Saint Exupéry, un Petit Prince parmi les hommes.

Relations presses : retombées dans les médias traditionnels TV, Presse écrite, Radio (hors presse web).

La presse spécialisée est la plus mobilisée, représentant 31% des retombées en presse écrite. Le nombre de retombées publiées par celle-ci est en hausse de 62% vs 2019. Les titres les plus actifs sont Géo Histoire (3 retombées), Info Pilote (3) et Midi (3).

Le nombre de retombées sur les médias audiovisuels reste sensiblement le même qu'en 2019 (56 passages contre 59 l'année passée). 89% des retombées proviennent de supports à diffusion régionale via France Bleu Occitanie (26 retombées), France Bleu Toulouse (18) ou France 3 Midi-Pyrénées (3).

Même si le volume de retombées en presse quotidienne régionale a diminué vs 2019, celle-ci reste un relais significatif pour la visibilité de L'Envol des Pionniers. Les supports de la région Occitanie sont les plus prolifiques via la mobilisation de La Dépêche du Midi (28 retombées), 20 Minutes Grand Toulouse (2) et Midi Libre (2). En 2020, 14,6 millions d'individus âgés de 15 ans et plus ont eu au moins une occasion de lire une retombée en presse grand public sur L'Envol des. Ainsi 28% de la population française âgée de 15 ans et plus ont été touchés. Les habitants de la région Midi-Pyrénées sont les plus touchés par des informations au sujet de L'Envol des Pionniers. 73% de ses habitants ont ainsi eu au moins une occasion de lire un article dans la presse grand public sur L'Envol des Pionniers.

L'Exposition « Antoine de Saint-Exupéry : Un Petit Prince parmi les Hommes » a rencontré particulièrement un écho significatif notamment dans Elle Supplément – 04/09 ou Géo Histoire – 01/12. Elle a particulièrement fait la Une. L'aviateur et écrivain français a ainsi été cité dans plus de 70 titres comme dans l'article de Midi « Saint-Exupéry à l'honneur » (25/10) ou celui de Geo-Histoire « Saint-Exupéry – L'Expo qui raconte la Légende » (01/12).

✓ Education

• Les animations scolaires

- **Histoires de pilotes** : Une animation destinée aux jeunes visiteurs de la grande section de maternelle au CE2. Accueilli par un jeune apprenti pilote, les élèves l'aident à s'équiper pour son premier vol en retrouvant son courrier égaré dans le wagon postal puis découvrent au fil des lettres les incroyables récits de Saint Exupéry et de ses camarades.
- **L'aventure Saint-Exupéry** : nouvelle offre proposée aux classe de CM1-CM2-6^{ème}. Répartis en équipe, les élèves manipulent des objets d'époque et résolvent des énigmes au fil de la visite des expositions permanentes et temporaires. Ils réalisent ensemble un grand jeu collaboratif retraçant la vie du célèbre écrivain-aviateur Antoine de Saint Exupéry.

- **Les animations grand public**

- **Rencontre Saint-Exupéry**



Au fil de leur visite de l'exposition « Antoine de Saint Exupéry, un Petit Prince parmi les hommes », les visiteurs, plongés au temps de l'Aéropostale rencontrent dans les bâtiments historiques de Montaudran les camarades de Saint Exupéry. Entoiluse, pilote, mécanicien, chef d'escale, ils dévoilent leurs anecdotes autour du célèbre pilote-écrivain.

- **Les projets éducatifs**

- **E-conteurs d'aventures** : L'Envol des Pionniers a accueilli les collégiens et lycéens venus présenter leurs productions vidéos réalisées à partir de photographies de l'Aéropostale.

A cette occasion ils ont pu échanger avec l'auteur-illustrateur Pef, parrain de ce projet.

- **Raconte-moi Montaudran, projet 2019-2020** : Réalisation une production autour d'un objet trésor en rapport avec l'histoire de l'Aéropostale (du CP au CM2). En partenariat avec l'Amicale de L'Envol des Pionniers, visites des classes et rencontres autour de l'Aéropostale.

Au total pour l'année scolaire 2019-2020, l'Envol des Pionniers a accompagné 19 classes soit plus de 450 élèves de l'académie de Toulouse dans le cadre de ses projets éducatifs.

- **Dans les pas d'Antoine de Saint-Exupéry, projet 2020-2021** : Découvrir les épisodes de la vie d'Antoine de Saint Exupéry, pilote de l'Aéropostale et réaliser une œuvre collective à présenter à L'Envol des Pionniers.

- **Animations hors les murs**

- **Le camarade de Saint Exupery** : A la rentrée scolaire 2020, L'Envol des Pionniers a développé sa toute première offre payante hors les murs pour garder le lien avec les élèves durant la fermeture du site. Un animateur, pilote en tenue d'époque, est accueilli en classe pour la demi-journée. Un atelier participatif et immersif au cœur des années 1930.

- **Les évènements scolaires**

- **Journées scolaires « Semaine de l'Europe »** en partenariat avec Toulouse Métropole, les Francas Occitanie et la Halle de la Machine.

- ✓ **Accessibilité**

En janvier 2021, l'Envol des Pionniers a obtenu la marque Tourisme et Handicap pour les 4 déficiences (auditive, mentale, motrice, visuelle). Un livret d'aide à la visite en Facile à Lire et à Comprendre, rédigé pendant l'année 2020, sera bientôt proposé aux visiteurs. Les sensibilisations à l'accueil du public en situation de handicap du personnel face-public ont pu être organisées dans le respect des règles sanitaires.

1.5 Analyse du bilan et du compte d'exploitation¹ de la SEMECCEL

L'année 2020 aura été marquée par deux périodes de fermeture administrative :

¹ Cette analyse intègre des retraitements comptables pour une meilleure logique économique et de gestion :

- Les subventions d'exploitation liées aux expositions sont analysées en déduction des dotations aux amortissements et provisions et intégrées dans le résultat d'exploitation dit retraité.
- Les reprises de provisions ne sont pas prises en compte dans l'excédent brut d'exploitation et déduites de la dotation aux provisions.

- du 15 mars au 21 mai à l'Envol des Pionniers ;
- du 15 mars au 5 juin à la Cité de l'espace ;
- du 30 octobre au 31 décembre pour les deux sites.

Compte tenu de ces périodes de fermetures, le résultat après IS est déficitaire de 991,1 K€ (bénéfice de 77,7 K€ en 2019).

1.5.1 Les produits d'exploitation retraités : 12 231 K€

En 2020, le montant total des produits d'exploitation retraités de la SEMECCEL est de 12 231 K€, en baisse de 30% par rapport à 2019 (17 392 K€) et de 29 % par rapport au budget 2020. Cette baisse s'explique par la baisse du Chiffre d'affaires propre (-54 % par rapport à 2019) liée aux périodes de fermeture des établissements.

1.5.1.1 Les recettes propres

En K € H.T.	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 20/19
Billetterie	3 886,4	4 739,0	4 669,5	5 305,2	2 612,1	-50,8%
Produits d'animation	156,5	172,0	161,9	176,7	33,5	-81,0%
Restaurant	1 823,2	2 246,4	2 269,7	2 444,4	874,8	-64,2%
Boutique	800,7	1 026,2	1 088,1	1 320,1	654,7	-50,4%
Location d'espaces	531,9	685,4	560,6	508,9	128,9	-74,7%
Hébergement				11,0	27,3	147,0%
Total recettes "cœur de métier"	7 198,7	8 868,9	8 749,8	9 766,4	4 331,3	-55,7%
Location d'expositions	319,7	280,6	420,9	302,4	328,7	8,7%
Recettes ingénierie et Partenariat	181,3	382,0	541,7	542,8	267,3	-50,8%
Total Recettes Propres	7 699,7	9 531,5	9 712,4	10 611,7	4 927,3	-53,6%

La baisse de plus de 50% des recettes propres de la SEMECCEL par rapport à 2019 et au budget 2020 est constatée sur quasiment toutes les activités. Les activités les plus impactées sont les produits d'animation et la Location d'espaces.

1.5.1.1.1 Les recettes propres de la Cité de l'espace

✓ Les recettes de billetterie et le ticket moyen

Les recettes de billetterie sont en baisse de 50,8 % par rapport à 2019. Elles atteignent 2 538 K€ et représentent 53 % des recettes propres. Le ticket moyen de billetterie est en augmentation de 9 %, et atteint 15.4 € HT, versus 14.1 € HT en 2019. Cela est lié au mix-produit : forte baisse de la fréquentation des scolaires notamment.

Les évolutions sont variables selon la typologie de visiteurs :

- Diminution des recettes de billetterie Individuels de 44,7 % due à la baisse de la fréquentation de 45,9 %.
- Réduction des recettes des autres types de visiteurs du fait des restrictions imposées par la crise sanitaire notamment concernant les groupes : billetterie Scolaires en baisse de 88,8 %, recettes Groupes Tourisme en baisse de 86,8 %, recettes Affaires de 89,8%.

✓ L'animation générale sur le site.

Les recettes de produits d'animation et d'accueil atteignent 22 K€ en 2020, soit 86,6% de moins qu'en 2019.

✓ Activité des restaurants

Le chiffre d'affaires des restaurants atteint 869 K€, en baisse de 63,8 % par rapport à 2019. Elle s'accompagne d'une légère diminution de la marge commerciale qui passe de 72,2 % en 2019 à 68,4 % en 2020, due notamment aux protocoles sanitaires qui ont dû être mis en place (vente à emporter notamment).

✓ Activité de la Boutique

Le chiffre d'affaires global atteint 617,5 K€ en 2020, en baisse par rapport à 2019 de 49,9 %. La marge commerciale de 51,3 % est en augmentation par rapport à 2019 (49,6%).

On observe une augmentation du ticket moyen qui atteint 3,6 € (contre 3 € en 2019) ; le taux de captation retombe à 19,3 % (20,9 % en 2019) notamment à cause des jauges d'accès à la boutique, qui ont dû être mises en place dans le cadre du protocole sanitaire. Le panier moyen poursuit son augmentation à 19,1 € (15,7 € en 2019).

✓ Activité « location d'espaces »

Les recettes de location d'espaces sont en baisse de 76,3 % par rapport à 2019 pour atteindre 95 K€. Les recettes « location d'espaces » sont habituellement réalisées par 2 activités :

- l'organisation de Séminaires et Réceptions ;
- l'activité « Arbres de Noël ».

Ces types d'évènements ont été empêchés une grande partie de l'année 2020 par les restrictions sanitaires. Il n'y a pas de recettes « Arbres de Noël » en 2020.

1.5.1.1.2 Les recettes propres de L'Envol des Pionniers

✓ Les recettes de billetterie et le ticket moyen

Les recettes de billetterie s'élèvent à 73,7 K€ soit une diminution de 47,2% par rapport à 2019. Le ticket moyen HT atteint 6 € en hausse de 19,2% par rapport à 2019. Cela est lié au mix-produit : forte baisse de la fréquentation des scolaires notamment.

✓ Activité de la Boutique

Le chiffre d'affaires global atteint 37 K€ en 2020, soit une diminution de 57,2%. Le ticket moyen HT atteint 2,8 €. Le taux de marge est inférieur à celui de la Cité de l'espace du fait de la part importante des ventes de librairie.

✓ Activité Location d'espaces

Les recettes de location d'espaces s'élèvent à 33,6 K€ en baisse de 68,6% par rapport à 2019. Les recettes « location d'espaces » sont habituellement réalisées par 2 activités :

- l'organisation de Séminaires et Réceptions

- l'activité « Arbres de Noël »

Ces types d'évènements ont été empêchés une grande partie de l'année 2020 par les restrictions sanitaires. Il n'y a pas de recettes « Arbres de Noël » en 2020.

1.5.1.2 Les autres recettes (Itinérance des expositions, Partenariat, Ingénierie)

- Location d'expositions itinérantes

Le chiffre d'affaires de cette activité atteint 328.7 K€, contre 305 K€ en 2019 soit une augmentation de 7.8%. Cette activité participe à la diffusion de la culture scientifique, au rayonnement « hors les murs » et à l'international de la Cité de l'espace et du spatial ainsi qu'au financement de la Cité de l'espace.

- Les recettes diverses pour 267 K€ en baisse de 50,5 % par rapport à 2019.

Elles comprennent les recettes d'échange de marchandises dans le cadre de divers partenariats.

1.5.1.3 La compensation financière versée par Toulouse Métropole

La nouvelle DSP a fixé la compensation financière à la somme de 4 915 K€ pour la Cité de l'espace.

Pour L'Envol des Pionniers, la compensation financière a été fixée à la somme de 1 095 K€. Un lissage est pratiqué depuis septembre 2017, jusqu'à l'ouverture effective de l'équipement et à l'engagement de la totalité des charges définies.

Il est appliqué chaque année la formule d'indexation prévue au contrat DSP.

Sur les cinq dernières années, l'évolution de la compensation financière perçue par la SEMECCEL est la suivante :

En K € H.T.	2016	2017	2018	2019	2020
Compensation d'affermage	4 631	4 830	5 727	6 286	6 322
Compensation d'affermage CDE	4 631	4 793	4 948	5 087	5 117
Compensation d'affermage EDP		37	778	1 199	1 205

L'évolution entre 2019 et 2017 s'explique par la règle d'ajustement prévue au contrat DSP.

Pour information, la compensation financière concernant L'Envol des Pionniers a été lissée au prorata des dépenses engagées jusqu'à l'ouverture en 2019. A compter de 2019, 65 K€ sont réintégrés annuellement jusqu'à la fin de la DSP.

1.5.1.4 Autres subventions et produits d'exploitation (hors reprises sur provisions).

Ces autres produits d'exploitation s'élèvent à la somme de 982 K€, supérieurs de 97 % par rapport à ceux de 2019. Ils sont composés de :

- ✓ La production immobilisée : 229 K€ (en baisse de 30% par rapport à 2019 compte tenu du ralentissement des projets pendant la première période de confinement) ;
- ✓ Les subventions sur les projets européens en cours : 25 K€ (en baisse de 77% par rapport à 2019) ;
- ✓ Subvention de la Région Occitanie pour les projets internationaux : 5 K€ (en baisse de 55% par rapport à 2019) ;
- ✓ Fonds de solidarité de décembre 2020 pour 170 K€ ;
- ✓ Divers transferts de charges : 553 K€ dont 500 K€ d'indemnisation d'assurance au titre de la Perte d'Exploitation constatée lors de la première période de fermeture.

1.5.2 LES CHARGES D'EXPLOITATION NETTES : 13 243 K€

Elles sont inférieures de 23,6 % à celles de l'année 2019 (17 335 K€) et de 22,7 % par rapport au budget.

1.5.1.5 Les charges d'exploitation avant amortissements et provisions

Globalement, les charges d'exploitation avant amortissements et provisions s'élèvent à 10 397 K€ en 2020, en baisse de 30 % par rapport à 2019 (14 858 K€).

✓ Les charges variables

Les charges variables (hors projets internationaux et congrès) d'un montant de 674 K€ sont en baisse de 59,4 % par rapport à 2019 (1 661 K€). Cette baisse s'explique par la baisse des activités des centres de profit Boutique et Restaurant.

✓ La masse salariale

En 2020, la masse salariale s'élève à 5 144 K€, en baisse de 1 669 K€ et de 25 % par rapport à 2019 (6 813 K€).

Cette baisse s'explique par le gel des recrutements, le moindre recours aux CDD pendant la période de forte fréquentation et par l'ensemble des mesures de soutien gouvernementales qui s'élèvent à 1 164 K€ : exonération de charges (800K€) et activité partielle (364 k€).

Elle représente 37,9 % des charges d'exploitation (39,1 % en 2019) et 42 % des produits d'exploitation (39,2 % en 2019).

La masse salariale se répartit comme suit :

K€	2019	2020	Variation 2020/2019
Salaires Bruts	4 837	4 674	-3%
Charges sociales	1 840	1 710	-7%
Activité Partielle et exonération charges	-	1 164	
TOTAL	6 677	5 220	-22%
Interessement	76	0	
Provisions CP, annualisation	65	31	
Provisions Commissions	- 5	- 107	
Masse salariale totale	6 813	5 144	-25%

Un accord d'intéressement a été signé en juin 2019 pour les exercices 2019, 2020 et 2021 mais n'a pas fait l'objet de distribution pour l'année 2020.

✓ Les autres achats, charges externes et redevances

En 2020, les charges de fonctionnement (4 412 K€) ont diminué de 33 % par rapport à 2019 et sont inférieures de 21,5 % par rapport au budget 2020.

Tout a été mis en œuvre, jusqu'à la suspension de certains contrats, pour réduire les charges de fonctionnement autant que possible pour faire face à la perte de Chiffre d'Affaires causée par les fermetures administratives.

Par ailleurs, compte-tenu des circonstances exceptionnelles, Météo France a divisé par deux sa facture de prestation des prévisionnistes soit une réduction de 32 K€.

✓ Impôts et taxes

Les impôts et taxes s'élèvent à la somme de 162 K€ en baisse significative par rapport à 2019 (285 K€). La CVAE a été réduite du fait de la baisse d'activité et la SEMECCEL a bénéficié de dégrèvements cotisations foncières.

1.5.1.6 Les amortissements et provisions

La dotation aux amortissements et provisions atteint 3 162 K€, en hausse de 23 % par rapport à 2019 (2 565 K€).

- ✓ Les amortissements d'un montant de 1 084 K€ sont en forte augmentation par rapport à 2019, du fait de la poursuite du programme d'investissement prévu dans la nouvelle DSP.
- ✓ L'amortissement complémentaire de 244 K€ d'un droit d'entrée, équivalent au rachat des investissements par la SEMECCEL (2 929 K€) est identique sur toute la DSP.
- ✓ Les dotations aux provisions de renouvellement d'un montant de 1 612 K€ sont en baisse de 13%.
- ✓ Les dotations aux provisions pour risques s'élèvent à 213 K€, venant couvrir différents risques sociaux en cours.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions net des reprises de provisions s'élève à 2 846 K€, supérieur de 15 % à celui de l'année 2019.

1.5.3 LES INVESTISSEMENTS

En 2020, les investissements nouveaux s'élèvent à la somme de 3704 K€. A ces investissements s'ajoutent les investissements de renouvellement qui s'élèvent à 1098 K€.

Les principaux investissements sont :

Investissements L'Envol des Pionniers	619 K€
Exposition temporaire Au-delà des limites	226 K€
Exposition temporaire St Exupéry	321 K€
Projet d'aménagement Château	28 K€
Divers technique et informatique	21 K€
Divers aménagements (accessibilité, Scénographie, boutique)	24 K€
Investissements Cité de l'espace	3 085 K€
Expositions et objets	795 K€
Exposition temporaire Lune Episode 2	30 K€
Refonte Expo itinérantes Inventerre	496 K€
Refonte Expo itinérantes De la terre aux étoiles	155 K€
Objets	78 K€
Divers expos temporaires	35 K€
Diverses mises à niveau expo permanentes	1 K€
Bâtiments, technique et informatique	2 291 K€
Rénovation technologie IMAX	1 697 K€
Finalisation Chapiteau Expo Tempo	22 K€
Aménagement bureaux	205 K€
Nouveaux équipements et outillages	107 K€
Informatique, Projet SDSI et matériel	190 K€
Aménagement Salle Pique Nique	69 K€

1.5.4 RÉSULTAT ET ANALYSE FINANCIÈRE

1.5.1.7 Excédent brut d'exploitation retraité et résultat net

L'excédent brut d'exploitation retraité reste positif de 1 833 K€ en 2020 mais est en baisse de 28% par rapport à 2019. La baisse de chiffre d'affaires n'a pas été intégralement couverte par les réductions de frais généraux et de personnels.

Ainsi, le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est déficitaire de 991,1 K€ (bénéfice de 77,7K€ en 2019).

1.5.1.8 La situation financière

La capacité d'autofinancement, d'un montant de 1 854 K€, est en baisse par rapport à 2019 (2 310 K€).

Le taux de couverture de la SEMECCEL des charges par les recettes propres diminue pour s'établir à 45.9%. Cette baisse du taux de couverture s'explique par la forte baisse des recettes propres et n'est donc pas significatif pour 2020.

	2016	2017	2018	2019	2020
Taux de couverture	65,3%	69,8%	65,1%	64,5%	45,9%

La trésorerie au 31/12/2020 s'élève à 2 786 K€ en baisse par rapport à 2019 (6 378K€).

Cette trésorerie permettra de financer une partie du programme d'investissements de la SEMECCEL. Un emprunt de 2 M€ a été contractualisé début 2021 pour refinancer l'investissement de la salle de spectacle IMAX® réalisé en 2020.

2. Evolution prévisible de la situation de la société

Voir point 3 ci-dessous

3. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le début de l'année 2021 a été marqué par la poursuite de la fermeture administrative de nos deux établissements en vigueur depuis le 30 octobre 2020.

A la date de rédaction du rapport de gestion, les dates d'ouverture ne sont pas encore connues mais une réouverture est pressentie pour le 19 mai 2021.

Les programmes de travaux et d'investissements de début d'année 2021 ont été maintenus au cours du premier trimestre 2021.

Le recours au télétravail est renforcé en ce début d'année et l'activité partielle est mise en œuvre à des degrés divers selon les métiers pour l'ensemble des salariés. Un projet accord d'activité partielle de longue durée a été déposé auprès de la DIRECCTE.

Les mesures gouvernementales de soutien viennent en partie compenser la perte de chiffre d'affaires mais la poursuite de la fermeture va dégrader le résultat prévisionnel 2021, dont la perte nette pourrait se situer autour de 1 M€.

Le capital social est de 2.766 K€ et les fonds propres fin 2020 de 3.498 K€.

La SEMECCEL a donc encore les capacités financières à absorber ce second choc et tout le personnel est mobilisé en ce sens.

La SEMECCEL est en discussion avec Toulouse Métropole pour renégocier les termes de la DSP afin de prendre en compte l'impact durable de la pandémie Covid-19.

4. **Activité en matière de recherche et de développement**

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a engagé aucune dépense dans les domaines recherche et développement.

5. **Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée**

Nous vous communiquons une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 2 011 K€ au 31/12/2020, en baisse de 39 % par rapport à 2019. Cette baisse est constatée essentiellement sur les dettes fournisseurs sur immobilisation (- 808 K€) et s'explique par la mise en service courant 2020 de l'investissement de la salle IMAX en cours au 31/12/ 2019.

Sur la situation d'endettement de la société, nous vous indiquons le ratio suivant ainsi que leur évolution dans le temps :

	31/12/2020	31/12/2019
Total des dettes/capitaux propres	100%	120 %
Dettes bancaires/ capitaux propres	NA – absence de dettes bancaires	NA – absence de dettes bancaires
Total des dettes/ chiffre d'affaires	71 %	51 %

A noter qu'un emprunt de 2M€ a été contacté début janvier 2021. Ce financement permet à la SEMECCEL de poursuivre son programme d'investissement. Il est envisagé également de recourir à l'emprunt PGE sur le second trimestre 2021, pour assurer la trésorerie de la société et maintenir la capacité d'investissement de la SEMECCEL.

A l'exception des conséquences sur notre activité de la pandémie du Covid-19, présentées dans le point précédent, nous n'avons identifié aucun autre risque ou incertitude liés à notre activité.

6. **Liste des succursales existantes de la société**

Le siège social de la SEMECCEL est installé sur le site de la Cité de l'espace, avenue Jean Gonord 31506 Toulouse Cedex. Un nouvel établissement a été ouvert, L'Envol des Pionniers, situé 6 rue Jacqueline Auriol 31400 Toulouse.

7. **Informations sur les prêts accordés à d'autres entreprises**

La SEMECCEL n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

II. **FILIALES ET PARTICIPATIONS :**

1. **Activité des filiales et participations**

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre société et des sociétés qu'elle contrôle.

Suite à la liquidation de la SEMEST, 11 AVENUE RAYMOND BADIOU 31300 TOULOUSE, l'action détenue par la SEMECCEL a été remboursée.

La SEMECCEL possède 3 actions de SO TOULOUSE, Arche Marengo - 1 allée Jacques Chaban Delmas 31500 Toulouse.

2. Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation dans le capital d'une autre société.

3. Cessions de participations

Au cours de l'exercice écoulé, nous vous signalons que notre société n'a cédé aucune participation.

4. Participations croisées

Néant.

5. Régularisation de participations croisées

Néant.

III. ACTIONNARIAT ET PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucun salarié ne détient d'actions de la société au 31 décembre 2020.

IV. INFORMATIONS SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉS PAR LA SOCIÉTÉ SUR SES PROPRES ACTIONS

1. Information sur les rachats et cessions par la société de ses propres actions (et actions de préférence) au cours de l'exercice, dans le cadre des opérations visées à l'article L. 225-211 al. 2 du code de commerce :

Néant.

2. Informations sur les ajustements apportés aux bases de conversion et aux conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital, le rapport de gestion doit indiquer les éléments de calcul et les résultats de l'ajustement :

Néant.

3. Informations sur les ajustements du prix des actions correspondant aux stock-options :

Néant.

4. Rappel des décisions prises au cours de l'exercice concernant l'obligation de conservation des stock-options et des actions gratuites par les dirigeants, au cours de leurs mandats :

Néant.

V. COMPTES CONSOLIDÉS

Notre société n'est pas tenue d'établir un rapport de gestion groupe et des comptes consolidés en application des dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce.

VI. RÉSULTATS – AFFECTATION

1. Examen des comptes et résultats

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4 927 K€ contre 10 612 K€ pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 4 620 K€ contre 4 972 K€ pour l'exercice précédent. Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 535 K€ contre 1 841 K€ pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen annuel s'élève à 132 contre 143 pour l'exercice précédent. L'effectif inscrit au 31/12/2020 s'élève à 127 dont 123 en CDI. Il convient de préciser que la société a supporté des dépenses de travail intérimaire de 83,5 K€ contre 215,6 K€ en 2019.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 13 559 K€ contre 17 424 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice déficitaire de 1 012 K€ contre un bénéfice de 58 K€ pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de +11,9K€ des produits et frais financiers, il est déficitaire de 1 001 K€ contre un bénéfice de 64 K€ pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -18 K€ contre 43 K€ pour l'exercice précédent;
- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 0 K€ contre 0 K€ pour l'exercice précédent ;
- de l'impôt sur les sociétés de -28 K€ (carry back) contre 29 K€ pour l'exercice précédent ;

l'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par une perte de 991,1 K€ contre un bénéfice de 77,7 K€ pour l'exercice précédent.

2. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 991 140 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- Affecter la totalité de la perte d'un montant de 991 140 euros au poste "Report à nouveau".

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 3 497 903 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que nous n'avons distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

3. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 5 429 euros.

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39-5 de ce code concernant les 5 personnes les mieux rémunérées :

€	2 020
Montant brut des salaires	453 040
avantages en nature	9 847
Frais de voyages et déplacements	6 276
Frais de véhicules	15 163
Total	484 326

4. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau ci-dessous fait apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices :

En K €	2016	2017	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires propre de la SEMECCEL	7 699,7	9 531,5	9 712,5	10 611,6	4 927,3
Compensation d'affermage	4 631,4	4 830,1	5 726,7	6 285,7	6 321,7
Autres produits d'exploitation	335,1	376,4	382,6	505,8	981,9
Total retraité Produits d'exploitation	12 666,2	14 738,0	15 821,7	17 403,1	12 230,8
Achats et Charges externes	5 192,0	6 588,9	6 158,6	7 406,1	4 847,3
Impôts et taxes	354,5	351,1	282,8	284,8	161,9
Salaires et Charges sociales	5 349,5	5 648,5	6 338,7	6 813,4	5 143,5
Autres charges (dont redevance d'affermage)	186,7	324,9	293,1	365,1	244,8
Excédent brut d'exploitation retraité	1 583,5	1 824,5	2 748,5	2 533,7	1 833,3
Amortissements sur investissements	1 299,8	878,1	351,1	709,6	1 328,2
Provisions (dont provision pour renouvellement)	747,5	671,8	2 136,7	1 856,3	1 833,5
Total Charges d'exploitation	13 130,0	14 463,3	15 561,0	17 435,3	13 559,3
Reprise sur provisions	220,0	43,8	25,0	89,7	316,1
Quote part des subventions d'investissements	292,5	102,5			
Résultat d'exploitation retraité	48,7	420,9	285,7	57,5	-1 012,4
Résultat financier	6,9	8,9	9,4	6,3	11,8
Résultat exceptionnel	14,6	35,6	-1,5	42,5	-18,1
Résultat avant IS et Participation	70,2	465,4	293,6	106,4	-1 018,7
Impôt s/ les Sociétés	-0,1	-0,6	-1,2	28,7	-27,5
Résultat net	70,4	466,0	294,8	77,7	-991,1

5. Observations du Comité Social et Economique

Le Comité Social et Economique n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 2312-72 du Code du travail.

6. Délais de paiement fournisseurs et des clients de la société

Les informations relatives aux factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et les informations relatives aux factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice sont précisées dans le tableau en ci-dessous en application des dispositions de l'article D 441-6 du code de commerce.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (tableau prévu par l'article D441-4 du code de commerce).

	Article D 441 I- 1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D 441 I- 2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	<i>0 jour (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	<i>0 jour (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	273	X				224	58	X				698
Montant total des factures concernées T.T.C	830 926	150 859	50 822	99 501	-15 699	<u>1 116 409</u>	249 328,79	10 103,33	-7 974,32	19 953,31	-80 297,49	<u>191 113,62</u>
Pourcentage du montant total des achats T.T.C de l'exercice	17,14%	3,11%	1,05%	2,05%	-0,32%	23,03%	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires T.T.C de l'exercice	X						5,05%	0,20%	-0,16%	0,40%	-1,63%	3,87%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	Aucune						Aucune					
Montant total des factures exclues	Aucune						Aucune					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : 60 jours net calendaire à date d'émission de la facture						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

VII. ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

1. Situation des mandats des administrateurs

Nous vous précisons que les mandats des administrateurs privés ont été renouvelés lors de l'assemblée générale du 14 juin 2018 pour une période 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, à l'exception du mandat de Thales Alenia Space (TAS) nommé lors de l'Assemblée Générale du 15 février 2019, pour une période de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'année 2020 a été par ailleurs marquée par les élections municipales en juin. De ce fait, les représentants de Toulouse Métropole et de la ville de Toulouse au sein du CA et de l'AG ont été renouvelés. Depuis le 9 septembre 2020, le Président de la SEMECCEL est M. Jean-Claude Dardelet, adjoint au Maire de Toulouse, Vice-Président de Toulouse Métropole en charge de l'Attractivité, du Tourisme, de l'Europe et de l'International.

2. Situation des mandats des Commissaires aux Comptes

Le mandat des cabinets AUDIENTIS et EURAUDIT, co-commissaires aux comptes titulaires étant arrivé à expiration, l'Assemblée Générale décide de nommer :

- La société Mazars, 298 allée du Lac, 31670 Labège, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2026.
- La société Mazars CPA, 45 rue Jérémy Bentham, 34473 Perols, en qualité de suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2026.

VIII. INFORMATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous vous présentons les informations sur le gouvernement d'entreprise jointes au rapport de gestion du conseil d'administration.

Ces informations ont été élaborés par votre Conseil d'administration conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations à la charge des sociétés, prise en application de la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de l'économie dit « Sapin 2 ».

Ces informations sur le gouvernement d'entreprise concernent :

- Modalités d'exercice de la direction générale ;
- Liste des mandats et fonctions ;
- Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux ;
- Convention(s) réglementée(s) ;
- État des délégations accordées par l'Assemblée Générale dans le domaine des augmentations de capital.

1 Modalités d'exercice de la direction générale :

Conformément à l'article L. 225-37-4, 4° du code de commerce, il est précisé qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, nous n'avons pas statué sur le mode d'organisation de la Direction Générale et avons maintenu la dissociation des fonctions actée le 26 mai 2011, entre la Présidence du Conseil d'administration, assurée par Monsieur Jean-Luc MOUDENC jusqu'au 9 septembre 2020 puis M. Jean-Claude DARDELET à partir de cette date, et la Direction générale, assurée par Monsieur Jean Baptiste DESBOIS.

2. Liste des mandats et fonctions :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons en **Annexe 1**, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

3. Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux

Conformément à l'article L. 225-37-3 du Code de commerce, la SEMECCEL n'ayant pas de mandataire exerçant un mandat dans une société cotée, il n'y a donc pas lieu de mentionner les rémunérations perçues par les mandataires sociaux.

4. Conventions réglementées :

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225- 38 du code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration.

Vos commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

5. Etat des délégations accordées par l'Assemblée Générale dans le domaine des augmentations de capital

Le Conseil d'Administration ne bénéficie d'aucune autorisation accordée par l'Assemblée Générale pouvant conduire à l'émission de titres donnant accès au capital

* * * * *

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4, 1° du Code de Commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute autre société durant l'exercice.

Identité	Mandat ou fonction exercée	Société
TOULOUSE METROPOLE		
Jean Luc MOUDENC	Membre titulaire - Président (AG et CA) jusqu'au 9/09/2020 Membre désigné (CA) Membre désigné Membre désigné Membre désigné Membre de droit à titre privé du Conseil de surveillance	SEMECCEL SEM TOURISME SO TOULOUSE SPL EUROPOLIA TISSEO collectivités SMEAT CDC Habitat Social
Bernard KELLER	Membre titulaire (CA) jusqu'au 9/09/2020 Membre du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de Surveillance Administrateur Administrateur Vice-Président Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Membre du Comité Syndical Administrateur Administrateur	SEMECCEL PROMOLOGIS AEROPORT TOULOUSE BLAGNAC AEROSPACE VALLEY SPL EUROPOLIA SEM TOURISME SO TOULOUSE AGENCE D'ATTRACTIVITE FONDATION STAE TISSEO SMTC Agence Régionale Energie Climat SPL MADEELI
Sylvie ROUILLON VALDIGUIE	Membre titulaire (CA) jusqu'au 9/09/2020 Membre du COS + Administratrice SLE HG nord Administratrice Administratrice Vice-Présidente	SEMECCEL CAISSE D'EPARGNE MIDI-PYRENEES SA CENTRE DES CONGRES P. BAUDIS SEM LES ABATTOIRS AGENCE D'ATTRACTIVITE
Jean Claude DARDELET	Membre titulaire - Vice-président (CA) jusqu'au 9/09/2020 Membre titulaire (CA) – Président Directeur Général	SEMECCEL SEM TOURISME SO TOULOUSE
Francis GRASS	Membre titulaire (CA) Administrateur Administrateur	SEMECCEL TISSEO Ingénierie Tisséo Voyageurs
Dany BUYS	Membre titulaire (CA) jusqu'au 9/09/2020 Membre titulaire	SEMECCEL ZENITH Fonds de soutien
Thierry SENTOUS	Membre titulaire (CA) depuis le 9/09/2020	SEMECCEL
Nicole MIQUEL BELAUD	Membre titulaire (CA) depuis le 9/09/2020 Administratrice Titulaire Administratrice Titulaire Administratrice Titulaire Administratrice Titulaire Administratrice Présidente Représentante titulaire (Arrêt juin 2020)	SEMECCEL Caisse de Crédit Municipal de Toulouse Centre de congrès P. BAUDIS SEM AGENCE D'ATTRACTIVITÉ IÉS SCIC Initiatives pour une économie Solidaire ZEFIL Réseaux d'Infrastructures Numériques Office de Tourisme - Comité de Direction
Joseph CARLES	Membre titulaire (CA) depuis le 9/09/2020 Vice-Président Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur	SEMECCEL OPPIDEA SEMIDIAS EUROPOLIA SEM AGENCE D'ATTRACTIVITE SMEAT TISSEO

Agnes PLAGNEUX BERTRAND	Membre titulaire (CA) depuis le 9/09/2020 Membre du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de Surveillance Membre du Conseil d'Administration Membre du Conseil d'Administration Membre du Conseil d'Administration Membre du Conseil d'Administration	SEMECCEL SERMA GROUP AEROPORT DE TOULOUSE BLAGNAC ONDETELLA STRUCTURE RYS ARIANE GROUP CINEMA ABC
Gérard ANDRE	Membre titulaire (CA) depuis le 9/09/2020	SEMECCEL
MAIRIE DE TOULOUSE		
Emilion ESNAULT	Membre titulaire (AG et CA) jusqu'au 9/09/2020 Membre titulaire (CA)	SEMECCEL SEM OPPIDEA
Jean Baptiste DE SCORRAILLE	Membre titulaire (CA)	SEMECCEL
Pierre COHEN	Membre titulaire (CA) jusqu'au 9/09/2020	SEMECCEL
Marion LALANNE DE LAUBADERE	Membre titulaire (CA) depuis le 9/09/2020	SEMECCEL
Jean Claude DARDELET	Membre titulaire (CA) – Président (AG et CA)	SEMECCEL
REGION OCCITANIE		
Thierry COTELLE	Membre titulaire (CA)	SEMECCEL
CNES		
Pierre TREFOURET	Membre titulaire (CA)	SEMECCEL
AIRBUS DS		
Pierre BARROUILLET	Membre titulaire (CA)	SEMECCEL
CAISSE DES DEPOTS		
Brice PAQUET	Membre titulaire (CA) Membre titulaire (CA)	SEMECCEL SEM E-TERRA
CAISSE D'EPARGNE		
Marielle CATASSO	Membre titulaire (CA)	SEMECCEL
METEO-France		
Alima MARIE-MALIKITE	Membre titulaire (CA)	SEMECCEL
TAS		
Denis ALLARD	Membre titulaire (CA)	SEMECCEL
Serge FLAMENBAUM	Membre titulaire (CA)	SEMECCEL
Jean-Baptiste DESBOIS	Directeur Général Co-gérant	SEMECCEL SCI ACTE

SEM Agence d'attractivité de Toulouse Métropole



TOURISME | MICE ET CONGRÈS | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | TOURNAGES

Rapport des représentants 2020

Rédigé en vertu de l'article L. 1524-5 du CGCT

57 salariés - 5 métiers

Marketing territorial

TOULOUSE

- Promouvoir et partager une marque territoriale au positionnement clair.
- Nourrir la notoriété sur nos 4 publics et 4 pays cibles : France, Royaume-Uni, Allemagne et Espagne.
- Intensifier nos actions au niveau international en collaboration avec la région, notamment en développant des relations ciblées avec la presse.
- S'appuyer sur les Ambassadeurs et le tissu socioprofessionnel.

TOULOUSE

Tourisme

- Accueillir et conseiller les visiteurs, leur offrir des services adaptés à leurs besoins.
- Mobiliser les acteurs publics et privés pour offrir aux visiteurs la meilleure expérience de visite possible.
- Valoriser le territoire au travers des visites guidées et des activités de découverte.
- Favoriser l'augmentation de la fréquentation touristique de la métropole par le biais d'actions de promotion.

TOULOUSE

Convention Bureau

- Informer, attirer, accompagner les porteurs de projets d'évènements professionnels :
 - Congrès nationaux
 - Congrès internationaux à fort contenu scientifique
- Créer les conditions d'émergence de congrès et de conventions.

Invest in

TOULOUSE

- Prospector des porteurs de projets économiques à forte valeur ajoutée.
- Assurer l'accueil et l'ingénierie de tout porteur de projet exogène.
- Renforcer les chaînes de valeur du territoire et favoriser leur fertilisation croisée.

Bureau des tournages

TOULOUSE

- Accueillir, faciliter les repérages et les tournages.
- Aller au-devant des prescripteurs pour positionner Toulouse comme un lieu de tournage.

LES TEMPS FORTS DE L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ EN 2020

JANVIER	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de l'opération « visites guidées à prix gelés ». • Tournage du long-métrage « Selon la police » avec Laetitia Casta. 	FEVRIER	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au festival de Luchon (5-9 février) chalet partagé avec Occitanie Films et le studio Grand Set. • 20 au 26 février : mission de promotion de Toulouse à New York via le réseau des Ambassadeurs et les équipes du développement économique et à l'occasion des 35 ans de la société d'Ariane Daguin installée dans la Grosse Pomme. • Présentation des nouveautés toulousaines auprès de prescripteurs (Business France, French-American Chamber of Commerce, Consulat de France, Alliance Française...). • Organisation de rendez-vous B to B, séminaires...
MARS	<ul style="list-style-type: none"> • Inauguration du nouvel espace d'accueil de l'office de tourisme après 6 mois de fermeture pour travaux. Ce nouvel espace s'inscrit dans une nouvelle stratégie d'accueil et de médiation auprès de nos publics cibles : visiteurs, acteurs du tourisme local et habitants de la métropole. Cet espace prend en compte les nouvelles tendances de consommation et d'information numérique et permet au visiteur de s'imprégner totalement de la destination. 	AVRIL	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de l'e-newsletter hebdomadaire de veille d'articles « Toulouse a tout pour le monde d'après » pendant le 1^{er} confinement.
MAI	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne « Avé Plaisir » en mai/juin • Sur une initiative de l'office de Tourisme de Toulouse, l'agence Granhota et informatique a scénarisé "le fantôme du Stade Toulousain", un jeu d'une heure alliant culture et énigmes, intégré à l'application de jeux au design attractif GranaQuest. Cette démarche, née pendant le confinement, a permis aux utilisateurs de parcourir gratuitement la ville de Toulouse tout en restant chez eux (75 000 personnes atteintes). 	JUIN	<ul style="list-style-type: none"> • 11 juin : 1^{er} réouverture du Donjon. • Lancement du 1^{er} podcast de l'OT sur le Canal du Midi, disponible sur Apple Podcast, Spotify, Deezer... (août). L'audience a entre 23 et 34 ans. Une audience majoritairement française.
SEPTEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> • 1&2 septembre : 2 jours de rencontres et rendez-vous pour le Salon Heavent Meeting à Cannes en présence du CVB et de ses partenaires • Journées du patrimoine, toujours un temps fort de l'accueil. Elles ont été réglementées par une jauge plus restreinte et des ventes en ligne favorisées / aux ventes desk. 	JUILLET/AOÛT	<p>Opérations de soutien de la relance de l'activité estivale à travers des opérations ciblées « locaux/touristes nationaux » agissant sur le pouvoir d'achat des visiteurs : opérations « pass tourisme à prix cassés », « visites guidées à 5€ », « 2 nuits achetées = 1 nuit offerte »...</p>
NOVEMBRE		OCTOBRE	<ul style="list-style-type: none"> • Le 7, à l'occasion d'une réunion rassemblant les acteurs de la filière tourisme affaires toulousaine, l'agence d'attractivité de Toulouse Métropole a présenté à l'ensemble de la profession la Charte Toulouse Safe, protocole de continuité. • Le 29, fermeture du donjon. Au total, le donjon aura été fermé environ sept mois.
NOVEMBRE		DECEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du nouveau site internet du bureau des tournages https://www.toulouse-tournages.fr avec la création de nouvelles pages éditoriales et la traduction en anglais et en espagnol. • 8 au 10 : IBTM World Digital 3 jours rendez-vous en distanciel. • Campagne de communication : une ville qui se prépare et se tient prête à accueillir dès que cela sera possible les touristes, organisateurs d'événements, porteurs de projet.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2016-2020

Accroître la visibilité et asseoir la notoriété de la destination au plan national et international.

LES CIBLES RECHERCHÉES

Diffusée en décembre, la campagne « Toulouse a tout » reposait sur 4 nouvelles vidéos de 30 et 45 secondes :

- 2 vidéos « tourisme de loisirs » : l'une ciblant les familles, l'autre ciblant les citybreakers.
- 1 vidéo « tourisme d'affaires ».
- 1 vidéo en faveur du développement économique.

UNE COMMUNICATION ET DES MESSAGES RÉSOLUMENT RASSURANTS

- Un nouveau concept de vidéos tournées en « split screen ».
- Un message rassurant : une ville qui se prépare et se tient prête à accueillir dès que cela sera possible les touristes, organisateurs d'événements, porteurs de projet.
- Mise en avant du « Toulouse Safe » l'engagement de de la filière événementielle pour garantir les protocoles sanitaires et assurer la sécurité des publics.
- Une musique et/ou voix off qui accompagnent et valorisent les images d'une ville sereine.

Une diffusion en France en Occitanie, Nouvelle Aquitaine, dans les métropoles de Paris et Lyon ainsi que la Région Pays de la Loire, en 100 % digitale :

- sur les réseaux sociaux : Instagram, Facebook, LinkedIn,
- sur Youtube,
- en programmatique (selon les comportements de navigation des cibles).

Par ailleurs pour les vidéos BtoB :

- Des partenariats avec les plus grandes régies dans les industries (*L'Usine Nouvelle, L'Usine Digitale...*).
- Diffusion sur les sites les plus qualifiés (*via le Daily motion Pack, présence sur les sites de BFM, Les Echos, AFP, Europe 1, France info, l'Express, le Point...*).

CHIFFRES CLÉS

44 millions
de vues

3
semaines de
campagne

4
nouvelles
vidéos

226K€
HT d'achats
médias

DES ÉCHANGES NUMÉRIQUES RENFORCÉS, DICTES PAR LA SITUATION SANITAIRE

ACTIONS - COVID-19

DE NOUVEAUX LIENS DE COMMUNICATION EN DIGITAL AVEC LES PROFESSIONNELS

- Lancement d'une **newsletter hebdomadaire de veille d'articles « Toulouse a tout pour le monde d'après »** pendant le 1^e confinement, puis à partir du 2^e confinement (jusqu'à février 2021) à destination de nos partenaires.
- De **webinars réguliers** (événementiel, hébergeurs...) ont été organisées pour relayer au plus vite les évolutions des mesures d'accompagnement prises au niveau local et national et essayer de pouvoir répondre au plus vite et à distance aux urgences remontées par les professionnels.
- Plusieurs **enquêtes 100% numériques sur l'impact de la crise** ont ainsi été lancées par les services de l'Agence et d'autres organismes institutionnels : questionnaire sur le taux d'ouverture des hôtels (2 vagues), impact sur la perte du chiffre d'affaire (interrogation automatique depuis la plateforme du Bureau des Congrès), enquête avec le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie...



MAIS AUSSI LA SUSPENSION D'ÉCHANGES NUMÉRIQUES CONTRARIÉS PAR LA SITUATION SANITAIRE

- La fermeture progressive des établissements recevant du public (ERP) a appauvri, voire stoppé sur certaines périodes, le contenu de **l'Agenda du weekend et de l'e-newsletter de l'office** ; 2 supports particulièrement appréciés et qui reprennent une sélection d'événements et d'activités à destination des professionnels de l'accueil pour informer et conseiller les visiteurs.
- L'interdiction d'organiser des événements sur l'espace public, intervenue à partir de la fin du premier trimestre, a entraîné l'arrêt, en mars, **de l'e-mailings d'information sur les animations présentes sur le domaine public** (affluence attendue, axes barrés, sens de circulation modifiés...) à destination des socio-professionnels situés en centre-ville.
- Dans ce contexte, la newsletter quadrimestrielle **« L'actualité en 10 chiffres de Toulouse Métropole et de son Agence d'attractivité »** qui reprend les principales réalisations de l'agence et les moments forts de l'actualité touristique et économique n'a pas pu être envoyée en 2020.

DES CANAUX DE COMMUNICATION ET OUTILS D'ANALYSE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

- Agence d'attractivité de Toulouse Métropole : information sur les activités des équipes et sur les principales opérations de promotion de l'agence.
- Sur www.toulouseatout.com, la rubrique **« Restez informés »** et les sous-thèmes **« Toutes les actualités »** et **« Tous les événements »** : rétrospectives et projections d'actions menées avec la participation de l'Agence d'attractivité.
- **Le baromètre touristique partagé** (www.city-trends.fr/): plateforme d'échanges et d'analyse des données de fréquentation alimentée par les principaux acteurs touristiques et accessible aux souscripteurs des packs. Vingt partenaires touristiques impliqués.
- **Fiches marchés** : une compilation des données sur les marchés stratégiques pour la destination (analyses comportementales des touristes, données clés, tendances, actions engagées, contacts...).

ENVOI DE COMMUNIQUÉS, PUSH ET E-NEWSLETTER PRESSE AVEC L'APPUI DE NOS 4 CABINETS PRESSE :

- 17 communiqués, 8 push et 1 démarchage spécifique pour promouvoir les actions de l'AA en France + 1 conférence de presse organisée sur Toulouse (rencontre annuelle de l'AA avec la presse locale, chiffres clés et perspectives) avec Giesbert & Mandin.
- 14 communiqués, 5 e-newsletters, 25 pitches, 96 rdvs individuels en Espagne avec Planisferio Comunicación.
- 5 communiqués en Allemagne avec Ducasse Schetter et 6 communiqués au Royaume-Uni avec Brighter Group, 52 pitches, 80 rdv virtuels avec les rédactions malgré la crise sanitaire et l'impossibilité de voyager.

UN TRAVAIL ÉTROIT AVEC LES PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS SUR DES ACTIONS DE SOUTIEN IMMÉDIAT EN PARALLÈLE DE PROJETS PRÉPARANT LA REPRISE

ACTIONS - COVID-19

UN SOUTIEN APPORTÉ À LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ DURANT L'ÉTÉ

- Des dispositifs en interne permettant la relance de l'activité et de la fréquentation de sites touristiques : une campagne **pass tourisme à prix cassés**, de **visites guidées à prix coûtants**.
- Le relais et/ou participation aux opérations mises en place par les acteurs ou institutionnels locaux : opération 2 nuits achetées = la 3^e offerte (Club hôtelier de Toulouse Métropole), **carte Occ'Ygène** (Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie), **Carnet de Voyages** (Haute-Garonne Tourisme).



ACTIONS CONJOINTES AVEC LA CCI ET LES INSTITUTIONNELS LOCAUX DU TOURISME (CRT, CDT, AÉROPORT)

- Promotion de la destination (salons, opérations en bout de ligne), observatoire, partenariat avec l'agence de développement régional et les villes de la région (Montauban, Montpellier, Carcassonne).

ACTIONS EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES DE LA MÉTROPOLE

- Un travail de sensibilisation et d'accompagnement réalisé auprès des services de la métropole pour assurer la prise en compte des besoins évolutifs des visiteurs en y intégrant ceux des « locaux » (2h aux alentours) dans les projets métropolitains. Sont concernées toutes les fonctions ayant un impact sur l'expérience du visiteur : les transports, l'atelier du patrimoine, la signalétique, la propreté, la sécurité, l'éclairage, les affaires culturelles, centralité/commerces, la valorisation du canal, fêtes et manifestations, les sports... La recherche d'un tourisme durable, respectueux de l'environnement, de consommations à portée de chez soi, le besoin d'être rassuré (d'un point de vue sanitaire et pécunier) ont été renforcés par de la crise et doivent être systématiquement intégrés aux projets de de la ville de demain.

Exemples :

- Poursuite du travail entamé en 2019 sur le projet du **Grand Parc Garonne** (offres et activités touristiques à développer, déplacements doux, aménagements urbains, évènements, redécouverte de la faune & flore...).
- Participation à la rédaction de la procédure de concession pour l'exploitation du camping de Rupé.
- Rédaction du volet « tourisme » du cahier des charges techniques et particulières du futur **Plan guide Canal du Midi** en collaboration avec le service de la Direction du Patrimoine.

AUPRÈS DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES DE L'AGENCE

- Poursuite de la toolbox à destination des partenaires de l'Agence comprenant un guide territorial, une **médiathèque constituée de photos et de vidéos** qui illustrent Toulouse et des **textes de présentation** de Toulouse, en français et en anglais.
- Des **formations ad'hoc** sur l'attractivité de la destination (lieux les plus visités, lieux d'intérêt, rôle de l'OT) auprès du personnel d'établissements avec une sensibilisation à la qualité de l'accueil touristique.

COLLABORATION « GAGNANT-GAGNANT » AVEC LES ÉCOLES DE TOURISME

- Suivi d'un projet tutoré avec Grand Sud Formations, sur le thème « *Construire une offre touristique durable à Toulouse* » (2019/2020) ou « *L'offre touristique à destination des clientèles de proximité* » (2020/2021)
- Accueil de stagiaires à l'accueil et au service réceptif d'un étudiant de l'ISTHIA en tant que guide.
- Mise en place d'un « atelier terrain » sur le thème du tourisme durable. Ce travail opéré par un groupe d'étudiants de Master de l'ISTHIA avec le concours de professionnels de l'Agence a permis d'établir un diagnostic des mesures existantes dans la branche affaires et loisirs du tourisme à Toulouse et des propositions pour un tourisme durable de la destination.

UNE MULTIPLICATION DES CANAUX DE COMMUNICATION POUR ACCENTUER L'EFFET RÉSEAU DU CLUB DES AMBASSADEURS



OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2016-2020

Lancer et animer un Club des Ambassadeurs, rabatteurs de projets exogènes.

Les Ambassadeurs de Toulouse se sont engagés à **faire rayonner Toulouse dans ses dimensions économiques, touristiques, culturelles et sportives en France et à l'étranger**. Grâce à l'expertise de ses membres, à leur engagement et à leurs initiatives, le Club entend être un acteur de la reprise de l'activité et de la transition économique et écologique à Toulouse.

CHIFFRES CLÉS

500

personnalités...

...basées dans

51 pays

62 rendez-vous réalisés

en France et à l'étranger

(en présentiel et en distanciel)

ANIMATION DU RÉSEAU

- 1 site internet dédié au Club incluant l'annuaire des membres en accès privé www.toulouseatout.com/le-club-des-ambassadeurs.
- 11 newsletters mensuelles adressées à 1080 personnes.
- 9 interviews vidéo sous titrées en anglais réalisées pour la série « **Le Fauteuil Rose** ».
- 9 interviews vidéo sous titrées en anglais ou français réalisées pour la série « **Podium** ».
- 55 articles rédigés sur l'actualité économique, culturelle et sportive toulousaine.
- 1 nouveau média de communication offert aux Ambassadeurs en période de distanciation sociale pour activer le réseau : « **Kanal Ambassadeurs** » sous forme de capsules vidéo réalisées par les Ambassadeurs puis montées et diffusées par le Club.



ACTIONS DE PROMOTION

- du **20 au 26 février** : mission de promotion à New York
 - partenariat lors de événements organisés par l'Ambassadrice Ariane Daguin à l'occasion des 35 ans de sa société,
 - organisation d'un afterwork pour les Alumni de TBS (*50 invités présents*)
 - recrutement de 6 nouveaux membres lors du Séminaire Invest (*35 invités présents*).
- **8 octobre** : visite du nouveau tarmac d'Aérosopia à Blagnac (12 Ambassadeurs présents).

UNE BAISSÉ HISTORIQUE ESTIMÉE ENTRE 50 ET 70% SUR TOUS LES INDICATEURS DE FRÉQUENTATION MALGRÉ UN LÉGER REBOND DURANT LA SAISON ESTIVALE

CHIFFRES CLÉS

3 M de visiteurs accueillis dans la métropole toulousaine
(estimation hors visiteurs à la journée pour des motifs professionnels) - 5, 5M en 2019

1,2 M d'entrées comptabilisées dans les principaux sites touristiques
(- 61 % par rapport à 2019)

- Principaux sites visités :
 - Basilique Saint-Sernin : 375 800 visiteurs (- 50 %).
 - Cité de l'espace : 171 000 entrées (- 56 %, hors Apollo Day).
 - Les Jacobins : 158 500 entrées (- 59 %).
 - Muséum de Toulouse : 115 300 entrées (- 62 %).
 - Musée Aeroscopia et Let's Visit Airbus : 95 200 visiteurs (- 62 %).
 - Halle de la Machine : 84 400 entrées (- 69%).

CONFINEMENTS, FERMETURES DES FRONTIÈRES, PRÈS DE 7 ÉTABLISSEMENTS SUR 10 FERMÉS ENTRE AVRIL ET MAI SUR L'ANNÉE ET UN TAUX D'OCCUPATION QUI S'EFFONDRE: 32,5 % (- 35 PTS)

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2016-2020
Augmenter le taux d'occupation et le prix moyen du week-end de 20 % en 3 ans, ainsi que le chiffre de nuitées de 25 % en 5 ans sur la saison estivale.

	Hôtels/résidences (janvier à juin) ⁽¹⁾	Meublés (janvier à juillet)
Nuitées (Périmètre TM)	700 000 (vs. 1,6 M en de janvier à juin 2019) / -58%	307 000
Taux d'occupation	32,5% (vs. 67,2% en 2019)	34,6% ⁽²⁾

(1) La suspension de la taxe de séjour du 06/07/20 au 31/12/20, décidée en conseil métropolitain, a entraîné la fermeture du logiciel informatique de télé-déclaration et de collecte des données de fréquentation.

(2) Périmètre Toulouse intra-muros.

- Près de 90 % de clientèles nationales dans les hôtels et résidences (vs. 70 % en 2019).
- 31% de clientèle de loisirs : 29 % d'individuels et 2 % de groupes.

Source : MKG Hospitality, CCIT, Agence d'attractivité, baromètre Citytrends, Dir. des finances de Toulouse Métropole, 2020 vs. 2019

L'AÉROPORT RÉSISTE AU CHOC D'UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT : 3,1 M DE PASSAGERS

- Contraint par les restrictions de déplacement, le trafic passagers a reculé de 67 %.
 - Le trafic international qui a été le plus pénalisé avec un recul de 75 % vs. 2019 (1,2M de passagers).
 - Le trafic national a mieux résisté (-60 %), avec 1,9 M passagers enregistrés. La part du domestique a logiquement progressé (+11 points) pour représenter 62 % du trafic total en 2020.
- Malgré la crise, l'aéroport de Toulouse-Blagnac a maintenu des chantiers structurants pour préparer l'avenir et accompagné l'arrivée de la compagnie Transavia sur la plateforme, avec l'ouverture d'une ligne Toulouse-Nantes. 2020, a aussi été l'occasion de prendre de nouvelles initiatives en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

**UNE COMMUNICATION EN MODE « AGILE » POUR RELEVER LES NOUVEAUX CHALLENGES LIÉS À LA
PANDÉMIE**

**CONTINUER À NOURRIR LA NOTORIÉTÉ DE NOTRE TERRITOIRE DANS UN CONTEXTE DE CRISE GLOBALE,
DE MARCHES RESSERRÉS ET DE RESTRICTIONS SANITAIRES ÉVOLUTIVES**

ACTIONS – COVID 19

LES MESSAGES VÉHICULÉS

- **Combattre les freins liés au tourisme urbain** nés de la pandémie de la Covid-19 qui rebat les cartes en favorisant les territoires bénéficiant d'une image rurale, d'un littoral ou de montagnes.
- **Rassurer les futurs touristes.**
- **Soutenir l'ouverture du MEETT.**
- **Adapter les stratégies de RP au fur et à mesure de l'évolution des confinements et mesures sanitaires** en France et à l'international, avec un recentrage « forcé » sur la clientèle de proximité / française.

DES ACTIONS FORTES ET CIBLÉES

- **Digitaliser au maximum les opérations-événements médiatiques,**
- **Nourrir les médias et maintenir la présence à l'esprit de la destination Toulouse** auprès des différentes cibles de l'Agence d'attractivité malgré :
 - une forte concentration des communications de l'ensemble des territoires sur les mêmes périodes auprès des mêmes touristes potentiels ;
 - la difficulté à organiser et concrétiser des accueils presse,
 - une accessibilité réduite notamment au niveau des lignes aériennes.

COMMUNIQUÉS, ÉVÈNEMENTS MÉDIATIQUES ET ACCUEILS PRESSE 2020

- **Envoi de communiqués, push et e-newsletter presse avec l'appui de nos 4 cabinets presse :**
- **Participation à 7 événements médiatiques :**
 - **Médiatour IMM Paris en collaboration avec Haute-Garonne Tourisme :** 19 journalistes / influenceurs français rencontrés
 - **Médiatour IMM virtuel France Monaco BENELUX :** 18 journalistes / influenceurs rencontrés
 - **Médiatour Atout France Munich, Francfort, Düsseldorf, Hambourg :** 41 journalistes / influenceurs allemands rencontrés
 - **IMM virtuel Allemagne :** 9 journalistes /influenceurs rencontrés (représentation par notre cabinet presse Ducasse Schetter)
 - **IMM Londres :** 34 journalistes /influenceurs anglophones rencontrés (représentation par notre cabinet presse Brighter Group)
 - **Organisation d'une soirée virtuelle "Media tasting" avec le cabinet Brighter Group** avec dégustation commentée par Jessica Hammer de Taste of Toulouse : 20 journalistes / influenceurs anglais participants
- **Participation à la conférence de presse multi-destination France 360 organisée par Atout France USA :** présentation des nouveautés France à 102 journalistes /influenceurs américains

CHIFFRES CLÉS



⁽¹⁾ dans la presse, radio, TV, réseaux sociaux et internet à la suite des actions menées par le service presse de l'Agence d'attractivité et les opérations menées en lien avec les 4 cabinets presse - données non exhaustives

▪ **Des journalistes accueillis issus des 4 marchés prioritaires :**

- France : 13 (ex : Télématin / France 2, La Maison France 5, Des Racines et des Ailes / France 3, Invitation aux voyages / Arte, mag Côté Sud, Le Figaro, Elle à table...)
- Espagne : 6 (ex : Condé Nast Traveles.es, mag Telva, Punto Mice... // à retenir : en raison de la crise sanitaire, plus de 15 accueils reportés, à suivre en 2021)
- Allemagne : 4 (représentant 8 médias – ex : Die Zeit, Süddeutsche Zeitung, Berliner Zeitung...). A noter, 5 accueils groupe et individuels reportés, à suivre sur 2021)
- Royaume-Uni : 6 (représentant 8 médias – ex : The Scottich Sun, Daily mail...) pour le Royaume-Uni (12 accueils reportés, à suivre en 2021).

427 retombées collectées¹

- pour la France : 89 retombées presse obtenues via le cabinet Giesbert & Mandin, CVP minimum : 263 418 €
- pour l'Allemagne : 19 retombées obtenues via le cabinet Ducasse Schetter, CVP : 119 506 €
- pour le Royaume-Uni : 55 retombées presse obtenues via le cabinet Brighter Group, CVP : 757 593 €
- pour l'Espagne : 93 retombées (+ 233 publications RS) obtenues via le cabinet Planisferio Comunicacion, CVP minimum : 656 113 €

= soit 1 796 630 euros de contre-valeur publicitaire minimum correspondant aux retombées **liées aux cabinets presse** contractés par l'Agence d'attractivité.

OPERATIONS DE COMMUNICATION COMPLÉMENTAIRES MENÉES PAR LE SERVICE PRESSE EN 2020

▪ **FRANCE**

- Cibles clientèles de proximité : communication autour de l'offre toulousaine en amont des vacances d'été et de Toussaint : publipédagogique dans le média ToulouScope / campagne display et dispositif web + print dans les médias Actu Toulouse et Actu Occitanie / participation au dispositif de communication mis en place par le Comité régional du tourisme en lien avec le Groupe La Dépêche du Midi "Le tour d'Occitanie en 180 expériences".
- Cible clientèle nationale : campagne de communication en partenariat avec OUI.SNCF pour booster la fréquentation de la destination au mois de septembre (tarif d'appel sur le réseau OUIGO, campagne display site et application, habillage des pages d'atterrissage, newsletter...).
- Collaboration avec Toulouse métropole notamment pour l'ouverture du MEETT.

- **ESPAGNE**

- Campagne d'affichage en gare de Sants Barcelona (mars) en collaboration avec Haute-Garonne Tourisme (en anticipation de la Semana Santa...).
- Partenariat avec la Renfe-SNCF : interview-conférence de presse fin février/début mars (en anticipation de la reprise de la ligne directe AVE dès avril... / A noter : opération de promotion avec le réseau FNAC Espagne finalement annulée en 2020).
- Publi-rédactionnel dans le magazine Fotogramas paru au printemps ciblant les professionnels de l'audiovisuel & les sociétés de production en collaboration avec Haute-Garonne Tourisme et l'appui de Planisferio Comunicacion.
- 2^e édition de la campagne d'affichage croisée avec Saragosse (prévue en avril, décalée en octobre 2020) en partenariat avec Toulouse Métropole.
- Campagne valorisant l'attractivité touristique de Toulouse menée en décembre avec l'appui de Planisferio Comunicacion, dans 5 médias :
 - Avec le Condé Nast Traveler.es + Viajar.com de El Periodico + Viajes El Mundo : publi-rédactionnels variés et relais RS.
 - Avec la radio Onda Vasca : spots et émission-interview « Euskadi Hoy / Euskadi Hoy Magazin Atsalde Pasa.
 - Avec la radio Onda Cero : spots et émission nationale -interview « La Gente Viajera ».

- **BELGIQUE ET CANADA**

- E-newsletters presse et pro dédiées diffusées en février via les réseaux Atout France, en collaboration avec Haute-Garonne Tourisme : soutien aux lignes aériennes, spécifiquement pour le Canada en prévision de l'arrivée de nouvelles lignes Air Transat en juin.

- **ROYAUME-UNI**

- Dossier de candidature porté avec Invest in Toulouse pour le classement fDi's Aerospace Locations of the Future 2020/21, division "intelligence" du Financial Times (2^e place obtenue, 10^e place au classement des European Cities and Regions of the Future 2020/21).

- **+ TOUS MARCHES**

- Financement en partenariat avec Haute-Garonne Tourisme de 2 reportages photos et vidéos / rushes sur le territoire, mettant en scène 3 cibles pendant l'été : « famille », « couple » et « entre amis » afin d'étoffer les médiathèques respectives des deux collectivités et déployer des outils de communication communs.
- Réflexion et avancées concrètes autour du contenu d'un site web touristique commun Toulouse & Haute-Garonne (mise en ligne prévue au printemps 2021).

**2020 : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DES ACTIONS DE PROMOTION, DE COMMUNICATION ET DE
MARKETING DIGITAL**

CHIFFRES CLÉS



- **ALLEMAGNE**
 - Workshop Digital Atout France : 13 rendez-vous effectués dont 2 journalistes 9 nouveaux contacts.
 - 19 novembre : webinar spécial Toulouse - 53 professionnels ont écouté la présentation.
- **ASIE**
 - Webinar réalisé le 17 septembre en partenariat avec le CRTL pour former les agents de voyage du réseau Rida (Philippines et Malaisie) à l'offre proposée par la région. 216 participants.
 - Webinar Miki en décembre en collaboration avec le CRTL (150 AGV).
- **AUTRICHE**
 - Démarchage Digital : 8 TO rencontrés + formation AGV prévue au 1er trimestre 2021.
- **CHINE**
 - Accueil d'une délégation de 10 professionnels chinois sur 2 jours et réalisation d'un mini workshop afin de les mettre en contact avec les acteurs locaux.
 - Animation du compte Wechat en collaboration avec Nian Peng (diffusion d'articles détaillés et de vidéos).
- **ESPAGNE**
 - Partenariat avec la Racc (importante société d'assurance automobile catalane) et leur département dédié aux voyages. Parution d'articles sur Toulouse dans leur magazine destiné à leurs adhérents + réalisation de webinars afin de former leurs agents de voyages à l'offre toulousaine.
 - Animation d'un webinar (29/09) auprès de 285 agents de voyage du réseau « Booking Fax ». Présentation réalisée à 2 voix en collaboration avec le service réceptif.
 - Workshop Pro digital (5-6 novembre) avec 22 rendez-vous réalisés auprès d'agents de voyage à la recherche d'activités de type « expérience » et de territoires de proximité.
- **ETATS UNIS et CANADA**
 - Workshop pro du 19 au 22 octobre. 41 rendez-vous effectués dont 31 nouveaux contacts.
 - Webinar spécial Occitanie - 140 participants.
- **FRANCE**
 - Salon grand public Mahana Lyon (du 7 au 9 février) en collaboration avec le CDT. Présence forte du territoire sur un stand de 50 m2 avec la participation de Manatour et de la Cité de l'Espace.
 - Participation à des webinars dédiés via le réseau de Tourmag en collaboration avec le CRTL. 4 sessions réunissant + de 250 agents français à la recherche de nouveaux produits pour leur clientèle.
- **ISRAEL**
 - Workshop pro digital en novembre afin d'accompagner les professionnels dans leur programmation lors de la reprise du trafic aérien. 14 contacts établis.
- **ITALIE**
 - Workshop Digital : 25 rendez-vous effectués dont 17 nouveaux contacts.
- **JAPON**
 - Workshop auprès des réceptifs parisiens en collaboration avec le CRTL en janvier. Soirée de networking afin de renforcer le lien avec 9 agents de voyages japonais.
 - Workshop pro/presse digital Sakidori (7-8 septembre) avec 19 rdv réalisés pour garder le lien.

L'Agence d'attractivité TOURISME DE LOISIRS

- Webinar auprès de la JATA (Japan association Travel Agencies) en collaboration avec le CRT en décembre afin de sensibiliser 630 professionnels à l'offre proposée par les différents territoires d'Occitanie.
- Réalisation d'une vidéo thématique spéciale « Noël » diffusée via une newsletter.
- **ROYAUME UNI**
 - Workshop Accor (février) : sponsor depuis 3 ans avec le CRT Occitanie et l'OT de Montpellier. 100 TO présents, leaders au Royaume-Uni. 19 TO rencontrés dont 15 nouveaux contacts.
- **SUISSE**
 - Workshop pro (novembre) réalisé en binôme avec le service réceptif afin de sensibiliser 4 professionnels ciblés à l'offre proposée par Toulouse.
 - 8 éductours, 25 pax accueillis, 15 nuitées au total.

AUTRES ACTIONS :

- **FRANCE**
 - Opération de communication 100% digitale en partenariat avec le club hôtelier. Mise en place d'une offre « 1 nuit achetée = 1 nuit offerte » du 15/10/20 au 15/01/2021.
Objectif : mettre en place une opération « coup de poing », « impactante » afin de faire connaître la destination et de favoriser du flux touristique (= réservations hôtelières) sur les périodes de week-ends et de vacances scolaires (Toussaint et Noël).
Cible : clientèle basée dans le sud de la France, familles sur les vacances et DINKS sur les week-ends.
Retombées : message diffusé + de 20M de fois et qui a généré **93 290 clics** vers la page dédiée sur notre site internet.
 - Réalisation d'un site internet en collaboration avec le CDT31.

OUTILS

- Création d'un nouvel outil de promotion 100% digital et créé sur-mesure afin de répondre aux besoins du service.

Objectifs : se démarquer des autres territoires, être plus impactant lors des présentations en salon et optimiser le suivi commercial.

UNE ANNÉE PROPICE POUR TESTER OU RELANCER DES OUTILS DIGITAUX

ACTIONS – COVID 19



DÉVELOPPEMENT DE VISITES VIRTUELLES

- Lancement appli-jeu « Le fantôme du Stade Toulousain » avec Granaquest, Granhota et le Stade Toulousain (été) – 75 000 personnes atteintes et 15 000 retweets.
- Lancement du 1^{er} podcast de l'OT sur le Canal du Midi, disponible sur Apple Podcast, Spotify, Deezer... (août). L'audience a entre 23 et 34 ans. Une audience majoritairement française
- Retransmission en direct de vidéos du Théâtre du Capitole et de l'ONCT sur Facebook OT (décembre)
- Expériences à faire chez soi, confiné, par la Cité de l'Espace (13 394 vues)
- Co-création de contenu avec les guides conférenciers : visites patrimoine, série « Drôles de nom ».
- Animation « Quiz photos »

LES AUTRES TEMPS FORTS 2020 SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LE SITE INTERNET

- Visites OT à prix gelés (janvier).
- Film réalisé mettant en avant le nouvel accueil de l'office de tourisme (mars).
- Vidéo courte et décalée #ILoveMyGuideConférencier sur le site et les réseaux sociaux (juillet).
- Campagne AvéPlaisir 1 (juillet).
- Campagne Hôtel 3 nuits =2, (juillet).
- Les journées du patrimoine / Nuit du Patrimoine (septembre) - 72 000 personnes atteintes
- Campagne AvéPlaisir 2 (septembre).
- Lancement Charte Toulouse Safe, relais signature au MEETT (octobre).
- Campagne Verywell « offre hôteliers » (octobre et décembre) et « Famille » et « City break », « CVB », « Invest » (décembre).
- Création page Facebook Bureau des tournages et reprise de la chaîne YouTube (novembre).
- Vidéos illuminations de Noël à Toulouse (production interne) : près de 100 000 vues sur Facebook.
- Partage d'une vidéo du Minotaure sur Pinterest : 218 000 vues à l'international.

CHIFFRES CLÉS

2^e office de tourisme de France
derrière Paris, sur Twitter (en nombre
d'abonnés)

Classement 2020 Destinations Françaises We like travel

4,8/5

attestation d'excellence
Tripadvisor pour les visites
guidées

NOMBRE DE FANS

	Toulouse Tourisme : 48 323 (+ 3 236)		@visitez Toulouse : 36 433 (+ 5 176) 214 200 photos taguées #visitez Toulouse
	@visitez Toulouse : 45 188 (+ 393)		Visitez Toulouse ! 11 358 repins + de 6 300 vues / jour (épingles) Partage de vidéos sur Pinterest le « réveil du Minotaure » : 218 000 vues.

Source : Agence d'attractivité, réseaux sociaux, 2020.

UN CONTEXTE NATIONAL QUI A FORTEMENT IMPACTÉ L'ACTIVITÉ DE L'OFFICE DE TOURISME

UN ACCUEIL NUMÉRIQUE EN HAUSSE, UN ACCUEIL PHYSIQUE EN BAISSÉ

- Un site internet à forte visibilité : **1,9 millions de visites** (+ 25 %).
- **Une fréquentation à l'accueil affectée par les fermetures forcées liées au confinement**
 - Fermeture de l'office du 16 mars au 11 juin, du 28 octobre au 2 janvier 2021, ce qui explique les 62% de baisse des visiteurs sur site : 82 237 visiteurs (290 367 en 2019).
 - Une fréquentation quasi divisée par 2 en juillet et août avec près de 47 000 visiteurs (contre 93 411 en 2019) malgré la crise sanitaire grâce à des actions de relance performantes (pass et visites à prix cassés).
- Une **qualité de service performante** : 4800 appels traités, soit une baisse d'environ 35% VS 2019

- Des **services de plus en plus dématérialisés**.
 - Service de chat sur le site internet (ouvert en novembre 2019) : 1560 demandes de tchat et 3210 mails
 - Des visiteurs renseignés directement via Facebook Messenger, Twitter et Instagram Direct.
 - Multiplication des téléchargements des brochures en ligne.
 - Baisse des demandes de documents envoyés (- 40 %) et des demandes par mail (- 32 %).
- Des demandes très personnalisées, un besoin de détail et de réassurance exacerbé.

ACTIONS - COVID 19

Nouveauté 2020 : mise en place de rendez-vous en Visio avec nos conseillers en séjour, un moyen de pallier la distance, une solution pour rester au plus près de nos visiteurs : 44 demandes de RDV Visio, avec notamment une hausse sur la période estivale.

Source : Agence d'attractivité, Google Analytics, 2020.

TPOLOGIE DES CLIENTÈLES

... sur toulouse-tourisme.com

- 76 % de clientèles nationales (vs. 51 % en 2019)
- 24 % de clientèles internationales (vs. 49 %)

Source : Google Analytics.

... à l'accueil à l'office de tourisme

- **76 % de clientèles nationales (+ 25 pts)** (base : total des visiteurs interrogés)
 - Base : total des visiteurs français
 - Occitanie : 24 % (- 3 pts)
 - Paris : 6 % (stable)
 - Bouches-du-Rhône : 3 % (+ 1 pt)
- **24 % de clientèles internationales** (base : total des visiteurs interrogés)
 - Base : total des visiteurs étrangers
 - Espagne : 50 % (+ 5 pts)
 - Royaume-Uni : 10 % (- 2 pts) (base : total des visiteurs étrangers)
 - Belgique : 9 % (+ 5 pts) (base : total des visiteurs étrangers)

Source : Agence d'attractivité, 2020.

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL, AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME

QUALITÉ TOURISME

- L'office de tourisme, engagé en démarche Qualité tourisme depuis 2014, a fait certifier en 2020 une partie de l'audit de reconduction à la marque.
- Avec un taux obtenu de 87%, l'office de tourisme a validé cette première partie « Audit mystère ».
- L'audit final aura lieu le 15-16 avril 2021.

DESTINATION POUR TOUS

Destination Pour Tous (DPT) est la seule marque d'Etat qui, à la fois, valorise un territoire proposant une offre touristique accessible, en autonomie et avec accompagnement et garantit l'accessibilité de la vie quotidienne :

- Accessibilité des prestations touristiques (hébergements, restauration, activités touristiques...).
- Accessibilité des services de la vie quotidienne (présence de commerces de proximité, de services médicaux...).
- Accessibilité de l'ensemble de la chaîne de déplacement sur le territoire concerné.
- Accessibilité des outils de communication aux différents types de handicap et la mise en place d'une « écoute client ».
- Accessibilité financière (les prestations accessibles doivent s'inscrire dans les gammes de prix existantes).

UN NOUVEL OUTIL DE COMMERCIALISATION « GUIDAP » PLUS ERGONOMIQUE ET UNE CONSOMMATION TOURISTIQUE ESSENTIELLEMENT LOCALE ET NATIONALE ET CONCENTRÉE SUR LA SAISON ESTIVALE

- 1 vente sur 2 est effectuée en ligne : -8 pts (vs. 2019)
- +6% du nombre de réservations malgré le premier confinement (8970 réservations contre 8456 en 2019),
- Mais un panier d'achat en baisse : - 24 % de chiffre d'affaires.

Top 5 des produits vendus (en CA) :

- Pass tourisme : +91% notamment grâce à l'offre promotionnelle estivale, « Vos Pass tourisme à prix cassés » pour encourager la reprise d'activités.
- Visites guidées de la ville : -34%
- Croisières sur le Canal / Garonne (*les Bateaux Toulousains*) : -37%
- Cité de l'espace (*Semeccel*) : -29% (1318 personnes)
- Rallye urbains/ Canoë sur la Garonne/ City games (*Granhota*) : nouveaux produits de plein-air sur l'agglomération toulousaine commercialisés

ACTIONS – COVID-19

- Des visites guidées proposées à « tarif réduit pour les habitants de Toulouse Métropole » = 641 pax.
- Visites guidées à prix gelés entre Noël et février.
- Pass Tourisme à prix cassés durant l'été : 3700 ventes sur les 2 mois d'été.
- Relais de l'offre « 2 nuits achetées = la 3^e offerte ».

OBJECTIF PASS TOURISME : RELANCER L'ACTIVITÉ DES PARTENAIRES TOURISTIQUES LOCAUX

- 5200 pass vendus sur l'année (vs. 6100 en 2019).
- Plus de 14 500 entrées générées dans les sites partenaires (hors transport) et près de 23 000 validations dans les transports.
- 2,8 utilisations en moyenne (hors transport).

UNE FRÉQUENTATION FORTEMENT RALENTIE ET UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE L'ADAPTATION

739

visites guidées
(individuels + groupes)

14 405

visiteurs accueillis

VISITEURS INDIVIDUELS

- Les visiteurs individuels français et de proximité ont constitué l'essentiel de l'activité réceptive...
 - 8 684 visiteurs ont suivi nos guides (-36%)
 - 425 visites programmées (-34%)
 - CA individuels : 43 643 €. (- 59%)

... mais qui n'ont pu compenser la baisse générale liée à la situation sanitaire avec des périodes non travaillées et le respect des jauges limitées de personnes par visite.

- L'office de tourisme a mené des actions fortes pour rediriger l'offre vers une clientèle de proximité :
 - Programme de visites guidées très ambitieux sur la période estivale permettant de proposer une offre étoffée et de générer de l'activité auprès des guides-conférenciers.
 - Des thématiques plus insolites tournées vers une clientèle locale.
 - Une tarification spécifique pour les habitants de Toulouse Métropole de juillet à septembre.
 - Une offre intégrée au Pass tourisme pour inciter à la consommation de loisirs sur la ville.

TripAdvisor, 4.5/5 : attestation Traveller's choice obtenue pour la 4^e année consécutive.

Tripadvisor remet un prix Travellers' Choice aux hébergements, attractions et restaurants qui reçoivent régulièrement de très bons avis de la part des voyageurs et qui sont classés parmi les meilleurs 10 % des établissements sur Tripadvisor.

VISITES DE GROUPES

- Une activité groupes fortement impactée par la fermeture des frontières et les interdictions des regroupements de plus de 6 personnes :
 - 5 721 visiteurs (-86%)
 - 314 réservations de groupes (-81%)
 - 47 958€ de CA (- 90%)
- La crise sanitaire a provoqué une très forte baisse de la clientèle étrangère et notamment des groupes, qui ont été dans l'impossibilité de voyager tout au long de l'année.
- Le manque de visibilité de mars à mai a entraîné des annulations voire des reports de réservations.
- Le recentrage sur les clientèles de proximité, visites privatives, groupes français, observé en 2020 devrait se poursuivre sur le premier semestre 2021.

L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ MARQUÉE PAR L'ARRÊT DE L'ACTIVITÉ ÉVÈNEMENTIELLE

L'interdiction des événements depuis fin février, le confinement général, les fermetures administratives et l'interdiction de rassemblement ont dramatiquement impacté tous les acteurs des métiers de l'événementiel. Les organisations professionnelles de la filière se sont unies pour défendre la sauvegarde des métiers qu'elles représentent et proposer aux services de l'Etat des mesures concrètes.

Dans ce contexte, le convention bureau a maintenu son rôle de coordination auprès des filières locales, nationales, a assuré le continuum d'activité de promotion en mettant en place des outils distanciels, deux campagnes de promotion, réadapté son plan d'action afin de maintenir la visibilité de Toulouse sur ses marchés cibles, en France et à l'international.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2020-2025

- Optimiser les retombées directes et indirectes pour la ville.
- Faire de Toulouse une des capitales de congrès scientifiques en France et en Europe
- Maintenir la position dominante en France dans le tourisme d'affaires
- Être reconnu comme une destination durable

3^e

place nationale après
Paris (2019)

46^e

position au niveau européen
(vs. 48^e en 2018)

84^e

place mondiale
(vs. 87^e en 2018)

Sources : classement ICCA (International Congress and Convention Association) en termes d'accueil de manifestations internationales. Agence d'attractivité 2020

- **309 projets** accompagnés sur l'année : dossiers traités (création, modification, report, confirmation et annulation) tenue de l'événement et plus (309 projets suivis =) - 45% / 2019
- Près de **2 millions de retombées économiques** directes et indirectes pour le territoire (congrès et mices)
- **4 marchés cibles** : France, Allemagne, Benelux et l'Italie.

UN CHAMP D'ACTION ÉTENDU

- **AXE CONGRES ET ASSOCIATIONS** : travail de développement avec les porteurs de projets scientifiques et économiques locaux et exogènes (international essentiellement) sur les filières d'excellence, agence PCO, rendez-vous en face-à-face, présentiels et distanciels, sessions workshops, présentation de la destination. Portage de candidatures, accompagnement de manifestations, poursuite du pack accueil et suivi des reports
- **AXE MICE CORPORATE ET AGENCES** : travail de prospection auprès des organisateurs de conventions d'entreprises et séminaires, nationaux majoritairement. Rendez-vous en face-à-face (sales missions) présentiels et distanciels et organisation d'éducteurs. Accompagnement des porteurs de projets, mise en relation prestataires.
- **PROMOTION** : présence aux événements incontournables de la profession : salons professionnels nationaux et internationaux (IBTM, Heavent Meetings, ...) et workshops européens présentiels et distanciels.
- **VISIBILITE ET COOPERATION** : travail auprès de la presse spécialisée, organisation d'éducteurs presse. Travail de collaboration internationale avec des alliances de convention bureau : ICCA, COESIO, l'évènement / UNIMEV, cluster MICE Atout France.

UNE ACTIVITÉ MULTICANALE À L'INTERNATIONAL

- **4 canaux de promotion** : salons, workshops, rendez-vous d'affaires, rencontres en face à face (présentiel ou distanciel) (sales missions agences et congrès).
- **Des secteurs stratégiques** : science, médical, aéronautique, spatial, ingénierie numérique et nouvelles technologies.

GRAND NOMBRE DE REPORT DE MANIFESTATION**L'ARRÊT DE L'ACTIVITÉ ÉVÉNEMENTIELLE A INDUIT UN GRAND NOMBRE DE REPORT DES MANIFESTATIONS SUR LA DEUXIÈME PARTIE DE L'ANNÉE 2020 ET ANNÉES SUIVANTES**

Les chiffres présentés concernent l'accompagnement du Convention Bureau sur des projets de congrès sur l'année 2020 et les années à venir.

Demands accompagnées : -8 %.

Année de tenue des manifestations dans le portefeuille

2020	33%
2021	25%
2022	21%
2023	10%
2024	7%
2025	3%
2027	0%
2028	1%

Etat portefeuille projet 2020+

Annulé	5%
Confirmé	18%
En cours	29%
Information	9%
Perdu/ Sans Suite	18%
Reporté	21%

Moyenne de fréquentation des projets dans le portefeuille congrès 2020+

0-100	9%
101-200	16%
201-500	30%
501-1000	17%
1000 plus	28%

Zoom sur les accompagnements de congrès tenus en 2020 : 14 congrès tenus en 2020.

- **Nombre de journées congressistes :**
 - 8370 journées congressistes (vs. 81225 en 2019), soit -89.7 %
 - Moyenne de 2,6 journées par manifestation, (moyenne de 3,28 jours/manifestation en 2019).
- **Nombre de nuitées congressistes :**
 - 5340 (vs. 56546 en 2019), soit -90.5 %
 - Moyenne de 1,6 nuits par manifestation (vs. 2,28 nuits en 2019).
- **Secteurs clés :** médical-santé, scientifique
- **Nombre de pax accueillies :** 3030 (24679 en 2019).

Source : Agence d'attractivité de Toulouse – 2020

L'ARRÊT DE L'ACTIVITÉ ÉVÉNEMENTIELLE A INDUIT UN GRAND NOMBRE D'ANNULATIONS

LES ENTREPRISES (DONNEURS D'ORDRE SUR LE SECTEUR MICE) SONT TRÈS IMPACTÉES PAR LA CRISE, LES BUDGETS ÉVÈNEMENTIELS SONT LES PREMIERS IMPACTÉS.

Les chiffres présentés concernent l'accompagnement du Convention Bureau sur des projets corporate sur l'année 2020 et les années à venir.

Demandes accompagnées : -18 %

Année de tenue des demandes accompagnées en 2020 et+

2020	65%
2021	26%
2022	6%
2023	2%

Etat des projets du portefeuille 2020 et +

Annulé	13%
Confirmé	15%
En cours	18%
Perdu	45%
Reporté	9%

Moyenne de fréquentation sur les projets MICE accompagnés (2020 +)

0-100	17%
101-200	18%
201-500	30%
501-1000	16%
1000plus	19%

Zoom sur les 13 accompagnements d'évènements corporate accompagnés et tenus en 2020 :

- Période de forte activité : juin,
- 4510 journées de travail confirmées : -68 % vs. 2019, soit 1,8 journées en moyenne par projet (vs. 1,9)
- 2040 nuitées liées à un évènement : -49 % vs. 2019, soit 0,8 nuit par projet en moyenne (0,9 en 2019).
- Secteurs clés : Agro Agri, Emploi RH médical-santé.
- Nombre de pax accueillies : 2470 (- 75 % vs 2019, 9 948 pax accueillies)

Source : Agence d'attractivité de Toulouse – 2020

2020 : UNE ANNÉE DE PROMOTION RENFORCÉE SUR LES MARCHÉS CORPORATE ET CONGRÈS, AU NATIONAL ET À L'INTERNATIONAL

AU VU DU CONTEXTE, LE PLAN DE PROMOTION A ÉTÉ ADAPTÉ POUR CONTINUER LA VISIBILITÉ DE LA DESTINATION SUR LES MARCHÉS

- **Sales missions physique (3)** : Corpo : Paris, Marseille - PACA, Rome,
- **Sales missions distanciel (7)** : Congrès et corpo, France (Paris, Lyon), Pays-Bas, Suisse, Royaume-Uni, Autriche, USA
- **Workshop Présentiel (2)**: Pure Paris
- **Eductour (2)** : agences françaises
- **Présence salons BtoB (1)** : Heavent Cannes
- **Présence salons BtoB digital (1)** : IBTM World Digital
- **Visite inspection (3)** : 3
- **Accueil presse (1)** : Punto MICE.

Source : Agence d'attractivité de Toulouse – 2020

SALONS INCONTURNABLES

❖ IMEX - MAI

Salon Annulé

❖ HEAVENT MEETINGS, CANNES (FR) – 1&2 SEPTEMBRE

Salon de l'évènementiel qui s'adresse aux agences DMC, aux lieux de réception ainsi qu'aux prestataires techniques et de services.

- Marché MICE - France : présence sur un stand.
- **28** rendez-vous qualifiés.

❖ HEAVENT PARIS - NOVEMBRE

Salon annulé

❖ IBTM WORLD, DIGITAL 8-10 DECEMBRE

- Salon basculé en format digital
- **18** rendez-vous qualifiés.

Source : Agence d'attractivité de Toulouse – 2020

LES ACTIONS D'ANIMATION DU RÉSEAU DE PARTENAIRES PACK BUSINESS

Les moments de rencontre du réseau de partenaires Pack Business se font sur différents formats :

- Réunions présentant les informations du secteur, activités et projets du CVB, avec un temps d'échange et de networking, en présentiel, distanciel ou format hybrides. (3)
- Réunions courtes stratégiques avec des représentants du secteur (3)

Réunions d'informations

- Salons de la Compagnie, le 23 janvier, 77 participants, présentiel
- Studio Grand Set Masterfilm, le 10 juin, hybride, 40 présents, 24 en distanciel
- MEETT, le 7 octobre, Hybride, 52 présents, 7 en distanciel

LES ACTIONS DE VISIBILITÉ ET DE COOPÉRATION

Print et presse, campagne communication 2020

- **Campagne communication de l'Agence – Digital B2B affaires**
 - Le volet affaire, 100 % digital en ligne à partir du 15/12, spots tournés fin novembre.
 - L'objectif était de montrer la préparation d'un événement en contexte Covid, afin de rassurer les organisateurs, en lien avec la charte Toulouse Safe.
 - 16 millions d'impressions.
 - 2,4 M de vues - film Affaires.
- **« Toulouse, la combinaison gagnante pour vos événements » co portée avec le CRTL Occitanie**
 - Campagne orientée sur une cible corporate.
 - Déploiement print et digital sur des médias spécialisés sur des titres de presse économiques nationaux sur des titres de presse bassin grand sud.
- **Visibilité Presse**
 - Accueil presse : PUNTO MICE (presse spécialisée Espagne) du 21 au 23 septembre => dossier spécial.
 - Diffusion de brèves : GDS, ICCA, Toulouse Safe qui ont mené à une couverture et une présence tout au long de l'année.
 - Actions de RP directes avec une visibilité (articles) sur : L'Événementiel, Voyage d'Affaire, Événements et Conventions, Boardroom, Lettre M.
 - Dossier spécial « Boardroom your next congress destination ».
- **Digital**

> *Site internet*

- 75 demandes de prestataires en direct
- 39 demandes entrantes via le site
- Renouvellement et amélioration du meeting planner sur site internet bilingue du convention bureau. www.meeting-toulouse.fr et www.meetings-toulouse.com.
- Elaboration de pages de contenu sectoriel.

> *Newsletter*

- 6 newsletters mensuelles thématiques.
- Plus de 4500 destinataires mensuels.
- Taux d'ouverture moyen de 24,3 % (taux d'ouverture moyen B2B 23,9 %).
- Pic de fréquentation sur le site internet en corrélation avec les envois.

> *Réseaux sociaux*

Adaptation de la ligne éditoriale et renforcement de la présence sur les réseaux sociaux Facebook, LinkedIn et le compte Twitter.



Page Facebook Toulouse Convention Bureau : **1 839 fans**.



Compte Twitter: Toulouse_CVB : **1 079 followers**.



Page LinkedIn Toulouse Convention Bureau : 876 **abonnés** (+ 88% vs 2019 **465 abonnés**.)

ADHÉSIONS AUX ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS DU SECTEUR

- **Atout France** participations aux actions et cluster Tourisme d'affaire
- **ICCA** participation aux webinaire, congrès en distanciel et opérations sectorielles
- **Coésio** : entrée au bureau et pilotage de la commission CVB participation aux AG et Agi.
- **L'événement / Unimev** participation aux journées d'échanges, webinaires

NOUVEAUTÉS 2020 : TOULOUSE ENTRE DANS LE GDS

Toulouse s'engage dans une démarche de développement durable pour orienter le tourisme d'affaires, ses acteurs et sa filière événementielle vers un tourisme et une gestion événementielle plus respectueuse de l'environnement.

Toulouse est la **quatrième ville française à rejoindre le Global Destination Sustainability Index (GDS-Index)**.

Tenant compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des besoins locaux, Toulouse est la quatrième ville française à rejoindre la dynamique Global Destination Sustainability Index.

Le Global Destination Sustainability Index est un programme permettant de mesurer, de comparer et d'améliorer la stratégie de durabilité (environnemental, social et économique) et les performances des événements et du tourisme d'affaires au niveau des destinations touristiques.

Le GDS-Index se concentre principalement sur les destinations s'engageant dans le tourisme d'affaires et sa progression et évalue les destinations dans 4 domaines clés :

- o La performance environnementale
- o La performance des fournisseurs
- o La performance en matière de progrès social
- o La performance de la gestion des destinations

Le CVB de Toulouse souhaite utiliser l'index GDS pour cartographier et reconnaître les nombreuses actions de ses partenaires du tourisme d'affaires en matière de développement durable. La priorité que la ville accorde à la durabilité pour le tourisme d'affaires est de plus en plus évidente. L'ouverture du nouveau centre de congrès certifié LEED MEETT en juin 2020, démontre l'engagement des partenaires de la ville à améliorer continuellement leurs politiques de durabilité. Dans le même temps, il répond aux besoins des organisateurs d'événements locaux qui exigent des solutions éco-responsables, pour les clients qui envisagent de faire de Toulouse une ville d'accueil pour leurs congrès et conventions.

Guy Bigwood, directeur général de l'index GDS, commente : *"Toulouse a fait de grands progrès pour devenir plus durable, et nous sommes ravis qu'elle rejoigne la communauté du GDS-Index qui compte 53 villes dont Lyon, Bordeaux et Nantes. Nous sommes convaincus que leur influence encouragera d'autres destinations urbaines françaises - et même européennes - à collaborer à ce voyage qui apporte apprentissage, développement et progrès à tous"*.

ACTIONS – COVID-19

TOULOUSE MET EN PLACE LA CHARTE TOULOUSE SAFE

Le 7 octobre, à l'occasion d'une réunion rassemblant les acteurs de la filière tourisme affaires toulousaine, l'agence d'attractivité de Toulouse Métropole a présenté à l'ensemble de la profession la Charte Toulouse Safe, protocole de continuité.



Cette charte, élaborée conjointement avec des référents du secteur du tourisme d'affaires, met en avant 3 grands principes d'engagement :

1. Privilégier le travail de concert entre les acteurs privés et publics de la filière en local.
2. Valoriser la continuité de l'activité affaire sur le territoire pour mieux accompagner la reprise.
3. Mettre en avant les protocoles sanitaires assurant la sécurité des publics.

Objectif : porter un message conjoint de réassurance auprès des publics exogènes sur les conditions sanitaires, les conditions d'annulation, la résilience et la cohésion de la filière et ses acteurs en local.



PROJETS D'IMPLANTATION POUR 370 EMPLOIS



OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2016-2020

Maintenir et développer la prospection sectorielle sur les technologies émergentes appliquées : aéronautique, drone, systèmes embarqués, spatial, robotique, smart city, industry 4.0, transports intelligents, santé, agro, cosmétique.

17

projets d'implantations

370

emplois

Les entreprises tournées vers les technologies innovantes et les technologies de rupture, cibles convoitées par les équipes du développement économique, ont été partiellement impactées. L'arrêt brutal de l'économie a permis à ces entreprises **d'orienter leurs réflexions sur des projets à plus long terme et de se tourner sur la conquête de nouveaux marchés ou l'implantation de nouvelles filiales**. La seule limite étant la fermeture des frontières.

ACTIONS – COVID-19

- Fidélisation des entreprises en cours d'implantation
- Echanges réguliers avec les prospects pour maintenir le contact
- Réassurance des entreprises implantées les 2 années précédentes
- Création #ToulouseGrateful pour communiquer sur les initiatives économiques solidaires
- Suivi attentif de la situation micro et macro-économique des entreprises locales et des plans de relance
- Exploration, veille de secteurs émergents ou à fort impact sur la souveraineté nationale

LES 2 DOSSIERS MAJEURS EN 2020

1/ La détection, l'ingénierie Financière et le lobbying national pour un important projet d'implantation en Biomédicaments. Après avoir recueilli les besoins de l'investisseur, Invest in Toulouse a :

- Réuni les différents partenaires de l'écosystème pour étudier la faisabilité du projet d'un point de vue financier, réglementaire, technique ;
- Identifié les différentes sources de financement possibles et accompagné l'investisseur dans la soumission du dossier ;
- Réalisé un argumentaire marketing/prospection sur la filière bio production notamment pour :
 - Convaincre l'investisseur d'installer l'usine à Toulouse et non pas sur les autres sites EU concurrents,
 - Convaincre l'Etat du potentiel de la filière à Toulouse et donc de flécher les investissements du plan de relance santé sur des projets toulousains,
 - Identifier des leads sur le marché européen pour renforcer la filière à Toulouse et la rendre plus compétitive et résiliente.

2/ Le Management de projet et réalisation du dossier de candidature du Centre Européen de Prévisions Météorologiques à Moyen-Terme (CEPMMT)

- Suite au BREXIT, le CEPMMT devait rejoindre un pays membre de l'UE. Toulouse, forte de son expérience en Imagerie spatiale et en télédétection au service du climat, a porté la candidature française face à 10 autres pays.
- L'équipe de réponse était multidisciplinaire : Etat, Région, Département, Métropole, Invest in Toulouse, Ad Occ, aux côtés des acteurs de la recherche et de Météo France. L'objectif était de dresser une candidature incluant les forces et les arguments de tous, avec les industriels impliqués.

PROSPECTION ET PROMOTION

L'épidémie mondiale de coronavirus au 1^{er} semestre a eu un impact conséquent sur les missions de prospections. La totalité des salons internationaux et les missions programmés ont été annulés, exceptée une en début d'année. Les équipes ont su s'adapter au contexte et enchaîner des salons, conférences et rendez-vous à distance via le digital.

40 événements à but commercial et organisés par des salons professionnels, par des consultants, Business France ou Invest in Toulouse ont ainsi été suivis afin de maintenir le contact avec les entreprises ciblées.

Une seule mission à l'étranger en février a pu être menée à New York. Profitant des festivités organisées par Ariane Daguin pour les 35 ans de présence de sa société aux USA, la mission d'Invest in Toulouse s'est déroulée autour de :

- L'organisation d'un afterwork réunissant les membres du Chapter new-yorkais de Toulouse Business School Alumni.
- La présentation des nouveautés toulousaines aux prescripteurs (Business France, French-American Chamber of Commerce, Consulat de France, Alliance Française...).
- L'organisation de rendez-vous B to B pour promouvoir les atouts de l'écosystème toulousain auprès de prospects basés à NYC sur 3 secteurs d'activités principaux : la santé (notamment dans la biotech et l'oncologie), la fintech et la cybersécurité.
- L'organisation d'un séminaire suivi d'une soirée rassemblant les prescripteurs tous secteurs confondus (économie, tourisme de loisirs, tourisme d'affaires) en collaboration avec la Région Occitanie et Air Canada.

AUTRES MOMENTS FORTS DE LA PROSPECTION :

- **Aéronautique et Spatial**
 - ERTS2020 – présentiel - Labège 3AF - France (*janvier*)
 - Europ conference – présentiel - Bordeaux 3AF – Europe (*février*)
 - CCIJ France-Japon – virtuel - CCIJ France-Japon (*septembre*)
 - Industry Space Days Noordwijk - virtuel - ESA Europe (*septembre*)
 - Drones Day- virtuel - Cluster belge – Europe (*octobre*)
 - IAC (71st) – virtuel – IAC - international (*octobre*)
 - Pont Aero-Numérique - virtuel - Toulouse Métropole + AV – Montréal (*novembre*)
 - AEROMART – virtuel – ABE - international (*décembre*)
- **Sciences de la Vie**
 - TWB startup day – présentiel - Toulouse (*février*)
 - Journée éthique Health Data Hub présentiel – Toulouse (*mars*)
 - Cross4Health Challenge- virtuel – EU (*mai*)
 - Mission Ciblée avec Business France – virtuel - Suisse (*septembre*)
 - Evènement Bioproduction Pôles de compétitivités et SGPI – virtuel - Paris (*septembre*)
 - Biofit 2020 – virtuel - Lille (*décembre*)

▪ IT, Mobilité, Industrie 4.0

- ERTS² - présentiel – Toulouse (*janvier*)
- Occitanie Innov - présentiel – Toulouse (*février*)
- MOVE ASIA - webinar virtuel - international Asie (*avril*)
- MOVE ASIA - webinar virtuel - international Asie (*avril*)
- Smart Mobility Congress - virtuel - international Asie (*avril*)
- MOVE ASIA - webinar virtuel - international Asie (*mai*)
- Via ID - webinar virtuel - international Europe (*mai*)
- MWC IoT (Holland Digital House) virtuel - international Europe (*mai*)
- IoT WebTalk - virtuel - international Europe (*mai*)
- UK Brexit mobility - webinar virtuel - international Europe (*mai*)
- Mobility Talk Via ID - virtuel - international (*mai*)
- Movin'On Mobility Summit - virtuel - international Amériques (*juin*)
- ERTICO General Assembly – virtuel - international Europe (*juin*)
- Eurocities Open Forum City dialogue - virtuel - international Europe (*juin*)
- Indoeuropean Seminar - virtuel - Inde (*juin*)
- MUST-IoT Trends – virtuel - Monde entier (*juin*)
- Crescendo Industry 4.0 - virtuel - Inde (*juillet*)
- Virtual IoT Global Event - virtuel - international monde (*juillet*)
- MOVE Asia Virtual 2020 - virtuel - international Asie (*septembre*)
- Oslo Innovation Week 2020 - virtuel - international Europe (*septembre*)
- French Norwegian e-forum 2020 - virtuel - international Europe (*octobre*)
- Webinar Industrie 4.0 Inde - virtuel - international Asie (*octobre*)
- EIT Urban Mobility Challenge – virtuel - EU/Israël (*novembre*)
- EIT Go Global Challenge - virtuel - EU/Israël/Amériques (*novembre*)
- EIT Urban Mobility Summit - virtuel - international Europe (*décembre*)
- MUST Smart City – virtuel - monde entier (*décembre*)

ACTIVITE INVEST

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Missions / (en digital)	11	23	22	26	29	30	1/(40)
Nombre de rendez-vous	120	129	315	278	378	369	250
Dossiers d'implantation	26	62	108	91	274	229	120
Visites techniques	11	17	34	30	79	80	33
Projets implantés* (créations)	5	10	17	16	28	30	17
Emplois créés d'ici 3 ans (créations)	55	227	610	335	557	527	370

*Par « projets d'implantation », on entend les projets accompagnés par l'équipe d'Invest.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS


✚ OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2016-2020

Accompagner systématiquement tous les porteurs de projets exogènes sur le territoire de la Métropole, accompagnement personnalisé.

17 ENTREPRISES ONT CHOISI DE S'IMPLANTER À TOULOUSE

1/ ASCENDANCE FLIGHT TECHNOLOGIES - Village by CA Conçoit et construit des ADAV (aéronefs à décollage et atterrissage vertical ou VTOL en anglais).		France	10 emplois
2/ TP GROUP - B612 Entreprise d'ingénierie britannique qui fournit des systèmes et de l'équipement critiques pour les plateformes dans les domaines aérien, terrestre, maritime et sous-marin.		UK	10 emplois
3/ IMACS - In situ Blagnac Fournisseur de recherche et de technologie dont les activités sont axées sur l'informatique scientifique et le génie mathématique. Spin-off de l'École Polytechnique, Centre de Mathématiques Appliquées. Offre des produits et des services allant de la consultation au développement de logiciels, au déploiement, à la maintenance et au soutien aux utilisateurs finaux.		France	10 emplois
4/ MACH7 - B612 Logiciel qui utilise les données de la météo, les tours de contrôle et le machine Learning pour programmer des vols des pilotes privés.		France	10 emplois
5/ PAL ROBOTICS - La Cité des starts up Entreprise développant des robots humanoïdes pour l'automatisation industrielle.		Espagne	10 emplois
6/ KIV FINANCE - Village by CA Exploite des outils d'apprentissage profond pour construire une plateforme de services pour les marchés financiers et courtiers professionnels.		USA	30 emplois
7/ JAMCO – Colomiers Jamco développe et produit des mobiliers de cabine pour avion. Ils sont présents sur Toulouse pour le suivi de l'assemblage de la chaîne A350.		Japon	10 emplois
8/ ILLUMO ROBOTICS - Rue Maurice Hurel Solutions clés en main de leasing de bras robotisé pour aider les logisticiens et expéditeurs de taille moyenne à gagner en productivité à moindre coût. La technologie logicielle propriétaire d'ILLUMO permet aux robots de prélever n'importe quel objet dans un entrepôt d'e-commerce. Les objets peuvent se trouver dans des boîtes, bacs ou directement sur les étagères.		Espagne	10 emplois
9/ SINAMERCH - MIN (Marché d'intérêt international) Technologie innovante pour extraire l'huile essentielle de truffe.		France	10 emplois

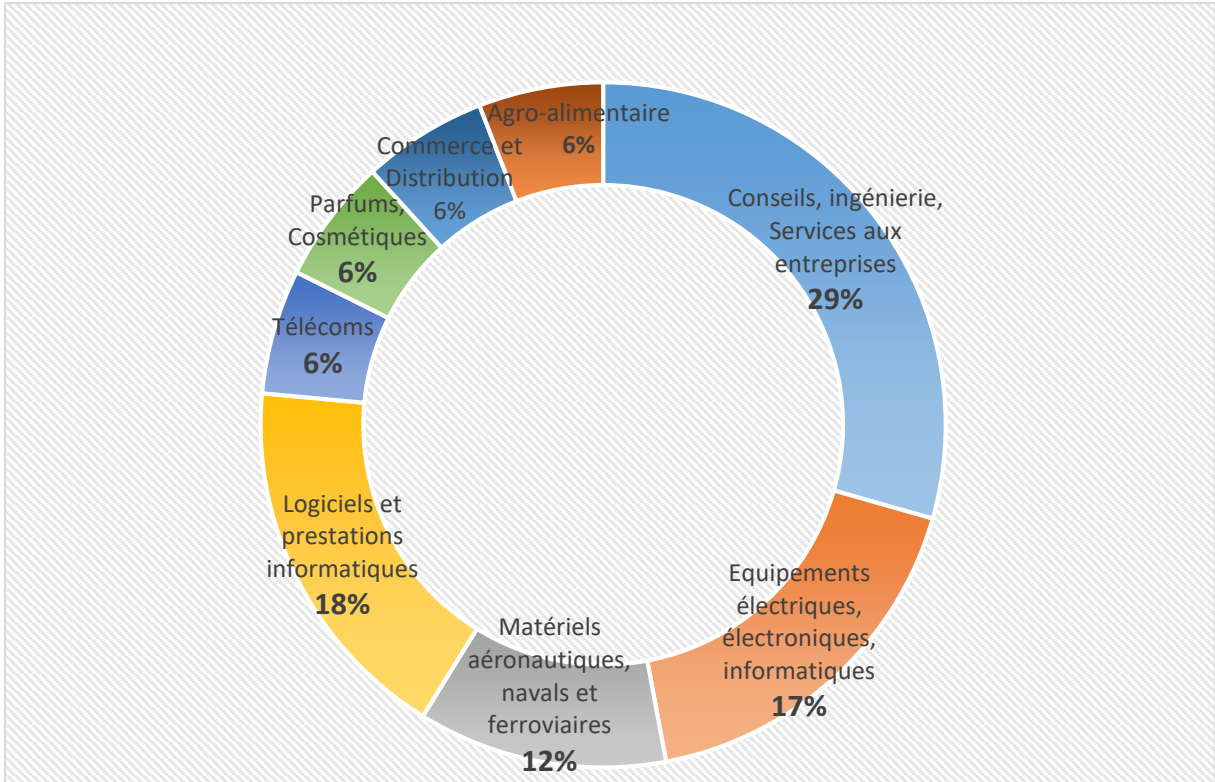
L'Agence d'attractivité DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

10/ WIBOOT - Rue Molière Wiboot combine toutes les différentes briques de l'IOT et de l'IA dans une seule plate-forme intégrée, permettant aux professionnels de créer rapidement leurs applications métier. Grâce à leur nouveau standard, tout le monde peut programmer sa propre application IOT sur une large gamme d'appareils, facilement depuis le cloud et sans code grâce à l'IA.		France	10 emplois
11/ BEON IOT - 23 rue de la Cressonnière – Cugnaux Tracking de conteneurs certifiés pour le transport aérien.		Hong Kong	10 emplois
12/ CILICON - 244, Route de Seysses Société électronique de téléphones portables intégrant des technologies permettant une connexion en tous lieux.		Hong Kong	10 emplois
13/ INFINITUM PROJECT - Harry Cow Accélérateur pour les projets technologiques, dirigé par des experts en gestion et guidés par des entrepreneurs et des business angels prospères.		Espagne	10 emplois
14/ DECIP – Lespinasse Commerce de gros de machines-outils.		France	10 emplois
15/ INCV - Centre commercial Leclerc, Roques sur Garonne Institut de la cosmétique vegan et naturelle		France	10 emplois
16/ FEVE, Ferme en Vie - Bureau Occitanie à Toulouse, 8 rue Saint Jacques Société d'accompagnement à la création de projets agricoles innovants		France	10 emplois
17 / UNIVERSAL MEDICA - Rue des Renforts Services de conseil et d'étude aux entreprises du secteur de la santé, solutions stratégiques et opérationnelles (R&D, financements, marketing, intégration d'outils innovants, développement national et international.)		France	30 emplois

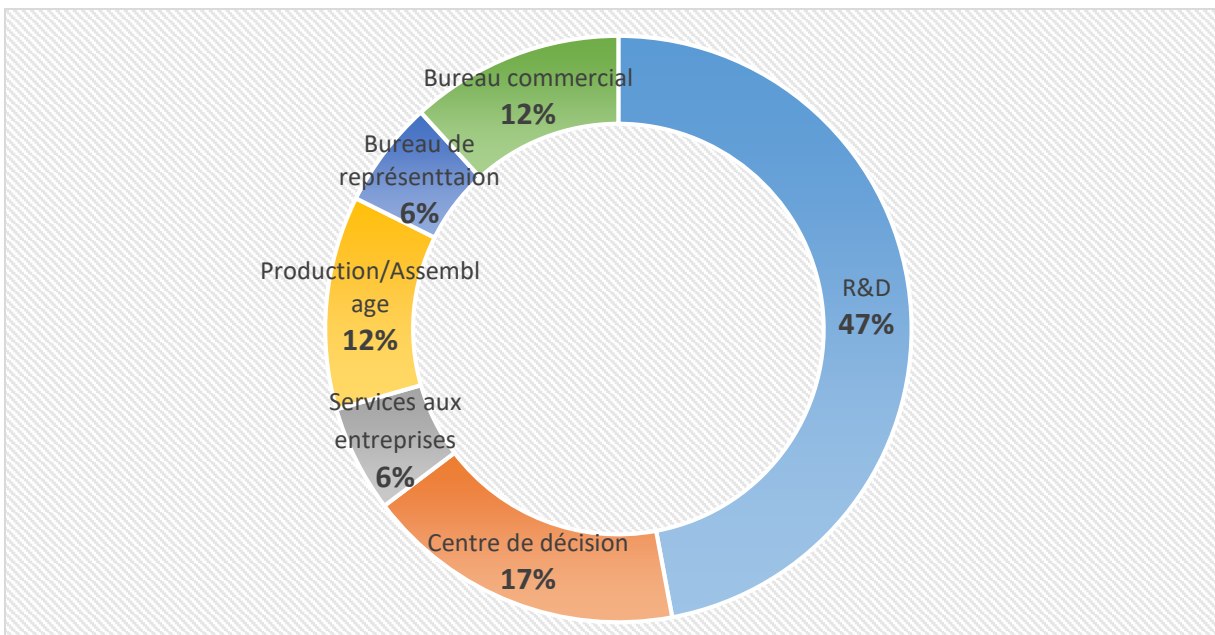
PROVENANCE DES INVESTISSEMENTS :



BILAN PAR SECTEURS



BILAN PAR FONCTIONS



ETUDES DE POSITIONNEMENT SECTORIEL

La crise sanitaire et économique mondiale, a incité Invest in Toulouse à explorer des nouvelles thématiques de prospection, afin de coller au plus prêt à la fois aux nouvelles exigences de consommation, aux secteurs stratégiques et souverains ainsi qu'aux recommandations du rapport « *Toulouse Territoire d'Avenir* » et des différents plans de Relance (européen, national, régional et métropolitain).

Ainsi, deux études sectorielles ont été menées cette année (et 2 le seront en 2021), afin de réaliser le **positionnement du territoire toulousain dans chacune des filières**, résultat à la fois de l'offre locale existante mais également de la demande mondiale (i.e. les projets d'investissement en cours sur la planète). Ce positionnement, argumenté, sera présenté à des porteurs de projets potentiels, fléchés lors de ces études.

FILIÈRES 2020

Production de Biomédicaments

AgTech : technologies agricoles et agro-alimentaire

OUTILS DE PROMOTION ET PROSPECTION

- Création de #ToulouseIsGrateful pour communiquer sur les initiatives économiques solidaires
- Réalisation d'interviews vidéo des entreprises implantées, diffusées dans la rubrique « **Podium** » de la newsletter du Club des Ambassadeurs de Toulouse.
- Plaquette de la filière Aéronautique
- Vidéo de la filière du Spatial
- Démarrage de la refonte du site internet
- Accueil du Wall Street Journal pour 2 jours de tournage autour de l'innovation dans la mobilité à Toulouse et sur la capacité de résilience par rapport à la crise dans l'aéronautique.
- Plateforme Beauhurst : base de données de plus de 30K entreprises britanniques qui utilise 8 indicateurs principaux afin de détecter de cibles pertinentes dont les scale-ups, les programmes d'accélération, les equity investments, etc...

Réseaux sociaux

	Compte LinkedIn : 3 500 followers Page LinkedIn : 1 114 followers		Twitter : 2 670 abonnements 1 725 abonnés
---	--	---	--

Site Internet

- 18 articles publiés et relayés sur les réseaux sociaux
- Création/refonte des pages : « *Espace* », « *Drone* », « *Ils ont choisi Toulouse* », « *l'Equipe* », « *Les Services* ».

RELATION ÉTROITE AVEC TOULOUSE MÉTROPOLE SUR DES PROJETS STRUCTURANTS

L'équipe d'Invest in Toulouse est activement impliquée dans les groupes de travail et les réflexions stratégiques menées par Toulouse Métropole, notamment :

- **PLAN DE RELANCE 2020**
- **VILAGIL**
 - Contribution au positionnement et à la proposition de valeur de Franczal dans le cadre de VILAGIL.
 - Aide à la prospection pour aller chercher partenaires et investisseur dans les fiches prioritaires du programme.
- **GROUPE DE TRAVAIL HYDROGENE**
- **COOPERATION AVEC MONTREAL**
 - Création d'une cartographie des 2 territoires.
 - Organisation d'un évènement numérique incluant à la fois une table ronde et un espace de rencontres B2B préétablies afin d'être hautement qualifiées. Plus de 100 RDV ont été créés en 1 journée.
- **COOPERATION AVEC OSLO**
 - Echanges sur l'approche des plans de relance et résilience territoriaux pendant le premier confinement.
 - Echanges d'approche et de stratégie sur les axes expérimentations et ville comme laboratoire d'innovation urbaine.
 - Conférence en duplex au B612 pendant l'Oslo Innovation week de septembre avec la présentation de projet innovants en intelligence artificielle et transformation numérique dans les secteurs de l'énergie norvégien et de l'aéronautique toulousain ainsi que des pitches de startups toulousaines.
 - Forum Franco Norvégien un mois plus tard avec conférences et rendez-vous B2B.
- **VILLE DE DEMAIN**
- **EIT Urban Mobility**
 - Participation active à la représentation de Toulouse aux différents événements en ligne notamment lors de présentation thématique à effectuer dans le cadre du city club ou lors de temps forts réseautage innovation.
 - Participation à la réflexion sur positionnement de Toulouse Métropole dans les différentes actions structurantes de l'EIT.
 - Contribution à l'élaboration de la candidature de Toulouse pour accueillir un accélérateur thématique sur les sujets UAM.

ACCUEIL VIP DES CADRE DIRIGEANTS

Kit d'accueil, invitations à des évènements majeurs du territoire, visite de la ville avec un guide de l'Office de Tourisme pour le dirigeant et sa famille.

TOULOUSE, DESTINATION CINÉMA



OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2016-2020

Intégrer la nouvelle activité liée aux tournages.
Développer l'approche des sociétés de production.

100
projets
accompagnés

230
jours de
tournages

1
long métrage et
2 téléfilms

Malgré le confinement et les mesures sanitaires, qui ont brutalement arrêté la production de tournages pendant 3 mois, l'activité du Bureau des Tournages a été intense notamment pendant l'été, avec une reprise importante : en effet, les chaînes de télévision, en quête de nouveaux programmes à diffuser, se sont réactivées pour programmer des tournages pendant l'été, avant « la 2^e vague » de confinement.

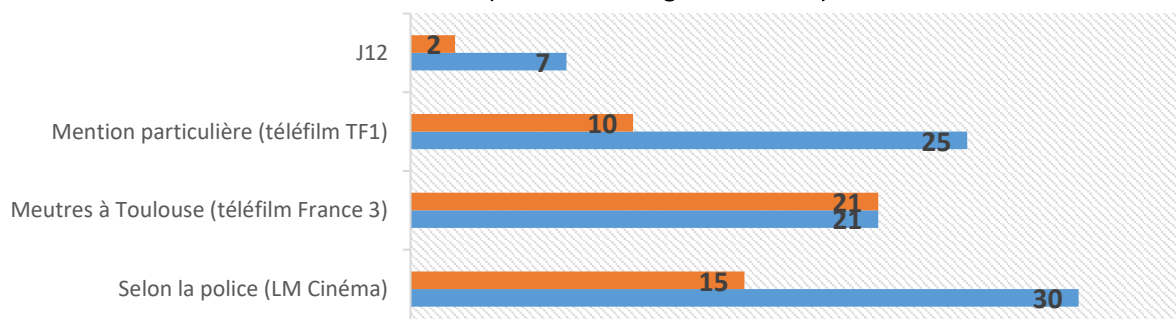


L'année 2020 a également été marquée par l'arrivée en septembre d'une nouvelle chargée de projet, qui a permis au service de redoubler d'efforts en termes de découvertes de nouveaux décors, refonte des outils digitaux de promotion et de présence sur les réseaux sociaux, tout en continuant l'accueil des projets, via les pré-répérages, les repérages, et les sollicitations des multiples services de la Mairie, afin de faciliter les sociétés de production lors des tournages.

TYPE DE PROJETS

ANNEE		JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
2020	PROJETS	7	6	15	1	2	5	5	8	16	21	8	6	100
	JOURS	9	12	50	1	3	2	8	43	29	34	16	14	231

Fictions (subventions Région Occitanie)



QUELQUES EXEMPLES DE TOURNAGES

FICTION ET CINÉMA

- **Tournage du long-métrage « Selon la police », janvier et février, du réalisateur Frédéric Videau – production Bus Films.**
Acteurs : Laetitia Casta, Corentin Fila, Simon Abkarian

Synopsis : Une journée et une nuit de la vie de flics de rue à Toulouse et sa banlieue. Des femmes et des hommes, de 20 à 60 ans, que l'on suit pas à pas sans rien s'épargner de leurs pensées ou de leurs actes.

Les décors choisis : le Jardin Royal, les allées Jules Guesde, la cité Port-Garaud.



- **Tournage du 20 juillet au 13 août de « Meurtres à Toulouse », téléfilm, diffusion France 3.** Réalisatrice Sylvie Ayme – production Neyrac Films
Acteurs : Lionel Astier, Camille Aguilar, Astrid Whettnall, Yvan Le Bolloc'h

Synopsis : Quel rapport peut-il y avoir entre des cadavres retrouvés au petit matin sur des places de Toulouse, et les paroles d'une chanson de Claude Nougaro ? C'est cette enquête délicate que vont devoir résoudre le Commandant Simon Keller, un homme meurtri par la vie et la jeune Cécile Gimet, tout juste sortie de l'école de police... dont c'est la première enquête sur le terrain.

Diminué par la maladie, Keller mettra un point d'honneur à boucler cette enquête au plus vite. Quant à Cécile, elle ne se doute pas que cette histoire va faire resurgir dans sa vie les secrets douloureux de sa propre enfance.

Les décors : Saint-Sernin, Bibliothèque d'Etude et du patrimoine, Observatoire de Jolimont, Espaces Vanel, Arche Marengo, bords de Garonne, cale du Radoub, place du Capitole, rue du Taur.



- **Tournage du 17 au 30 août de « Mention particulière II », téléfilm, diffusion TF1.** Réalisateur Cyril Gelblat – production Endemolshine
Acteurs : Marie Dal Zotto, Bruno Salomone, Hélène de Fougerolles, Anne Charrier.

Synopsis : Après avoir obtenu son baccalauréat, Laura rêve d'indépendance et veut vivre comme une jeune femme ordinaire. Mais entre les parents qui s'inquiètent, le monde du travail qu'elle découvre et l'Amour qui vient sonner sans prévenir, pas facile d'être comme les autres quand on est trisomique.

Les décors choisis : jardin des Plantes, allée Jules Guesde (le village By CA), quartier du Busca, Ethics Village à Blagnac.



- **Tournage du 19 au 21 septembre de « J12 », Web série Arte, diffusion Web Instagram (en juillet 2021)**
Réalisatrice Camille Duvelleroy – production Bachibouzouk
Actrices : Sophie de Fürst, Isabelle Joly, Zabou Breitman

Synopsis : J12 pose la question du désir d'enfant dans un couple. Comment construit-on son couple ? Pourquoi désire-t-on un enfant ? Comment s'y projette le couple ? Quels fantasmes ? Comble-t-on un manque, une peur du vide ? Que laisse-t-on après soi ? A qui transmettre quoi ? Avoir un enfant change profondément son couple, ne pas en avoir aussi. Comment un couple rebondit face aux échecs, aux obstacles de la vie ? Gabrielle et Alice traversent ces épreuves avec humour. C'est un des grands moteurs de leur couple : rire. De tout. Ou presque. Alors dans J12, on va se marrer avec elles. Le plus souvent possible.

Les décors choisis : gare Matabiau et alentours, boulevard de Strasbourg, rue des Couteliers



DOCUMENTAIRE, EMISSIONS, PUB...

- **Tournage les 21 et 22 mai de quelques séquences du documentaire « Presque trop » sur la carrière de Bigflo et Oli.** Réalisateur Jérémy Levypon – production Matière Première Studio. Diffusion Netflix.



Les décors choisis : parvis du stadium, le Conservatoire de Musique et la place du Capitole.

- **« La carte aux trésors »** (spéciale Haute Garonne) début juillet, émission TV, diffusion France en septembre. 2 jours de tournages en hélicoptères.



- **Tournage le 8/9 septembre et 20/21 novembre de la publicité pour les deux roues Honda**
Production Contisud et Bande Originale - diffusion Web international

Les décors choisis : pont Garigliano, MEETT, Pierre Fabre, pont des Catalans, quartier Borderouge et quartier de la Cartoucherie



ACTIONS DE PROMOTION

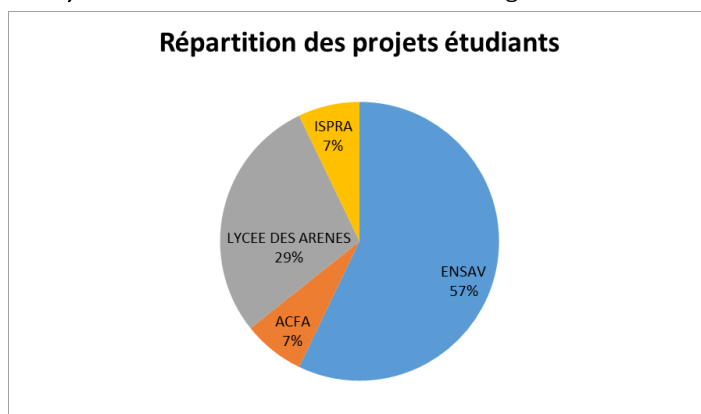
- **Participation au salon des tournages de Paris les 16 et 17 janvier au Parc Floral.**
Stand partagé avec Occitanie Films et le studio Grand 7. Une conférence sur la destination Toulouse et sa région a été organisée dans le cadre du salon.
- Participation au **festival de Luchon (5-9 février)** chalet partagé avec Occitanie Films et le studio Grand Set.



- Organisation le 4 février de l'avant-première hors-les-murs au Gaumont Wilson d'« Amour fou » Arte TV du réalisateur Mathias Gokalp à destination des professionnels et des services de la ville (dans le cadre du festival de Luchon).



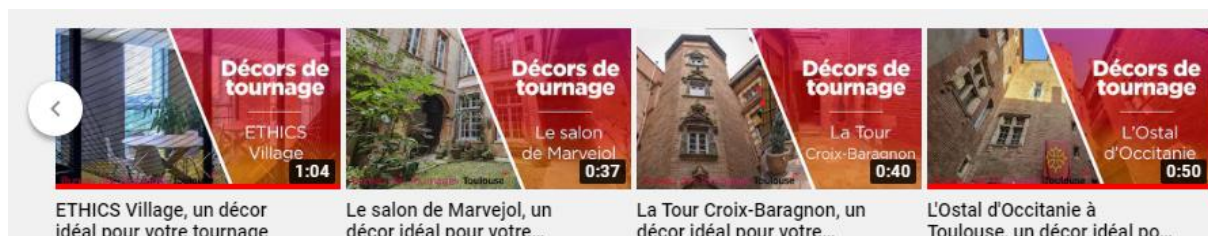
- Participation en distanciel au festival Cinespaña du 4 au 8 octobre. Création d'un support audiovisuel en espagnol présentant les missions du BDT et la destination Toulouse.
- Présentation aux écoles d'audiovisuel
Cette année nous avons présenté les missions du BDT (avec Occitanie Films) aux Lycéens des Arènes (BTS Audiovisuel) et aux étudiants de l'ACFA Multimédia en novembre.
Louise Bonzom, étudiante à l'ENSAV a réalisé son stage de février à août pour répertorier les décors.



NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Mis en place en collaboration avec le service Communication à savoir :

- Création du site internet <https://www.toulouse-tournages.fr> avec la création de nouvelles pages éditoriales et la traduction en anglais et en espagnol.
- Refonte de la base de données de décors avec l'aide d'Emmanuelle Marelli du service Réceptif.
- Démarchage de lieux privés dans le but d'étoffer cette base de décors. Visites et mise en ligne des sites suivants : Palais Niel, CCI, les salons de Marvejol, la Tour Croix-Baragnon, MEETT, hôpital Marchant, la Cité des Start-up, le Marriot à Blagnac, Ethics Village, la Maison de l'Occitanie et un appartement privé.
- Visites de certains établissements dédiés à l'audiovisuel (studios MIDIM, Prodigima, Grand 7) dans le but de les référencer sur notre site internet.
- Création de contenus pour la chaîne YouTube Toulouse Tournages avec l'aide du service Communication <https://bit.ly/bureaudestournages>. Rémi a réalisé les pastilles vidéos des nouveaux décors.



- Création de la page FB @ToulouseTournages pour faire savoir les missions du BDT et relayer les informations concernant les professionnels du cinéma (festivals, castings, tournages en cours...).
- Création de goodies (gourdes, éventails, carnets, tee-shirt).
- Refonte du dépliant du BDT dans les 3 langues.

PERSPECTIVES 2021

BAROMÈTRE TOURISTIQUE PARTAGÉ

JANVIER

Lancement de la nouvelle plateforme d'échanges d'informations sur la fréquentation touristique à Toulouse Citytrends. Une douzaine de ville françaises utilise cette plateforme qui permettra dans le courant de l'année de créer des tableaux d'analyse et de benchmarks entre territoires. Après 6 mois d'animation des villes françaises, Toulouse transfère la gestion du dispositif à Atout France.

AUDIT QUALITÉ TOURISME

AVRIL

L'office de tourisme, engagé en démarche Qualité tourisme depuis 2014, a fait certifier en 2020 une partie de son de reconduction à la marque. L'audit aura lieu les 15 et 16 avril.

NOUVEAU SITE INTERNET « TOULOUSE, ICI & LÀ » AVEC HAUTE-GARONNE TOURISME

2^e TRIMESTRE

L'office de tourisme et Haute-Garonne Tourisme lanceront au printemps un site web touristique commun afin de promouvoir des offres d'activités et de séjours à Toulouse et au départ de Toulouse. Ce site, baptisé « Toulouse, ici & là » a pour objectif de créer des idées d'excursions et de visites en s'adressant prioritairement à une clientèle de proximité immédiate (que faire ce week-end ?).

MONTÉE EN PUISSANCE DE L'AGENDA DE L'OFFICE DE TOURISME

2^e TRIMESTRE

Actions engagées sur un agenda élargi en vue de rassembler l'ensemble de l'offre culturelle, événementielle, de divertissements dans un seul et même portail. L'objectif étant de devenir une référence au niveau métropolitain et de faciliter l'acte d'achat.

BAROMÈTRE « TOURISME AFFAIRE »

2^e SEMESTRE

Le tourisme d'affaires est porté par la filière événementielle composée des agences, des organisateurs de congrès, des lieux de réception, des traiteurs, des hôtels, des prestataires techniques et services. Ce baromètre aura pour finalité principale de mesurer l'activité de la filière sur le territoire, en termes de valeur, de poids financier et d'évolution. Ses résultats permettront la vision de l'activité de la filière.

DE NOUVELLES PISTES DE PROSPECTION CHEZ INVEST

TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Les études des filières AGTECH et BIOMEDICAMENTS ont révélé de nouveaux domaines de prospection pour l'équipe d'Invest qui va prendre contact avec les investisseurs à partir de 2021. Par ailleurs, l'arrivée du Commandement de l'Espace et de l'OTAN à Toulouse, ouvre également la voie à de nouvelles opportunités d'attractivité.

RE-INVEST

TOUT AU LONG DE L'ANNEE

L'équipe de développement économique de l'Agence d'Attractivité va mettre en place en 2021 de manière systématique un nouveau service destiné aux entreprises locales qui souhaitent attirer de nouveaux pans activité à Toulouse. Les argumentaires et l'accompagnement ad hoc développés pour les entreprises exogènes seront utiles aux sociétés toulousaines en expansion notamment lorsque leur site est en concurrence avec d'autres villes.

NOUVELLE PLATEFORME À DESTINATION DES PARTENAIRES

4^e TRIMESTRE

L'Agence d'attractivité BUREAU DES TOURNAGES

Cette nouvelle plateforme qui sera lancée en fin d'année a pour objectif de répondre à l'ensemble des interrogations des socio-professionnels et partenaires de l'Agence depuis un seul et même site : un espace « revue de presse » (actualités, règlementations...), le calendrier de l'Agence, les études et chiffres clés, les grands projets du territoire, les outils de communication en libre accès (charte, logo, photothèque et vidéothèque...) un espace « ressources humaines » (dépôt d'offre/demande d'emplois de stages), un fichier « contacts »....

POURSUITE DES DÉVELOPPEMENTS D'ODOO :

ODOO est un ERP (Enterprise Resource Planning ou PGI en français pour Progiciel de Gestion Intégré) est un système d'information qui permet de gérer et suivre au quotidien, l'ensemble des informations et des services opérationnels d'une entreprise. A l'Agence, il permettra de centraliser et de gérer l'information (site web, facturation etc.).

Pour les équipes du Convention Bureau, Odoo permettra de gérer, via une nouvelle plateforme, les mises à jour des informations alimentant le site web du CVB. Il servira également à la diffusion et aux réponses des appels d'offres à destination des partenaires du convention bureau. L'outil sera présenté aux partenaires courant 2021.

LANCEMENT DU GROUPEMENT « TOULOUSE AERO TOURNAGES » TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Ce groupement informel a l'ambition de structurer l'offre de décors et équipements autour de la thématique aéronautique pour promouvoir la destination sur une offre différenciante et complète, partager les demandes entrantes et accueillir les porteurs de projets ensemble (sociétés de production, réalisateurs, scénaristes, repéreurs,...).

LANCEMENT DU RSE (RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES) TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Le concept de RSE consiste à tenir compte des impacts sociaux et environnementaux des activités de l'entreprise en vue d'intégrer les enjeux du développement durable au sein de l'organisation, et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes. La RSE dans l'entreprise se manifeste par la modification des pratiques en vue d'encadrer la responsabilité de l'organisation quant à ses décisions et activités, afin d'améliorer son impact sur la société et l'environnement.

Dans ce cadre l'agence d'attractivité lance en 2021 le projet RSE ayant pour but mettre en place des outils structurants, en transversal, élaborer des systèmes de gouvernance.

Agence d'Attractivité Toulouse 

Tourism - Meetings - Business

1, allée Jacques-Chaban-Delmas

31 500 Toulouse

Tél. 05 34 25 58 20

www.toulouseatout.com



2020
RAPPORT DES REPRESENTANTS

Table des matières

ACTIVITE.....	5
1. PRINCIPALES DONNEES CHIFFREES :.....	5
2. MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS :	7
3. ACTIVITE COMMERCIALE :	8
a) Contrats signés :.....	9
b) Prises de commande annuelles.....	10
c) Résiliations	10
4. Evolution du portefeuille clientèle :.....	11
5. Les travaux de raccordement :	11
LES RESULTATS DE L'ACTIVITE.....	12
1. LE BILAN	12
a) Les travaux	12
b) Le financement des projets.....	12
c) TVA	13
d) Les autres postes du Bilan.....	13
2. LE COMPTE DE RESULTAT	16
a) Formation du résultat de l'exercice	16
b) Produits d'exploitation.....	17
c) Les charges d'exploitation	17
d) La redevance versée à Toulouse Métropole.....	19
e) Les charges de personnel et impôts divers :	19
f) Les amortissements et les provisions :	19
g) Le résultat financier :	20
h) Le résultat exceptionnel :.....	20
i) L'impôt sur les bénéfices :.....	20
III. LES PERSPECTIVES D'AVENIR	20
IV. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES (Article 39 du CGI).....	21
V. DIVIDENDES VERSES AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES	21
VI. LE CAPITAL SOCIAL	21
VII. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT	21
VIII. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLÔTURE	22
X. DELAIS DE PAIEMENT.....	22
X. RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES.....	23

INFORMATIONS LEGALES.....	25
LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DE L'EXERCICE 2020.....	26
MONTANT DES REMUNERATIONS - AVANTAGES DE CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL.....	27
CONVENTIONS CONCLUES PAR UNE FILIALE AVEC L'UN DES MANDATAIRES SOCIAUX OU L'UN DES ACTIONNAIRES	28
TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL.....	28
LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES	28

PREMIERE PARTIE

RAPPORT DE GESTION

FAITS MARQUANTS 2020

- **Gestion de crise**

Adaptation rapide de ZEFIL à la crise : mise en place de normes sanitaires strictes permettant la continuité de l'activité, développement du télétravail. Attention renforcée envers nos parties prenantes : collaborateurs, clients et fournisseurs.

Mobilisation de tous les collaborateurs contre le covid-19.

Fourniture aussitôt que possible des protections individuelles et collectives permettant une adaptation immédiate au niveau de l'activité.

- **Forte progression des réseaux privés (GFU)¹**

Commune de Saint-Alban (caméras de vidéoprotection), Hôpitaux de Toulouse, RÉMIP², Toulouse Métropole (montée en charge du marché *in house*) ...

- **Solidité du modèle**

ZEFIL est grossiste, ses clients sont des opérateurs qui eux sont au contact des entreprises (clients finaux). Quelles que soient les difficultés qu'une entreprise éprouve, elle ne peut se passer d'internet, ce qui protège les fournisseurs d'accès d'un risque systémique.

¹ GFU (Groupe Fermé d'Utilisateurs) : Groupe qui repose sur une communauté d'intérêts suffisamment stable pour être identifiée et préexistante à la fourniture du service de télécommunications. Le GFU s'appuie sur un réseau indépendant, au sein duquel les utilisateurs échangent des communications internes.

² Le réseau RÉMIP est un réseau métropolitain de communication mis en place par les Établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche de l'agglomération toulousaine.

ACTIVITE

1. PRINCIPALES DONNEES CHIFFREES :

Les produits d'exploitation se montent à 4.489 K€, en baisse de 4,12 % par rapport à l'exercice précédent, et ce en dépit d'une période sanitaire compliquée et de l'effet année pleine de la baisse des tarifs de la Bande Passante intervenue en mars 2019.

Le portefeuille des réseaux internes non ouverts au public, constitués en GFU, créés et maintenus par la SPL poursuit son développement. Les principaux sont ceux de RéMIP, des Hôpitaux, d'Airbus Defence & Space, d'ESSP (European Satellite Services Provider), de Toulouse Métropole... En 2020, ont été livrés ceux des communes de SAINT-ORENS et SAINT-ALBAN, tandis que les travaux de raccordement de sites métropolitains accélèrent.

Le chiffre d'affaires (production vendue) s'inscrit quant à lui en légère baisse à 4.469 K€ (-3,82%).

Répartition par type (en % des produit d'exploitation) :

Location de Fibre Noire et GTR ³ :	33,2 % (34,0 % en 2019)
Location de Bande Passante :	48,9 % (48,9 % en 2019)
Hébergement :	0,2 % (0,2 % en 2019)
Frais d'accès et de raccordement :	16,3 % (14,1 % en 2019)
Autres :	1,4 % (2,8 % en 2019)

Résultats

Avec un bénéfice net de 205 K€ en 2020 contre 291 K€ en 2019, ZEFIL dégage de solides résultats.

La sous-traitance représente 10,1 % de la production vendue (9,3% en 2019). Pour mémoire, ce taux était de 26% lorsque qu'une partie significative du cœur de métier de ZEFIL était confiée à COVAGE.

Les autres achats et charges externes sont en diminution et représentent 10,25% de la production vendue (contre 13,02% en 2019), concrétisation dans les comptes des économies d'échelle mises en œuvre ainsi que d'une bonne maîtrise des frais fixes.

Les charges de personnel baissent de 3,34% et représentent 17% du chiffre d'affaire comme en 2019.

³ GTR (Garantie de Temps de Rétablissement) : désigne le temps de rétablissement du service dans un délai contractuel garanti (moins de 4 heures en général).

Le coût de l'endettement financier (intérêts) diminue de 9,3 K€ en 2019 à 7,9 K€ en 2020. Deux prêts souscrits en 2016 sont arrivés à terme en 2020, ce qui explique cette diminution.

SYNTHESE DES RESULTATS				
	2020	%	2019	%
Chiffre d'affaires (ventes)	4 469 313 €		4 646 693 €	
Excédent brut d'exploitation	2 762 883 €	61.82%	2 795 081 €	60.15%
Résultat d'exploitation	259 714 €	5,81%	335 801 €	7,22%
Impôt sur les sociétés	52 368 €	1,17%	85 788 €	1,84%
Résultat Net	204 805 €	4,58%	290 743 €	6,25%

Situation financière

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres s'élèvent à 1.782 K€ (contre 1.577 K€ un an plus tôt) et représentent 34,4 % du total du bilan (26,6% en 2019).

L'endettement financier diminue de moitié : 694 K€ au lieu de 1 385 K€ en 2019, soit 38,9% du montant des fonds propres au 31 décembre 2020 contre 87,8% un an auparavant. La dette est entièrement fixée.

Cette diminution, comme dit ci-dessus, s'explique par l'amortissement total de deux prêts souscrits en 2016. En raison de la proximité de la fin du contrat de délégation de service public conclu avec Toulouse Métropole, il n'est au demeurant plus possible d'emprunter sans la garantie de la collectivité délégante.

Flux financiers

Le poste créances clients est en baisse de 41% d'une année sur l'autre, car les retards de paiement des factures clients font l'objet d'un suivi attentif.

Les dettes fournisseurs sont également en baisse car elles prennent en compte au 31 décembre 2020 le montant de la redevance variable due au titre de l'exercice, lui-même en baisse, mais qui ne sera exigible qu'après l'approbation des résultats de l'exercice.

	2020	2019
Capacité d'autofinancement	1 152 774 €	1 099 811 €
Fonds de roulement net global	20 984 €	- 55 317 €
Besoin en fonds de roulement	-1 279 003 €	-1 249 400 €
Trésorerie	1 299 987 €	1 194 083 €

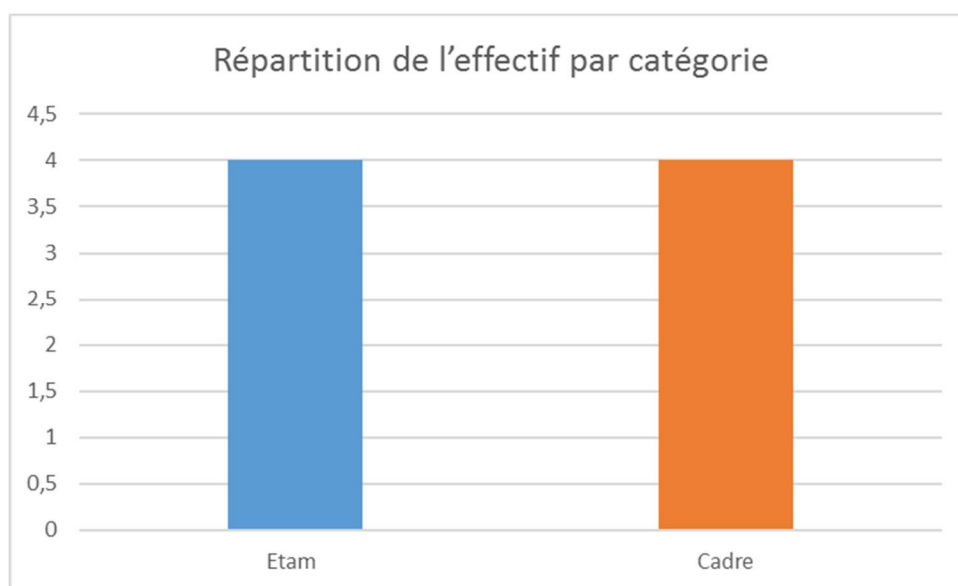
La trésorerie est stable, malgré le versement d'une redevance variable 2019 élevée (624 K€ HT) et le poids du remboursement de la dette (691 K€). Son niveau est

désormais suffisant pour assurer l'autofinancement des travaux de raccordement des nouveaux clients.

2. MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS :

- Les effectifs de ZEFIL sont stables depuis quatre ans ; huit collaborateurs sont employés au 31/12/2020.
- Toute activité générant un surcroît temporaire d'activité est confiée à des prestataires extérieurs (ainsi de la gestion du parc informatique).
- ZEFIL acquiert directement le petit matériel optique nécessaire à son activité, par contre les routeurs et autres matériels actifs le sont par le biais du marché supervision/NOC⁴.
- Le réseau géré compte 929 km de linéaire de câble optique ; il est constitué de deux cœurs de réseau, 10 shelters⁵, 28 armoires de rue, 5514 chambres (4961 en 2019) et 1620 boîtiers de protection d'épissures (1499 en 2019).

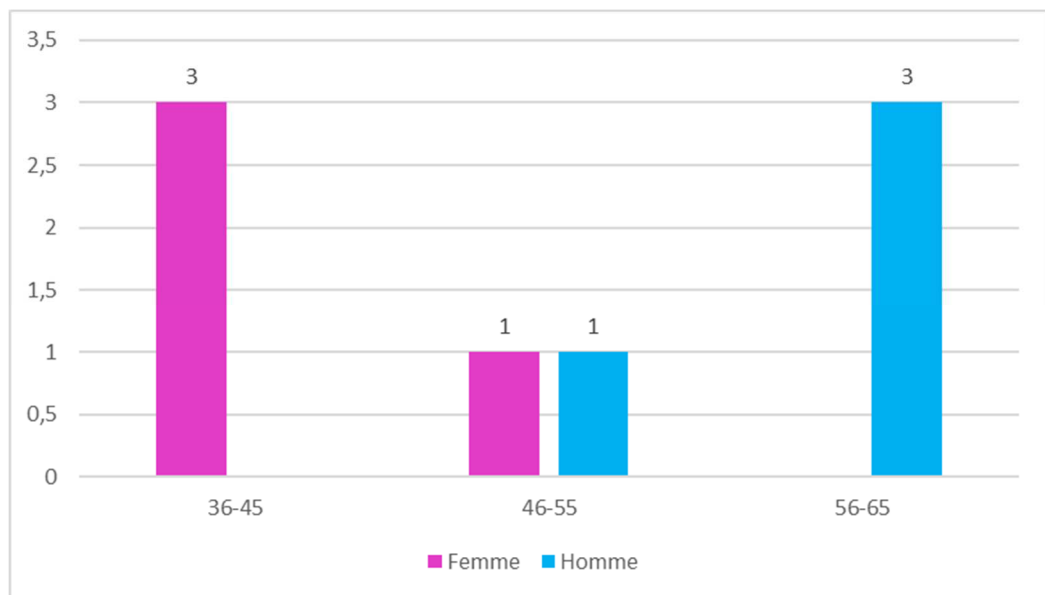
Répartition de l'effectif par catégorie, (au 31/12/20)



⁴ NOC (Network Operating Center) : service de contrôle des transactions, de la surveillance des incidents et de la charge d'un réseau.

⁵ Shelter : abri protégeant un point de concentration d'un réseau optique

Répartition par tranche d'âge, par genre, (au 31/12/20)



3. ACTIVITE COMMERCIALE :

Principaux faits marquants :

- Covid-19 : les confinements successifs ont perturbé l'activité commerciale et nombreux sont les opérateurs qui ont suspendu leurs prospections. Le marché s'est figé et si moins de contrats ont été conclus, les résiliations sont elles aussi en baisse. ZEFIL a aidé les opérateurs à faire face à un accroissement des demandes de leurs clients, confrontés du jour au lendemain au télétravail forcé. Des augmentations immédiates et gracieuses de débit ont été proposées en avril et mai 2020. Ce geste commercial, très apprécié s'est traduit dans presque tous les cas par un upgrade (avenant en augmentation de débit).
- La grille tarifaire de la fibre activée (Bande Passante) a diminué de 20% en moyenne début 2019, afin de repositionner des tarifs devenus trop élevés par rapport à ceux du FttH⁶ pro⁷ que les grands opérateurs proposent à leur clientèle professionnelle. L'effet « année pleine » de cette baisse impacte les recettes.
- Le revenu moyen (ARPU⁸) Bande Passante est très logiquement en baisse, de même que les débits souscrits (83 Mbps en moyenne contre 135 Mbps en 2019). Les effets d'aubaine (tarif inférieur pour un débit supérieur) s'estompent : les opérateurs se sont presque tous calés sur la nouvelle grille Bande Passante.

⁶ FttH (Fiber to the Home) : fibre déployée jusqu'à l'abonné grand public.

⁷ FttH pro : offres destinées aux professionnels, établies sur un réseau FttH grand public.

⁸ ARPU (Average Revenue per User) : chiffre d'affaire mensuel moyen réalisé avec un client ou un type de produit. Ratio propre aux télécoms.

- Une nouvelle grille tarifaire a été adoptée par la collectivité délégante fin 2020 : elle permettra d'offrir des tarifs avec une GTR (Garantie de Temps de Rétablissement) réduite aux heures ouvrées et, par conséquent, moins chers.
- L'activité « travaux » poursuit sa progression, ZEFIL devenant l'intervenant unique pour les Universités, pour les Hôpitaux, pour Airbus Defence & Space et, fait nouveau, pour des établissements scolaires privés (Ferradou, Caousou). ZEFIL est désormais reconnue et référencée par de grands comptes publics et privés.
- La signature avec Toulouse Métropole d'un marché *in house* (sans mise en concurrence) ayant pour objet le raccordement de bâtiments communautaires, génère un montant de travaux croissant.
- Les IRU⁹ vendus aux communes de Saint-Alban et Saint-Orens ont été livrés en 2020. Par ailleurs, trois nouveaux IRU ont été vendus aux Hôpitaux de Toulouse.
- ZEFIL a gagné le marché ASTEO, nouveau gestionnaire de l'assainissement dans la métropole toulousaine : une quinzaine de sites ont été raccordés ou sont en cours de raccordement.
- FULLSAVE poursuit son désengagement du réseau public, préférant déployer sa propre infrastructure.

a) Contrats signés :

155 contrats ont été signés, dont 43 correspondent à des travaux que ZEFIL effectue pour le compte de ses clients constitués en GFU (Universités, Hôpitaux...). Cette catégorie d'intervention est en pleine croissance et fait l'objet d'un suivi spécifique. Y figurent les travaux de raccordement de caméras pour la Ville de Toulouse et de sites métropolitains pour Toulouse Métropole, dans le cadre de marchés *in house* distincts.

Année	Contrats	Travaux engagés (en € HT)	Dont collectivités	Dont en propre	FAS/FAR	
2014	162	540 277	0	24 975	248 812	46%
2015	205	1 037 407	0	68 835	621 241	60%
2016	226	1 143 067	217 409	17 994	785 984	69%
2017	192	1 080 442	615 261	9 008	1 024 987	95%
2018	133	320 532	152 128	2 466	427 915	133%
2019	191	526 915	336 183	62 389	679 937	129%
2020	155	491 000	279 986	17 203	630 763	128%

Le poste « collectivités » donne la part des travaux effectués pour le compte des collectivités territoriales, du CHU et de l'Université Paul Sabatier (administrateur du réseau RéMIP). On entend par « client raccordé » le client qui a signé un bon de

⁹ IRU (Indefeasable Right of Use) : droit irrévocable d'utiliser une partie des capacités d'un réseau, notamment en fibres optiques, sur une période de temps déterminée. Les IRU bénéficient de dispositions comptables les assimilant largement à des investissements.

commande en bonne et due forme. Il n’y a pas forcément de correspondance avec le nombre de sites raccordés physiquement ou avec celui des activations de liens.

b) Prises de commande annuelles

Le montant cumulé et annualisé des prises de commande se chiffre à 817 K€, contre 952 K€ en 2019 malgré la faiblesse persistante de la demande des opérateurs en Fibre Noire. La baisse de la Bande Passante provient des upgrades qui se traduisent bien souvent par une hausse du débit souscrit et une baisse concomitante du prix du fait de la baisse des tarifs. A noter la signature de deux downgrade ce qui constitue une première.

Avertissement : on considère le montant annualisé des loyers facturés, hors GTR en cas de FON ou d’IRU. Les IRU ont été amortis sur leur durée de vie. Ce qui permet d’isoler les recettes commerciales récurrentes.
L’effet des upgrades (avenants en augmentation de débit mais conduisant parfois à une diminution des loyers perçus du fait du passage sur la nouvelle grille tarifaire) a été neutralisé pour éviter les doubles comptes.

Bilan des prises de commande (en K€)						
Produit	2015	2016	2017	2018	2019	2020
FAS/FAR	621	786	1 029	428	680	630
BP	651	611	594	343	215	177
FON	207	318	52	51	11	6
IRU	0	0	13	14	36	4
FOURREAUX	-	-	-	-	10	0
TOTAL	1 479	1 715	1 688	836	952	817

Les opérateurs clients les plus actifs en 2020 ont été dans l’ordre : Linkt (24%), IMS Networks (16%), Colt (16%), Toulouse Métropole (9%), Asteo (9%) et Adista (8%).

Les principaux opérateurs sont toujours COLT, SFR/COMPLETEL et FULLSAVE, sachant pour ce dernier, qu’il est en cours de désengagement en Bande Passante. A eux trois, ces opérateurs représentent 31% du chiffre d’affaire de ZEFIL. On rappellera qu’en 2013, lors de la reprise du réseau, la dépendance à l’égard du seul SFR atteignait 40%. Toutefois, le partage de COVAGE (4% du chiffre d’affaires) entre SFR et un opérateur à désigner, s’il est validé par la Commission Européenne, viendra rebattre les cartes.

c) Résiliations

Le taux de résiliation est en forte baisse : 5% des liens composant le portefeuille de ZEFIL au lieu de 8 à 9% habituellement. Sans doute faut-il voir un effet de la situation sanitaire dans cette fidélité anormale.

Les pertes de recettes correspondantes sont évaluées en année pleine à 336 K€ contre 531 K€ en 2019.

4. Evolution du portefeuille clientèle :

Date	Bande Passante	Fibre Noire	Total
31/12/2014	219	151	370
31/12/2015	346	190	536
31/12/2016	426	302	728
31/12/2017	484	497	981
31/12/2018	486	576	1062
31/12/2019	474	711	1185
31/12/2020	488	774	1262

Source : extranet NOC-Axians

En Bande Passante, le débit moyen commercialisé en 2020 est en diminution (83 Mbps au lieu de 135 Mbps en 2019). 22 liens souscrits sont supérieurs ou égaux à 100Mbps, dont deux à 1Gbps.

En Fibre Noire, la vente d'IRU séduit toujours autant les communes car elle leur permet d'en financer l'acquisition sur la section d'investissement. C'est la création de nouveaux réseaux privés de type GFU qui explique l'augmentation du nombre de liens FON en 2020.

5. Les travaux de raccordement :

Le coût moyen d'un raccordement, y compris équipement actif terminal reste stable (3000 € HT).

LES RESULTATS DE L'ACTIVITE

1. LE BILAN

Dans les développements qui suivent, les chiffres 2020 seront systématiquement comparés à ceux de l'exercice précédent.

a) Les travaux

En 2020, ZEFIL a engagé un montant de travaux¹⁰ de 491K€ (527 K€ en 2019) pour 104 chantiers (85 en 2019), soit un rythme mensuel de 9 chantiers. Etant précisé que l'appellation générique de chantier peut recouvrir des travaux beaucoup plus complexes qu'un simple raccordement client, ainsi de la vidéoprotection (chaque chantier concerne une plaque géographique plus ou moins étendue comportant plusieurs caméras), de la création de boucles entre différents sites (mairies et réseau RÉMIP) ou de travaux spécifiques demandés par un opérateur (déménagement du client final, dévoiement de réseaux...).

Pour comparer ce chiffre avec celui des contrats signés en 2020 (155), il faut garder à l'esprit que les upgrade/downgrade de Bande Passante ne donnent pas lieu à travaux et qu'un seul contrat peut générer des travaux sur plusieurs sites.

Le Covid-19 a sérieusement perturbé l'activité économique en 2020 mais la tendance apparue en 2019 se confirme néanmoins : la part des opérateurs diminue au profit des collectivités territoriales et des grands comptes publics.

La location de fibre activée pâtit de l'arrivée du FttH pro et de ses tarifs attractifs pour les TPE et PME. A noter que les opérateurs travaillant habituellement sur ce segment du marché (débits inférieurs à 100 Mbps) ne sont plus très actifs localement.

b) Le financement des projets

Le financement des investissements de l'année a été pour partie assuré par les recettes commerciales tirées de l'exploitation du service délégué (autofinancement) et pour partie par les emprunts mobilisés en 2016 et 2019.

Pour mémoire, le fonds de roulement initial a été assuré par la remise à ZEFIL des produits constatés (et encaissés) d'avance par l'ancien délégataire, à savoir :

- les IRU sont des contrats de longue durée pour lesquels le loyer est capitalisé et exigible à la date de signature. Seule sera ensuite facturée la redevance annuelle de maintenance (GTR).

¹⁰ Montant des travaux engagés au 31 mars 2021 sur des contrats signés en 2020

- les contrats FON (Fibre Noire) qui sont facturés annuellement en début d'exercice.

Le niveau important des travaux et investissements réalisés depuis sa création par ZEFIL (5,495 millions d'euros), les durées d'amortissement accélérées et coûteuses (caducité) et les durées de retour sur investissement (10 mois en moyenne) écartent la possibilité d'un autofinancement intégral, aussi le recours à des sources de financement externes (emprunt bancaire) continue-t-il à s'imposer. L'approche de la fin du contrat de délégation de service public, qui interviendra le 31 août 2023, risque de guider le choix des investissements à réaliser.

c) TVA

Le secteur des télécommunications relevant du régime particulier de l'auto liquidation (article 283-2 octies CGI), ZEFIL, hormis quelques prestations particulières ne facturait que peu de TVA. C'est à l'opérateur qu'il revenait de s'en acquitter directement auprès de l'Etat. En revanche, achetant ses prestations aux tiers TTC, ZEFIL bénéficiait d'un compte TVA structurellement créditeur qui l'amenait à en réclamer périodiquement le remboursement à l'Etat. Ce régime a changé le 1^{er} février 2018 ; ZEFIL facture depuis cette date de la TVA pour ses prestations de location de Fibre Noire qui s'apparentent à une location de biens meubles.

d) Les autres postes du Bilan

✓ A l'actif :

Les immobilisations :

Les immobilisations mises en concession augmentent de 342 K€ en 2020 contre 468 K€ en 2019. Ce montant a été intégralement consacré à des travaux de raccordement client et à l'extension du réseau.

Le montant cumulé depuis l'origine est le suivant (en €) :

Cumul	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
5 494 968	341 526	468 334	429 601	1 638 556	910 734	1 279 097	427 120

Le contrat de délégation de service public impose à ZEFIL de procéder à un amortissement de caducité des immobilisations mises en concession afin d'éviter que le délégant n'ait à racheter *in fine* des biens non encore complètement amortis. On peut s'interroger sur la pertinence d'un tel dispositif, louable dans son intention, mais qui contribue à alourdir le poids de l'amortissement comptable. Rappelons que ZEFIL présente la caractéristique d'appartenir presque intégralement (90%) au délégant.

Le montant des dotations aux amortissement est passé de 752 924 € en 2019 à 891 816 € en 2020, soit une hausse de 18 % qui impacte directement les résultats de l'exercice et le niveau de la redevance variable.

Les clients et comptes rattachés :

Il est passé en 2020 une écriture en dépréciation de compte client de 6 475 €, qui correspond principalement à des pénalités infligées à des opérateurs qui n'auraient pas restitué le matériel actif (modem) installé chez le client final après résiliation d'un lien. Ces pénalités sont annulées au fur et à mesure que reviennent les modems.

Le délai moyen de règlement des factures clients est de 45 jours. Le retard le plus notable concerne une commune de l'agglomération.

La trésorerie :

La trésorerie est en légère augmentation : + 105 K€ par rapport au 31/12/2019 grâce à une amélioration du fonds de roulement net global, due en grande partie au fort désendettement qu'a connu l'exercice, ainsi qu'à une consolidation des réserves propres.

Le besoin en fonds de roulement est stable (-30 K€) du fait d'une diminution concomitante des créances clients (-391 K€) et des dettes fournisseurs (- 244 K€).

Le besoin en fonds de roulement reste malgré tout très en faveur de la SPL RIN avec plus de dettes que de créances (1 279 K€ contre 1 249 K€ en 2019). Le fonds de roulement net global devient, quant à lui, positif (21 K€ contre -55 K€ en 2019). Ainsi le solde de trésorerie ressort à 1 300 K€ en 2020 contre 1 194 K€ en 2019.

Nota : ZEFIL dispose de deux comptes courants, l'un à la Caisse d'Epargne, l'autre à La Banque Postale.

Le résultat financier :

Les produits financiers s'élèvent à 2 476 €, les disponibilités de trésorerie étant placées sur un compte rémunéré.

Quant aux charges financières (intérêts des emprunts), elles baissent de 9 283 € à 7 943 € sous l'effet de l'amortissement des prêts contractés en 2016.

Compte rémunéré : 1,25 M€ placés au 31/12/2020, contre 0,9 M€ un an auparavant.

Les charges constatées d'avance :

Ce poste d'un montant de 61 410,07 € illustre le principe de spécialisation des charges par exercice. Il constate la quote-part des charges enregistrées au cours de l'exercice et exclues du résultat puisqu'elles concernent l'exercice suivant.

✓ **Au Passif :**

Les capitaux propres :

Les capitaux propres d'un montant de 1 782 004 € sont constitués du capital social de 200 000 € ainsi que des résultats successifs non distribués et mis en réserve, dégagés par ZEFIL depuis sa création.

Il ne sera pas proposé la distribution de dividendes à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2021.

Les provisions pour risques : néant

Les provisions pour charges :

La mise en place d'un plan de Gros Entretien et Renouvellements (GER), à la demande de la collectivité concédante, se traduit dans les comptes par la constitution d'une provision pour charges de 54 700 € en 2020.

Les dettes à court terme :

- *Les emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : l'encours de dette s'élève à 693 911 € au 31/12/2020 contre 1 384 878 € un an plus tôt.*

Un prêt à taux fixe est en cours d'amortissement ; dont les caractéristiques sont les suivantes :

- *EMPRUNT CAISSE D'EPARGNE – 1 000 000 € - DUREE 4 ANS – ECHEANCE 2023 (TEG 0,76%)*

- *Les avances et acomptes reçus : néant*

- *Les dettes fournisseurs :*

Les dettes fournisseurs (1 261 366 €) correspondent à des prestations non encore facturées (redevance variable par exemple) ou non réglées au 31 décembre (travaux en attente d'acceptation par le maître d'ouvrage). Le poste est en diminution par rapport à l'exercice précédent (-244 K€) du fait, par exemple, de la baisse de la redevance variable à verser au délégant au titre de l'exercice 2020 (482 K€ HT).

- *Les dettes fiscales et sociales :*

Ce montant de 219 K€ représente les sommes dues aux organismes sociaux et au trésor public ainsi que l'engagement de la société vis-à-vis de ses salariés en termes de congés payés.

Les produits constatés d'avance :

Les produits constatés d'avance concernent notamment les produits perçus à l'occasion de la reprise des IRU vendus par l'ancien délégataire Garonne Networks. Ces produits sont comptabilisés en chiffre d'affaires sur la durée du contrat de location, en application du décompte initialement remis par l'autorité délégante. S'y ajoute le produit des IRU vendus par la SPL.

Le montant de ces produits s'élève à 1 026 067 € contre 1 019 826 € en 2019.

Les IRU étaient initialement vendus à des opérateurs afin qu'ils puissent se constituer un réseau sans investir, ils le sont aujourd'hui à des collectivités publiques pour la création de leurs réseaux internes (non ouverts aux communications publiques).

2. LE COMPTE DE RESULTAT

a) Formation du résultat de l'exercice

Soldes Intermédiaires de Gestion (en K€)	2020	2019
Production de l'exercice	4 469	4 647
Achats et charges externes	- 909	- 1 035
Valeur ajoutée	3 560	3 611
Charges de personnel et impôts	- 797	- 816
Excédent brut d'exploitation	2 763	2 795
Autres produits, reprises d'amortissement	20	35
Autres charges	- 1 570	- 1 673
Dotations nettes aux amortissements et provisions	- 953	- 822
Résultat d'exploitation	260	335
Résultat financier	- 6	- 7
Résultat courant	254	328
Résultat exceptionnel	3	48
Impôt sur les bénéfices	- 52	- 86
Résultat net de l'exercice	205	290

b) Produits d'exploitation

Production vendue (en €)	2020	2019	%
Fibre optique	1 121 815	1 212 274	-7,46%
Bande Passante	2 195 476	2 287 120	-4,01%
Maintenance locative	366 581	380 328	-3,61%
Frais d'Accès au Service	51 667	88 833	-41,84%
Frais de Raccordement et Travaux	679 570	571 535	+18,90%
Offre d'hébergement	8 240	11 441	-27,98%
Location de fourreaux TVA	44 914	72 146 ¹¹	-37,75%
Autres produits	20 674	58 296	-64,54%
TOTAL	4 488 937	4 681 975	-4,12%

Remarques :

- Le poste *Frais de Raccordement* comprend les recettes tirées des travaux exécutés pour le compte de clients, non suivis de recettes commerciales locatives. Ce poste est appelé à poursuivre sa progression dans les années qui viennent.

- Les recettes commerciales locatives (Bande Passante et Fibre Noire) s'érodent, sous l'effet conjoint des résiliations de contrats fibres noires intervenues dans l'année et de la baisse de l'ARPU pour les raisons déjà exposées.

c) Les charges d'exploitation

Rubriques (en K€)	2020	2019	Observations
Prestations NOC	153	164	
Prestations Maintenance	57	95	Dont DICT
Travaux de raccordement	178	101	In house TM + RéMip
Fournitures & Matériels	92	106	Matériels optiques
Achats chez opérateur télécom	171	170	Dont BLO Orange
Formation et colloques	3	1	
Entretien et réparations	62	119	Curatif Fibres
Locations	65	67	
Charges locatives	14	14	
Assurances	19	18	
Documentation	3	8	
Honoraires	45	70	
Communication	22	66	Dont Avicca
Déplacements et missions	6	13	

¹¹ Montant comprenant un rattrapage de facturation.

Téléphone et frais postaux	11	12	
Services bancaires	9	12	
TOTAL CHARGES EXTERNES	910	1 036	-12,20 %

Axians assure les prestations de NOC, d'activation et de maintenance des équipements actifs. La maintenance des équipements passifs et des réparations du réseau fait l'objet d'un marché distinct lui aussi confié à Axians, dont a été retiré le suivi des DT/DICT assuré par Toulouse Métropole depuis juillet 2019 contre paiement d'une redevance forfaitaire annuelle. Cette mutualisation des moyens permet d'en optimiser le coût, pour la SPL comme pour la collectivité. Le montant du poste « maintenance » est de ce fait en forte baisse.

Le poste « achats chez opérateurs télécom » vise les locations de Fibres Noires et de baies chez d'autres opérateurs afin de pouvoir livrer un client là où il le souhaite. Les liaisons de backbone¹² vers Paris sont assurées par Fullsave. Y figurent également les loyers versés à Orange pour l'utilisation de ses fourreaux. Ce poste est stable.

Le poste « entretien et réparations » couvre les charges de maintenance du réseau (GTR, réparations fibres en cas de panne, d'accident ou de dégradation). Ce poste est tributaire des incidents et accidents susceptibles d'affecter le réseau. L'année 2020 a été très calme et les sinistres peu nombreux. La politique de maillage et de renforcement du réseau porte ses fruits et contribue à sa robustesse : les incidents ont des conséquences plus limitées.

Le volume des honoraires s'établit à 45 K€ sur l'exercice. Outre la rémunération de l'expert-comptable, des commissaires aux comptes et des conseils de la Société en matière juridique, fiscale et sociale, le poste comprend la rémunération des maîtres d'œuvres et autres assistants à maîtrise d'ouvrage auxquels la Société fait appel, y compris dans le domaine de l'informatique.

En matière de communication, la situation sanitaire a empêché la tenue des événements auxquels ZEFIL participait habituellement. Les principales dépenses portent sur la refonte complète du site internet de la société.

Le poste « travaux de raccordement » reprend les factures de travaux passées en charge car non susceptibles d'être comptablement amorties. Il comprend les travaux de raccordement des sites universitaires, sur un réseau qui appartient à RÉMIP, ainsi que ceux effectués au titre des contrats *in house* conclus avec la Commune de Toulouse et Toulouse Métropole, les deux actionnaires de ZEFIL. La contrepartie se retrouve en produits au compte 706052 (Frais de raccordement avec TVA).

¹² Backbone : artère principale, longue distance et très haut débit d'un réseau de télécommunications.

d) La redevance versée à Toulouse Métropole

La redevance représente le prix de la mise à disposition du réseau par l'autorité délégante et correspond à l'amortissement de l'investissement consenti pour en assurer la construction. Elle se compose :

- d'une part fixe indexée : 1 025 K€ HT (987 K€ HT en 2019)
- d'une part variable (65% du résultat d'exploitation) : 482 K€ HT (624 K€ HT en 2019)

C'est le principal poste de dépense de la société et par conséquent, celui qui impacte le plus sa trésorerie.

e) Les charges de personnel et impôts divers :

Les effectifs de la Société sont restés stables en 2020 avec 8 collaborateurs (7,7 ETP).

Rubriques	2020	2019	%
ETP	7,7	8,0	-3,75%
Impôts, Taxes et assimilés	35 781 €	28 336 €	+26,27%
Salaires et Traitements	512 658 €	538 429 €	-4,79%
Charges Sociales	248 887 €	249 420 €	-0,21%
TOTAL		816 185 €	-2,31%

Le poste *Impôts, taxes et assimilés* progresse sensiblement avec le retour de la taxe d'apprentissage, non collectée sur les rémunérations de 2019, qui était une année blanche et une augmentation de la Contribution Economique Territoriale (CET).

f) Les amortissements et les provisions :

Ce poste en augmentation continue (952 K€ en 2020 contre 822 K€ en 2019) se décompose ainsi :

- ✓ Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles : 15 K€ (6 K€ en 2019)
- ✓ Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles : 22 K€ (21 K€ en 2019)
- ✓ Dotations aux amortissements de caducité : 855 K€ (726 K€ en 2019)
- ✓ Dotations pour dépréciation créance client : 6 € (14 K€ en 2019)
- ✓ Dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation : 55 K€. Cette provision, ouverte en 2019, couvre les coûts de gros entretien et de renouvellement de certains matériels sensibles (onduleurs, serveurs...)

La fin du contrat de délégation de service public approchant, l'amortissement de caducité devient de plus en plus prégnant. Ainsi, les investissements mis en compte concédant en 2020 ont été amortis sur 3 ans ; ils le seront sur 2 ans en 2021.

g) Le résultat financier :

Il est négatif avec -5 K€ (-7 K€ en 2019). Trois emprunts ont été souscrits par la SPL ; deux en 2016, arrivés à échéance, et un en 2019 pour un capital cumulé de 3 M€.

Ce poste représente le montant des intérêts financiers correspondants à l'exercice.

h) Le résultat exceptionnel :

Il est de 3 K€ en 2020 quand il était de 48 K€ en 2019 (montant comprenant une reprise de provision de 36 K€). La Société utilise à titre habituel les fourreaux d'Orange pour tirer sa propre fibre. Ce procédé appelé BLO (Boucle Locale Optique) a été instauré par l'ARCEP afin de favoriser la mutualisation des infrastructures. Orange est extrêmement pointilleux sur la qualité des dossiers déposés avant et après travaux, ainsi que sur le respect des plannings prévisionnels ; chaque manquement donnant lieu à pénalisation. Le montant des pénalités payées est intégralement répercuté sur les sous-traitants de ZEFIL, lesquels gèrent beaucoup mieux leurs interventions en respectant les procédures et délais imposés par Orange. D'où une quasi disparition des pénalités.

Par ailleurs, ZEFIL inflige des pénalités aux opérateurs qui ne restituent pas le matériel actif installé chez le client final en cas de résiliation d'un lien.

i) L'impôt sur les bénéfices :

D'un montant de 52 K€, il est en baisse par rapport à 2019 où il était de 86 K€. Il est calculé en appliquant le taux de droit commun de 28%.

Son montant est calculé après application d'un suramortissement fiscal pratiqué sur les installations, équipements, lignes et câblages des réseaux de communications électroniques pour les investissements réalisés avant la 14 avril 2017.

III. LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les investissements nouveaux porteront sur les projets et programmes suivants pour un montant total approchant les 500 K€ :

- Raccordements d'entreprises pour le compte de nos clients opérateurs : 150 minimum, upgrades compris.
- Piste des Géants à Montaudran : nouvelle tranche de travaux
- Raccordement des stations Oncopole et CHU Rangueil du Téléphérique Téléo
- Sécurisation du site de Langlade (Tisséo Voyageurs)
- Sécurisation du site de Campus Trafic (Tisséo Voyageurs)

- Vidéo protection pour la Commune de Gagnac
- Vidéo protection pour la Commune de Villeneuve Tolosane
- Raccordement des Sites Métropolitains (Marché *in house*)
- Raccordement d'une trentaine de caméras pour la Ville de Toulouse.
- Raccordement d'une vingtaine de sites de la Région Occitanie
- CHU Sécurisation Hôpital Larrey
- Raccordement Parking P2 Indigo Cartoucherie
- CHU Desserte d'une dizaine de sites en Bande Passante
- Raccordement de Panneaux à Messages Variables pour Toulouse Métropole

IV. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES (Article 39 du CGI)

Parmi les charges non déductibles du résultat fiscal de la société, les dépenses représentées par les amortissements excédentaires constatés sur les véhicules de tourisme se montent pour l'exercice 2019 à 2 532 €.

V. DIVIDENDES VERSES AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES

Exercice 2017 : Néant

Exercice 2018 : Néant

Exercice 2019 : Néant

VI. LE CAPITAL SOCIAL

Le montant du capital social de la société s'élève à 200 000 €, soit 200 actions de 1000 € chacune ; il est entièrement libéré.

VII. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Détermination du résultat distribuable :

- Bénéfice de l'exercice :	204 805 €
- Report à nouveau	0 €

Bénéfice distribuable 204 805 €

Proposition d'affectation :

- Dividendes (0 € par action)	0 €
- En réserve facultative pour le solde	204 805 €

Total 204 805 €

VIII. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLÔTURE

L'épidémie de CoVid-19 se poursuit, avec des conséquences économiques difficiles à appréhender. Contrairement aux prévisions, la généralisation du télétravail n'a pas provoqué une ruée des entreprises vers le très haut débit. Un travail d'identification des clients finaux de ZEFIL a été mené ; il s'agit de sociétés de commerce de gros, de bureaux d'étude, de cabinets d'expertise comptable, de grands comptes publics peu menacés par les confinements successifs. La division « aéronautique » d'Airbus et son cortège de sous-traitance ne sont que peu représentés, contrairement à la division « espace » qui, elle est très présente.

Par avenant n° 6 au contrat de délégation de service public signé le 19 janvier 2021, la grille tarifaire « Bande Passante » a été modifiée dans le sens suivant :

- Baisse des tarifs pour les débits compris entre 200 Mbps et 1 Gbps ;
- Moins-value de 50 € pour les débits souscrits avec GTR réduite.

X. DELAIS DE PAIEMENT

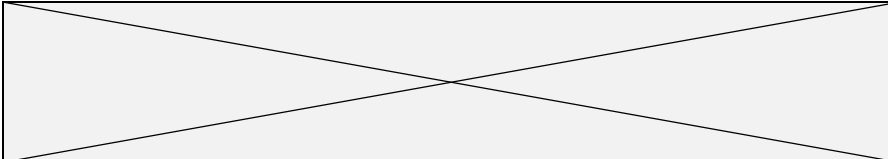
Les informations prévues par les articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, sont présentées dans les tableaux suivants :

Fournisseurs :

	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)

Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées (H.T.)		238 995,44	122 903,11	127,90	7 665,79	369 692,24
Pourcentage du montant total des achats (H.T.) de l'exercice		64,66	33,24	0,03	2,07	100,00

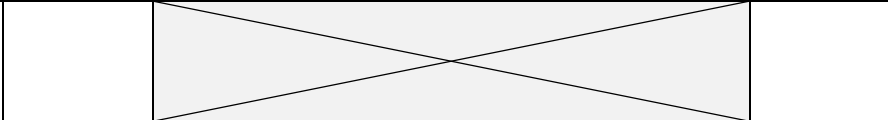
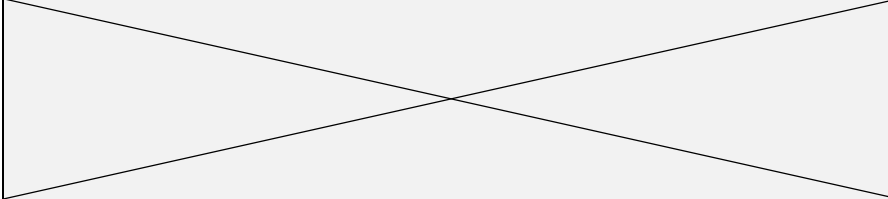
Pourcentage du chiffre d'affaires H.T. de l'exercice	
--	--

Les retards de paiement des factures fournisseurs sont quasiment tous dus à la facturation tardive (en décembre) de leurs prestations par les entreprises de travaux que sont Axians, Engie, Scopelec et Spie, qui représentent 62% des impayés.

Clients :

	Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)

Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées (H.T.)		242 251,46	184 265,62	28 465,00	60 658,89	515 640,97
Pourcentage du montant total des achats (H.T.) de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires H.T. de l'exercice		46,98	35,74	5,52	11,76	100,00

Les retards de paiement des factures clients sont limités. Les principaux retardataires (43% des impayés) sont la commune de Saint-Orens, le CHU et Colt, des clients qui n'inspirent pas d'inquiétude particulière, et qui ont réglé leur dû depuis.

Au 31 mars 2021, les impayés (factures échues au 31/12/2020) n'étaient plus que de 34 886 € HT.

X. RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Arrêté au 31/12 (Montants exprimés en €)	2016	2017	2018	2019	2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital Social	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Nombre d'actions	200	200	200	200	200
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffres d'affaires hors taxes	4 007 740	5 341 955	4 708 985	4 681 975	4 488 937
Redevances (fixe + variable)	- 1 281 478	- 1 889 818	- 1 705 362	-1 610 679	-1 507 377
Résultat avant impôt et DAP	467 091	983 530	1 062 674	1 157 428	1 212 705
DAP (dotations aux amortissements et provisions)	-310 141	- 479 520	-664 636	-821 628	-952 991
Résultat d'exploitation	156 950	504 010	398 038	335 800	259 714
Résultat distribué	0	0	0	0	0
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation et avant DAP	2 053,94	4 145,80	4 904,40	5 561,85	5 788,98
Résultat après impôt, participation et DAP	503,24	1 748,19	1 581,22	1 453,71	1 024,03
Dividende distribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen (ETP)	8	8	8	8	7,7
Masse salariale	588 457	589 602	516 201	538 429	512 658
Charges sociales	273 081	258 222	250 638	249 420	248 887

DEUXIEME PARTIE

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

INFORMATIONS LEGALES

Réseaux d'Infrastructures Numériques est une Société Publique Locale. Elle répond des dispositions relatives aux sociétés anonymes, son capital se répartit de la manière suivante :

Actionnaires et répartition du capital social de 200 000€ en 200 actions de 1000 €

Actionnaire	Nombre d'actions	%
TOULOUSE METROPOLE	180	90%
VILLE DE TOULOUSE	20	10%
TOTAL	200	100%

Composition du Conseil d'Administration au 31/12/2020

Administrateurs	Représentant des administrateurs
TOULOUSE METROPOLE	Monsieur Olivier ARSAC
	Monsieur Aymeric DEHEURLES
	Madame Dominique FAURE
	Monsieur Robert MEDINA
	Madame Nicole MIQUEL-BELAUD
	Madame Danielle PEREZ
	Madame Marie-Hélène ROURE
VILLE DE TOULOUSE	Monsieur Jean-Paul BOUCHE
	Monsieur Nicolas MISIAK

Commissaire aux comptes :

Titulaire : FIDAUDIT 2 Impasse Couzinet 31500 Toulouse

Prise de participation :

Pas de prise de participation.

Dividendes :

Pas de dividendes distribués en 2020 sur le résultat 2019.

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DE L'EXERCICE 2020

(Informations au 31 décembre 2020)

	Qualité	Autres mandats et fonctions exercés
ALVINERIE Michel <i>Toulouse Métropole</i>	Administrateur (mandat échu)	Président du Conseil de Surveillance : Semidias Administrateur : Alteal Administrateur : Oppidea
ARSAC Olivier <i>Toulouse Métropole</i>	Administrateur	Conseil de surveillance : Semidias Administrateur : AUAT Administrateur : MIN Administrateur : EPFL Grand Toulouse
BEISSEL Patrick <i>Toulouse Métropole</i>	Administrateur (mandat échu)	Pas de mandat
BOUCHE Jean-Paul <i>Commune de Toulouse</i>	Administrateur	Administrateur : isdaT
BRIAND Sacha <i>Toulouse Métropole</i>	Administrateur (mandat échu)	Administrateur : Etablissement public foncier local (EPFL) Administrateur : SEM du Marché d'Intérêt National
DEHEURLES Aymeric <i>Toulouse Métropole</i>	Administrateur	Néant
FAURE Dominique <i>Toulouse Métropole</i>	Administrateur	Présidente du Conseil de surveillance : Semidias Administrateur : AUAT Administrateur : SEM Agence d'Attractivité
LABORDE Pascale <i>Toulouse Métropole</i>	Administrateur (mandat échu)	Pas de mandat
MEDINA Robert <i>Toulouse Métropole</i>	Administrateur	Administrateur : Oppidea
MISIAK Nicolas <i>Commune de Toulouse</i>	Administrateur	Conseil de surveillance : Semidias Administrateur : Tisséo-Ingénierie
MIQUEL-BELAUD <i>Commune de Toulouse</i> <i>Toulouse Métropole</i>	Administrateur Présidente	Administrateur : SEM Agence d'Attractivité Administrateur : SEMECCEL Administrateur : EPFL Grand Toulouse Administrateur : Agence de l'eau Administrateur : Crédit Municipal Administrateur : isdaT (suppl.) Envie – MPA – Cités Unies France – Mouvement SOL – Mission Locale – TME – TSM (IAE) – RTES – CEPRI -les SCIC – Occitanie Coopération

PAGNUCCO Romuald <i>Toulouse Métropole</i>	Administrateur (mandat échu)	
PEREZ Danielle <i>Toulouse Métropole</i>	Administrateur	Administrateur Oppidea
ROURE Marie-Hélène <i>Toulouse Métropole</i>	Administrateur	Administrateur : EPFL Grand Toulouse (suppl.)
SERP Bertrand <i>Commune de Toulouse</i>	Administrateur (mandat échu)	Président : Toulouse Métropole Habitat Administrateur : AUAT Administrateur : SA HLM Les Chalets Administrateur : Patrimoine Languedocienne Administrateur : Habitat Garonne Administrateur : Occitanie Data Administrateur : Open Data France – Administrateur : Smart Building Alliance for Smart Cities
MLAKAR Philippe	Directeur Général	Néant

Comme suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, le renouvellement des administrateurs représentant les collectivités actionnaires est intervenu lors du Conseil d'Administration du 28 juillet 2020. Six administrateurs ont abandonné leur mandat et ont été remplacés, trois l'ont conservé.

MONTANT DES REMUNERATIONS - AVANTAGES DE CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

La société a octroyé durant l'exercice considéré les rémunérations et avantages suivants à ses mandataires sociaux :

Au Directeur Général mandataire social

Le Conseil d'Administration a nommé, lors de sa séance du 8 mars 2018, Monsieur Philippe Mlakar en qualité de Directeur Général mandataire social de la société jusqu'au 31 décembre 2018. Ce mandat a été reconduit annuellement et tout dernièrement le 1er décembre 2020 pour une durée supplémentaire d'une année.

Philippe Mlakar reste également lié par son contrat de travail préexistant de Directeur Technique et il a été expressément convenu que les deux contrats (de travail et de mandat) coexisteront.

Au titre de ses fonctions de mandataire social, le Conseil a accordé à Monsieur Philippe Mlakar une rémunération annuelle de 26 000 €. Il pourra, en sus, sur présentation de justificatifs, prétendre au remboursement des frais professionnels exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Le Président et les administrateurs exercent leur mandat à titre bénévole et ne perçoivent aucune rémunération.

CONVENTIONS CONCLUES PAR UNE FILIALE AVEC L'UN DES MANDATAIRES SOCIAUX OU L'UN DES ACTIONNAIRES

Sans objet : la Société ne détient pas de parts sociales.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Néant


LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au 31 décembre 2020, les conventions visées à l'article L.225-40 du Code de commerce en cours d'exécution sont les suivantes :

Convention règlementée	Date de signature	Signataire	Lien SPL / signataire contrat
Délégation de service public de type affermage pour l'exploitation du Réseau d'Infrastructures numériques métropolitain (RINM)	04/06/2013	Toulouse Métropole	Actionnaire de la SPL
Contrat d'interconnexion des sites de la Communauté urbaine Toulouse Métropole via le réseau RIN	19/02/2014	Toulouse Métropole	Actionnaire de la SPL
Avenant n°1 au contrat de délégation de service public par affermage du réseau d'infrastructures numériques métropolitain (RINM) (Nouvelle grille tarifaire BP et FON)	10/02/2015	Toulouse Métropole	Actionnaire de la SPL
Avenant n°2 au contrat de délégation de service public par affermage du réseau d'infrastructures numériques métropolitain (RINM) (Projet 4G métro)	03/08/2016	Toulouse Métropole	Actionnaire de la SPL
SO654 / F1170006 - IRU 15 ans - Déploiement réseau fibres optiques sites publics	01/02/2017	Commune de Cugnaux	Pascale Laborde, conseillère municipale de Cugnaux est administratrice de la SPL (depuis le 08/11/18)
Contrat in house Marché N° 17V121 "Travaux de raccordement et de mise à disposition de continuité optique des caméras de vidéoprotection sur la commune de Toulouse"	28/03/2017	Commune de Toulouse	Actionnaire de la SPL
Avenant n°3 au contrat de délégation de service public par affermage du réseau d'infrastructures numériques métropolitain (RINM) (Location des fourreaux)	02/05/2018	Toulouse Métropole	Actionnaire de la SPL
SO886 - IRU 11 ans - FON Cité de l'Espace - Piste des Géants	10/07/2018	Cité de l'Espace SEMECCEL	Francis Grass (jusqu'au 15/12/17) et Emilion Esnault (jusqu'au 30/03/18) sont administrateurs de la SEMECCEL et de la SPL Toulouse Métropole et Ville de Toulouse actionnaires communs SPL et Semecel
Avenant n°4 au contrat de délégation de service public par affermage du réseau d'infrastructures numériques métropolitain (RINM) (Nouvelle grille tarifaire BP et gestion des DT-DICT par Toulouse Métropole)	26/02/2019	Toulouse Métropole	Actionnaire de la SPL
Avenant n°5 au contrat de délégation de service public par affermage du réseau d'infrastructures numériques métropolitain (RINM) (constitution d'un G.E.R.)	02/08/2019	Toulouse Métropole	Actionnaire de la SPL
SO1058 - Convention N° 2 2019 14094 CN pour les Etudes et Travaux de maintien de l'intégrité des réseaux et ouvrages associés dans le cadre de l'opération du Téléo sur la commune de Toulouse	13/09/2019 15/10/2019	Tisseo Ingénierie (SMAT)	Sacha Briand, administrateur de la SMAT et de la SPL Toulouse Métropole et Ville de Toulouse actionnaires communs SPL et SMAT
Marché in house N°19M477 "Travaux de réalisation et d'exploitation de continuités optiques pour le compte de Toulouse Métropole"	12/11/2019	Toulouse Métropole	Actionnaire de la SPL
SO1114 - Commande 20-25570 - Déviation câbles 288Fo et 144 Fo pour réalisation future ZAC sur la commune de Balma	06/02/2020	OPPIEDA	Michel Alvinerie et Danielle Perez administrateurs d'Oppidea et de la SPL Toulouse Métropole et Ville de Toulouse actionnaires communs SPL et Oppidea
Marché de Quasi Régie 20V999MN-2 "Travaux de réalisation et d'exploitation de continuités optiques pour le compte de la Mairie de Toulouse"	14/12/2020	Commune de Toulouse	Actionnaire de la SPL
FR002664_2 - Les Chalets - Michel Labrousse	18/12/2019	SA HLM LES CHALETS	Toulouse Métropole actionnaire commun SPL et SA Les Chalets
FRSO603_1 - Les Chalets (Loge Constantinople)	18/12/2019	SA HLM LES CHALETS	Toulouse Métropole actionnaire commun SPL et SA Les Chalets
FRZ0007_1 - Les Chalets (Av de Lombez)	18/12/2019	SA HLM LES CHALETS	Toulouse Métropole actionnaire commun SPL et SA Les Chalets
FRZ0024_1 - Immeuble ATRIA	18/12/2019	SA HLM LES CHALETS	Toulouse Métropole actionnaire commun SPL et SA Les Chalets
FRSO429_1 - Les Chalets Buchens	06/01/2020	SA HLM LES CHALETS	Toulouse Métropole actionnaire commun SPL et SA Les Chalets
FR004598_3 - Les Chalets (Péριοle 16)	11/12/2019	SA HLM LES CHALETS	Toulouse Métropole actionnaire commun SPL et SA Les Chalets
FR002663 - TDC Les Chalets (2 Place Agapito Nadal)	11/03/2011	SA HLM LES CHALETS	Toulouse Métropole actionnaire commun SPL et SA Les Chalets
SO979 - IRU 15 ans - Raccordement de sites communaux	27/05/2019	Commune de Saint-Orens	Dominique Faure, maire de Saint-Orens est administratrice de la SPL jusqu'au 08/11/18 ET depuis le 16/07/20
SO980 / 1119005701P - IRU 15 ans - Raccordement de sites communaux	27/05/2019	Commune de Saint-Orens	Dominique Faure, maire de Saint-Orens est administratrice de la SPL jusqu'au 08/11/18 ET depuis le 16/07/20
SO1088 / E1577336 - GSA lien nominal	18/06/2020	Toulouse Métropole	Actionnaire de la SPL
SO1089 / E1577337 - GSA lien de sécurisation	18/06/2020	Toulouse Métropole	Actionnaire de la SPL
Avenant n°6 au contrat de délégation de service public par affermage du réseau d'infrastructures numériques métropolitain (RINM)	19/01/2021	Toulouse Métropole	Actionnaire de la SPL



RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DE LA COLLECTIVITÉ



En application de l'article L1524-5 du code général des Collectivités Territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration d'Oppidea.

Le présent rapport porte sur les éléments les plus marquants de l'exercice social s'écoulant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

TABLE DES MATIERES

Edito Jean-Luc MOUDENC	4
Edito Annette LAIGNEAU	4
Oppidea, activateur de la Métropole durable	5
Chiffres clés 2020	7
Cartographie des projets 2020	8
Avant-Propos Raphaël CATONNET	9
ESPACES PUBLICS	10
<i>Le pilotage des travaux au cœur de la fabrique de la ville</i>	
BIODIVERSITE ET NATURE	11
<i>Une ville en harmonie avec la nature</i>	
QUALITE DES REALISATIONS	13
<i>Qualité de la construction : la poursuite de l'amélioration continue</i>	
LES SERVICES	15
<i>Services, commerces : des quartiers pensés pour les habitants</i>	
DES OPERATIONS SUR MESURE	16
<i>Un engagement maximal sur des opérations de toutes échelles</i>	
ORGANISATION ET BILAN SOCIAL	21
<i>La poursuite d'activité assurée pendant la crise</i>	<i>21</i>
<i>Une accélération de la digitalisation</i>	<i>21</i>
<i>Une démarche commune pour préparer l'avenir</i>	<i>22</i>
<i>Index d'égalité professionnelle</i>	<i>23</i>
<i>Qualité de vie au travail</i>	<i>23</i>
<i>Un programme de formation ambitieux</i>	<i>24</i>
BILAN FINANCIER 2020	25
<i>et prévisions 2021</i>	
I. ANALYSE ET PRESENTATION FINANCIERE DES COMPTES ANNUELS	26
1. Synthèse	26

2. Le compte de résultat	29
<i>A. Compte de résultat synthétique de la société</i>	29
<i>B. Compte de résultat ventilé par activité</i>	35
<i>C. Analyse compte de résultat « Fonctionnement »</i>	39
<i>D. Produits d'exploitation</i>	40
<i>E. Charges d'exploitation</i>	44
3. Achats et charges externes	45
4. Impôts et taxes	48
5. Charges de personnel	49
6. Dotations aux amortissements et provisions	50
7. Les soldes intermédiaires de gestion et agrégats financiers	53
8. L'excédent brut d'exploitation	54
9. La capacité d'autofinancement	54
10. Le bilan	55
<i>A. Bilan</i>	55
<i>B. Bilan ventilé par activité</i>	56
<i>C. Situation patrimoniale de la société</i>	64
11. Fonds de roulement	67
12. Evolution du besoin en fonds de roulement	68
13. Synthèse fonds de roulement – Besoin en fonds de roulement	69
II. ANALYSE ET PRESENTATION DES PERSPECTIVES OPERATIONNELLES	69
<i>A. Les produits d'exploitation prévisionnels 2021</i>	70
<i>B. Les charges d'exploitation prévisionnelles 2021</i>	74
Rapport sur le gouvernement d'entreprise et autres informations légales, organigrammes	78

Éditos



Credit : P. Nén

L'année de crise que nous avons vécue en 2020 a ébranlé un certain nombre de certitudes. Elle a aussi conforté quelques-unes de nos convictions autour de l'indispensable transition écologique et de la qualité de vie. L'expérience des confinements successifs a démontré, s'il en était besoin, la nécessité d'implanter plus de nature en ville, de développer les mobilités douces et de permettre à chacun d'accéder près de chez lui aux services du quotidien. La ville qui maîtrise son empreinte environnementale, grâce à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'efficacité énergétique, est l'essence même du projet urbain de Toulouse Métropole. Les opérations publiques d'aménagement jouent un rôle essentiel pour ancrer dans les faits ces ambitions de la collectivité. A ce titre, le pôle de compétences formé par Oppidea et Europolia constitue un outil précieux, qui non seulement fait vivre ces thématiques dans les quartiers en développement, mais entraîne tout un écosystème sur cette voie d'avenir.

Jean-Luc Moudenc

Maire de Toulouse,
Président de Toulouse Métropole



Credit : Mathieu Sarré & Baschi

Oppidea est depuis 10 ans le partenaire de la collectivité pour concevoir et fabriquer une ville qui réduit son empreinte, une ville attentive à tous les publics, ainsi qu'aux nouveaux usages et produite dans le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes. Cette vision, l'entreprise la partage avec Europolia au sein du pôle public de compétences en aménagement et en urbanisme au service de la Métropole. Elle se traduit par des ambitions fortes en matière de qualité urbaine et de transition environnementale, qui imprègnent tous leurs projets, quelle que soit leur échelle, et sur lesquelles les acteurs impliqués dans la fabrication de la ville sont amenés à se mobiliser. Sur l'ensemble de ces thématiques, les résultats sont là, comme le montre l'étude nationale CERQUAL ou la reconnaissance par les professionnels de la qualité des programmes réalisés sur les opérations publiques. Pour Oppidea et Europolia, c'est un encouragement à poursuivre dans cette direction pour répondre toujours mieux aux enjeux urbains majeurs d'aujourd'hui.

Annette Laigneau

Vice-présidente de Toulouse Métropole,
Présidente d'Oppidea et d'Europolia

Oppidea, activateur de la métropole durable

SEM d'aménagement et de construction de Toulouse Métropole, Oppidea met en œuvre la politique urbaine et les ambitions de la collectivité dans le domaine de la transition environnementale. Au service de l'intérêt général, elle accompagne principalement des donneurs d'ordre publics – collectivités, universités, centres hospitaliers – mais aussi des opérateurs privés ou publics. A l'écoute de leurs besoins, elle met à leur disposition les savoir-faire et les expertises nécessaires à toutes les étapes de leurs projets.

Oppidea développe ses missions autour de quatre savoir-faire :

- ▶ *L'aménagement de nouveaux quartiers et le renouvellement de quartiers existants accueillants pour leurs habitants et usagers, dotés d'espaces publics de qualité, des services et aménité indispensables.*
- ▶ *La construction d'équipements publics, éléments déterminants de la qualité de vie : parcs et espaces verts, école, crèche, salle de spectacles, médiathèque, stationnements voitures ou vélo...*
- ▶ *La promotion immobilière, au travers de programmes d'habitat ou de bureaux performants et innovants.*
- ▶ *La création et la gestion de pôles de commerces de proximité dans les quartiers.*

Une offre de prestations sur mesure

Oppidea intervient sur toutes les échelles de projet et propose une offre de services adaptée à chaque territoire, sur toute la chaîne de valeur des opérations : études amont, montages juridiques, phases réglementaires, concertation, acquisition et commercialisation des fonciers, coordination des opérateurs, réalisation des espaces publics, etc., jusqu'à la livraison. En 2020, l'entreprise s'est dotée d'une direction du développement pour être encore plus à l'écoute des besoins des collectivités de toute taille et a accentué sa diversification vers de nouvelles activités valorisant ses expertises internes, comme la rénovation énergétique proposant des missions de conseil ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Un pôle de compétences intégré

Oppidea agit en étroite synergie avec la SPLA de Toulouse Métropole Europolia, au sein d'une même unité économique et sociale (UES). Au-delà de la mutualisation des locaux et des moyens communs (finances, comptabilité, ressources humaines, service juridique, communication, moyens généraux, informatique, locaux), cet ensemble met au service des communes de Toulouse Métropole un pôle de compétences capable de les accompagner dans leurs projets d'aménagement et de construction d'équipements. Le renforcement de l'intégration des deux sociétés concrétise le développement d'une vision partagée de la ville et de la réponse à apporter aux défis environnementaux et sociaux d'aujourd'hui. Depuis 2020, la dynamique commune est inscrite dans la gouvernance des sociétés, avec la nomination d'une présidence et d'une direction générale communes aux deux structures.



Le programme Wood'art qu'icade réalise à La Cartoucherie est le fruit d'une démarche partenariale, initiée par Oppidea, et de co-construction réussie associant les parties prenantes, habitants et usagers futurs.

Architectes : Dörteck Untertirfaller / W&A Cube / Swan Architecture
Crédit : Lydie Lacourpantier

Oppidea-Europolia, une ambition partagée autour de 5 priorités :

La réduction
de l'impact
de la ville

La diversité
des usages

La mixité
sociale et inter-
générationnelle

La
co-construction
avec les acteurs
et usagers de la
métropole

L'efficience
des modes
d'action

Chiffres clés 2020

Données financières

Chiffre d'affaires
64 066 K€^{HT}

Résultat net
6 K€^{HT}

Résultat d'exploitation
344 K€^{HT}

Produits d'exploitation
6 321 K€^{HT}

Charges d'exploitation
6 665 K€^{HT}

Dépenses d'investissement
53 423 K€^{HT}

Opérationnel

Cessions 2020

Logements attribués

1 853

M² tertiaire

28 812 m²

Foncier pour l'accueil d'activités

7,5 Ha

Certification

100 %

des opérations engagées sont certifiées



Oppidea contribue à l'emploi local

Montant des travaux d'espaces publics
46 423 K€^{HT}

Emplois directs générés par les investissements d'Oppidea
464 Equivalent temps plein

Emplois indirects générés dans les opérations pilotées par Oppidea
3 390 Equivalent temps plein

Ressources humaines (au 31/12/2020)

Effectif
45

Cadres
70%

Moyenne d'âge
44 ans

Femmes
75%

Hommes
25%

Auxquels s'ajoutent 23 collaborateurs du GIE qui mettent à disposition des compétences transversales partagées avec Europolis, la SPLA de Toulouse Métropole.



Cartographie des projets 2020

Aménagement

1. AéroConstellation, Blagnac
2. Andromède, Beauzelle-Blagnac
3. Balma-Gramont, Balma
4. Bordelongue, Toulouse
5. Borderouge, Toulouse
6. Empalot, Toulouse
7. Garonne, Toulouse
8. La Cartoucherie, Toulouse
9. Las Fonsès, Villeneuve-Tolosane
10. Laubis, Seilh
11. Mail Tolosan, Merville
12. Malepère, Toulouse
13. Monges-Croix du sud, Cornebarrieu
14. Niel, Toulouse
15. Oncopole, Toulouse
16. Paléficat, Toulouse
17. Parc de l'Escalette, Pibrac
18. Piquepeyre, Fenouillet
19. Ramassiers, Colomiers
20. St-Martin-du-Touch, Toulouse
21. Toulouse Aerospace, Toulouse
22. Tucard, Saint-Orens-de-Gameville

Construction

23. Parking P2 - La Cartoucherie, Toulouse
24. Parking P3 - La Cartoucherie, Toulouse
25. Pôle Enfance de Monges-Croix du Sud, Cornebarrieu
26. Lot copromotion avec Promomidi « Les Terrasses du Touch »








Investissement commercial

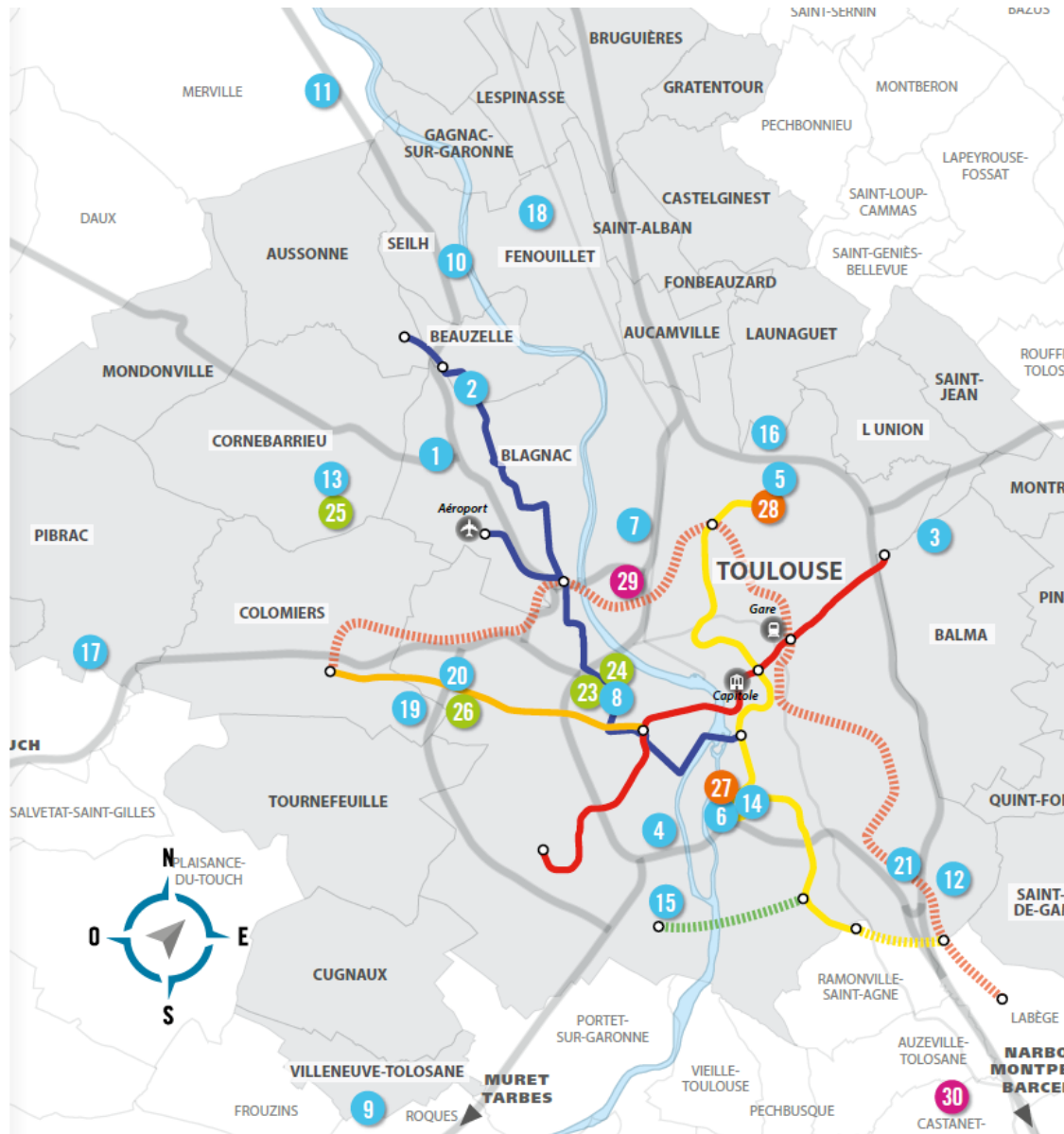
27. SAS Empalot - Commerces, Toulouse
28. SAS Micoulaud - Commerces, Toulouse

Études / Conseil

29. Mission AMO Toulouse Métropole Stade Toulousain, Toulouse
30. Mission AESI, Castanet Tolosan

Transports en commun

-  Tramway T1 et Ligne Envol T2
-  Métro Ligne A
-  Métro Ligne B
-  TER Ligne C
-  Toulouse Aerospace Express / 3^e ligne Métro
-  Téléphérique urbain Téléo
-  Prolongement Métro Ligne B





Avant-propos

.....

Aux défis que nous devons habituellement relever dans le domaine de l'aménagement urbain, s'en est ajouté un en 2020, inédit et imprévu : la crise sanitaire a eu d'inévitables conséquences sur l'activité d'Oppidea, par la mise à l'arrêt ou le ralentissement des chantiers. Par l'adoption rapide de mesures d'adaptation indispensables, l'entreprise a pu compter sur la mobilisation de ses équipes et l'implication de ses partenaires et prestataires pour en limiter l'impact et continuer de faire avancer ses opérations.

La démarche de transformation engagée depuis plusieurs années a également aidé Oppidea à surmonter les difficultés rencontrées dans cette période. La digitalisation notamment, qui se poursuit et permet de se réinventer et réinterroger nos méthodes. Simplifier les processus, être à l'écoute de toutes les parties prenantes, proposer de nouvelles activités qui répondent encore mieux aux besoins des collectivités locales, donner l'impulsion de l'innovation à tout l'écosystème, c'est cela être agile. Et c'est cela qui, des études amont jusqu'à l'installation des habitants dans les quartiers, fait converger toutes nos expertises et savoir-faire au service de l'intérêt général et de la transition environnementale.

Raphaël Catonnet

Directeur Général d'Oppidea et d'Europolis

Le pilotage des travaux, au cœur de la fabrique de la ville

La phase opérationnelle des opérations publiques d'aménagement demande un savoir-faire spécifique de coordination et d'organisation pour assurer l'avancée des chantiers et la maîtrise de tous leurs impacts.

Le métier d'aménageur commence par des phases de conception de nouveaux quartiers et d'opérations de renouvellement urbain, avec toutes les études, actions de concertation et d'accompagnement que cela implique. Il faut ensuite leur donner une traduction concrète sur le terrain. La conduite de cette étape opérationnelle, qui se matérialise par des chantiers sur les espaces publics et des travaux coordonnés avec la construction des programmes immobiliers, est essentielle à la réussite des quartiers en devenir. Il faut tracer ou requalifier des voiries, creuser des tranchées pour faire passer les réseaux, aménager des places et des espaces verts, construire des trottoirs et des liaisons douces... Oppidea a développé un savoir-faire reconnu dans le pilotage de ces opérations dont il faut garantir la qualité et maîtriser les nuisances, dans un dialogue constant avec les riverains et usagers.

Une activité soutenue en 2020, malgré la Covid

En 2020, les mesures gouvernementales prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 ont eu un impact sur l'avancée des travaux, interrompus ou fortement ralentis pendant 3 mois. Cette situation a pu engendrer des décalages, notamment pour les travaux de finalisation des espaces publics sur les emprises libérées après la livraison de leurs programmes immobiliers. Toutefois, dès la levée du premier confinement, la mobilisation des équipes d'Oppidea et de l'ensemble des entreprises partenaires a permis aux chantiers de redémarrer dans le respect des conditions de sécurité sanitaires. Au total, les travaux réalisés pendant l'année se montent à 46 millions d'euros, répartis sur l'ensemble des opérations pilotées par Oppidea. Parmi les principales réalisations de l'année figurent la place centrale de Toulouse Aerospace, la finalisation des abords du groupe scolaire Georges Mailhos à Malepère, la livraison du parking P3 de La Cartoucherie, le démarrage de la construction du P2 ou encore l'aménagement des voiries du secteur de l'Orée du bois du quartier Tucard, à Saint-Orens, permettant de démarrer la construction de la Gendarmerie et de nouveaux programmes de logement.

Des chantiers responsables

La maîtrise des impacts des chantiers est une priorité pour Oppidea, qui partage, avec les entreprises qu'elle sélectionne pour les travaux dont elle maîtrise l'ouvrage, des exigences fortes en matière de propreté, de protection de l'environnement, de nuisances sonores et de sécurité. Celles-ci s'engagent, notamment au travers de la Charte Chantier Propre à respecter un ensemble de bonnes pratiques pendant toute la durée des travaux.



Parc de l'Escalette : en 2020, Oppidea poursuit l'aménagement des espaces publics et voiries desservant ce nouveau quartier de Pibrac.

Crédit : Lydie Lecarpentier

Une ville en harmonie avec la nature

La ville de la transition écologique est celle qui intègre pleinement la nature dans le paysage urbain. Oppidea décline cette exigence à toutes les échelles des opérations d'aménagement, de la conception des espaces publics jusqu'au choix des projets de construction.

Faire progresser la nature en ville. Sur le territoire de Toulouse Métropole, cet objectif se traduit par un chiffre : sur les opérations pilotées par Oppidea, 23% des surfaces aménagées sont des espaces naturels. Cette priorité répond d'abord à la volonté de développer des quartiers pour les habitants. Les jardins publics, cours de verdure et espaces arborés, jardins privatifs, potagers, etc. sont en effet un élément essentiel de qualité de vie, aussi bien pour l'agrément visuel qu'ils procurent que pour les espaces de respiration, de loisirs et d'animation qu'ils offrent dans le contexte urbain. Mais surtout, ces espaces verts, installés dans les espaces publics et dans chaque îlot et programme de construction constituent un atout essentiel pour réduire l'impact de la ville et lutter contre le réchauffement climatique : non seulement ils contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais ils participent à la résilience du territoire en évitant l'imperméabilisation des sols et en réduisant les îlots de chaleur.

Valoriser l'existant, créer de nouveaux espaces

Dans les quartiers d'Oppidea, cette préoccupation pour la qualité environnementale conduit à préserver systématiquement les arbres remarquables et les espaces naturels existants et à créer des continuités écologiques avec les nouveaux aménagements : c'est le cas par exemple du jardin du Barry à La Cartoucherie,

des berges du Touch à Saint-Martin-du-Touch, ou encore des aménagements de la Saudrune et du Bois Vieux dans le quartier de Las Fonsès, à Villeneuve-Tolosane. Cette valorisation de la biodiversité s'accompagne de nombreuses plantations qui viennent agrémenter les espaces publics : en 2020, Oppidea a ainsi planté près de 2 000 arbres, et devrait atteindre un volume équivalent en 2021.



À Saint-Martin-du-Touch, plusieurs programmes de logements proposent des jardins partagés en cœur d'îlot, créateurs de lien social entre les habitants.

Crédit : Cyélie Lecarpentier

Protéger la faune

Une action spécifique est également menée pour favoriser la biodiversité animale : des mesures ont par exemple été prises dans les quartiers Monges-Croix du sud à Cornebarrieu, Laubis, à Seilh, pour protéger plusieurs espèces, des crapauds par exemple. Des nichoirs à insectes et à oiseaux ont aussi été installés à La Cartoucherie, Monges et à Empalot.



Une priorité partagée

L'accent sur le paysage urbain est aussi une action collective qui implique tous les acteurs de la ville : les habitants, au travers notamment des jardins partagés, et les promoteurs, invités dans le plan de cession annuel d'Oppidea à intégrer la végétation à la conception de leurs programmes, sur les façades, les toitures, ou encore en cœur d'îlot. La certification Effinature, déployée sur l'ensemble des opérations en 2020, engage tous les opérateurs sur des exigences fortes en matière de préservation et de gestion des sols et de biodiversité.



Crédit : Patrice Wlu

Qualité de construction : la poursuite de l'amélioration continue

La stratégie volontariste de qualité urbaine, architecturale, paysagère, environnementale et d'usage voulue par la collectivité depuis plusieurs années crée un effet d'entraînement sur tout l'écosystème de la construction. Au-delà des objectifs affichés, ses résultats se mesurent concrètement dans les réalisations et les acquisitions de nouveaux savoir-faire.

Oppidea fait de la qualité de la programmation immobilière sur ses opérations un enjeu prioritaire et mobilise l'ensemble de l'écosystème sur une trajectoire ambitieuse au travers de la grille d'engagements associée au plan annuel de cession de fonciers. L'objectif est de répondre aux défis de la transition écologique et de se préparer sans attendre à la nouvelle réglementation environnementale qui entrera en vigueur en 2022 (RE2020), mais aussi de produire une offre de logements innovants, en phase avec l'évolution des modes de vie. Tous les programmes attribués en 2020 sont par exemple engagés dans des démarches de certification NF Habitat HQE et Effinature et ont pour objectif d'atteindre le niveau de performance énergétique E2/C1 dans le label E+C- (énergie positive et réduction carbone). 50 % des projets attribués atteindront même le niveau E3/C1. En 2020, deux opérations sont également lauréates de l'appel à projets NoWatt de la Région Occitanie consacré à la démarche bas carbone.

Enquête de terrain

La recherche de qualité urbaine, architecturale, paysagère, environnementale et d'usage produit des résultats concrets, comme le montre l'étude Qualimètre réalisée au niveau national par l'association Qualitel en 2020. Celle-ci indique un niveau de satisfaction des habitants de résidences certifiées NF Habitat HQE 2 à 3 fois supérieur, notamment grâce au meilleur confort thermique et acoustique et à la maîtrise des consommations énergétiques. Sur les opérations réalisées par Oppidea, ces immeubles évitent l'émission de 641 tonnes de CO2 chaque année par rapport à la RT2012. Autre enseignement, Toulouse Métropole fait partie des 4 territoires français comptant plus de 50 bâtiments E+C-. Ils se situent majoritairement dans les opérations Oppidea.

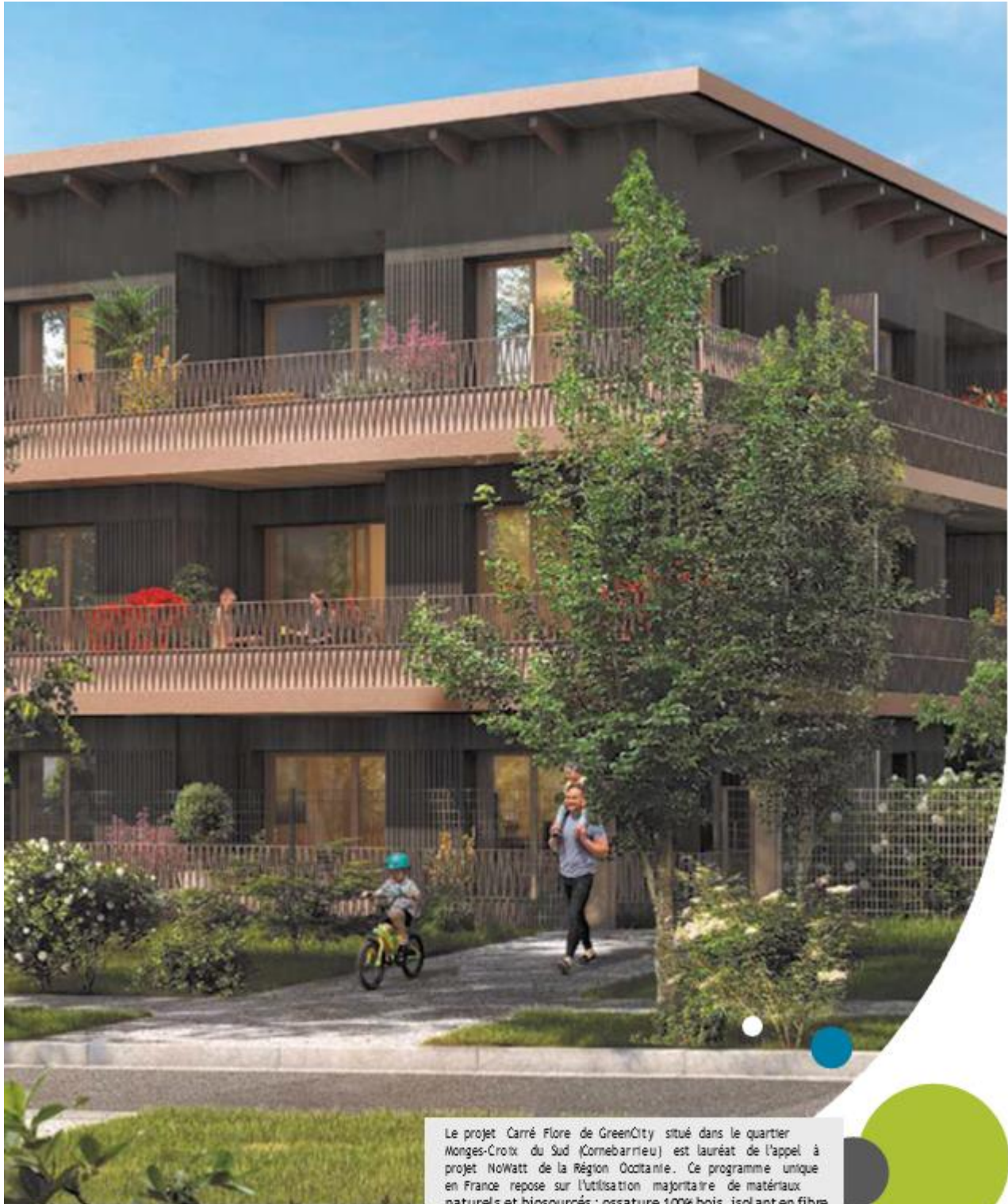
Des conventions pour aller plus loin

Après celle signée avec Cerqual pour le logement et dans le but de continuer à améliorer les performances environnementales des programmes, Oppidea a signé deux nouvelles conventions en 2020. La première, avec l'IRICE, vise la certification Effinature pour la biodiversité et la préservation des sols pour l'ensemble des opérations à partir de 2020. La seconde, conclue avec l'organisme Certivéa, concerne la construction durable dans les bâtiments tertiaires et les programmes mixtes.

Des performances reconnues par les professionnels

Reconnaissance de la qualité de construction sur les opérations publiques d'aménagement, 6 des 8 programmes lauréats des Pyramides d'argent 2020 décernées par la Fédération des promoteurs immobiliers régionale sont situés dans des quartiers d'Oppidea. Parmi ceux-là, deux ont même reçu une distinction nationale :

« Les Terrasses de Jade », à Bordeaux, Pyramide d'or de la FPI France dans la catégorie « Stratégie BIM et Data », et « Novadiem », à Empalot, Pyramide d'or dans la catégorie « Conduite responsable des opérations ».



Le projet Carré Flore de GreenCity situé dans le quartier Monges-Croix du Sud (Combarrieu) est lauréat de l'appel à projet NoWatt de la Région Occitanie. Ce programme unique en France repose sur l'utilisation majoritaire de matériaux naturels et biosourcés : ossature 100% bois, isolant en fibre de bois et murs porteurs en brique de terre crue.

*Crédit : GreenCity
Architecte : Clément Vignoly*

Services, commerces : des quartiers pensés pour leurs habitants

Le développement de commodités du quotidien est un élément essentiel d'attractivité des quartiers et de qualité de vie pour leurs habitants et visiteurs.

Un des traits caractéristiques des opérations publiques d'aménagement est l'attention portée à la vie quotidienne. Les nouveaux quartiers et les quartiers en renouvellement sont avant tout des lieux de vie, conçus pour offrir à leurs habitants un environnement animé dans lequel ils trouvent tous les services de proximité répondant à leurs besoins : équipements publics, tels que des écoles, crèches, installations sportives, salles polyvalentes et parkings, offre médicale et paramédicale, commerces, services innovants comme des conciergeries, salles communes, station de mobilité. La qualité de vie passe par l'implantation de pôles de centralité où les habitants et riverains ont accès à un ensemble de commodités attractives et diversifiées qui rendent leur quotidien plus facile et plus agréable.

Nouvelles centralités

Au sein d'Oppidea, le pôle commerces et centralité travaille sur cette thématique, afin de favoriser l'implantation des services et commerces de proximité les plus adaptés à chaque quartier, en lien étroit avec les collectivités et les acteurs économiques. Pour cela, il définit une programmation commerciale et un plan de marchandisage et anime un comité d'enseigne chargé de valider les activités amenées à s'implanter dans le quartier. Il désigne également un investisseur commercial qui développera et animera le pôle

de centralité et l'accompagne dans la commercialisation des lots et la mise au point des projets architecturaux. Le pôle commerces et centralité intervient aussi dans la commercialisation de lots d'activités, en favorisant l'implantation de projets innovants répondant aux activités économiques, aux nouveaux modes de vie et de travail, comme des tiers lieux ou des conciergeries.



Dans le quartier populaire des Izards (Toulouse), Oppidea a investi dans une foncière commerciale pour favoriser l'accueil d'une offre diversifiée de commerces répondant aux besoins quotidiens des habitants.

Crédit : Lydie Lecarpentier

Foncières commerciales : un engagement direct

Pour dynamiser l'offre de commerces de proximité dans certains quartiers, Oppidea investit directement dans des sociétés foncières qui assurent l'exploitation de locaux commerciaux dans la durée. Oppidea porte par exemple 30% de la foncière Empalot commerces, et 60% de la foncière Micoulaud commerces – Borderouge, aux côtés d'investisseurs comme Carrere REIM et la Banque des territoires.

Un engagement maximal sur des opérations de toutes échelles

Oppidea conçoit et réalise ses opérations d'aménagement et de construction avec une ambition unique quelle que soit leur dimension : apporter une réponse de qualité aux besoins de chaque commune.

En matière d'aménagement urbain, il n'y a pas de petites opérations. Parmi les projets de quartiers pilotés par Oppidea, certains sont très étendus, à l'image d'Andromède (210 hectares), d'autres se déploient à des échelles plus réduites. C'est le cas par exemple de Las Fonsès à Villeneuve-Tolosane (13 hectares), Laubis à Seilh (13 hectares) ou Niel à Toulouse (8,2 hectares). Certaines opérations sont situées à Toulouse (comme La Cartoucherie et Toulouse Aerospace), d'autres dans des communes de la métropole (comme Piquepeyre, à Fenouillet, ou le Parc de l'Escalette, à Pibrac) ou encore hors de la métropole (comme Mail Tolosan à Merville).

Chaque quartier est unique

Pour chacune de ces opérations, l'engagement de l'aménageur est strictement le même. Oppidea mobilise les mêmes savoir-faire et les mêmes expertises pour accompagner les communes dans leurs projets de développement. Les projets d'aménagement et de construction, élaborés dans le cadre d'une démarche de co-construction avec les collectivités, s'adaptent aux problématiques et aux contraintes propres à chaque territoire. Les opérations situées dans de petites communes font par exemple l'objet de stratégies de commercialisation spécifiques, afin d'intégrer harmonieusement les nouveaux logements. C'est le cas pour Seilh et Fenouillet, où la réalisation des quartiers Laubis et Piquepeyre, représentera à terme une croissance d'environ 35% du nombre actuel de logements dans la commune. C'est pourquoi le rythme de commercialisation est limité à une cinquantaine de logements par an.

Des ambitions identiques

Quelle que soit la taille des opérations, Oppidea met en œuvre les mêmes ambitions pour répondre aux enjeux majeurs de transition environnementale, et aussi de qualité de vie, de mixité sociale, de pluralité des usages, ou encore de proximité, de lien social et d'intégration harmonieuse dans l'environnement. Sur les plus petites opérations, les aménagements proposent ainsi des solutions sur mesure pour répondre aux besoins d'accueil des nouveaux habitants, tout en préservant la qualité du cadre de vie et en enrichissant l'offre de services à la population au travers d'une programmation commerciale bénéficiant à l'ensemble du territoire. L'aménagement de Laubis comprend par exemple une requalification de l'entrée de ville de Seilh, celui du Parc de l'Escalette une pacification de la RD 824, des groupes scolaires sont construits à Las Fonsès, Monges-Croix du sud et Piquepeyre, ... Quelle que soit la surface de l'opération, celle-ci bénéficie de démarches d'innovation exemplaires, à l'image du système de gestion des eaux pluviales expérimental mis en place à Piquepeyre.

Laubis, un écoquartier labellisé

Illustration des ambitions portées par Oppidea sur toutes ses opérations, le quartier de Laubis fait partie des 5 quartiers officiellement labellisés EcoQuartier sur le territoire de Toulouse Métropole. Le quartier a obtenu en 2020 le label Ecoquartier Etape 2 décerné aux opérations en cours de réalisation. La programmation du quartier met notamment l'accent sur la qualité environnementale, avec de l'habitat bioclimatique, des voiries végétalisées et un projet d'agriculture urbaine. Le projet comporte également un important volet intergénérationnel.



Des cheminements piétons et cycles entourent le bassin de rétention des eaux pluviales et pacifient ainsi l'entrée du Parc de l'Escalette à Pibrac.

Credit : Lydie Lecarpentier

📍 Pibrac

Parc de l'Escalette

Cette opération située dans la 2^e couronne de l'agglomération vise à développer à proximité du centre de Pibrac un quartier mixte avec des logements et des services répondant aux besoins des familles, des activités artisanales et de petites industries. Il propose une offre d'habitat diversifiée, avec 35% de logements sociaux, des maisons individuelles et des logements intermédiaires et collectifs. Le projet met l'accent sur la qualité environnementale et paysagère et la préservation de la biodiversité, ainsi que sur la bonne intégration avec les quartiers existants de Pibrac. Le Parc de l'Escalette a accueilli en 2019 ses premiers habitants et ses premières entreprises.



Acteurs

- **Concédant** : Toulouse Métropole
- **Aménageur** : Oppidea
- **Urbanistes** : SCE
- **BET** : Naldeo
- **Paysagiste** : Complément Terre



Programme

- 48 hectares
- 26 500 m² de logements
- 258 000 m² de foncier pour l'activité
- Conservation des boisements existants et création d'une nouvelle trame boisée
- Réaménagement partiel de la RD824 en boulevard urbain et création d'infrastructures secondaires

★ Les atouts du projet :

- Un potentiel d'implantation pour les entreprises. Proche du pôle économique de l'Ouest toulousain, desservi par différents modes de transport (voie rapide Toulouse-Auch, TER), le quartier propose des parcelles adaptées à de nombreuses activités.
- Le cadre paysager. Le projet veille à protéger et à valoriser les richesses naturelles existantes comme l'allée de pins de l'Escalette. Les aménagements créeront une trame boisée formant des clairières constructibles qui accueilleront les diverses activités et les logements.
- La mixité de la programmation, avec un aménagement organisant la transition entre les activités et l'habitat positionné en liaison avec les quartiers pavillonnaires existants.



Les habitants de la place Bouilloux-Lafont se sont installés en 2020 dans un quartier prenant vie petit à petit : jardins, équipements culturels et aujourd'hui restaurants, commerces et services sont ouverts pour leur plus grand plaisir.

Crédit : Christophe Pizerl

Toulouse

Toulouse Aerospace



Développé autour de la piste historique de l'Aéropostale, Toulouse Aerospace est désormais pleinement inscrit dans le paysage toulousain. Environ 500 logements ont déjà été livrés et la vie de quartier s'organise autour de la place Bouilloux-Lafont, dont les espaces publics ont été finalisés en 2021 et où plusieurs restaurants ont ouvert leurs portes. L'offre culturelle constituée de l'Envol des pionniers et de la Halle de la Machine s'étoffe en 2021 avec l'ouverture du cinéma. Le groupe GA Smart Building a annoncé l'implantation de son futur siège social dans le quartier et le campus d'innovation continue de se développer avec la construction et prochaine livraison de la Maison de la formation Jacqueline Auriol (ouverture en janvier 2022). L'année 2020 a été marquée par le lancement de la concertation sur l'aménagement du parc du campus d'innovation auprès des salariés, des étudiants et des usagers du quartier. La réflexion a également avancé pour végétaliser encore plus le quartier, notamment par la plantation d'une forêt urbaine.

Acteurs

- Concédant : Toulouse Métropole
- Aménageur : Oppidea
- Urbanistes-architectes : SEURA – David Mangin
- BET : Naldeo/Dumons Ingénierie
- Paysagiste : OLM

Programme

- 56 hectares
- 96 300 m² de logements
- 175 500 m² d'activités tertiaires
- 50 000 m² de locaux de recherche scientifique
- 20 000 m² de commerces et services
- 23 000 m² d'équipements
- 7,8 hectares d'espaces verts
- 2 stations de la future 3e ligne de métro
- 4,5 km de cheminements piétons et cycles

★ Les atouts du projet :

- Un écoquartier innovant. Quartier précurseur de la ville de demain, Toulouse Aerospace porte de fortes ambitions environnementales : réseau de chaleur alimenté par de l'énergie récupérée, gestion des eaux pluviales optimisée, système d'éclairage public « intelligent », mobilités douces autour de la piste...
- Un quartier connecté. Au cœur de l'un des principaux écosystèmes d'innovation de la métropole, à proximité immédiate du périphérique, Toulouse Aerospace bénéficie d'une excellente desserte de transports en commun, qui sera encore renforcée par l'implantation de 2 stations de métro.
- Un pôle de centralité majeur : mixité d'usages, offre culturelle et de services, campus d'innovation, infrastructures sportives



Le parvis piéton de l'école Fleurance, un des premiers espaces publics majeurs réalisé dans le secteur de la Halte St-Martin, fait le lien avec la future centralité du quartier et le parc à vent.

Credit : Lydie Lerapostier

Toulouse Saint-Martin -du-Touch

Cette opération mixte et équilibrée est emblématique des ambitions de la métropole et d'Oppidea en matière de nature en ville. Proche du cœur villageois de Saint-Martin-du-Touch et du bassin d'emplois du pôle aéronautique, elle est constituée de deux secteurs à proximité des haltes TER de Saint-Martin et des Ramassiers. Chacun se développera autour d'espaces publics de qualité, avec deux grands parcs centraux accueillant des jeux et animations, dont l'aménagement démarre en 2021, des promenades et liaisons vertes. La qualité de cet environnement paysager sera renforcée par l'attention portée à la végétalisation des coeurs d'îlot. L'aménagement des deux secteurs se fait dans un esprit de co-construction : de nombreuses démarches de concertation permettent aux habitants et riverains de participer à la réflexion sur les futurs espaces.

Acteurs

- **Concédant** : Toulouse Métropole
- **Aménageur** : Oppidea
- **Urbanistes-architectes** : FHY
- **Paysagiste** : COT
- **BET** : Arcadis

Programme

- **162 hectares, dont 45 hectares en cours d'urbanisation (sur 2 secteurs : Halte Saint-Martin et Halte Ramassiers)**
- **3 471 logements soit environ 240 000 m²**
- **115 000 m² d'activité tertiaire et commerces**
- **Equipements publics** : Une école, une crèche et un équipement public de proximité en cours de programmation
- **7 hectares de parcs et espaces naturels**

★ Les atouts du projet :

- La place de la nature. En plus de la trame verte continue au sein du quartier, Saint-Martin-du-Touch bénéficie de la proximité des berges du Touch, un parc naturel préservé et valorisé. Les habitants pourront aussi profiter de nombreux jardins partagés.
- Des programmes immobiliers innovants. Habitat intermédiaire, résidence intergénérationnelle, qualité environnementale et performances énergétiques, le quartier constitue une vitrine de l'excellence architecturale sur le territoire.
- Proximité du grand bassin d'emplois de l'aéroport et du centre-ville.



La Cartoucherie à Toulouse, un écoquartier exemplaire pour sa mixité fonctionnelle et générationnelle et la mutualisation de ses usages.

Credit : Les Yeux Carrés

Toulouse

La Cartoucherie



A fin 2020, l'écoquartier de La Cartoucherie accueille 2 500 habitants, 2 000 étudiants et près de 500 salariés. En 2020, la phase 2 a bien avancé avec l'ouverture au public du parking Raymond Badiou, le lancement du parking P2, ainsi que la plantation de la promenade jardinée. Malgré les incertitudes liées au contexte sanitaire, la programmation du tiers-lieu des Halles a été confirmée, pour un démarrage des travaux durant l'année 2021. L'année a permis d'amorcer le lancement de la phase 3 qui se déroulera sous la forme d'un grand Challenge : les 600 logements seront attribués à un groupement d'opérateurs qui auront fait une réponse collective pour l'ensemble des lots commercialisés. La volonté sur cette nouvelle tranche est de mettre encore plus l'accent sur la végétalisation.



Acteurs

- Concédant : Ville de Toulouse
- Aménageur : Oppidea
- Urbanistes : Atelier des Paysages A. Marguerit / Atelier Bernard Paris
- BET : Dumons / LEA / ETC / SOBERCO



Programme

- 33 hectares
- 3 600 logements dont 50 % d'habitat aidé et 2 résidences étudiantes
- 7 000 m² de commerces
- 10 800 m² de halles reconverties en un cœur de quartier dynamique
- 101 000 m² de bureaux, activités et enseignement supérieur
- 12 500 m² d'équipements publics : mairie annexe, groupe scolaire, crèche
- 2 hectares d'espaces verts
- 2 stations de tramway
- 4 parking mutualisés



★ Les atouts du projet :

- L'excellence environnementale : gestion optimisée des eaux pluviales et de l'énergie, place de la nature en ville, préservation de la biodiversité.
- Un cœur de quartier attractif. Les Halles réhabilitées accueilleront plus de 10 000 m² d'activités culturelle, sportives, gastronomiques et tertiaires, point névralgique d'une nouvelle centralité à l'échelle de la métropole.
- Des mobilités optimisées : priorité aux modes doux, stationnement mutualisé, desserte par 2 stations de tramway.

Organisation et bilan social

La poursuite d'activité assurée pendant la crise

La crise sanitaire et les mesures décidées par le gouvernement pour y faire face ont créé une situation inédite à laquelle l'organisation de l'UES Oppidea-Europolia a dû s'adapter quasiment du jour au lendemain. Moins d'une semaine après l'annonce du premier confinement, l'ensemble des collaborateurs de l'UES disposaient des moyens matériels adaptés pour assurer leurs missions dans des conditions de sécurité informatique satisfaisantes. Très rapidement, la directrice des ressources humaines a assuré la mission de référente Covid-19 et a mis en place le protocole sanitaire en lien avec le CSE et le comité de direction avec le double objectif : celui de préserver la santé des collaborateurs et celui d'assurer la continuité des activités internes (formation notamment) et opérationnelles. Tout au long de l'année, les collaborateurs ont fait preuve d'une grande agilité pour s'adapter aux évolutions de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales, et l'UES a veillé à préserver un dialogue social permanent, en se tenant à l'écoute des situations de chacun. Sur l'ensemble de l'année, aucun cas de Covid-19 n'a été déclaré parmi les collaborateurs. Les instances de gouvernance ont également adapté leur mode de fonctionnement, et les différentes assemblées réglementaires ont pu se tenir en distanciel grâce à l'utilisation de process digitaux sécurisés. Trois réunions du conseil d'administration d'Oppidea, ainsi que l'assemblée générale ordinaire ont ainsi été organisées de manière partiellement dématérialisée.

Une accélération de la digitalisation

La pratique déjà antérieure du télétravail et le processus de digitalisation entamé depuis plusieurs années au sein de l'UES ont été déterminants pour l'agilité de l'entreprise dans le contexte de crise. Le matériel, les locaux mais aussi, les outils de gestion des mails, de téléphonie, l'accès à son propre environnement de travail et au serveur à distance étaient déjà opérationnels, tout comme les solutions dématérialisées d'achats, de facturation, de gestion du courrier et de signature de documents à distance, de gestion des absences, de communication interne...

La situation de crise a simultanément confirmé le bien-fondé de cette transformation digitale en cours et a accéléré sa mise en œuvre. Sept nouveaux projets de numérisation sont ainsi sur les rails depuis 2020, avec l'objectif de renforcer la qualité de service et la productivité de l'entreprise :

- **La digitalisation des instances de gouvernance.**
- **Le suivi des ventes.**
- **L'intégration d'outils décisionnels pour la gestion de projet.**
- **L'aide juridique à la rédaction sécurisée des procédures d'acquisition et de vente foncières.**
- **La passation des marchés.**
- **La mise en œuvre du parapheur électronique.**
- **La gestion électronique des documents.**

Une démarche commune pour préparer l'avenir

La plus grande intégration des entités de l'UES au service d'une vision partagée de la ville s'accompagne d'une démarche d'innovation collective impliquant l'ensemble des équipes. Tel était l'objectif du séminaire qui a eu lieu le 7 février 2020 dans les locaux de l'UES. Organisé avec l'appui du cabinet Nos Futurs, il a donné aux 85 collaborateurs de l'UES l'occasion de partager durant toute une journée leurs visions sur la manière de contribuer à l'atteinte des 5 objectifs stratégiques d'Oppidea et Europolia. Premier événement dans les nouveaux locaux du 21 boulevard de la Marquette, il visait aussi à fédérer les énergies autour de ce projet collectif pour accompagner les défis de la fabrique de la ville dans le contexte de la transition climatique.



En 2020, les acheteurs de l'UES ont suivi un cycle de formation certifiant spécialisé. Ici, la remise du diplôme en présence de F. Lecomte, secrétaire général et manager, A. Baud, directrice des ressources humaines et R. Catonnet, directeur général.

Crédit : GIE Oppidea/Europolia

Index d'égalité professionnelle

L'UES a publié en 2020 son premier Index d'égalité professionnelle correspondant à l'année 2019, indicateur qui permet aux entreprises de mesurer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et de mettre en évidence des points d'amélioration. La note globale obtenue, 82/100, supérieure au minimum requis de 75/100, résulte de la stratégie de valorisation des compétences et des actions prises dans ce domaine. L'UES poursuit son engagement en matière d'égalité entre les hommes et les femmes notamment au travers de l'accord collectif signé en 2018 pour 3 ans.



Au cours du séminaire de février 2020, les collaborateurs ont partagé leurs idées sur les enjeux de la ville de demain.

Credit : Les Yeux Carrés

Qualité de vie au travail

Afin de renforcer la prévention des risques liés au travail, l'UES a lancé en septembre 2020 une enquête sur les risques psycho-sociaux avec l'appui d'une psychologue du travail conventionnée CARSAT. Un comité de pilotage composé de 13 collaborateurs a été mis en place pour suivre le bon déroulement de l'enquête qui a démarré dans un premier temps par la diffusion d'un questionnaire portant sur différentes thématiques (motivation, charge de travail, lien avec le management, locaux, ambiance, risques de travail...). 82% des collaborateurs ont participé à la première phase de cette enquête, exprimant en grande majorité un fort sentiment d'utilité dans leur travail et le sentiment d'être en cohérence avec les valeurs de l'UES. Cette première étape doit être complétée par des entretiens individuels et collectifs menés par la psychologue du travail début 2021. Une restitution générale est prévue au premier semestre 2021.

Un programme de formation ambitieux

L'UES consacre chaque année un budget spécifique au développement des compétences en fonction des besoins identifiés dans les différents services et des souhaits exprimés par les collaborateurs. En 2020, ce budget a représenté 3% de la masse salariale, pour des actions visant prioritairement à développer les compétences en lien avec les objectifs du plan stratégique (management, aménagement, urbanisme, pilotage de projet, ...), à intégrer de nouveaux outils internes et à favoriser les parcours d'évolution au sein de l'UES. Plus de 2 500 heures de formation ont ainsi été dispensées au sein de l'UES, et le programme a pu se poursuivre durant les périodes de confinement grâce aux dispositifs de classes virtuelles et de formations à distance.

Crédit : Lydie Lecaquestier





RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

I. ANALYSE ET PRESENTATION FINANCIERE DES COMPTES ANNUELS

1- Synthèse

L'année 2020 restera marquée comme une année perturbée par le commencement de la crise sanitaire qui a frappé la France à partir de mars 2020 et a généré, au-delà du drame humain, huit mois de perturbation économique. Ces perturbations pour nos activités se sont traduites par une phase de confinement généralisé avec fermeture des écoles de huit semaines pendant lesquels les chantiers d'Oppidea et des promoteurs ont été en partie suspendus et une séquence électorale d'une durée de quatre mois qui a impacté la gouvernance d'Oppidea.

Cette crise exceptionnelle s'est accompagnée de différentes mesures qui ont retardé les projets et impacté les opérations conduites par Oppidea.

Elle engage des interrogations sociales notamment sur notre mode de travail, notre mode d'habiter et leurs futurs impacts sur la programmation des opérations.

L'impact économique de cette crise sanitaire sur l'activité immobilière est encore incertain même si on peut distinguer une situation différenciée selon les produits immobiliers.

En matière de logement neuf, le manque d'offre sur le marché induit une tension sur le prix. Les opérateurs maintiennent une grande appétence pour ces opérations. Dans ce contexte, Oppidea a maintenu des prévisions volontaristes pour soutenir l'activité. Il s'agit là du principal moteur de l'activité d'Oppidea (les cessions de foncier destinées au logement représente 79% des cessions en 2020).

Le marché de bureau s'est fortement ralenti en 2020 (60 000m² toutes prises à bail à comparer à une moyenne sur les cinq dernières années qui s'établissait à 150 000m²). Les grands comptes ont différé leur prise de décision. Ce marché restera suspendu tant que les fondamentaux économiques ne permettront pas aux acteurs économiques de se projeter dans le « monde d'après ». Oppidea est donc attentif à ces évolutions, en lien avec les élus et les services de programmation des concédants pour repositionner notre offre de terrains et les aménagements dans ce nouveau contexte qui favorise les opérations bien desservies et bénéficiant d'aménités.

Le chiffre d'affaires de l'année 2020 s'élève à 64 066 K€ pour l'exercice écoulé, soit une baisse de 22 867K€ (- 26 %) par rapport à l'exercice précédent (86 934K€).

Il se compose à :

- **95% de recettes privées** perçues dans le cadre de ventes de terrains à bâtir à destination de logements (133 000m² de surface SP, permettant la réalisation de 1 850 logements), de bureaux (28 000 m² de surface SP, permettant la réalisation de quatre immeubles), et de locaux d'activité (13 000 m² de surface SP, permettant l'implantation de quatre entrepreneurs)

- **5% de recettes publiques** à destination des opérations dans le cadre de participations contractuelles versées par le concédant ou constatées au regard de l'avancement des recettes par rapport à la prévision des CRACL.

La diminution du chiffre d'affaires est conforme aux perspectives tracées au regard de l'approche des impacts de la crise sanitaire en mai 2020.

Les investissements opérationnels dans les concessions ont été ralentis en raison de l'effondrement des délais de réalisation des chantiers de VRD mais aussi de construction d'immeubles entraînant **une baisse des dépenses d'investissements de -32%, ils s'élèvent à 53 423K€ en 2020**, soit une diminution de - 25 486K€ par rapport l'exercice précédent (78 909K€).

Cette baisse d'activité entraine une diminution des produits d'exploitation qui s'établissent à 6 321 K€ soit une variation de -5 679 K€ (-47%) par rapport aux produits de l'exercice 2019 (12 001K€).

Cette diminution est à ventiler entre deux vecteurs au regard du caractère singulier de l'année 2019 qui comprenait un produit significatif sur une opération propre :

- **la baisse d'activité sur les concessions d'aménagement** sur l'exercice 2020 (- 3 723K€ par rapport à 2019 année de très forte activité, -39%)
- La diminution de la marge brute sur opération propre (- 1 951K€ par rapport à 2019, -97%, l'année 2019 dégagant une marge exceptionnelle non récurrente sur opération propre)

Sur l'année 2020, les produits d'exploitation sont concentrés sur les concessions d'aménagement (92%) de l'ensemble des produits d'exploitation, la forte dégradation de ces produits s'explique en grande partie par la baisse d'activité liée au contexte sanitaire.

Au regard de ces produits, les charges d'exploitation ont été maîtrisées à hauteur de 6 665 K€ pour l'exercice écoulé, soit une variation de -326K€ (- 4,6 %).

Cette maîtrise a été permise par des reports d'investissements (et d'équipements informatiques et logiciels), un gel de quelques initiatives de développement, une maîtrise des charges de personnel.

Le résultat d'exploitation d'OPPIDEA est négatif (-344K€), mais le résultat net comptable reste équilibré à (+6K€) après constatation du résultat financier (+179K€), du résultat exceptionnel (+62K€) de la participation des salariés (-28K€) et de la créance fiscale sur l'impôt sur les sociétés (+137K€).

Ces résultats sont assurés sans aucune subvention de fonctionnement versée à OPPIDEA.

Cette faible performance 2020 a cependant peu d'impact sur la santé financière globale d'Oppidea au terme de l'exercice 2020, décrite par l'analyse du bilan et qui reste solide. Elle fixe **les capitaux propres à 24 633K€** et permet d'identifier que la consolidation des fonds propres historiques des résultats d'Oppidea représente 9 759K€ qui viennent s'ajouter au capital social d'Oppidea.

Le bilan constate une amorce de diminution du portefeuille opérationnel des concessions avec **les stocks qui s'établissent à 112 576 K€ au terme de l'année écoulée, soit une variation de -5 889 K€ (-5%) par rapport à l'exercice précédent (118 465 K€).**

Corrélativement, Oppidea a poursuivi son désendettement avec un encours d'emprunt qui s'établit au 31/12/2020 à **105 905K€ soit une diminution de -12 265K€ (-10%)** par rapport à l'exercice précédent (118 170K€) et améliore **la trésorerie des concessions qui se monte à 23 850 K€ au terme de l'exercice écoulé, soit une variation de +6 195 K€ (+35%)** par rapport à l'exercice précédent (17 654K€).

La trajectoire tracée par les prévisions 2021-2023 marque un fléchissement de l'activité concession et incite dans la poursuite des axes posés par notre plan stratégique, à co-construire les futures interventions d'Oppidea en lien avec le projet métropolitain et à consolider le portefeuille de copromotion.

2. Le compte de résultat

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

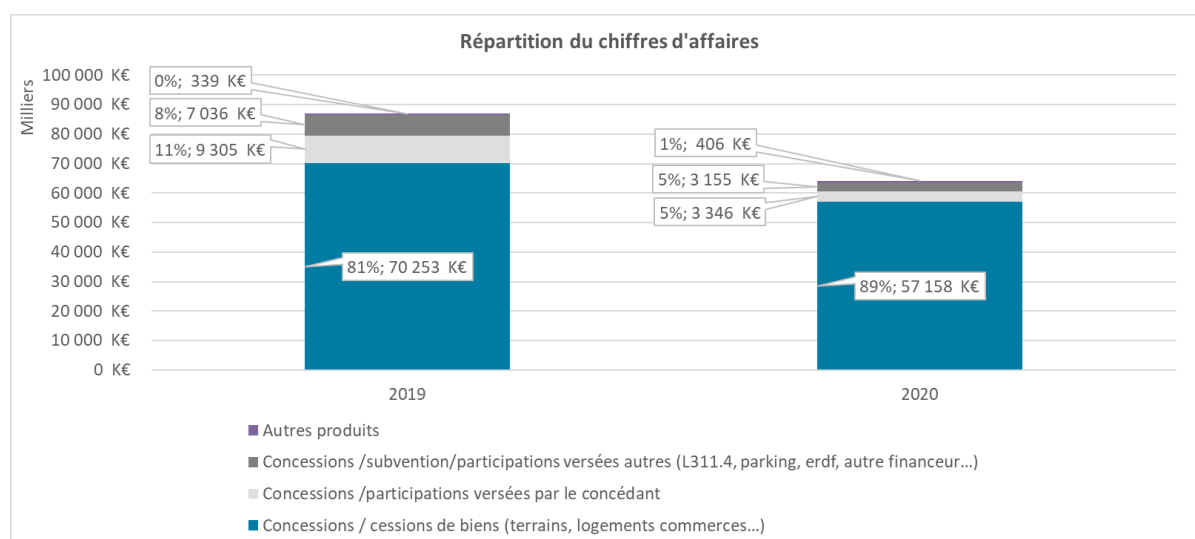
A. Compte de résultat synthétique de la société en K€

COMPTE DE RESULTAT	TOTAL 2019	TOTAL 2020	Variation 2020-2019 en €	Variation 2020-2019 en %
Vente de marchandises				
Production vendue de biens et services	86 934 K€	64 066 K€	-22 867 K€	-26%
<i>Dont concessions / cessions de biens (terrains, logements commerces...)</i>	70 253 K€	57 158 K€	-13 095 K€	-19%
<i>Dont concessions / participations versées par le concédant</i>	9 305 K€	3 346 K€	-5 959 K€	-64%
<i>Dont concessions / subvention/participations versées autres (L311.4, parking, erdf, autre financeur...)</i>	7 036 K€	3 155 K€	-3 881 K€	-55%
<i>dont honoraires sur études et conduites d'opérations</i>	182 K€	248 K€	66 K€	36%
<i>dont honoraires sur mandats</i>	111 K€	101 K€	-10 K€	-9%
<i>dont refacturations internes liées au GIE</i>	36 K€	43 K€	7 K€	18%
<i>dont produits d'activités annexes</i>	10 K€	15 K€	5 K€	49%
<i>dont produits liés aux opérations patrimoniales et vente de terrain</i>	0 K€	0 K€	0 K€	-33%
Chiffres d'affaires nets	86 934 K€	64 066 K€	-22 867 K€	-26%
Production stockée sur opérations patrimoniales	29 K€	1 K€	-28 K€	-96%
Production stockée sur opérations concessions	-9 360 K€	-5 889 K€	3 471 K€	-37%
Reprises sur dépréciations, provisions et amortissements, transferts de charges	35 535 K€	31 224 K€	-4 311 K€	-12%
<i>dont provisions pour charges au regard de l'avancée des recettes sur concessions et neutralisation du résultat sur concessions d'aménagement</i>	24 077 K€	25 264 K€	1 188 K€	5%
<i>dont frais de fonctionnement imputés aux concessions</i>	9 562 K€	5 840 K€	-3 723 K€	-39%
<i>dont reprise sur amortissement et provisions</i>	1 896 K€	120 K€	-1 776 K€	-94%
Autres produits	132 K€	149 K€	17 K€	13%
Total des produits d'exploitation	113 270 K€	89 552 K€	-23 718 K€	-159%
Charges d'exploitation fonctionnement	7 031 K€	6 828 K€	-203 K€	-3%
Charges d'exploitation sur opération patrimoniales (hors charges de fonctionnement liées à cette activité)	-81 K€	31 K€	113 K€	-139%
Charges d'exploitation sur concessions	101 311 K€	83 037 K€	-18 274 K€	-18%
Total des charges d'exploitation	108 261 K€	89 896 K€	-18 365 K€	-17%
Quote-part résultat d'exploitation générée dans la cadre d'une SCCV	0 K€	0 K€	0 K€	
Résultat d'exploitation et quote-part résultat d'exploitation générée dans la cadre d'une SCCV	5 009 K€	-344 K€	-5 353 K€	-107%
Résultat financier	219 K€	179 K€	-41 K€	-18%
Résultat courant avant impôt	5 229 K€	-165 K€	-5 394 K€	-103%
Résultat exceptionnel	-6 K€	62 K€	69 K€	-1078%
Impôt sur les sociétés	357 K€	-137 K€	-494 K€	-138%
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS	27 K€	28 K€	0 K€	1%
RESULTAT NET	4 838 K€	6 K€	-4 832 K€	-100%

Le compte de résultat donne une vision consolidée des mouvements des différentes activités d'Oppidea, nous vous proposons une analyse qui commente les indicateurs clefs du compte de résultat, puis détaille l'analyse par activité avant de se concentrer sur les mouvements propres au fonctionnement de la société.

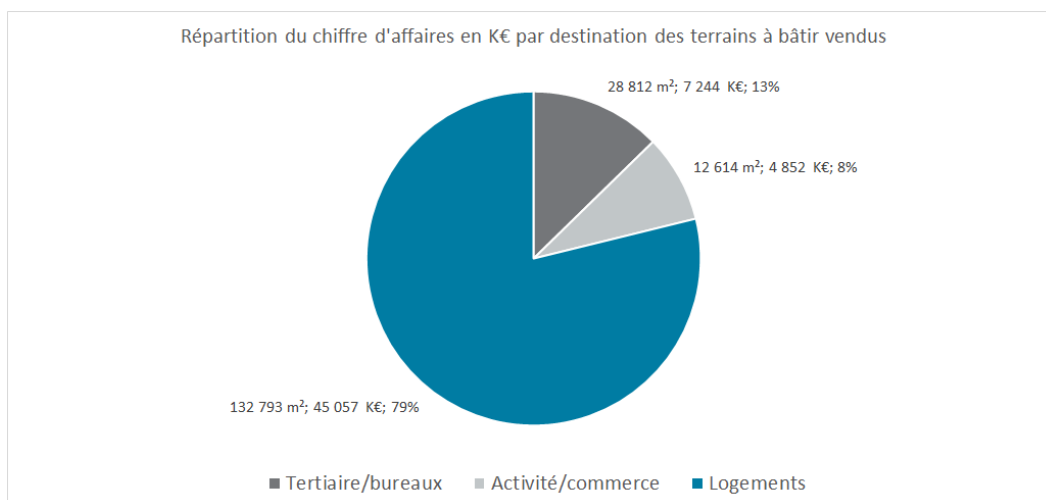
Le chiffre d'affaires s'élève à 64 066 K€ pour l'exercice écoulé, soit une baisse de 22 867K€ (- 26 %) par rapport à l'exercice précédent (86 934K€).

Il est essentiellement lié aux cessions et participations versées dans le cadre des concessions d'aménagement, ces cessions ont un rythme de contractualisation de douze à vingt-quatre mois du contrat de réservation à la signature de l'acte authentique de vente et peuvent faire varier significativement cet indicateur d'une année sur l'autre, en plus ou en moins.



Le chiffre d'affaires 2020 se décompose comme suit :

- 89% de ventes de terrains à bâtir à destination de bureaux, de logements et d'activité pour accompagner le développement de la métropole au sein des nouveaux quartiers d'avenir,
- 5% des participations contractuelles versées par le concédant ou constatées au regard de l'avancement des recettes par rapport à la prévision des CRACL (notamment en 2020 sur les ZAC Malepère et Toulouse Aerospace),
- 5% de participations versées par d'autres financeurs (notamment sur la ZAC Cartoucherie (participation versée par les promoteurs pour la réalisation des parkings mutualisés),



En 2020, 44 actes notariés ont été signés. (56 actes en 2019).

Les ventes restent essentiellement à destination de la construction de logements neuf pour 89% du chiffre d'affaires (133 000m² SP).

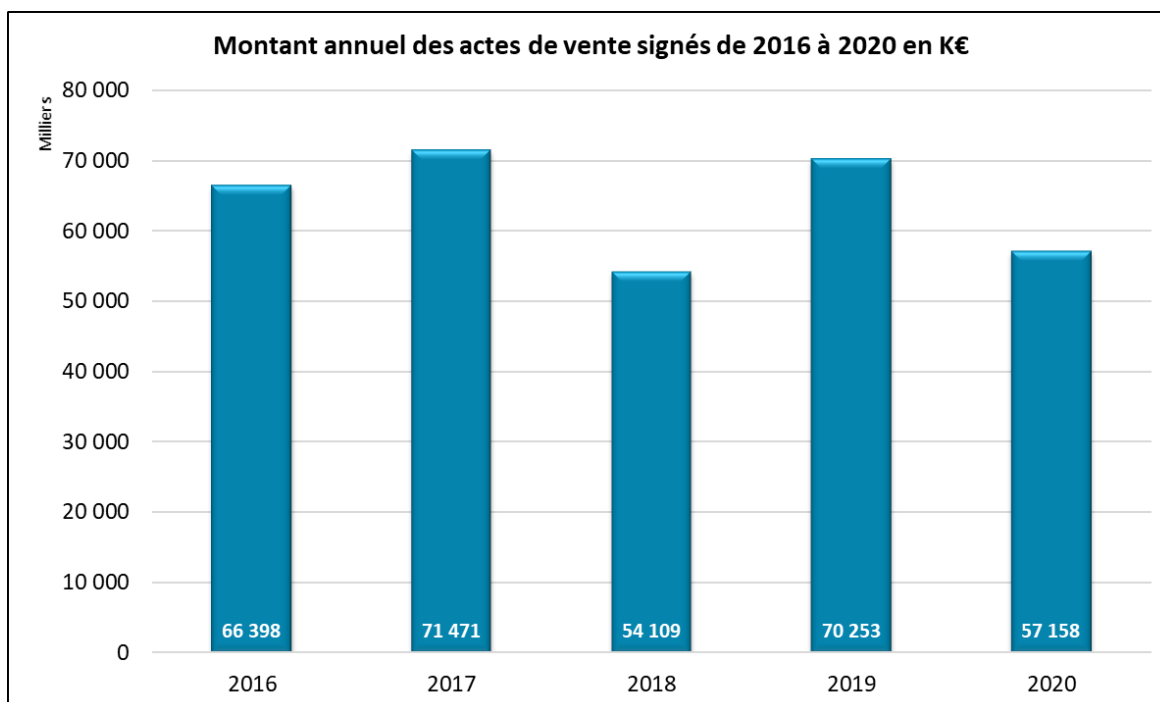
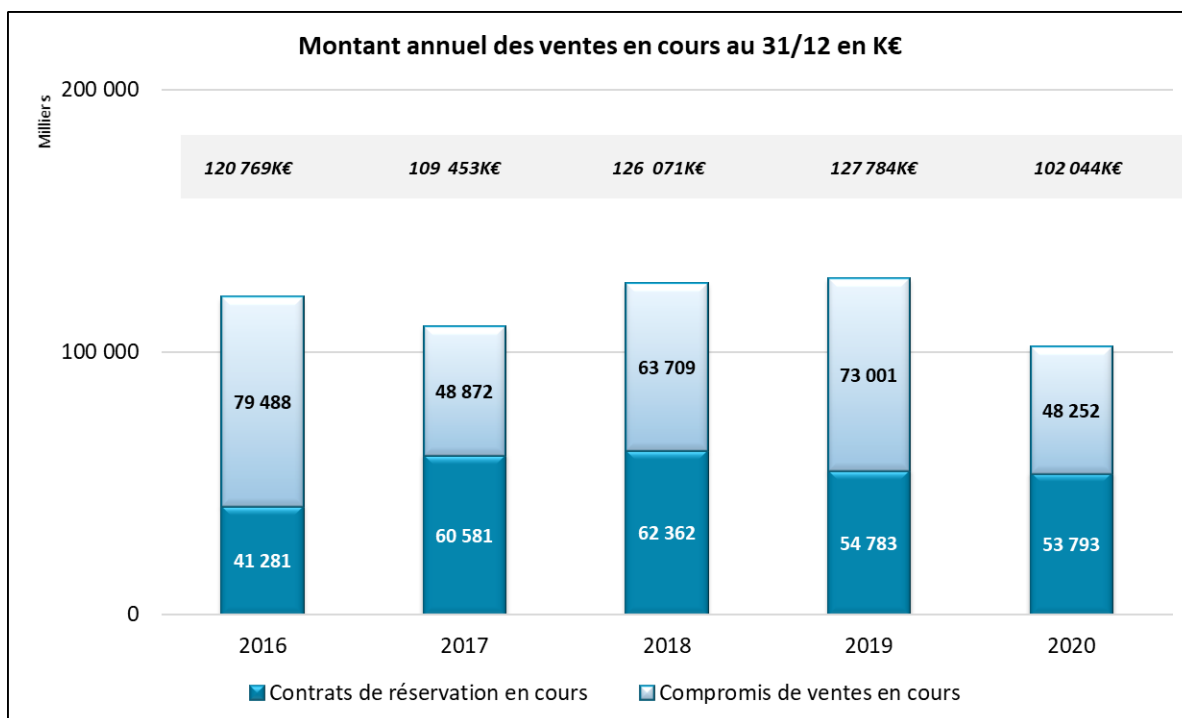
Les actes de vente signés en 2020 vont permettre ainsi la réalisation de 1 850 logements sur les différents quartiers de la Métropole de 4 immeubles de bureaux pour un total de 28 800 m² SP et de 7,5ha destinés à la réalisation de locaux d'activités permettant cette année l'implantation de 4 entreprises.

La diminution de cet indicateur entre 2019 et 2020 est essentiellement liée à la baisse du **volume de vente sur les concessions qui s'élève à 57 158 K€** pour l'exercice écoulé, soit une variation de -13 095K€ (- 19 %) par rapport à l'exercice précédent (70 253K€). Elle reflète les tensions liées à la crise sanitaire sur la dynamique du marché immobilier en 2020 qui s'expliquent à la fois par :

- la remise en cause de ventes de terrain à vocation d'activités économiques et tertiaires par des investisseurs, ou des organismes financeurs sur les opérations de Aéroconstellation, Borderouge, Cartoucherie, Andromède et Basso-Cambo.
- par l'allongement dans le contexte sanitaire du délai d'instruction et de mise au point des fiches de lots préalables à la consultation des opérateurs, difficultés de mise au point de projets architecturaux notamment sur l'opération Malepère,
- par le retard pris pour l'organisation des jurys d'analyse des différents programmes en raison notamment du report des élections municipales.

Ces différentes conséquences de la crise sanitaire ont entraîné des reports de signature des ventes.

Ces reports s'observent notamment par l'analyse des graphiques ci-contre qui présente l'évolution des chiffres d'affaires générés par la vente de terrain entre 2016 et 2020 et met en perspective ces performances avec les contrats de réservation et les compromis de ventes sur la même période qui feront les ventes à venir sur les exercices 2021 et suivants.



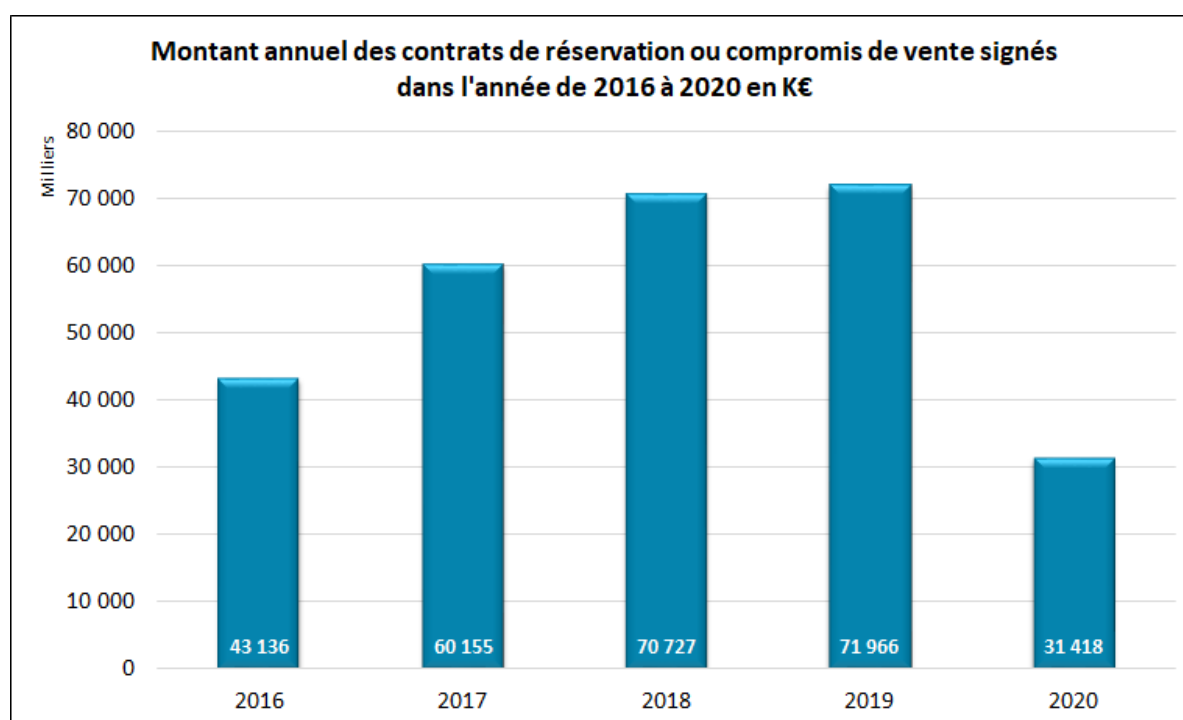
On observe en effet une diminution du taux de conversion des ventes (actes de ventes signés en année N/total des contrats de réservation et compromis de vente N-1).

Sur l'année 2019, les ventes en cours au 31/12/2018 de 126 071K€ ont été converties sur l'année 2019 à hauteur de 70 253K€ en actes de vente signés, **soit 56% de conversion en actes de vente.**

Alors que sur l'exercice 2020, les ventes en cours au 31/12/2019 de 127 784K€ ont été converties sur l'année 2020 à hauteur de 57 158K€ en actes de vente signés, **soit 45% de conversion en actes de vente.**

Par ailleurs, il est à noter qu'au-delà du chiffre d'affaires, l'année 2020 est également marquée par une baisse du volume des ventes en cours qui s'élèvent à 102 044 K€ au 31 décembre 2020, soit une variation de -25 740K€ (- 20 %) par rapport à l'exercice précédent (127 784K€).

Compte tenu du report des contrats de réservation et des compromis de vente des années précédentes non convertis en actes de vente, cette baisse montre que le niveau de signature de nouveaux contrats de réservation et de compromis de vente sur l'année 2020 a été faible.



Le graphique ci-dessus isole le montant des contrats de réservation et compromis de vente renouvelés dans l'année. Il permet d'identifier qu'en 2020, le montant des contrats de réservation et compromis de vente signés dans l'année s'élève à 31 418K€ en diminution de -40 548K€ (-56%) par rapport à l'exercice précédent (71 966K€).

Cette baisse des avant-ventes s'explique également par les impacts de la crise sanitaire développés ci-dessus.

Ses conséquences sur l'activité future sont à relativiser, car le solde des contrats de réservations prévues en 2020 ont été finalement signés au premier trimestre 2021 à hauteur de 26 237K€.

Le résultat net de l'exercice 2020 est de +6 K€ pour l'exercice écoulé, soit une variation de -4 832K€ (- 100 %) par rapport à l'exercice précédent où le résultat avait été historiquement haut (4 838K€).

Il se compose d'un résultat d'exploitation négatif de -344 K€, d'un résultat financier de +179K€, d'un résultat exceptionnel de +62K€, de la participation des salariés aux résultats de l'exercice -28K€ et de l'impôt sur les sociétés de +137K€.

L'impôt sur les sociétés est un produit pour la société car au regard du résultat fiscal négatif de l'année 2020, l'option a été prise d'imputer ce déficit en arrière sur l'impôt payé en 2019 et de générer ainsi un produit à hauteur de l'impôt calculé sur ce déficit sur l'année 2020 (Carry Back).

Le résultat d'exploitation d'OPPIDEA (-344K€) est négatif au regard des impacts de la crise sanitaire sur l'activité générale de la structure et des mesures de confinement subies sur l'exercice 2020. Cette crise a allongé par ailleurs la durée des élections ce qui a perturbé la gouvernance de la structure et retardé quelques prises de décisions opérationnelles.

Les impacts liés au retard de commercialisation des terrains, détaillés ci-dessus ainsi que les ralentissements sur les chantiers expliquent la diminution de -39% des produits d'exploitations générés sur les concessions d'aménagement sur l'année 2020 lesquels s'élèvent à 5 840K€ pour l'exercice écoulé, soit une variation de -3 723 K€ (- 39 %) par rapport à l'exercice précédent (9 562 K€).

Le total des charges d'exploitation 2020 représente 6 828 K€ soit une variation de -203K€ (- 3 %) par rapport à l'exercice précédent (7 031 K€).

Cette diminution est liée essentiellement à la maîtrise des charges de fonctionnement dans ce contexte notamment en limitant le recours à des prestataires extérieurs.

La crise sanitaire a globalement peu d'impact sur les charges d'exploitation car elle a généré :

- d'une part, des augmentations de charges (masques, gel, entretien des locaux, gardiennage)
- des économies de frais de déplacement, d'ouverture des locaux (limitation de l'accueil...)

Ce résultat sera analysé en détail dans le cadre du résultat « fonctionnement ».

Le résultat financier représente +179 K€ soit une variation de -41 K€ (- 18 %) par rapport à l'exercice précédent (219 K€).

Ces produits financiers sont générés majoritairement par le placement de la trésorerie de la société et des opérations qui seront commentées ci-après.

La baisse s'explique globalement par la diminution des taux au niveau national et la réduction de la trésorerie déficitaire de plusieurs opérations d'aménagement.

Le résultat exceptionnel est de +62 K€ soit une variation de +68 K€ par rapport à l'exercice précédent (-6 K€). Il est lié essentiellement :

En produit, à des reprises de provisions pour risque exceptionnel :

- à hauteur de 80K€ sur l'opération Ilôts bois soleil pour laquelle la fin du contentieux visant à réparer un désordre touchant la structure de cet immeuble réalisé par Oppidea, permet de solder l'intégralité de la provision dotée en 2018 après prise en charge du sinistre par les entreprises responsables.
- À hauteur de 5K€ sur l'opération Sirrah, pour laquelle l'avancement de l'opération nous permet de reprendre une partie de la perte à terminaison.

En charge, à des dotations aux provisions pour risque exceptionnel :

- à hauteur de 16K€ sur les coûts d'expertise qui seront à supporter sur les opérations B612 et CFAI livrées respectivement en 2018 et 2010
- à hauteur de 8K€ sur un dossier contentieux sur l'opération Le Clos des Vendanges.

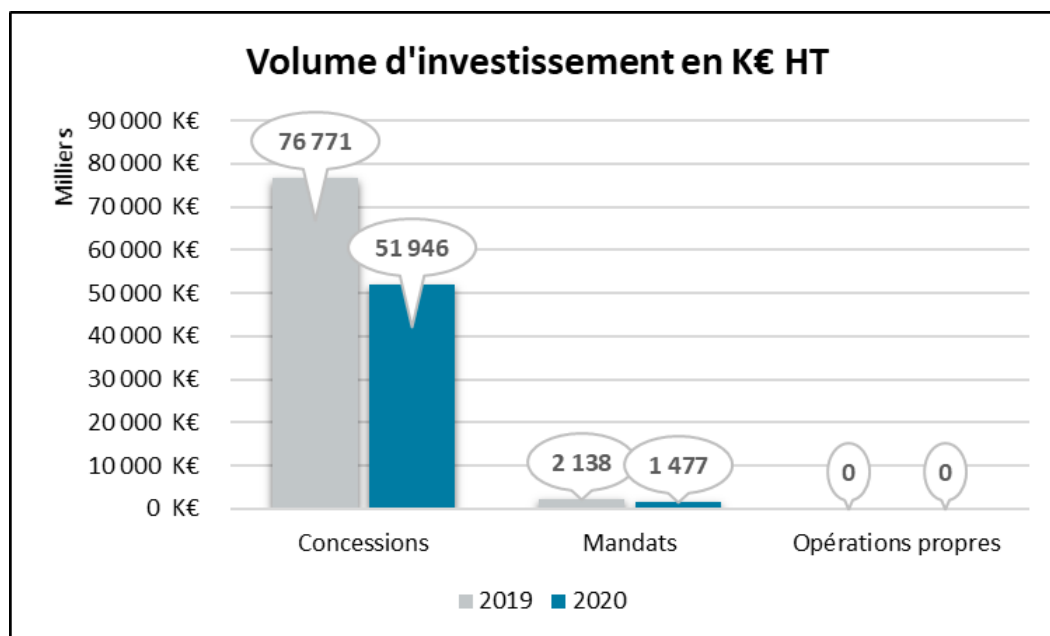
B. Compte de résultat ventilé par activité

Les comptes permettent une vision analytique des enregistrements comptables, ventilés par activités, qui est présentée dans le document « comptes annuels au 31/12/2020 » page 10.

Compte tenu de l'activité spécifique des SEM, cette présentation livre une analyse pertinente de l'activité de la société. Les rémunérations sur concessions et honoraires sur mandats et prestations de services sont présentées dans la colonne « fonctionnement ».

Les autres colonnes permettent, par ailleurs, d'isoler les différents flux financiers propres aux activités « Concessions », Mandats et « Opérations Patrimoniales » (Contrat de Promotion Immobilière, Vente en l'Etat Futur d'Achèvement...). Seules les opérations patrimoniales ont un impact sur le résultat net d'OPPIDEA.

Le volume d'investissement HT 2020 (total des dépenses d'études, d'acquisition, de travaux, de frais financiers, d'autres dépenses et de rémunération de l'aménageur) de chacune de ces activités est détaillé ci-dessous en comparaison à celui de 2019 :



Le graphique représente une baisse de ces dépenses d'investissements de -32%, elles s'élèvent à 53 423K€ en 2020 soit une diminution de - 25 486K€ par rapport l'exercice précédent (78 909K€)

Pour les concessions, le résultat estimé à la fin d'un exercice tient compte, concession par concession, du bilan financier présenté dans le cadre du compte-rendu financier annuel approuvé par la collectivité.

Il permet d'estimer, en fonction de l'avancement des recettes comptabilisées sur concessions, les provisions de charges attendues, les charges et les produits constatés d'avance afin de retranscrire l'équilibre dépenses et recettes de ce bilan qui comprend le cas échéant le versement d'une participation de la collectivité.

Ces schémas comptables (édités par la commission des normes comptables) amènent à neutraliser le résultat comptable de cette activité dont les malis/déficits peuvent être couverts conventionnellement par une participation de la collectivité et le résultat positif/boni n'est constaté qu'à terminaison lorsqu'il n'est pas conventionnellement reversé à la collectivité à la clôture définitive de l'opération.

La rémunération de l'aménageur est un transfert de charges porté en produit d'exploitation dans la colonne « fonctionnement » du compte de résultat et en charge d'exploitation dans la colonne « concessions » du compte de résultat.

Le compte de résultat de l'activité des concessions permet d'observer que les charges d'exploitation des concessions 2020 (y compris les provisions de charges) ont représenté 83 037K€ pour 101 311 K€ en 2019. Si l'on retrace parmi ces charges, l'effet des écritures d'inventaires et les autres dépenses, on peut identifier le volume de dépenses des seuls études et travaux de l'année : il a été de 45 108K€ en 2020 soit une variation de -10 409 K€ (-19%) par rapport à l'exercice précédent (55 717K€).

Ces dépenses d'études et de travaux ont permis de générer de l'emploi sur la Métropole à hauteur de 451 salariés en Equivalent Temps Pleins.

Les dépenses d'acquisitions ont été plus limitées également sur l'exercice 1 629K€ (pour 7 895K€ en 2019).

Ces indicateurs montrent pour l'activité concession un volume de dépenses d'études et de travaux réduit par rapport à 2019.

Cette baisse s'explique par les impacts de la crise sanitaire :

- le retard pris par les promoteurs durant le confinement qui n'ont pas permis de libérer les emprises nécessaires à la réalisation des travaux de finition réalisés par Oppidea sur différentes opérations notamment sur Toulouse Aérospatiale et Saint Martin,
- l'allongement des délais de mise au point et d'approbation avec les services de Toulouse Métropole des documents préparatoires aux travaux (PRO) dans le contexte sanitaire perturbé (Balma, Andromède, Toulouse Aerospace),
- l'allongement des durées de réalisation des travaux pour tenir compte des protocoles sanitaires, de la baisse de cadence et de difficultés d'approvisionnement.

Le tableau page 40 des comptes annuels présente l'ensemble de l'activité des concessions telle qu'elle résulte des CRACL 2019 à terminaison (approuvés en 2020) et de l'activité constatée en 2020.

On peut noter dans ce tableau que l'ensemble des dépenses d'investissements, à terminaison, portées dans le bilan des concessions (selon CRACL 2019) et qui sera réalisé par Oppidea, représente au total 1 575 296K€ soit une variation de -20 000K€ (-1,2%) par rapport à l'exercice précédent (1 595 296K€). Cette baisse s'explique par la sortie du portefeuille opérationnel des opérations de Francazal Sud (Cugnaux) et de Perget (Colomiers) suite à leur clôture.

L'avancement sur les recettes de l'ensemble du portefeuille d'OPPIDEA reste relativement stable au terme de l'avancement 2020 et des clôtures des opérations évoquées ci-dessus. Il est réalisé à hauteur de 55% en 2020 au lieu de 54% en 2019. Ces recettes couvrent l'avancement des dépenses qui représente 60% en 2020 au lieu de 58% en 2019 des prévisions à terminaison au 31/12/2019, la différence entre l'avancement des dépenses et des recettes étant financée principalement par voie d'emprunt.

L'activité « Mandats » ne se solde pas par le dégagement d'un résultat propre à OPPIDEA, les dépenses étant réalisées au nom du mandant et remboursées par ce dernier. Seuls les comptes de tiers sont mouvementés. La rémunération d'OPPIDEA consiste en des honoraires qui sont ventilés dans la partie fonctionnement du compte de résultat.

Cependant, s'agissant de fonds qui transitent par les comptes d'OPPIDEA, il est possible de mesurer également l'activité des mandats durant l'année 2020 (page 21 de l'annexe comptable), les dépenses d'études et de travaux générées par cette activité en 2020 ont représenté 1 313K€ contre 2 051K€ en 2019 sur les opérations en cours.

Cette activité est donc à ce jour marginale dans les comptes d'Oppidea.

L'activité « patrimoniale » (page 27 des comptes annuels) génère un résultat de -25K€ contre +2 047K€ (en 2019).

Ce résultat se répartit à hauteur de -30K€ pour la partie exploitation du compte de résultat et +5K€ pour le résultat exceptionnel. Cette activité se limite désormais à l'opération SIRRAH pour laquelle il reste à commercialiser deux plateaux de bureaux.

Cette perte (-25K€) est essentiellement liée aux frais de portage de cette opération.

Ces sommes comprennent principalement des dépenses d'exploitation de l'immeuble (charges de copropriété, assurance) et la taxe foncière.

Il n'y a plus de dépenses d'investissement portées directement par Oppidea au titre de cette activité. Les nouvelles opérations donnent en effet, toutes lieu à la création d'une société distincte qui porte ces dépenses d'investissement. C'est le cas de la SCCV St Martin créée en 2020 avec Promomidi.

La situation patrimoniale des activités concessions, mandats, opérations propres et leurs évolutions seront étudiées dans le cadre de l'analyse du bilan.

Les analyses qui suivront porteront donc exclusivement sur les données issues de la colonne « fonctionnement » du compte de résultat qui consolidera sur une ligne l'impact financier des opérations propres afin d'avoir une vision détaillée du résultat d'exploitation de la société.

C. Analyse du résultat « fonctionnement »

Le tableau ci-contre, présente de manière synthétique les résultats « fonctionnement » en détaillant les produits d'exploitation réalisés par nature juridique d'activité et en isolant sur une ligne la marge brute d'exploitation générée par l'activité « opérations propres » pour la comparer aux marges brutes dégagées par les autres activités.

ANALYSE DES RESULTATS					
	2019	Compte de résultat prévisionnel CA décembre 2020	2020	Variation 2020-2019 en €	Variation 2020/2019 en %
Produits d'exploitation					
Etudes et Prestations de services	182 K€	171 K€	166 K€	-16 K€	-9%
Mandats	111 K€	77 K€	101 K€	-10 K€	-9%
Concessions	9 562 K€	6 198 K€	5 840 K€	-3 723 K€	-39%
Dont rémunérations sur dépenses	4 194 K€	2 474 K€	2 449 K€	-1 746 K€	-42%
Dont rémunérations forfaitaires	533 K€	614 K€	615 K€	82 K€	15%
Dont rémunérations de liquidation	176 K€			-176 K€	-100%
Dont rémunérations sur recettes	4 659 K€	3 110 K€	2 776 K€	-1 883 K€	-40%
Opérations propres (dont produit lié à la vente de terrain)	2 003 K€	86 K€	52 K€	-1 951 K€	-97%
Produits des activités annexes et autres produits	15 K€	127 K€	54 K€	39 K€	260%
Reprises sur provisions & transfert charges	127 K€		109 K€	-18 K€	-14%
Total produits hors refacturations au GIE, EUROPOLIA, et IFC	12 001 K€	6 659 K€	6 321 K€	-5 679 K€	-47%
Charges d'exploitation					
Achats et charges externes (comptes 60-61-62)	1 819 K€	1 495 K€	1 194 K€	-625 K€	-34%
Impôts et taxes (hors taxes sociales)	197 K€	178 K€	125 K€	-72 K€	-37%
Charges de personnel (y compris pmad, intérim, taxes sociales, provision IFC)	5 376 K€	5 347 K€	5 240 K€	-136 K€	-3%
Autres charges	1 K€	0 K€	-4 K€	-5 K€	-358%
Amort. et Provisions (hors provision IFC)	-402 K€	158 K€	110 K€	512 K€	-127%
Total charges hors refacturations du GIE, EUROPOLIA, et IFC	6 992 K€	7 179 K€	6 665 K€	-326 K€	-5%
Résultat d'exploitation et quote-part résultat d'exploitation générée dans la cadre	5 009 K€	-520 K€	-344 K€	-5 353 K€	-107%
Produits financiers	263 K€	167 K€	187 K€	-76 K€	-29%
Charges financières et Transf. Produits financiers	43 K€	42 K€	8 K€	-35 K€	-82%
Résultat financier	219 K€	125 K€	179 K€	-41 K€	-18%
Produits exceptionnels	114 K€	0 K€	86 K€	-28 K€	-24%
Charges exceptionnelles	120 K€	0 K€	24 K€	-96 K€	-80%
Résultat exceptionnel	-6 K€	0 K€	62 K€	69 K€	-1078%
Participation des salariés aux résultats	27 K€	0 K€	28 K€	0 K€	1%
Impôt s/bénéfice	357 K€		-137 K€	-494 K€	-138%
Résultat net comptable	4 838 K€	-396 K€	6 K€	-4 832 K€	-100%
Rapprochement avec les données comptables					
Total produits hors refacturations au GIE, EUROPOLIA, et IFC	12 001 K€	6 659 K€	6 321 K€		
Refacturation au G.I.E.	36 K€		43 K€		
Refacturation à EUROPOLIA					
Reprise sur provision travaux					
Reprise sur provision IFC	3 K€		120 K€		
Total produits d'exploitation	12 040 K€	6 659 K€	6 484 K€		
Total charges hors refacturations du GIE, EUROPOLIA, et IFC	6 992 K€	7 179 K€	6 665 K€		
Achats et charges externes (comptes 60-61-62)	34 K€		29 K€		
Impôts et taxes (hors taxes sociales)	0 K€		0 K€		
Charges de personnel (y compris pmad, intérim, taxes sociales, provision IFC)	5 K€		133 K€		
Amort. et Provisions (hors provision IFC)					
Total charges d'exploitation	7 031 K€	7 179 K€	6 828 K€		

D. Produits d'exploitation

Le tableau permet de décomposer les produits d'exploitation sur l'exercice 2020 par types d'activité pour leur impact sur le "fonctionnement".

Dans cette présentation, les produits sont corrigés de l'impact des refacturations au GIE qui sont liées à des refacturations internes de charges mutualisables entre Oppidea et Europolia (43K€, en charges et en produits) et de la reprise de provision sur les indemnités de fin de carrière directement imputée en diminution des charges de personnel pour faciliter la comparaison entre les deux exercices (120K€, en charges et en produits).

Les produits d'exploitation s'établissent à 6 321 K€ soit une variation de -5 679 K€ (-47%) par rapport aux produits de l'exercice 2019 (12 001K€). Cette variation s'explique par deux vecteurs :

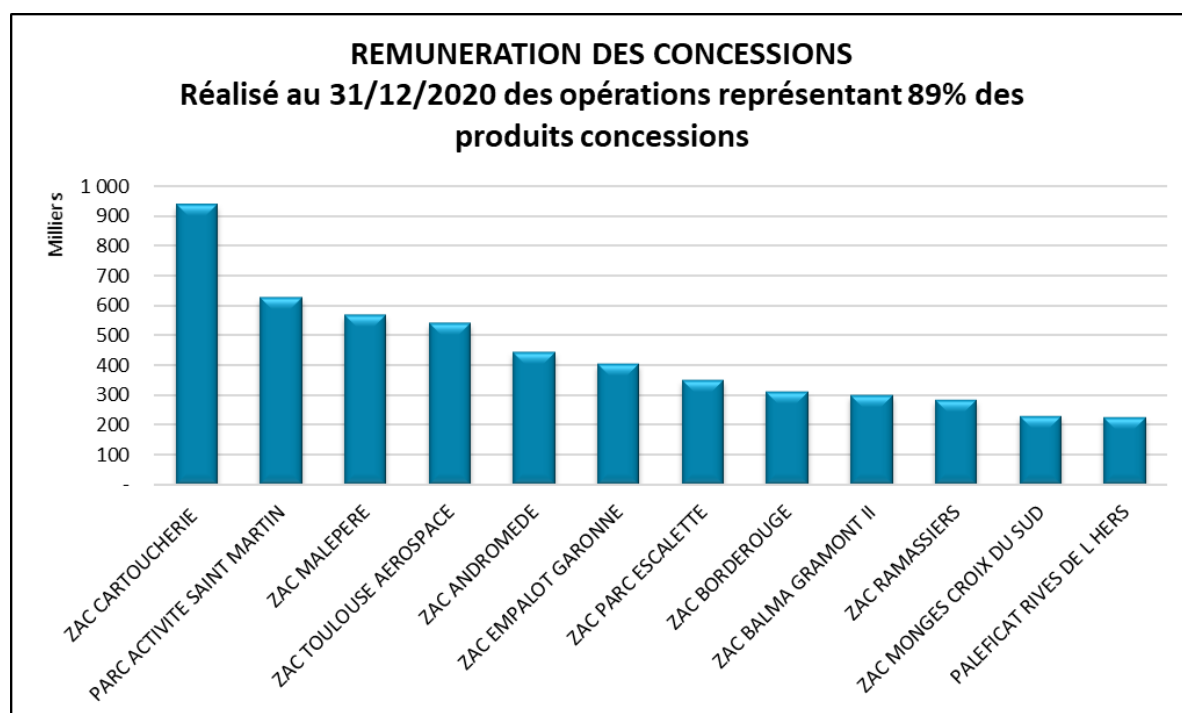
- la baisse d'activité sur les concessions d'aménagement sur l'exercice 2020 (- 3 723K€ par rapport à 2019, -39%)
- La diminution de la marge brute sur opération propre (- 1 951K€ par rapport à 2019, -97%)

Pour l'exercice 2020, les produits de l'activité d'OPPIDEA relèvent à 92% de l'aménagement dans le cadre des concessions (hors refacturation GIE et produits divers).

Les mandats et prestations de services représentent respectivement 2% et 3% de l'activité globale (hors refacturation « GIE ou EUROPOLIA » et produits divers).

Les opérations patrimoniales représentent 1% de l'ensemble des produits.

L'activité Concessions (92% de l'activité d'Oppidea) représente 5 840K€ de produit sur l'exercice écoulé, soit -3 723K€ (-39%) par rapport à l'exercice précédent (9 562K€). Elle est générée principalement sur 2020, par l'aménagement des opérations Cartoucherie, Parc d'activités Saint Martin, Malepère, Toulouse Aerospace, Empalot Garonne, Borderouge, Paleficat Rives de l'Hers, à Toulouse, d'Andromède à Blagnac, Balma Gramont, Ramassiers à Colomiers, Monges à Cornebarrieu, Parc Escalette à Pibrac. Ces 12 opérations représentent 89% des produits générés par cette activité :



La progression des concessions d'aménagement a été significativement impactée par la crise sanitaire ce qui entraîne une diminution des rémunérations entre les exercices 2019 et 2020 (-39%). Le ralentissement d'une part de la commercialisation au regard des contrats de réservation, compromis de vente et actes notariés signés dans l'année et d'autre part des dépenses d'investissements réalisés entraîne la baisse de la rémunération d'Oppidea calculée en fonction d'un pourcentage de ces mouvements.

On note que la **rémunération sur dépenses 2 449K€** en baisse de -1 746K€ (-42%) par rapport à l'exercice 2019 (4 194K€) est à mettre en relation avec la diminution des investissements relatés page 68 du rapport de gestion en baisse de -32% entre 2019 et 2020.

Au niveau de la commercialisation, l'année 2020 se solde par la signature de 103 actes, compromis ou contrats de réservation pour 140 en 2019.

Le nombre d'actes de vente signés est en baisse (-19%), comme le montant des contrats de réservation ou de compromis signés (-56%) sur l'exercice 2020.

L'exercice 2020 génère un niveau de **rémunération de commercialisation de 2 776K€** soit une variation de -1 883K€ (-40%) par rapport à 2019 (4 659K€).

Par comparaison au dernier budget présenté (décembre 2020), La rémunération sur les concessions est donc globalement proche des prévisions actualisées en décembre 2020, 5 840K€ réalisés au 31 décembre 2020 (pour 6 198K€ prévues). L'écart provient essentiellement sur Malepère de deux rémunérations prévues en décembre 2020 et qui n'ont pu être signées qu'en janvier 2021.

L'activité d'études et de prestations de services (3 % de l'activité d'Oppidea) représente 166 K€ sur l'exercice écoulé, soit -16K€ (-9%) par rapport à l'exercice précédent (182K€). Elle est constituée sur 2020 essentiellement par des interventions d'Oppidea d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) en qualité d'aménageur pour accompagner la société CDC Habitat (ex Nouveau Logis Méridional) sur la réalisation du programme « Cité blanche » dans le quartier des Izard, en qualité de constructeur pour la réalisation de l'UFR de Psychologie de l'université ou l'unité Pédopsychiatrique de l'hôpital de Purpan.

On notera cette année, de nouvelles interventions en qualité d'assistance à maitrise d'ouvrage pour :

- Etudier l'aménagement du secteur Ginestous / 7 deniers / Stade Ernest Wallon
- Assurer une mission d'AMO pour la réalisation de différents ouvrages pour le compte de l'ASEI (l'assistance, l'accompagnement, l'éducation, l'insertion des personnes en situation de handicap et des personnes dépendantes et fragilisées). Basée à Ramonville Saint-Agne, l'association gère 107 établissements et services sanitaires et médico-sociaux.

Cette activité comporte également les rémunérations perçues dans le cadre de l'administration des SAS Micoulaud et SAS Empalot qui portent les investissements commerciaux sur les quartiers Borderouge et Empalot.

Par comparaison au dernier budget présenté (décembre 2020), la rémunération sur études et prestations réalisée est conforme.

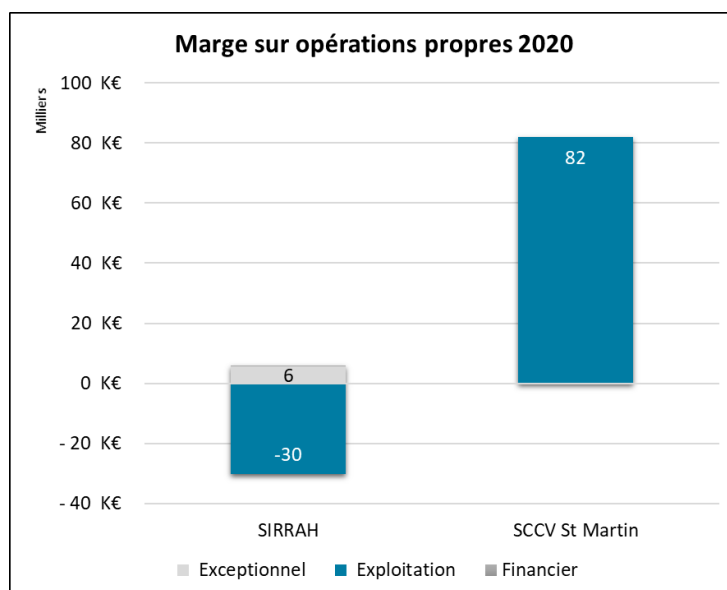
L'activité Mandats (2 % de l'activité d'Oppidea) représente 101K€ sur l'exercice écoulé, soit -10K€ (-9%) par rapport à l'exercice précédent (111K€). Elle repose sur des mandats de maîtrise d'ouvrages d'aménagement ou de construction d'équipements publics et principalement en 2020, sur l'aménagement de l'espace « Mémoire » de Toulouse Aerospace. Il y a peu d'appel d'offres en la matière du fait de la contraction des capacités d'intervention des collectivités et de l'internalisation de la maitrise d'ouvrage.

Par comparaison au dernier budget présenté (décembre 2020), la rémunération sur mandat réalisée en 2020 est supérieure de 24K€ par rapport aux prévisions (77K€) suite à la rémunération sur un dossier de clôture d'un mandat transmis en fin d'année 2020.

L'activité opérations propres (1 % de l'activité d'Oppidea) génère une marge brute d'exploitation de 52K€ à comparer aux 2 003K€ de l'exercice 2019.

Il s'agit du résultat d'exploitation des opérations patrimoniales (page 27 des annexes comptables) et des facturations à la SCCV Saint Martin dans le cadre de la réalisation de l'opération de copromotion Les Terrasses de Saint Martin.

La marge brute constatée se compose essentiellement de la facturation des honoraires de conduite d'opération au terme de l'obtention des autorisations de construire pour 82K€ et de l'impact des frais de fonctionnement de la résidence SIRRAH (-30K€) qu'Oppidea supporte au titre des lots de bureaux en commercialisation.



Par comparaison au dernier budget présenté (décembre 2020), la rémunération sur opération propre réalisée en 2020 est diminuée de 34K€ par rapport aux prévisions (86K€), cet écart provient de l'impact de l'opération propre SIRRAH qui n'avait pas été pris en compte dans la prévision.

Les produits des activités annexes (54K€) sont constitués en 2020 essentiellement de différentes charges refacturées et de produits divers.

Les reprises de provisions et transfert de charges (109K€) correspondent pour l'essentiel à des refacturations effectuées aux opérations de concessions, de frais supportés globalement pour le compte des concessions en matière d'impôts (contribution sociale de solidarité des sociétés assise sur les recettes des opérations).

E. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation diminuent pour s'établir à 6 828K€ en 2020 contre 7 031K€ en 2019 (compte de résultat page 15 de l'annexe comptable).

La comparaison entre ces deux exercices doit être faite nette de l'impact des charges refacturées au GIE ou à EUROPOLIA qui sont comptabilisées dans les charges et aussi refacturées en produits.

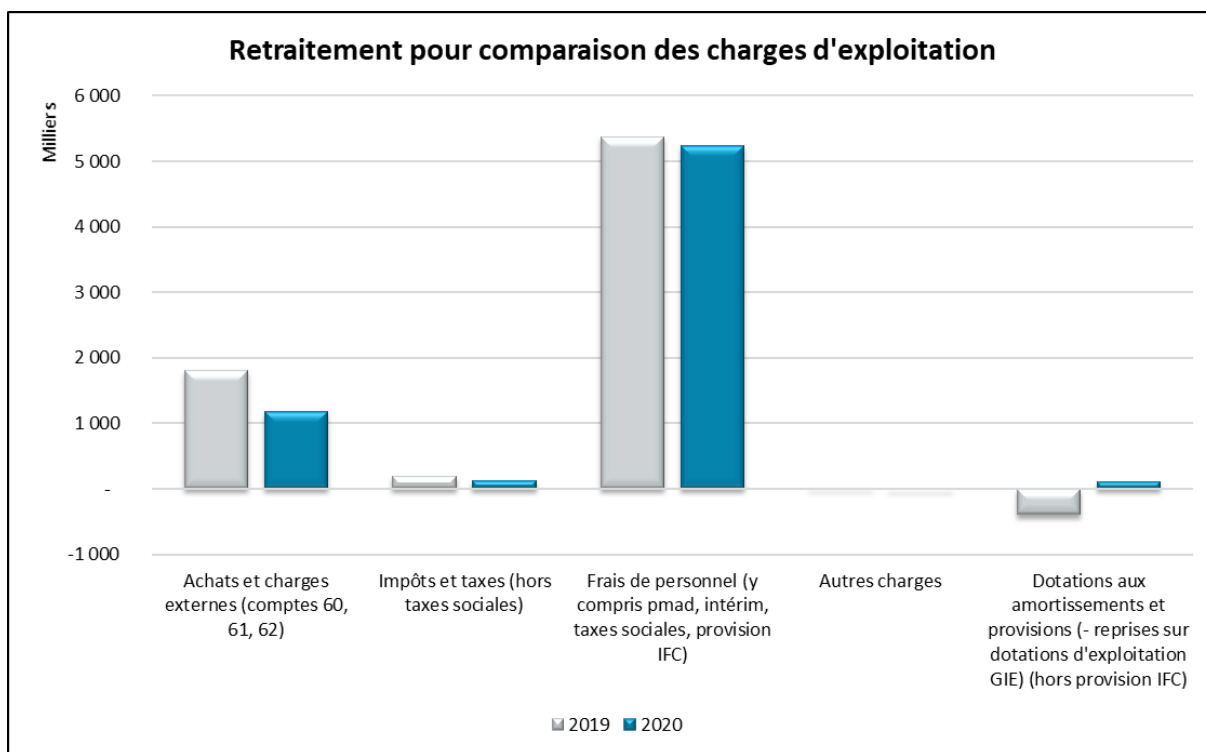
Pour une comparaison efficace des deux exercices et faciliter la lecture des charges de la structure par nature :

- les dépenses du GIE qui entraînent un accroissement des charges achats et charges externes ont été ventilées sur chaque poste de charges ; notamment les charges de personnel du GIE sont réimputées dans les comptes « charges de personnel ».
- la reprise de provision des indemnités de fin de carrière figure en produit dans la présentation comptable du compte de résultat. Elle constate la levée de provisions devenues sans objet suite au départ de salariés qui ont perçu des indemnités qui figurent en charges de personnel. En conséquence, cette reprise de provision a été déduite des charges de personnel.

Le tableau suivant neutralise ces impacts en répartissant extra-comptablement les charges du GIE en fonction de leur nature et en imputant en charge cette reprise de provision.

La représentation consolidée de ces éléments permet de mieux mesurer, suite à ces calculs la variation entre les deux exercices, les charges d'exploitation sont de 6 665 K€ pour l'exercice écoulé, soit une variation de -326K€ (- 4,6 %) par rapport à l'exercice précédent (6 992K€).

Comparaison retraitée des charges d'exploitation				
	2019	2020	Ecart en K€	Ecart en %
Achats et charges externes (comptes 60, 61, 62)	1 819 K€	1 194 K€	-625 K€	-34,36%
Impôts et taxes (hors taxes sociales)	197 K€	125 K€	-72 K€	-36,59%
Frais de personnel (y compris pmad, intérim, taxes sociales, provision IFC)	5 376 K€	5 240 K€	-136 K€	-2,53%
Autres charges	1 K€	-4 K€	-5 K€	-357,89%
Dotations aux amortissements et provisions (- reprises sur dotations d'exploitation GIE) (hors provision IFC)	-402 K€	110 K€	512 K€	-127,33%
Total	6 992 K€	6 665 K€	-326 K€	-4,66%



Ce graphique permet d’observer plus clairement l’évolution des charges 2019 et 2020 en remarquant l’évolution des achats et charges externes (-625K€) et l’évolution des dotations aux amortissements et provisions sur la période (+512K€) qui vous seront détaillées ci-dessous.

L’exercice 2019 était singulier, les charges d’exploitation du GIE (3 433K€) étaient fortement impactées par les effets du déménagement qui entraînaient :

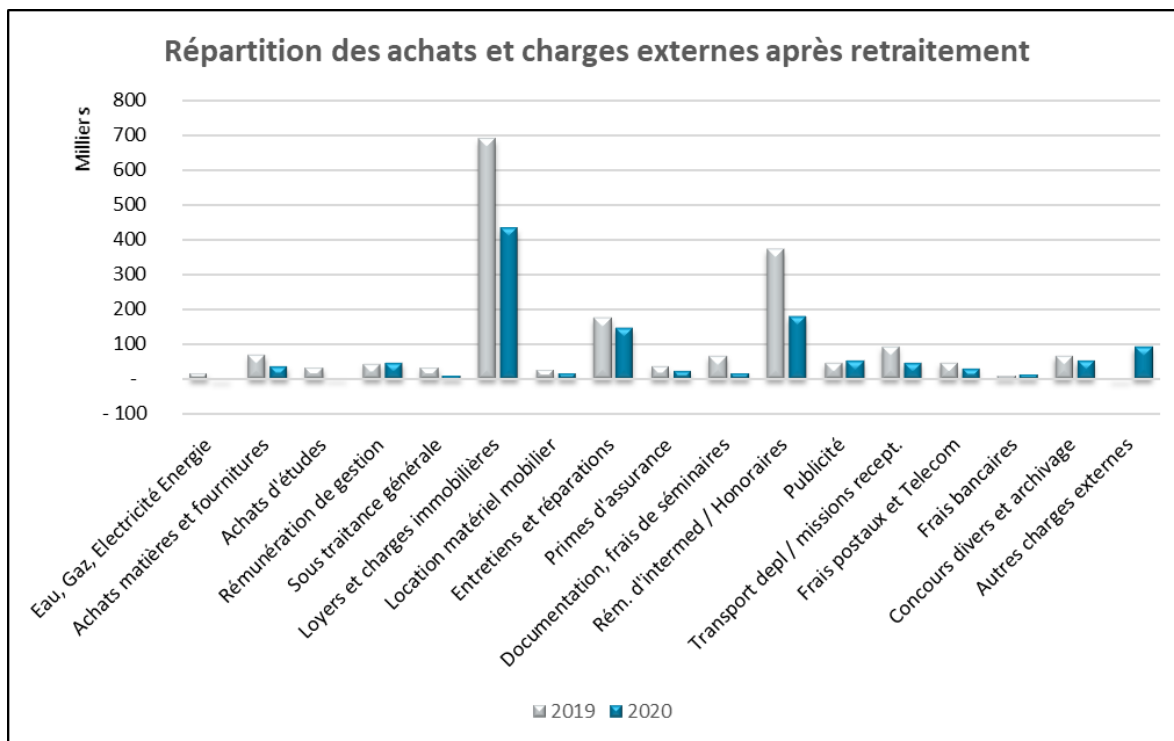
- d’une part, une augmentation des achats et charges externes liée à la constatation du loyer pendant la période de libération des anciens locaux et la constatation d’indemnités de résiliation pour en accélérer la libération
- d’autre part, une reprise des provisions qui avait été constituée les exercices précédent pour anticiper le risque devoir verser ce loyer (-554K€). Ainsi lorsque qu’une consolidation est opérée (Oppidea&Gie), les charges d’exploitation du GIE sont ventilés par poste de charges, il en résulte un poste de charge négatif pour les dotations aux amortissements et provisions.

3. Achats et charges externes (18% de l’ensemble des charges d’exploitation)

Les achats et charges externes (comptes 60, 61, 62) retraités en tenant compte de l’affectation des comptes au sein du GIE s’élèvent à 1 194K€ pour l’exercice écoulé, soit une variation de -625K€ (- 34 %) par rapport à l’exercice précédent (1 819K€).

Elles représentent 18% de l’ensemble des charges d’exploitation de l’exercice 2020.

Le graphique ci-après présente la répartition des achats et charges externes par nature, comparée entre 2019 et 2020.



Il permet d'identifier les principales variations :

Le poste Loyers et charges immobilières est de 433K€ pour l'exercice écoulé, soit une baisse de -254K€ (- 37 %) par rapport à l'exercice précédent (687K€).

Ces charges correspondent essentiellement à la quote part à charge d'Oppidea de la location des locaux du 21 Marquette.

La diminution constatée résulte de la prise à bail de l'immeuble 21 Marquette en année pleine sur l'année 2019 qui doublait sur cette année la charge de loyers avec les anciens locaux de Compans loués jusqu'au 31/12/2019 et les locaux du 21 Marquette (ceci avait donné lieu à une provision sur l'année 2017).

Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires sont de 180K€ pour l'exercice écoulé, soit une baisse de -194K€ (- 52 %) par rapport à l'exercice précédent (374K€).

Elles se composent essentiellement en 2020 :

- des honoraires de commissaires aux comptes, de prestataires et d'avocats mobilisés dans le cadre de nos activités.
- des honoraires versés dans le cadre des prestations de conseil et de fonctionnement du contrat de réseau qui permet à Oppidea d'avoir accès à une veille juridique et métier, des échanges d'expériences et de données avec une communauté de société d'aménagement.

La diminution observée s'explique par le fait que l'année 2019 avait été marquée par la mobilisation de différents prestataires à titre exceptionnel pour :

- Accélérer en partenariat avec l'ancien bailleur des locaux de Compans la recommercialisation des anciens locaux afin de les libérer plus rapidement,
- mener des actions de développement (notamment Palleficat, Castanet, Grenade)
- répondre aux demandes de la chambre régionale des comptes,
- mener une action de cartographie des risques de la société
- faire évoluer nos méthodes de travail et intégrer des outils digitaux.

Les charges d'entretiens et réparations informatiques s'élèvent à 144K€ pour l'exercice écoulé, soit une baisse de -33K€ (- 19 %) par rapport à l'exercice précédent (177K€). Cette diminution s'explique :

- par la diminution des charges liées aux photocopieurs et imprimantes du fait d'un changement de fournisseurs, de l'harmonisation du parc d'imprimantes, de démarches de dématérialisation qui portent leur fruit et qui ont été stimulés par les mesures de confinement et ont engendré une baisse notable des impressions.
- par une baisse des charges de fonctionnement de l'intranet NEO
- par une diminution du besoin d'assistance informatique au terme de l'opération de déménagement menée en 2019

Les frais de documentation et frais de séminaire sont de 16K€ pour l'exercice écoulé, soit une baisse de -49K€ (- 75 %) par rapport à l'exercice précédent (65K€).

Ce poste se compose des frais de documentation et d'information réunies dans le cadre de l'activité et de frais mobilisés afin d'organiser des séances de travail afin d'actionner l'intelligence collective.

Cette diminution s'explique :

- par l'imputation en 2020 contrairement à 2019 des charges d'organisation du plan de cessions en opération au prorata des objectifs commerciaux de chacune des opérations au lieu de les imputer en charge de la société
- par la diminution du nombre de séances de travail organisé sur l'année 2020 dans le contexte sanitaire traversé

Les frais de déplacement, de mission et de réception représentent 46K€ pour l'exercice écoulé, soit une baisse de -47K€ (- 50 %) par rapport à l'exercice précédent (94K€).

Ce poste se compose des frais engagés notamment dans le cadre de l'organisation de formation, d'évènements et d'échanges professionnels.

Cette diminution s'explique par la baisse du nombre de déplacement et d'évènement organisé sur l'année 2020 dans le contexte sanitaire traversé

Les autres charges externes s'établissent à 92K€ pour l'exercice écoulé, soit une hausse de 92K€ par rapport à l'exercice précédent (0K€).

Ce poste comprend des charges qui ne peuvent pas être imputées sur les autres catégories. Sur l'année 2020, ce poste constate la comptabilisation de frais de développement qui ont consisté essentiellement à mener des analyses fonctionnelles et de faisabilité d'outils informatiques pour qu'ils puissent soit être développés ou qu'un appel d'offres puisse être lancé pour le trouver.

Il s'agit notamment de l'outil de suivi de la commercialisation des lots (OCLA), de l'outil décisionnel (BI) pour définir les tableaux de bord d'activités et financiers recherchés et de l'aide à la définition du périmètre d'intégration de la gestion électronique des documents (GED).

Par comparaison au dernier budget présenté (décembre 2020), les achats et charges externes réalisés en 2020 sont en diminution de -301K€ en comparaison à la prévision (1495K€). Cette diminution s'explique par le maintien sur ce budget de marge budgétaire en fin d'année 2020 pour tenir compte de l'éventualité de devoir engager des dépenses pour répondre à un appel d'offres, d'une reprise potentielle des déplacements dans le contexte sanitaire d'octobre 2020, de l'organisation du plan de cession alors planifié fin de l'année 2020.

4. Impôts et taxes (2% de l'ensemble des charges d'exploitation)

Les impôts et taxes s'élèvent à 125K€ pour l'exercice écoulé, soit une diminution de -72K€ (-37%) par rapport à l'exercice précédent (197K€). Ils représentent 2 % de l'ensemble des charges d'exploitation.

Ce poste se compose notamment de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) due sur le chiffre d'affaires de la société, de la taxe foncière et de la contribution sur la valeur ajoutée. La Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) est refacturée aux opérations de concession par l'intermédiaire du poste transfert de charges en produits.

Le montant de ces charges diminue entre 2019 et 2020 car :

- le calcul de ces taxes et contributions est en partie proportionnel au volume d'activité, notamment au chiffre d'affaires qui est en retrait de 26% sur l'exercice 2020 par rapport à l'exercice 2019.
- le patrimoine loué a également évolué suite au déménagement ce qui a permis de réduire les taxes foncières et taxes ordures ménagères du fait de la diminution de la surface locative.

Par comparaison au dernier budget présenté (décembre 2020), les impôts et taxes réalisés en 2020 sont en diminution de -53K€ en comparaison à la prévision (175K€). Cette diminution s'explique par le maintien de marges budgétaires afin de pallier l'impact sur les impôts et taxe d'une reprise d'activités en fin d'année.

5. Charges de personnel (79% de l'ensemble des charges d'exploitation)

Les charges de personnel intégrant la quote-part du GIE s'élèvent à 5 240K€ pour l'exercice écoulé, soit une diminution de -136K€ (- 2,5%) par rapport à l'exercice précédent (5 376K€). Ces charges représentent 79% des charges d'exploitation de l'exercice 2020.

Elles se composent des charges du personnel d'OPPIDEA d'une part, et de la quote-part imputée à OPPIDEA des charges du personnel affecté au GIE sur des fonctions mutualisables. La partie « bilan social » du rapport de gestion, retrace les mouvements intervenus dans la composition du personnel d'OPPIDEA et du GIE entre 2019 et 2020, ainsi que l'évolution au sein de l'UES des salariés d'OPPIDEA, d'EUROPOLIA et de leur GIE.

Ces charges comprennent ainsi à la fois le montant relatif :

- au personnel salarié d'OPPIDEA, composé de sa masse salariale, de l'intéressement, de ses cotisations sociales, de frais annexes et des provisions d'indemnités de fin de carrière.
- à la quote-part du personnel salarié du GIE Oppidea Europolia, composée de sa masse salariale, de l'intéressement, de la quote-part de participation, de ses cotisations sociales, de frais annexes et des provisions d'indemnités de fin de carrière.
- au frais d'intérim et de mise à disposition de salariés via des agences d'intérim ou le groupement d'employeur SCET GE.
- A la provision de frais liés au personnel.

Cette diminution est liée essentiellement sur l'exercice 2020 à deux vecteurs :

- la baisse des résultats des structures composant l'UES ce qui a entraîné une baisse mécanique des primes d'intéressement de l'exercice à l'échelle de l'UES, 136K€ pour l'année 2020, soit une variation de -209K€ (-61%) par rapport à l'exercice précédent 344K€. L'impact pour Oppidea est de -150K€
- L'évolution de la composition du personnel du fait de quatre départs négociés (directeur des opérations, directeur de pôle opérationnel, directeur du pôle action foncière et commercialisation ainsi que le responsable juridique).

En remplacement une nouvelle organisation a été mise en place qui comprend :

- le recrutement d'un directeur adjoint, en place depuis août 2020, qui supervise l'activité opérationnelle, l'action foncière et la commercialisation.
- le remplacement du poste de directeur de pôle par une promotion interne.
- le recrutement d'un responsable juridique (non encore pourvu au 31 décembre 2020)

Ces départs ont donné lieu à des versements d'indemnités qui sont compensés partiellement par les reprises de provisions relatives aux indemnités de fin de carrière.

Par comparaison au dernier budget présenté (décembre 2020), les charges de personnel réalisés en 2020 (soit 5 240K€) sont en diminution de -107K€ en comparaison à la prévision (5 347K€).

Cette diminution s'explique par le maintien de marges budgétaires sur les calculs définitifs des charges de personnel, des indemnités d'arrêt maladie, des compteurs de congés et jours de repos en fin d'année.

6. Dotations aux amortissements et provisions (2% de l'ensemble des charges d'exploitation)

Les dotations aux amortissements et aux provisions retraitées (hors provision pour indemnité de fin de carrière consolidée avec les charges de personnel) s'élèvent à 110K€ sur l'exercice écoulé, soit une variation de +512K€ par rapport à l'exercice précédent (-402K€). Elles représentent 2% de l'ensemble des charges d'exploitation.

Elles se composent des amortissements des agencements des locaux du 21 Marquette, du mobilier et du matériel et logiciels informatiques.

Cette évolution très significative entre 2019 et 2020 en nombre est lié à la présentation singulière de ce poste en 2019 du fait que nous avons constitué en 2017 des provisions pour tenir compte du coût d'une double location immobilière et de frais divers dans le cadre du déménagement et que ces provisions ont été reprises sur l'exercice 2019 générant ce chiffre négatif.

L'année 2020 nous permet d'appréhender le nouveau volume des amortissements d'Oppidea en année pleine suite aux déménagements.

Il tient compte des investissements menés en 2020 en matériel informatique et de bureau du fait d'achats d'ordinateurs et d'écrans nécessaires lors de la phase de confinement et de télétravail.

Il tient compte également sur 2020 d'une reprise de provision sur la taxe foncière des anciens locaux de Compans qui a été reprise suite aux soldes définitifs des comptes avec l'ancien bailleur.

Par comparaison au dernier budget présenté (décembre 2020), les dotations aux amortissements et provisions réalisés en 2020 sont en diminution de -48K€ en comparaison à la prévision (158K€). Cette diminution s'explique par le maintien de marges budgétaires par rapport à la livraison de logiciels informatiques et l'éventualité d'engager en fin d'année 2020 de légers réagencements dans les locaux.

a. Résultat financier

Le résultat financier représente 179 K€ sur l'exercice écoulé, soit une variation de -41K€ par rapport à l'exercice précédent (219 K€).

Il se compose :

- d'une part de produits et de charges financières représentant un résultat de 187K€ à répartir à hauteur de 42 % des produits générés par la trésorerie liée aux capitaux propres d'OPPIDEA et à hauteur de 58 % par l'application des clauses conventionnelles de rémunération de la trésorerie des opérations confiées.
- d'autre part, de provisions de dépréciation (8K€ en 2020 contre 43K€ en 2019) des actions détenues au sein des SAS Micoulaud et Empalot commerces à hauteur des pertes générées au 31/12/2020. Ces pertes correspondent à l'amorçage de ces activités avant que l'intégralité des cellules commerciales soit occupée. Au 31 décembre 2020, la SAS Empalot Commerces a un taux d'occupation de 100 % sur le lot EM1. En revanche, sur la SAS Micoulaud Commerces, deux locaux restent vacants, soit au taux d'occupation de 74.7%.

b. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2020 est positif à hauteur de +62K€ soit une variation de +68 K€ par rapport à l'exercice précédent (-6 K€).

Il est constitué :

D'une part en produit exceptionnel par la reprise de provisions à titre exceptionnel :

- sur l'ancienne opération propre « Ilot Bois Soleil » à hauteur de 80K€ pour laquelle la fin du contentieux visant à réparer un désordre touchant la structure de cet immeuble réalisé par Oppidea, permet de solder l'intégralité de la provision dotée en 2018 suite à la prise en charge par les entreprises responsables.
- sur l'opération SIRRAH pour laquelle l'avancement de l'opération nous permet de reprendre une partie de la perte à terminaison à hauteur de 5K€

D'autre part, en charge exceptionnelle, par :

- des provisions à hauteur de 16K€ sur les coûts d'expertise qui seront à supporter sur les opérations B612 et CFAI livrées respectivement en 2018 et 2010
- un complément de provision à hauteur de 8K€ sur un dossier contentieux sur l'opération du Clos de Vendange.

c. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés, dû au terme du résultat fiscal dégagé, représente -137K€ soit une variation de 494K€ par rapport à l'exercice précédent (357K€).

Ce montant négatif signifie que l'état va procéder au remboursement de l'impôt sur les sociétés.

Cette situation s'explique par le fait que le résultat fiscal d'Oppidea est notablement impacté par l'application des dispositions jurisprudentielles issues de l'arrêt du Conseil d'Etat du 14 février 2018 traduit dans le dernier guide fiscal des sociétés d'aménagement édité fin d'année 2019 par la Fédération Nationale des EPL.

Fiscalement au regard de l'impôt sur les sociétés, les Sem sont exonérées de l'impôt sur les sociétés sur le résultat de certaines opérations d'aménagement réalisées dans le cadre de conventions publiques (CGI, art. 207-1-6 bis et CGI, ann. III, art. 46 bis et 46 ter).

Oppidea applique historiquement ces dispositions pour les résultats qui sont générés par les contrats de concessions.

En revanche, pour la rémunération perçue par l'aménageur pour conduire les opérations de concession, Oppidea appliquait aucune exonération conformément à la position historique prise par la Fédération Nationale des EPL sur cette question.

Cet arrêt confirme l'exonération à l'impôt sur les sociétés de l'activité des concessions d'aménagement et a nécessité d'effectuer depuis 2019 le retraitement fiscal correspondant afin de déduire les produits et les charges générées par l'activité des concessions éligible à l'exonération du résultat fiscal.

En 2019, l'application de ces dispositions a généré le calcul d'un résultat fiscal de +1215K€ sur le résultat 2019 et le paiement d'un impôt à hauteur de +357K€.

En 2020, le résultat fiscal est de -472K€.

Au regard de ce déficit fiscal pour 2020, les sociétés peuvent :

- soit reporter ce déficit « en avant » sur les résultats fiscaux des années futures et réduire l'impôt sur les sociétés du au titre de ces futurs résultats
- soit opter pour un report « en arrière » du déficit (ou carry-back) qui permet aux entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés de reporter le déficit fiscal d'un exercice sur le bénéfice fiscal de l'exercice précédent.

Oppidea a opté pour la deuxième solution et a pu ainsi dégager une créance d'impôt d'un montant de 132K€ sur l'exercice 2020 à laquelle s'ajoute d'autres crédits d'impôt sur les dépenses de mécénat notamment auprès de l'association AÏDA pour l'orchestre du Capitole.

7. Les soldes intermédiaires de gestion et agrégats financiers

En vue d'une analyse plus approfondie des chiffres qui vous sont présentés, vous trouverez ci-dessous la présentation sous forme de Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG). Les soldes intermédiaires de gestion permettent de comprendre la construction du résultat en identifiant et mettant en valeur quelques indicateurs clés tels que l'excédent brut d'exploitation ou encore le résultat d'exploitation.

Cette présentation impose de reprendre la présentation du compte de résultat «comptable» sans les réaffectations étudiées ci-dessus.

SOLDE INTERMEDIAIRE DE GESTION			
	2019	Variation 2020 / 2019 en %	2020
Production (vendue + stockée + immobilisée)	12 032 K€	-47%	6 324 K€
- Consommation de matières premières (achats)	35 K€	-88%	4 K€
- Charges externes	3 265 K€	-6%	3 071 K€
= VALEUR AJOUTEE	8 732 K€	-63%	3 248 K€
+ Subventions d'exploitation	0 K€	NS	0 K€
- Impôts et taxes (sauf IS)	277 K€	-41%	164 K€
- Frais de personnel	3 442 K€	2%	3 525 K€
= EXCEDENT BRUT d'EXPLOITATION	5 013 K€	-109%	-441 K€
+ Reprise sur provision	3 K€	3556%	120 K€
- Amortissements	1 K€	0%	1 K€
- Provisions	9 K€	558%	62 K€
+ Autres produits d'exploitation	5 K€	NS	40 K€
- Autres charges d'exploitation	1 K€	NS	0 K€
+ QUOTE-PART RESULTAT D'EXPLOITATION GENERE	0 K€		0 K€
RESULTAT D'EXPLOITATION ET QUOTE-PART RESULTAT D'EXPLOITATION GENEREE DANS LE CADRE D'UNE SCCV	5 009 K€	-107%	-344 K€
+ RESULTAT FINANCIER	219 K€	-18%	179 K€
+ RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 K€	-1078%	62 K€
- IMPÔTS SUR LES SOCIETES	357 K€	-138%	-137 K€
- PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS	27 K€	1%	28 K€
= RESULTAT NET	4 838 K€	-100%	6 K€

8. L'excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation est le solde généré par l'activité courante de l'entreprise sans prendre en compte sa politique d'investissement ni sa gestion financière. Cet indicateur donne une vision objective de l'entreprise et permet de déterminer la rentabilité de son exploitation courante.

En 2020, cet indicateur est négatif. Il s'élève à -441K€ pour l'exercice écoulé, soit une variation de -5 454K€ par rapport au précédent exercice (5 013K€).

Cette sous-performance trouve ses explications dans la dégradation des produits d'exploitations développés ci-dessus dans le cadre de la crise sanitaire.

9. La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF), qui quantifie le potentiel de l'entreprise à dégager des ressources de financement au cours de l'exercice. Elle est négative à hauteur de -92 K€, soit une variation de -4 909K€ par rapport au précédent exercice (+4 817K€).

Les explications fournies dans le cadre de l'EBE ont les mêmes impacts négatifs sur la CAF. L'indicateur CAF est négatif. Il permet d'identifier que sur l'exercice. Oppidea n'a pas produit de richesse nette pour elle-même.

= RESULTAT NET	4 838 K€	-100%	6 K€
+ Dot. amortissements d'exploitation	1 K€	0%	1 K€
+ Dot. provisions d'exploitation (hors dépréciation	9 K€	558%	62 K€
- Reprise d'amortissement & provisions d'exploitat	3 K€	3556%	120 K€
+ Dot. amortissements financiers	0 K€	NS	0 K€
+ Dot. provisions financières	43 K€	-85%	7 K€
- Reprise d'amortissement & provisions financiers	1 K€	NS	0 K€
+ Dot. amortissements exceptionnels	0 K€	NS	0 K€
+ Dot. provisions exceptionnelles	0 K€	NS	23 K€
+ Valeur nette comptables des actifs cédés	0 K€	NS	0 K€
- Reprise d'amortissement & provisions exceptionn	70 K€	NS	71 K€
- Produits des cessions d'éléments d'actif	0 K€	NS	0 K€
- Quote part de subvention virée au compte de rés	0 K€	NS	0 K€
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	4 817 K€	-102%	-92 K€

10. Le bilan

Après l'analyse du compte de résultat, vous trouverez ci-après une analyse du bilan de la société.

A. Bilan

BILAN ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/2019	Montant brut	Amortissement et provisions	Valeurs nettes au 31/12/2020	BILAN PASSIF	31/12/2019	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	0 K€	572 K€	572 K€	0 K€	Capital social ou individuel (dont versé 14 874 360)	14 874 K€	14 874 K€
Immobilisations corporelles	4 K€	12 K€	9 K€	3 K€	Report à nouveau et réserve légale	4 914 K€	9 752 K€
Immobilisations financières	540 K€	826 K€	199 K€	627 K€	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 838 K€	6 K€
Actif immobilisé	544 K€	1 410 K€	779 K€	630 K€	Capitaux propres	24 627 K€	24 633 K€
Stocks et en-cours	118 465 K€	112 576 K€	0 K€	112 576 K€	Provisions (pour risques et pour charges)	8 543 K€	11 277 K€
<i>dont valorisation des terrains sur concessions d'aménagement</i>	<i>118 342 K€</i>	<i>112 452 K€</i>		<i>112 452 K€</i>	<i>- dont neutralisation du résultat sur concessions d'aménagement</i>	<i>7 996 K€</i>	<i>10 850 K€</i>
<i>dont valorisation des biens immobiliers sur opérations patrimoniales</i>	<i>123 K€</i>	<i>124 K€</i>		<i>124 K€</i>	<i>- dont maîtrise des risques sur opérations patrimoniales</i>	<i>308 K€</i>	<i>294 K€</i>
Créances clients et comptes rattachés	14 229 K€	8 039 K€	62 K€	7 977 K€	<i>- dont autres provisions pour risques</i>	<i>116 K€</i>	<i>68 K€</i>
<i>Dont créances clients et comptes rattachés Fonctionnement</i>	<i>160 K€</i>	<i>244 K€</i>	<i>0 K€</i>	<i>244 K€</i>	<i>- dont provision des indemnités de départ à la retraite</i>	<i>123 K€</i>	<i>65 K€</i>
<i>Dont créances clients et comptes rattachés Mandats</i>	<i>0 K€</i>	<i>0 K€</i>	<i>0 K€</i>	<i>0 K€</i>	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	118 171 K€	105 908 K€
<i>Dont créances clients et comptes rattachés Concessions</i>	<i>10 647 K€</i>	<i>6 581 K€</i>		<i>6 581 K€</i>	<i>- dont financement des concessions d'aménagement</i>	<i>118 170 K€</i>	<i>105 905 K€</i>
<i>Dont créances clients et comptes rattachés Patrimoniales</i>	<i>3 422 K€</i>	<i>1 213 K€</i>	<i>62 K€</i>	<i>1 151 K€</i>	<i>- dont financement des opérations patrimoniales</i>	<i>0 K€</i>	<i>0 K€</i>
Autres créances	17 769 K€	17 461 K€	0 K€	17 461 K€	Autres dettes financières	17 870 K€	15 259 K€
<i>dont dépenses réalisées pour le compte de la collectivité dans le cadre de mandats</i>	<i>0 K€</i>	<i>0 K€</i>	<i>0 K€</i>	<i>0 K€</i>	<i>- dont financement des concessions d'aménagement</i>	<i>10 227 K€</i>	<i>9 227 K€</i>
Disponibilités	40 493 K€	50 925 K€	0 K€	50 925 K€	<i>- dont préfinancement des dépenses par les mandats</i>	<i>7 643 K€</i>	<i>6 032 K€</i>
Charges constatées d'avance	8 720 K€	4 028 K€	0 K€	4 028 K€	Dettes d'exploitation	11 414 K€	15 564 K€
<i>dont écriture de neutralisation du résultat des concessions</i>	<i>8 702 K€</i>	<i>4 017 K€</i>		<i>4 017 K€</i>	Dettes diverses	2 006 K€	1 047 K€
Actif circulant	199 675 K€	193 029 K€	62 K€	192 967 K€	Produits constatés d'avance	17 589 K€	19 910 K€
TOTAL ACTIF	200 219 K€	194 439 K€	841 K€	193 597 K€	<i>- dont neutralisation résultat concessions d'aménagements</i>	<i>17 510 K€</i>	<i>19 831 K€</i>
					<i>- dont ajustement des VEFA à l'avancement physique du chantier</i>		
					Dettes	167 049 K€	157 687 K€
					TOTAL PASSIF	200 219 K€	193 597 K€

Ce bilan agrège la situation patrimoniale de différentes activités de la société qui ont des méthodes de comptabilisation qui leur sont propres (concessions, mandats, fonctionnement). On peut cependant relever plusieurs variations significatives qui seront analysées dans le détail par activité :

- La masse globale du bilan s'élève à 193 597 K€ au terme de l'exercice, soit une variation de -6 622 K€ (-3%) par rapport à l'exercice précédent (200 219 K€). Cette situation traduit l'amorce de la réduction du portefeuille opérationnel d'Oppidea avec une baisse des stocks et des financements correspondants.

- Les stocks à l'actif circulant représentent 112 576 K€, soit une variation de -5 889 K€ (-5%) par rapport à l'exercice précédent (118 465 K€). Cette évolution est à mettre en rapport avec celle du niveau de chiffre d'affaires réalisé en 2020 d'un montant de 64 066 K€ et du volume d'investissement réalisé sur les concessions et les opérations propres 51 976K€. Les stocks représentent environ 1 à 2 années de chiffre d'affaires annuel. Cette durée d'écoulement reste cohérente avec le phasage des opérations d'aménagement.
- La trésorerie disponible en fin d'exercice s'élève à 50 925K€ soit une hausse de 10 432 K€ (+26%) par rapport à l'exercice précédent (40 493 K€). Elle va permettre de poursuivre le désendettement de la structure sur l'exercice 2021.
- Au passif, les en-cours d'emprunts auprès des banques s'élèvent à 105 908 K€ soit en baisse de -12 263 K€ (-10%) par rapport à l'exercice précédent (118 171 K€). Cette situation reflète les mobilisations intervenues à hauteur de 17 000K€ pour le financement de nouvelles opérations ou tranches opérationnelles sur 2020 et les remboursements à hauteur de 29 114 K€. Ces emprunts financent à moyen terme le coût d'acquisition et les travaux réalisés (en stock). Ils représentent au 31/12/2020, 94% du coût de revient du stock en cours d'OPPIDEA. L'évolution de cette dette sera analysée dans le cadre de l'analyse des concessions.

B. Bilan ventilé par activité (en colonnes)

Comme pour le compte de résultat, on trouve dans le document « comptes annuels » le bilan de la société ventilé par activité (p.8 et p.9). Compte tenu de l'activité spécifique des SEM, cette présentation permet une analyse pertinente de l'activité intrinsèque de notre société, dont les valeurs sont présentées dans la colonne « fonctionnement ».

Les autres colonnes permettent par ailleurs d'isoler la situation patrimoniale propre à chacune des activités de la SEM.

b.1. Situation patrimoniale de l'activité « mandats »

Le tableau bilan pages 22 des « comptes annuels » spécifique aux mandats permet de comprendre les évolutions 2020. Le solde au passif de l'ensemble des dépenses cumulées sur l'ensemble des mandats représente 123 221K€ soit une variation de +1 733 K€ par rapport à l'exercice précédent (121 488K€).

Cette hausse est principalement liée aux investissements réalisés dans le cadre de l'Espace Mémoire de Montaudran.

Au 31 décembre 2020, le total des dépenses réalisées se répartit principalement sur l'opération ZAC Oncopole.

Ces travaux sont financés par des avances des collectivités versées ou en-cours de versement à hauteur de 128 614 K€.

La trésorerie de l'activité mandats s'établit au 31 décembre 2020 à +3 325 K€.

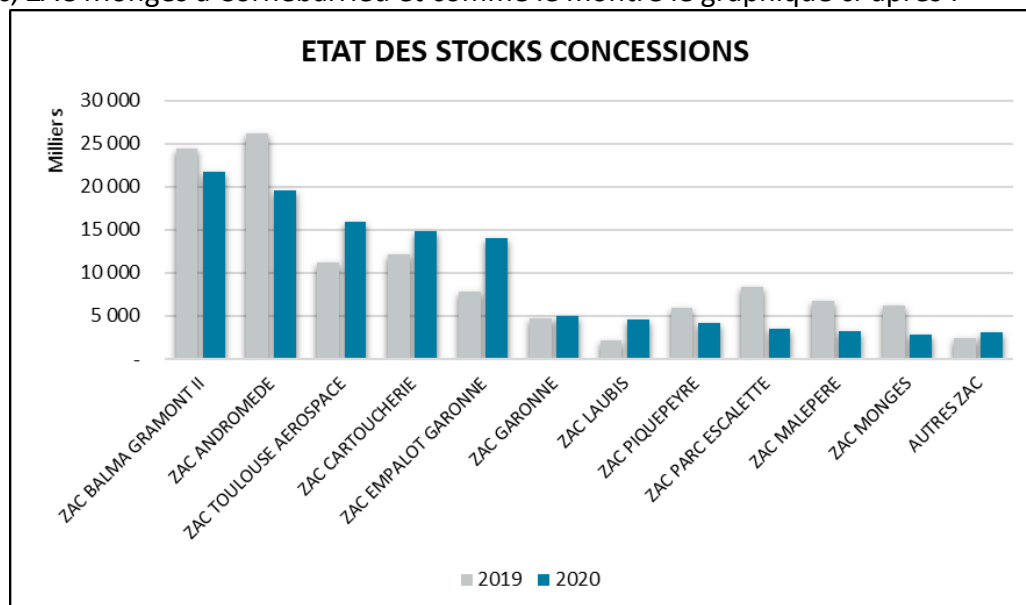
C. Situation patrimoniale de l'activité « concessions/concessions publiques d'aménagement »

ACTIF				
	2019	2020	Variation 2020 - 2019 en K€	Variation 2020 / 2019 en %
Immobilisations financières	1 K€	1 K€	0 K€	0%
ACTIF IMMOBILISE	1 K€	1 K€	0 K€	0%
Stocks et en-cours	118 342 K€	112 452 K€	-5 890 K€	-5%
Av & acomptes versés sur commande	209 K€	29 K€	-180 K€	-86%
Créances clients	10 647 K€	6 581 K€	-4 066 K€	-38%
Autres créances	7 157 K€	11 357 K€	4 200 K€	59%
Trésorerie	0 K€	0 K€	0 K€	NS
Charges constatées d'avance	8 702 K€	4 017 K€	-4 685 K€	-54%
ACTIF CIRCULANT	145 057 K€	134 437 K€	-10 620 K€	-7%
Comptes de liaison actif	39 291 K€	34 056 K€	-5 234 K€	-13%
TOTAL ACTIF	184 348 K€	168 493 K€	-15 855 K€	-9%

Les stocks de l'activité « Concessions » représentent à l'actif 112 452K€ soit une diminution de -5 890K€ (-5%) par rapport à l'exercice précédent (118 342K€).

L'annexe aux comptes (page 40) détaille précisément la composition de ce stock par concession. Ce montant représente la valorisation des terrains acquis et des travaux effectués dans le cadre des concessions, et qui restent à commercialiser dans ce cadre.

L'essentiel de ce stock est porté par les opérations ZAC Balma Gramont, ZAC Andromède à Blagnac, ZAC Toulouse Aerospace, ZAC Cartoucherie, ZAC Empalot Garonne à Toulouse, ZAC Garonne, ZAC Malepère, ZAC Laubis à Seilh, ZAC Piquepeyre à Fenouillet, ZAC Escalette à Pibrac, ZAC Monges à Cornebarrieu et comme le montre le graphique ci-après :



On note sur l'exercice une nette diminution du stock de l'opération Andromède dans l'attente des investissements à réaliser sur la phase 3 et de la ZAC Escalette.

Ces stocks se composent de terrains et de travaux réalisés ou provisionnés à l'avancement pour leur viabilisation jusqu'à former des parcelles cessibles et constructibles. C'est le cœur de fonctionnement des concessions d'aménagement qui réalisent des investissements en acquisition de terrains et réalisation de travaux, portés financièrement sur du long terme (minimum huit ans) ; ces terrains viabilisés sont écoulés par cession aux promoteurs ou investisseurs en phase avec les objectifs arrêtés par la collectivité, au rythme de la dynamique du marché immobilier.

Entre l'acquisition des terrains, la réalisation des travaux et la cession des terrains équipés, il se passe plusieurs années qui se traduisent dans la variation des stocks. Les stocks sont valorisés en tenant compte des investissements réalisés et également de la valorisation à terminaison des dépenses et des recettes conformément aux bilans financiers des ZAC approuvés par la collectivité dans le cadre des Compte Rendu Annuel au Concédant (CRAC). Au 31/12/2020, ce stock valorisé au coût de revient de 112 452K€ est à rapprocher des contrats de réservation et compromis de ventes valorisés au prix de cession prévisionnel qui représentaient à cette date 102 044K€ de ventes en cours. Ce qui est un indicateur sur la capacité d'Oppidea à rendre liquide une part importante des investissements réalisées dans le cadre des concessions.

Le poste « créances clients » s'élève à 6 581K€ soit une diminution de -4 066K€ (-38%) par rapport à l'exercice précédent (10 647 K€). Ces créances traduisent la signature de ventes en fin d'année 2020 qui n'ont pas pu intervenir plus tôt dans l'année et ne sont pas encaissées au 31/12/2020. En l'occurrence, pour l'année 2020, les principales créances sont sur les opérations Cartoucherie, Andromède, Monges et Empalot Garonne.

Les « autres créances » s'élèvent à 11 357K€ soit une augmentation de +4 200K€ (+59%) par rapport à l'exercice précédent (7 157K€). Elles sont constituées principalement de créances de TVA (6 735K€) et d'une créance vis-à-vis de la ville de Toulouse suite aux avances effectuées du boni de liquidation de la ZAC Basso Cambo à hauteur de 3 500K€.

Le poste « charges constatées d'avance » neutralise les résultats intermédiaires négatifs calculés à l'avancement de chacune des opérations (selon les prescriptions de la Commission des Normes Comptables) dont le détail figure page 40 des comptes annuels (Colonne 12 bis). Ces résultats intermédiaires sont couverts par des participations prévues au compte-rendu financier annuel du concédant de chacune des opérations (CRAC). Globalement, ce poste s'élève à 4 017K€ pour l'exercice écoulé, soit une variation de -4 685K€ (-54%) par rapport à l'exercice précédent (8 702K€). Cette évolution résulte de la clôture de l'opération ZAC Perget et de l'avancement des dépenses sur l'opération Empalot-Garonne par rapport à l'avancement des recettes.

PASSIF				
	2019	2020	Variation 2019 - 2018 en K€	Variation 2020 / 2019 en %
Provisions pour risques	0 K€	0 K€	0 K€	NS
Provisions pour charges	7 996 K€	10 850 K€	2 854 K€	36%
TOTAL PROVISIONS	7 996 K€	10 850 K€	2 854 K€	36%
Emprunts auprès établissements de crédit	118 170 K€	105 905 K€	-12 265 K€	-10%
Emprunts et dettes financières diverses	10 227 K€	9 227 K€	-1 000 K€	-10%
Av & Acomptes reçus	3 714 K€	2 599 K€	-1 115 K€	-30%
Dettes fournisseurs	3 439 K€	8 434 K€	4 994 K€	145%
Dettes fiscales et sociales	1 402 K€	1 361 K€	-41 K€	-3%
Autres dettes	254 K€	80 K€	-174 K€	-68%
Produits constatés d'avance	17 510 K€	19 831 K€	2 321 K€	13%
TOTAL DETTES	154 716 K€	147 436 K€	-7 279 K€	-5%
Comptes de liaison passif	21 636 K€	10 207 K€	-11 430 K€	-53%
TOTAL PASSIF	184 348 K€	168 493 K€	-15 855 K€	-9%

Les provisions pour charges représentent 10 850 K€ soit une variation de +2 854K€ (+36%) par rapport de l'exercice précédent (7 996K€). Ces provisions sont constituées par comparaison entre le coût de revient des terrains vendus en fonction du CRACL et les dépenses comptabilisées sur l'opération. Lorsque le coût de revient calculé est supérieur aux dépenses comptabilisées, on constate une provision pour les charges qui seront à réaliser avant l'achèvement de l'opération, évaluées selon les prévisions du CRACL.

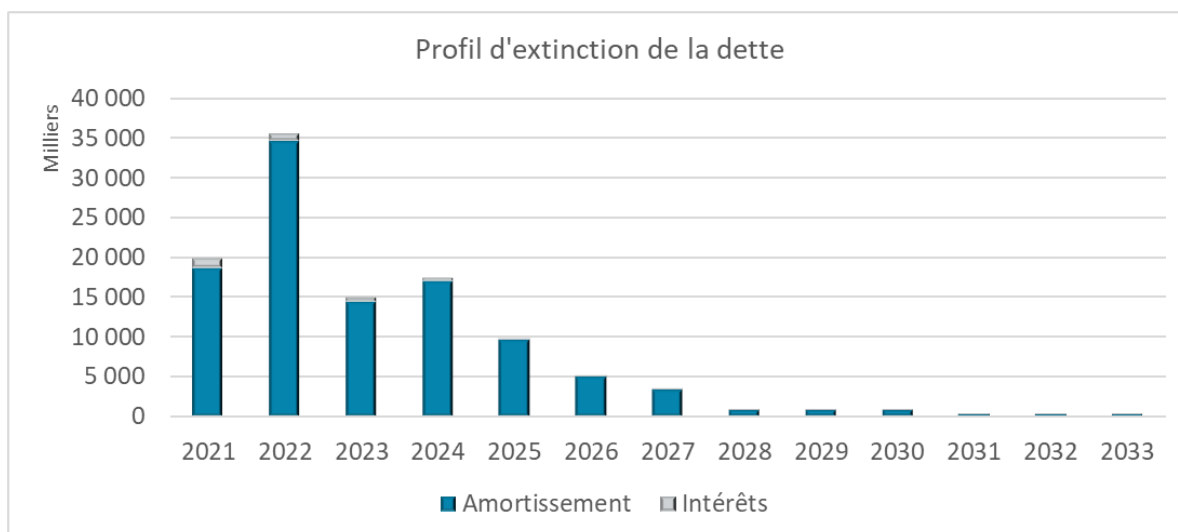
Sa composition est détaillée page 40 du dossier des comptes annuels. L'augmentation de la provision de charges est liée à l'évolution des recettes sur la ZAC Saint Martin plus rapidement que l'avancement des dépenses.

Le poste « emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » s'élève à 105 905K€ soit une diminution de -12 265K€ (-10%) par rapport à l'exercice précédent (118 170K€).

L'année 2020 se solde par la souscription au total de 17 000K€ d'emprunts sur les opérations Balma Gramont, Laubis, Empalot Garonne, Parc de l'Escalette et le remboursement de 29 114K€ d'emprunts pour les concessions d'aménagement.

Au 31 décembre 2020, le capital restant dû se répartit à hauteur de 76.4% à taux fixe et 23,6% à taux variable en fonction de la variation du taux du livret A.

L'ensemble du financement est porté sur 26 emprunts avec un risque de structure faible. La durée de vie résiduelle de la dette est de 4 ans et 6 mois avec un taux moyen de 1,42% l'an.



On observe sur le graphique suivant que l'année 2022 comprend une échéance d'emprunt significative. Il s'agit de l'emprunt « In Fine » qui finance le foncier de la ZAC de la Cartoucherie souscrit en 2012 lors de l'acquisition des terrains à la ville de Toulouse pour 18 869K€.

Un aménagement de cette dette est en cours pour adapter le profil d'amortissement à la nouvelle durée de cette concession.

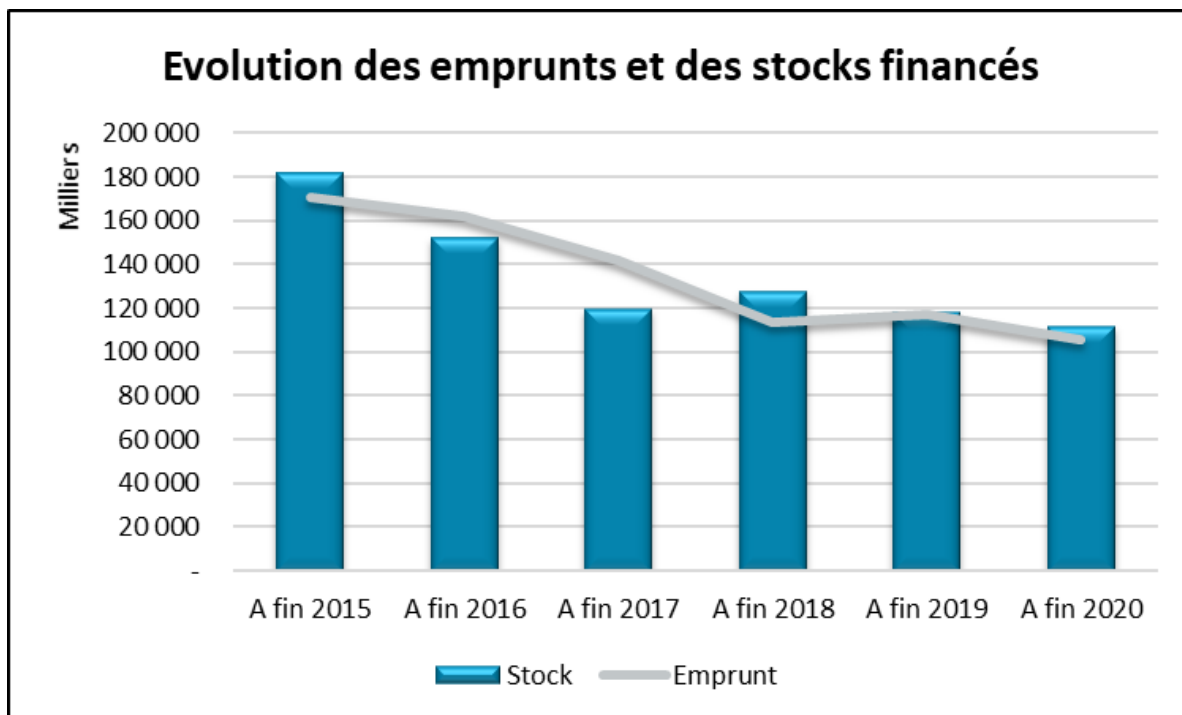
Ces emprunts sont souscrits auprès des établissements bancaires suivants au 31/12/2020 :

Banque	Répartition du capital restant dû sur le financement moyen terme	
	2020	
La Banque Postale	40%	42 M€
Banque des Territoires	29%	30 M€
Arkéa Banque	7%	7 M€
Crédit Agricole	9%	9 M€
Banque Populaire	8%	8 M€
Caisse d'Epargne	3%	3 M€
Crédit Coopératif	5%	5 M€
Autres prêteurs	0%	0 M€
TOTAL	100%	105M€

Le total des capitaux restant dus aux banques au 31/12/2020 représente 94% de la valorisation des stocks sur opérations d'aménagement d'OPPIDEA.

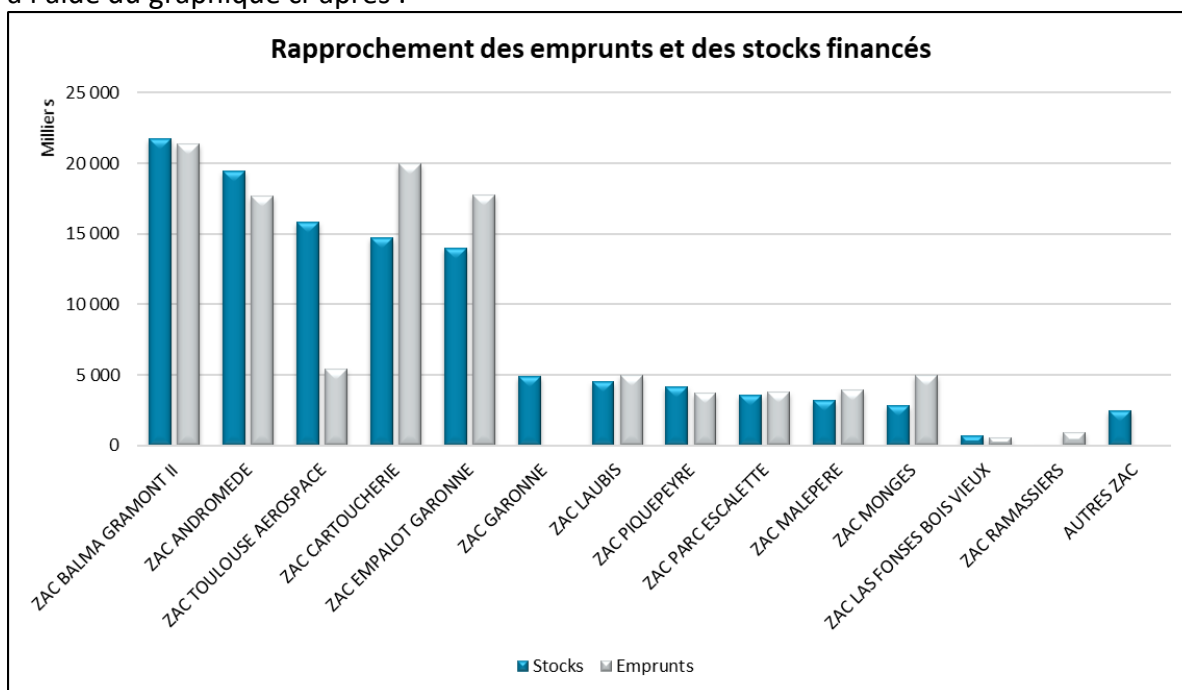
Les remboursements sont garantis par les concédants à hauteur de 80% des capitaux souscrits.

Cette position au 31/12/2020 est liée à la volonté d'assurer un financement par emprunt des investissements réalisés. Elle conduit au 31/12/2020 à constater que les financements mobilisés sont conformes aux investissements réalisés.



Ce graphique met en valeur la baisse de 38% des emprunts depuis 2015.

Ces emprunts peuvent être comparés par opération au stock qu'ils financent au 31/12/2020 à l'aide du graphique ci-après :

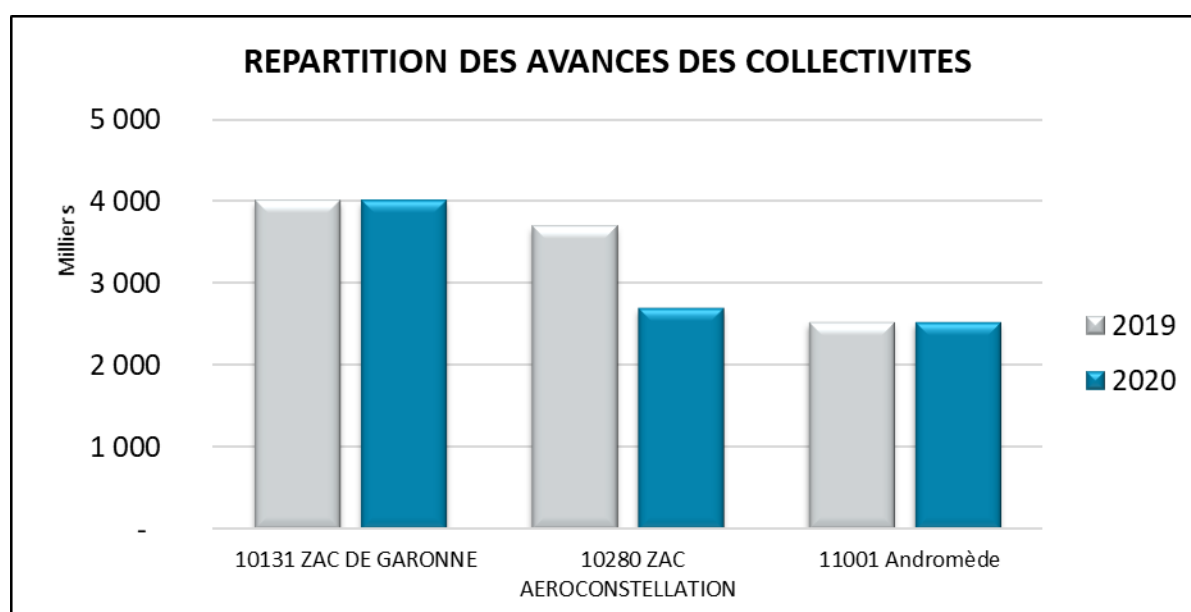


Les opérations ZAC Cartoucherie, Empalot Garonne, ZAC Monges ont retrouvé des capacités d'investissement ou de remboursement suite aux ventes effectuées en 2020 et aux financements en place.

Les opérations Toulouse Aérospace et la ZAC Garonne apparaissent sous-financées au 31/12/2020.

Sur l'opération Cartoucherie, une négociation est en cours pour ajuster l'amortissement de l'emprunt in fine souscrit en 2012 afin de rééchelonner l'endettement sur la durée résiduelle de la concession.

Le poste « emprunts et dettes financières diverses » comptabilise principalement les avances entre les collectivités concédantes et OPPIDEA. Il se compose à la fin de l'exercice des avances suivantes :



Le montant total des **avances consenties par les collectivités s'élève à 9 227 K€**, soit une variation de -1 000K€ sur l'exercice précédent (10 227K€) et concerne trois opérations concédées.

On a constaté sur l'exercice un remboursement à hauteur de 1 000K€ sur la ZAC Aéroconstellation.

Le poste « avances et acomptes reçus » est composé des versements effectués par les acquéreurs de terrains dans le cadre de la signature des compromis de vente. Il s'élève à 2 599 K€ pour l'exercice écoulé, soit une variation de -1 115K€ (-30%) par rapport à l'exercice précédent (3 714K€).

Cette diminution est à mettre en parallèle avec la baisse du volume de compromis signés au 31 décembre 2020 (73M€ en 2019 à 48M€ en 2020).

Les **dettes fournisseurs représentent 8 434 K€** soit une variation de 4 994K€ (+145%) par rapport à l'exercice précédent (3 439K€). Ce poste est constitué exclusivement de dettes d'exploitation liées aux opérations de concessions. L'augmentation au terme de l'exercice s'explique par les dettes fournisseurs à la fin de l'année 2020 qui seront réglées début 2021. Les dettes fiscales et sociales sont de 1 361 K€ soit une variation de -41K€ (-3%) par rapport à l'exercice précédent (1 402 K€). Ce poste retrace les TVA à payer et collectées sur les opérations de concessions portant notamment sur les cessions intervenues au mois de décembre 2020 ; cette TVA a, depuis, été réglée au Trésor Public.

Le poste « **autres dettes** » **s'élève à 80 K€** soit une variation de -174K€ (-68%) par rapport à l'exercice précédent (254K€). Il se compose essentiellement de dépenses réalisées et refacturées pour compte de tiers. La diminution correspond au règlement de ces dettes.

Les **produits constatés d'avance s'élèvent à 19 831 K€**, soit une variation de +2 321K€ (+13%) par rapport à l'exercice précédent (17 510K€). Ils sont calculés conformément aux règles édictées par la Commission des Normes Comptables et figurent dans le tableau sur les concessions présenté dans l'annexe des comptes (page 40). Ce poste neutralise le résultat intermédiaire positif calculé au 31/12/2020 à l'avancement constaté lorsque les recettes constatées sont supérieures à l'avancement des dépenses. Ce poste augmente du fait de l'évolution du bilan de l'opération ZAC Basso Cambo.

La trésorerie des opérations de concessions (différence entre compte de liaison actif et passif) s'élève à 23 850 K€ pour l'exercice écoulé, soit une variation de +6 195 K€ (+35%) par rapport à l'exercice précédent (17 654K€).

Cette trésorerie positive correspond principalement aux opérations ZAC Cartoucherie, Empalot Garonne, ZAC Monges. Elle permettra d'engager les investissements prévus sur ces opérations et d'accélérer le remboursement des emprunts souscrits.

c.1. Situation de l'activité « promotion immobilière »

Elle comporte les mouvements des opérations effectuées hors concession d'aménagement et convention de mandat. Il s'agit d'opérations à risques propres d'OPPIDEA réalisées dans le cadre de contrats de promotion immobilière ou de vente en l'état futur d'achèvement.

A l'actif, le bilan des opérations est le suivant :

ACTIF				
	2019	2020	Variation 2020 - 2019 en K€	Variation 2020 / 2019 en %
Immobilisations corporelles	0 K€	0 K€	0 K€	NS
ACTIF IMMOBILISE	0 K€	0 K€	0 K€	NS
Stocks et en-cours	123 K€	124 K€	1 K€	1%
Av & acomptes versés sur commande	0 K€	0 K€	0 K€	NS
Créances clients	3 422 K€	1 151 K€	-2 271 K€	-66%
Autres créances	396 K€	119 K€	-277 K€	-70%
Charges constatées d'avance	0 K€	0 K€	0 K€	NS
ACTIF CIRCULANT	3 941 K€	1 394 K€	-2 547 K€	-65%
Comptes de liaison actif	111 K€	13 K€	-98 K€	-88%
TOTAL ACTIF	4 052 K€	1 407 K€	-2 644 K€	-65%

Au 31 décembre 2020, les stocks et factures à établir (au sein des créances clients) se composent essentiellement de l'opération SIRRAH à Blagnac.

Deux derniers plateaux de bureau sur deux étages soit au total 564 m² utiles de bureaux, 24 places de stationnement et 4 places de stationnement boxés ou boxables.

La valorisation de ces bureaux et parking à terminaison au coût de revient est de 1 100K€ HT au 31 décembre 2020. Ce coût est inférieur au prix de vente initial qui était de 1 312K€ HT à terminaison de l'opération. La différence entre ces deux valeurs a été pour l'essentielle d'ores et déjà constatée en perte sur des exercices précédents du fait de l'ajustement du chiffre d'affaires prévisionnel de l'opération.

Les autres opérations propres sont aujourd'hui soldées dans les stocks et en cours.

Au passif, les opérations patrimoniales se présentent de la manière suivante :

PASSIF				
	2019	2020	Variation 2020- 2019 en K€	Variation 2020 / 2019 en %
Résultat de l'exercice	2 047 K€	-25 K€	-2 071 K€	-101%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 047 K€	-25 K€	-2 071 K€	-101%
Provisions pour risques	308 K€	294 K€	-15 K€	-5%
TOTAL PROVISIONS	308 K€	294 K€	-15 K€	-5%
Emprunts auprès étabts de crédit	0 K€	0 K€	0 K€	NS
Emprunts et dettes financières diverses	0 K€	0 K€	0 K€	NS
Av & Acomptes reçus	0 K€	0 K€	0 K€	NS
Dettes fournisseurs	575 K€	442 K€	-133 K€	-23%
Dettes fiscales et sociales	584 K€	187 K€	-396 K€	-68%
Autres dettes	16 K€	27 K€	11 K€	NS
Produits constatés d'avance	0 K€	0 K€	0 K€	NS
TOTAL DETTES	1 174 K€	656 K€	-518 K€	-44%
Comptes de liaison passif	523 K€	482 K€	-41 K€	-8%
TOTAL PASSIF	4 052 K€	1 407 K€	-2 644 K€	-65%

Le résultat 2020 des opérations patrimoniales de -25K€ a été analysé précédemment.

Les provisions s'élèvent à 294K€ sur l'exercice écoulé, soit une variation -15K€ (-5%) par rapport à l'exercice précédent (308K€).

Sur l'opération Sirrah, 294K€ sont provisionnés pour couvrir le risque juridique lié aux contentieux résiduels engagés par les acquéreurs des logements au regard des retards pris par les entreprises pour livrer ces logements et concernant des finitions de la résidence.

La variation correspond :

- à la reprise de la provision pour la perte à terminaison à hauteur de 6K€ au regard de l'avancement de l'opération SIRRAH.
- du transfert sur la partie fonctionnement suite à la clôture de l'opération propre de la provision à hauteur de 9K€ sur un dossier contentieux généré dans le cadre d'intempéries constatées en 2014 sur l'opération propre Clos des Vendanges

Les postes « dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres dettes » concernent des dettes d'exploitation résiduelles dans le cadre du solde des marchés en cours. Les dettes fiscales constatent la TVA qui sera due au terme de la réalisation des dernières ventes sur l'opération Sirrah.

Les postes « produits constatés d'avance » sont désormais soldés au 31 décembre 2020.

La trésorerie de cette activité est négative de l'ordre de 469K€ au 31 décembre 2020 avant remontée de la trésorerie correspondante au résultat en fonctionnement.

c.2. Situation patrimoniale de la société

Les analyses suivantes porteront exclusivement sur les données issues de la colonne « fonctionnement » du bilan. Par ailleurs, afin de permettre une vision consolidée du résultat 2020, la remontée du résultat 2020 sur opération patrimoniale dans la partie fonctionnement a été anticipée dans cette analyse.

Le tableau ci-après reprend de manière synthétique la comparaison des rubriques fonctionnement des exercices 2019 et 2020.

COMPARAISON DES BILANS FONCTIONNELS				
	2019	2020	Variation 2020 - 2019 en K€	Variation 2020 / 2019 en %
Capitaux propres	24 627 K€	24 633 K€	6 K€	0%
Provision pour risques et charges	239 K€	133 K€	-106 K€	-44%
Amortissements	772 K€	779 K€	7 K€	1%
Emprunt long terme (portage immobilier)			0 K€	
Total	25 638 K€	25 546 K€	-92 K€	0%
Actif immobilisé brut	1 316 K€	1 409 K€	93 K€	7%
Fonds de roulement	24 322 K€	24 137 K€	-185 K€	-1%
Actif circulant				
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€	0 K€	
Avce et acptes versés sur commandes	501 K€	4 K€	-497 K€	-99%
Créances Clients et autres créances	3 974 K€	2 468 K€	-1 506 K€	-38%
Total	4 475 K€	2 472 K€	-2 003 K€	-45%
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et autres dettes	2 445 K€	2 527 K€	82 K€	3%
Besoin ou dégagement en fonds de roulement	2 030 K€	-56 K€	-2 086 K€	-103%
Trésorerie société calculée (y compris rémunération en attente de versement)	22 292 K€	24 192 K€	1 900 K€	9%
Trésorerie société affectée aux opérations propres (après remontée résultat de l'exercice en société)	-2 459 K€	-445 K€	2 014 K€	-82%
Trésorerie opérations pour compte de tiers (compte de liaison)	20 659 K€	27 174 K€	6 515 K€	32%
Total	40 492 K€	50 922 K€	10 429 K€	26%
Disponibilités (y compris concours bancaires négatifs)	40 492 K€	50 922 K€	10 429 K€	26%
Disponibilités	38 943 K€	49 373 K€	10 430 K€	27%
Valeurs mobilières de placement	1 550 K€	1 550 K€	0 K€	0%
Fonds de concours bancaires	-1 K€	-1 K€	0 K€	17%

11. Fonds de roulement

Le fonds de roulement de la société s'élève à 24 137K€ au terme de l'exercice écoulé, soit une diminution de -185K€ (-1%) par rapport à l'exercice précédent (24 322K€).

Cette variation résulte essentiellement :

- de la diminution des provisions – 106K€
- de la faiblesse du résultat net de l'exercice +6K€
- de l'augmentation des actifs immobilisés bruts (+93K€) suite à la souscription aux augmentations de capital des SAS Micoulaud et Empalot à hauteur de 90K€.

Les capitaux propres s'élèvent à 24 633K€ au terme de l'exercice écoulé, soit une augmentation de 6K€ par rapport à l'exercice précédent (24 627K€).

Le ratio capitaux propres sur capital social demeure inchangé : 1.65

Il mesure par rapport au capital investi dans la société la richesse produite et consolidée dans les fonds propres par Oppidea depuis sa création.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 133K€ au terme de l'exercice écoulé, soit une diminution de -106K€ (-44%) par rapport à l'exercice précédent (239K€).

Ces provisions sont constituées :

- à hauteur de 65K€ de la provision d'une partie des indemnités de fin de carrières des collaborateurs calculée en fonction d'un calcul actuariel qui tient compte de l'ancienneté des collaborateurs et de son âge.
- à hauteur de 68K€ de provisions de charges opérationnelles dans le cadre de contentieux Clos des vendanges (16K€), B612 (8K€), CFAI (8K€) et de charges pour parvenir à la clôture définitive d'opérations achevées (36K€).

La variation observée concerne principalement la reprise de provision sur les indemnités de fin de carrière suite au départ de trois collaborateurs d'Oppidea et à hauteur de 80K€ de la reprise de provision sur le contentieux Ilot Bois soleil qui est arrivé à terme sur l'exercice 2020.

L'actif immobilisé brut s'élève à 1 409K€ au terme de l'exercice écoulé, soit une augmentation de 93K€ (+7%) par rapport à l'exercice précédent (1 316K€).

Ces actifs immobilisés bruts se compose essentiellement :

- de diverses participations au sein de sociétés à hauteur 456K€ (principalement SAS Empalot Commerces, SAS Micoulaud Commerces, SCCV St Martin, Sem de Revel) détail page 51 de l'annexe aux comptes)
- de frais d'établissement historique de création d'Oppidea 540K€
- de titres immobilisés en garantie de financement à hauteur de 368K€ (essentiellement Crédit coopératif)

L'augmentation observée en 2020 est liée principalement :

- à la souscription à l'augmentation de capital de la SAS Empalot Commerces (181K€) à laquelle Oppidea est actionnaire à hauteur de 30%, soit une augmentation de la participation d'Oppidea à hauteur de 54K€ dans le cadre de l'extension de l'objet de cette SAS à l'exploitation de cinq nouveaux commerces (lot EM3a)
- à la souscription à l'augmentation de capital de la SAS Micoulaud Commerces (60K€) à laquelle Oppidea est actionnaire à hauteur de 60%, soit une augmentation de la participation d'Oppidea à hauteur de 36K€ dans le cadre de la recapitalisation décidée en 2020 pour tenir compte des pertes accumulées dans la phase d'amorçage de la mise en commercialisation des commerces.

Les dotations aux amortissements des immobilisations et provisions sur l'actif immobilisé s'élèvent à 779K€ au terme de l'exercice écoulé, soit une augmentation de 7K€ (1%) par rapport à l'exercice précédent (772K€).

12. Evolution du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement s'élève à -56K€ au terme de l'exercice écoulé, il s'agit d'un dégagement en fonds de roulement, soit une diminution de -2086K€ par rapport à l'exercice précédent (2 030K€).

Cette variation s'explique par l'évolution des avances en comptes et des créances qui diminuent fortement - 2003K€ (-45%), alors que les dettes fournisseurs restent stables (+82K€, +3%).

Les avances et acomptes versés sur commandes représentent 4 K€ au terme de l'exercice écoulé, soit une diminution de -497K€ par rapport à l'exercice précédent (501K€).

Elles sont constituées essentiellement des avances versées par la société au GIE Oppidea/Europolia.

La variation s'explique par le fait que sur l'année 2019 ces avances avaient été particulièrement élevées pour financer les opérations de déménagement. Les coûts de fonctionnement du GIE sont désormais stabilisés et permettent de limiter le montant de ces avances.

Les créances clients et autres créances représentent 2 468 K€ au terme de l'exercice écoulé, soit une diminution de -1 506K€ (-38%) par rapport à l'exercice précédent (3 974K€).

Elles se composent de facturation de prestations constatées pour 244 K€, d'avance en compte courant d'associés au profit du GIE (pour le financement des immobilisations mutualisées) pour 807K€, de créances principalement vis-à-vis du Trésor Public (TVA et crédit d'impôt suite au report en arrière du déficit), d'avance en compte courant d'associé (265K€) versé dans le cadre des SAS Empalot et Micoulaud et de produits à recevoir.

La diminution de ces créances concerne essentiellement la baisse du crédit de TVA entre 2019 et 2020 (-2 018K€).

Les dettes fournisseurs et autres dettes s'élèvent à 2 527 K€ au terme de l'exercice écoulé, soit une augmentation de -82K€ (+3%) par rapport à l'exercice précédent (2 445K€). Elles se composent essentiellement de dettes vis-à-vis du GIE (1 139K€) qui sont générées lors des calculs définitifs de répartition de charges entre les structures Oppidea et Europolia et de dettes fiscales et sociales liées aux dernières écritures de l'exercice.

13. Synthèse fonds de roulement – Besoin en fonds de roulement

Le fonds de roulement de 24 137K€ finance le dégagement en fonds de roulement de -56K€, la trésorerie de la société est donc de 24 192K€ dont une partie (445K€) est mobilisée sur le financement d'une opération propre.

En variation, la diminution du fonds de roulement -185 K€ et la réduction du besoin en fonds de roulement de -2 086 K€ induisent une augmentation de la trésorerie de la société de 1 900K€ (+9%) sur l'exercice 2020

II. ANALYSE ET PRESENTATION DES PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

Nous présentons dans cette partie du rapport de gestion l'actualisation des perspectives en matière de résultat prévisionnel pour l'exercice 2021.

Cette analyse du compte de résultat prévisionnel 2021 est rapprochée du résultat 2020 qui vient d'être analysé.

Ces prévisions sont établies sur la base des prévisions propres à chaque opération en fonction de la stratégie proposée dans le cadre des Compte Rendu Annuel du Concedant (CRACL).

La présentation des prévisions pour 2021 a été effectuée en comparaison des prévisions établies et approuvées par le Conseil d'Administration en décembre 2020.

Ces prévisions sont conformes aux CRACL qui ont été transmis au premier trimestre 2020 à nos concédants qui n'anticipent pas encore les effets de l'annulation du PLUIH dont les modalités ne sont pas arrêtées lors de la rédaction de ce rapport.

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

	DONNEES COMPARATIVES		PREVISIONS			
	2019	2020	2021			
	Réalisé	Réalisé	CA décembre 2020 (1)	CA mai 2021 (2)	Variation (2) - (1)	Variation (2) - (1) en %
PRODUITS D'EXPLOITATION						
CONCESSIONS	9 562 K€	5 840 K€	6 723 K€	6 621 K€	-101 K€	-2%
REMUNERATION SUR DEPENSES	4 194 K€	2 449 K€	3 084 K€	2 794 K€	-291 K€	-9%
REMUNERATION FORFAITAIRE	533 K€	615 K€	424 K€	424 K€	K€	0%
REMUNERATION SUR LIQUIDATION	176 K€		39 K€	47 K€	8 K€	20%
REMUNERATION SUR RECETTES	4 659 K€	2 776 K€	3 176 K€	3 357 K€	182 K€	6%
MANDATS ET AMO	111 K€	101 K€	125 K€	141 K€	16 K€	13%
OPERATIONS PROPRES	2 003 K€	52 K€	131 K€	160 K€	29 K€	22%
ETUDES & PRESTATIONS DE SERVICES	182 K€	166 K€	121 K€	107 K€	-14 K€	-12%
AUTRES PRODUITS	142 K€	163 K€		100 K€	100 K€	
PROSPECTS POTENTIELS (non signées)					K€	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	12 001 K€	6 321 K€	7 100 K€	7 129 K€	29 K€	0%
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats march, Autres Achats et Charges externes	1 819 K€	1 194 K€	1 772 K€	1 786 K€	15 K€	1%
Impôts et taxes	197 K€	125 K€	183 K€	169 K€	-14 K€	-8%
Salaires et Charges Sociales (y compris PMAD)	5 376 K€	5 240 K€	5 242 K€	4 989 K€	-253 K€	-5%
Autres charges	1 K€	-4 K€	K€	2 K€	1 K€	267%
Dotation amort et Prov	-402 K€	110 K€	220 K€	174 K€	-46 K€	-21%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6 992 K€	6 665 K€	7 418 K€	7 120 K€	-298 K€	-4%
Résultat d'exploitation et quote-part résultat d'exploitation générée dans la cadre d'une SCCV	5 009 K€	-344 K€	-318 K€	9 K€	327 K€	-103%
RESULTAT FINANCIER	219 K€	179 K€	50 K€	85 K€	35 K€	70%
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	5 229 K€	-165 K€	-268 K€	94 K€	362 K€	-135%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 K€	62 K€	K€	0 K€	K€	
Participation des salariés aux résultats	27 K€	28 K€			K€	
Impôts sur les bénéfices	357 K€	-137 K€		26 K€	26 K€	
TOTAL PRODUITS	12 377 K€	6 594 K€	7 150 K€	7 229 K€	79 K€	1%
TOTAL CHARGES	7 539 K€	6 588 K€	7 418 K€	7 162 K€	-256 K€	-3%
RESULTAT NET	4 838 K€	6 K€	-268 K€	68 K€	336 K€	-125%

Prévisionnel (CA mai 2021) : hors prime d'intéressement et participation des salariés aux résultats

Selon ces prévisions, l'année 2021 permettra à OPPIDEA de dégager un résultat d'exploitation positif à hauteur de 9K€, en augmentation de 327K€ par rapport à la présentation du conseil d'administration du 18 décembre 2020 (-318K€).

A. Les produits d'exploitation prévisionnels 2021

Les produits d'exploitation attendus pour 2021 sont de 7 129 K€ en augmentation de +808K€ (+12.8%) par rapport aux produits réalisés en 2020 (6 321K€) et + 29K€ par rapport aux hypothèses budgétaires présentées en décembre 2020 (7 100K€).

Bien que de nombreuses incertitudes demeurent au jour de la rédaction de ce document par rapport à l'achèvement de la crise sanitaire, nous avons, sur la base des prévisions opérationnelles établies en février 2021 (CRACL), cherché à construire de nouvelles hypothèses.

Une cotation des risques a été réalisée opération par opération et acte de cession par acte de cession pour tenir compte des risques d'évolution opérationnelle et commerciale des projets (report des délais, évolution de la programmation, difficultés économiques), des risques financiers (trésorerie insuffisante ou endettement à maîtriser) ou des risques de commercialisation (report d'une vente).

Ces nouvelles prévisions tiennent compte :

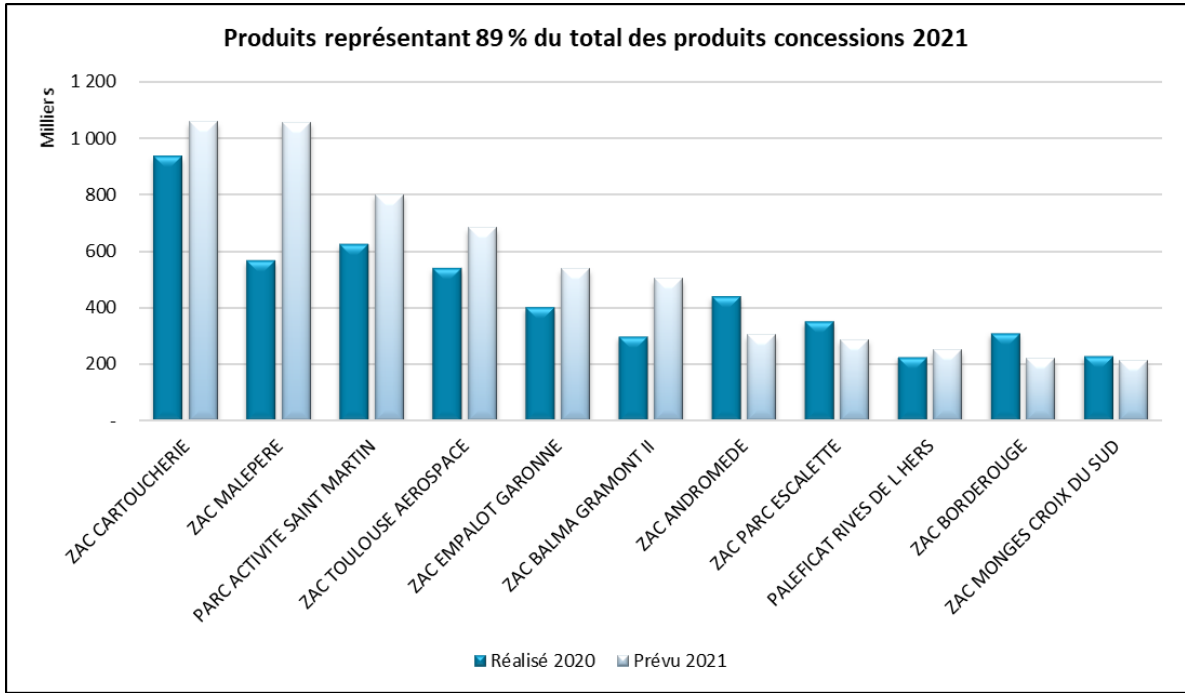
- d'un abattement lié aux incertitudes liées à la crise sanitaire des rémunérations attendues sur les dépenses d'études et de travaux à réaliser dans l'année au terme des CRACL. Cette analyse conduit à limiter les hypothèses de rémunération à 2 794K€ sur un prévisionnel initial de 2 941K€ (-5%) (soit -147 K€).
- d'une révision des rémunérations sur recettes du plan de cession issus des CRACL pour tenir compte notamment des contacts commerciaux tenus pendant la crise et d'une analyse critique acte par acte des risques de report de signature. Cette analyse conduit à limiter les hypothèses de rémunération à 3 357K€ sur un prévisionnel initial de 4 196K€ (-20%) (soit -839 K€).

Elles sont bâties sur le scénario économique suivant :

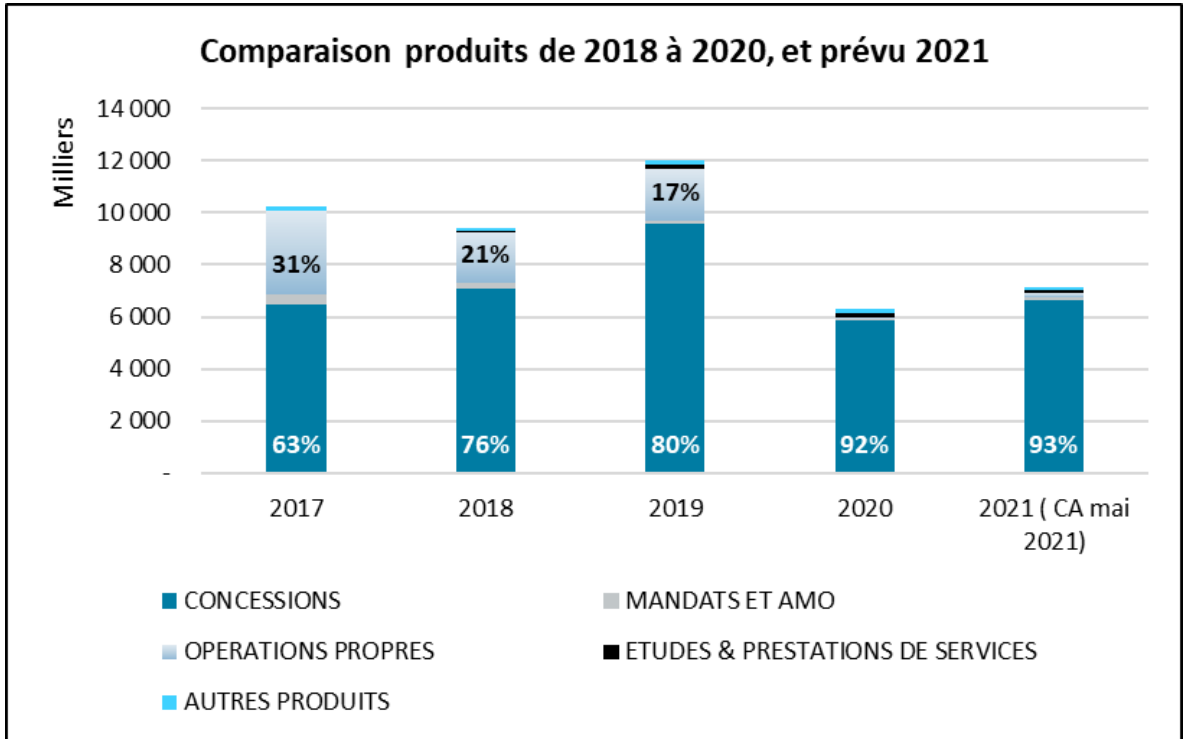
- la prévision de chiffre d'affaires sur les cessions de terrains en concession est de 47 687K€ à comparer aux ventes réalisées en 2020 (57 158K€). Elles permettront la réalisation de 1 880 logements sur le territoire métropolitain.
- Les prévisions de dépenses d'investissement sont en hausse de 19%, elles s'élèvent à 63 708K€ à comparer à 2020 (53 423K€).

	DONNEES COMPARATIVES		PREVISIONS			
	2019	2020	2021			
	Réalisé	Réalisé	CA décembre 2020 (1)	CA mai 2021 (2)	Variation (2) - (1)	Variation (2) - (1) en %
PRODUITS D'EXPLOITATION						
CONCESSIONS	9 562 K€	5 840 K€	6 723 K€	6 621 K€	-101 K€	-2%
REMUNERATION SUR DEPENSES	4 194 K€	2 449 K€	3 084 K€	2 794 K€	-291 K€	-9%
REMUNERATION FORFAITAIRE	533 K€	615 K€	424 K€	424 K€	K€	0%
REMUNERATION SUR LIQUIDATION	176 K€		39 K€	47 K€	8 K€	20%
REMUNERATION SUR RECETTES	4 659 K€	2 776 K€	3 176 K€	3 357 K€	182 K€	6%
MANDATS ET AMO	111 K€	101 K€	125 K€	141 K€	16 K€	13%
OPERATIONS PROPRES	2 003 K€	52 K€	131 K€	160 K€	29 K€	22%
ETUDES & PRESTATIONS DE SERVICES	182 K€	166 K€	121 K€	107 K€	-14 K€	-12%
AUTRES PRODUITS	142 K€	163 K€		100 K€	100 K€	
PROSPECTS POTENTIELS (non signées)					K€	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	12 001 K€	6 321 K€	7 100 K€	7 129 K€	29 K€	0%

Onze opérations d'aménagement représentent l'essentiel de l'activité prévisionnelle soit près de 89% des produits de l'année.

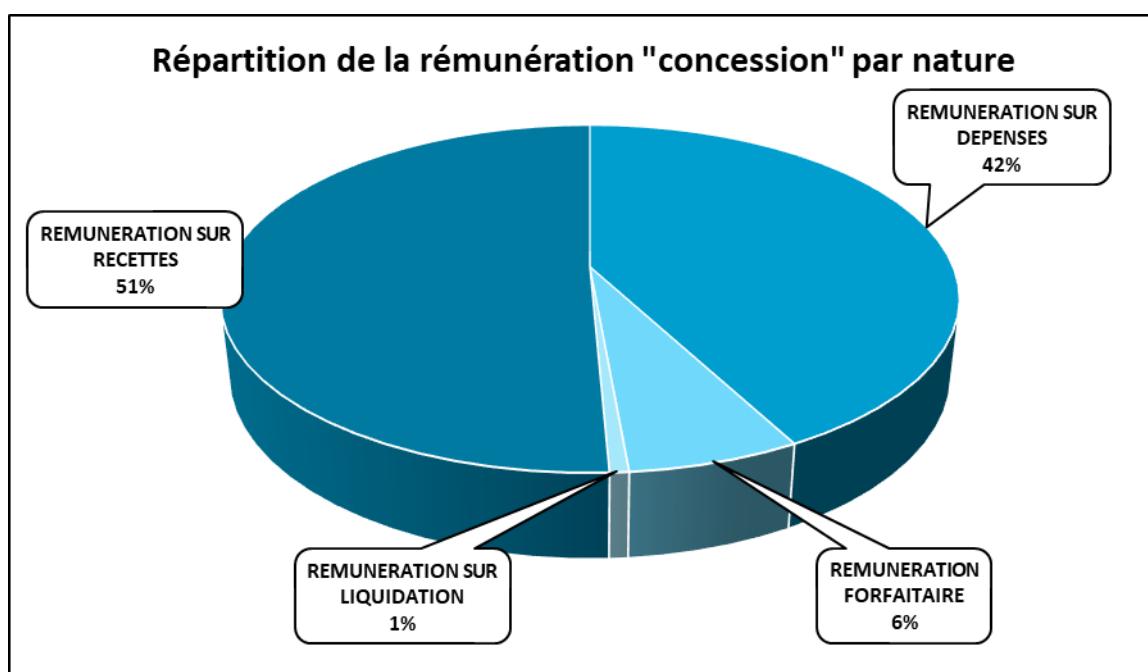


L'activité « concessions » reste très significativement majoritaire avec 94% de la rémunération attendue.



Il est prévu que la rémunération à percevoir au titre de ces concessions se répartisse à hauteur de :

- 42%, soit 2 794K€, pour les rémunérations sur dépenses au gré des investissements à réaliser sur les concessions
- 51%, soit 3 357 K€, pour les rémunérations sur recettes de commercialisation à réaliser
- 6% de rémunération forfaitaire soit 424 K€, pour la gestion des opérations
- 1% de rémunération sur liquidation 47 K€



En conclusion, au vu des éléments d'analyse du marché immobilier, de la situation administrative et juridique de chacune des opérations et de notre appréciation des risques et notamment des hypothèses de sorties de confinement à partir de mai 2021 et une annulation accompagnée du PLUIH, il en résulte des prévisions de recettes budgétaires établies sur la base d'un scénario apprécié comme probable.

B. Les charges d'exploitation prévisionnelles 2021

Pour l'exercice 2021, les charges d'exploitation sont prévues à 7 120 K€ soient en hausse de de + 455K€ (+7%) par rapport à l'exercice 2020 (6 665K€)

	DONNEES COMPARATIVES		PREVISIONS			
	2019	2020	2021			
	Réalisé	Réalisé	CA décembre 2020 (1)	CA mai 2021 (2)	Variation (2) - (1)	Variation (2) - (1) en %
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats march, Autres Achats et Charges externes	1 819 K€	1 194 K€	1 772 K€	1 786 K€	15 K€	1%
Impôts et taxes	197 K€	125 K€	183 K€	169 K€	-14 K€	-8%
Salaires et Charges Sociales (y compris PMAD)	5 376 K€	5 240 K€	5 242 K€	4 989 K€	-253 K€	-5%
Autres charges	1 K€	-4 K€	K€	2 K€	1 K€	267%
Dotation amort et Prov	-402 K€	110 K€	220 K€	174 K€	-46 K€	-21%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6 992 K€	6 665 K€	7 418 K€	7 120 K€	-298 K€	-4%

Ce budget de charges d'exploitation reste volontariste au regard de la poursuite des actions développement engagées et partagées avec les administrateurs durant le séminaire de novembre 2020 et qui vise à :

- Animer d'une démarche collaborative à l'échelle d'Oppidea et d'Europolia autour d'enjeux sociétaux impactant les aménageurs afin de co-construire une réponse commune :
 - Faire face au dérèglement climatique et réduire l'empreinte de la ville
 - Favoriser la ville inclusive
 - Concevoir et faire émerger les usages et services de demain
 - Co-construire les projets avec les citoyens et parties prenantes
 - Faire valoir nos qualités auprès des élus de la métropole et face aux concurrents
- Poursuivre la digitalisation de nos métiers (intégration d'un outil de dématérialisation de la gestion documentaire...)

Par nature et en comparaison aux résultats 2020, **on note que les « achats de marchandises et charges externes » 2021 s'élèvent à 1 786K€** en hausse (+592K€, + 49%) en comparaison à l'exercice 2020 (1 194K€).

Les hausses budgétaires s'expliquent plus particulièrement par :

- la prise en charge de frais de développement de la structure Oppidea (réponse à appel d'offres, études de faisabilité, conception de support de présentation de l'offre de service...)

-
- la mise en place d'ateliers destinés à faire circuler et à mettre en valeur auprès des collaborateurs et parties prenantes les meilleures pratiques en matière d'innovation dans l'aménagement
 - la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès de nos clients afin d'identifier les améliorations à apporter à notre positionnement métier
 - la réservation d'enveloppes budgétaires afin de mener des opérations de communication dans le cadre du plan de communication 2021 si l'activité le permet (Congrès des SEM à Toulouse, l'anniversaire des dix ans d'Oppidea) et en interne afin de rafraîchir l'outil numérique de communication interne (Neo)
 - le maintien d'ambition de formation significative pour accompagner l'évolution des compétences métiers
 - l'organisation d'actions de management dans le cadre de la réflexion sur la Qualité de Vie au Travail et de séminaires internes pour aborder la matrice des compétences et la promotion d'une mobilité des collaborateurs décarbonnée dans le cadre du plan Mobilités.
 - la neutralisation dans la prévision 2021 des économies réalisées en 2020 durant la période exceptionnelle de confinement des activités et de limitation des déplacements et le rétablissement des marges budgétaires prévisionnelles.
 - la poursuite d'actions d'analyse fonctionnelle des besoins des collaborateurs en matière de gestion documentaire (GED)

Le poste « impôts et taxes » 2021 est simulé à hauteur de 169K€ en hausse (+44K€, + 35%) en comparaison à l'exercice 2020 (125K€).

Cette augmentation tient compte des hypothèses d'activités de l'exercice et de l'absence des reprises de provision qui ont impacté l'exercice 2020.

Les charges de personnel sont évaluées pour 2021 à 4 989 K€ en baisse (-253K€, -5%) en comparaison à l'exercice 2020 (5 240K€).

L'évolution des charges de personnel est liée sur l'exercice 2021 à la trajectoire suivante :

- effet en année pleine des départs de quatre collaborateurs sur l'exercice 2020 qui intégrait les indemnités de ruptures négociées sur cet exercice.
- non remplacement sur l'exercice 2021 d'un des directeurs partis durant l'exercice 2020 dans le cadre de la recomposition du CODIR intervenue en 2020
- départ non remplacé d'un collaborateur en charge de la contractualisation foncière en privilégiant l'appui et l'implication des études notariales dans le suivi de la commercialisation des opérations de concession
- départ d'un responsable d'opérations remplacé à 70% par un collaborateur responsable d'opérations (affilié à 30% à Europolia)
- neutralisation complète de l'intéressement et de la participation des salariés sur l'exercice 2021 au regard des nouvelles perspectives de résultat faible sur l'exercice 2021.

Les dotations aux amortissements et provisions sont simulées pour 2021 à 174 K€ en hausse (+64K€, +58%) en comparaison à l'exercice 2020 (110K€).

Ces dotations sont en hausse par rapport à 2020 car elles intègrent l'amortissement en année pleine de nouveaux investissements réalisés en 2020 (logiciel de suivi de la commercialisation, aide à la rédaction des actes de vente, outil décisionnel, renouvellement du parc informatique).

Elles comprennent également des hypothèses d'investissement en matière d'agencement des locaux et d'achats de licences d'un outil de Gestion Documentaire.

C. Les résultats prévisionnels 2021

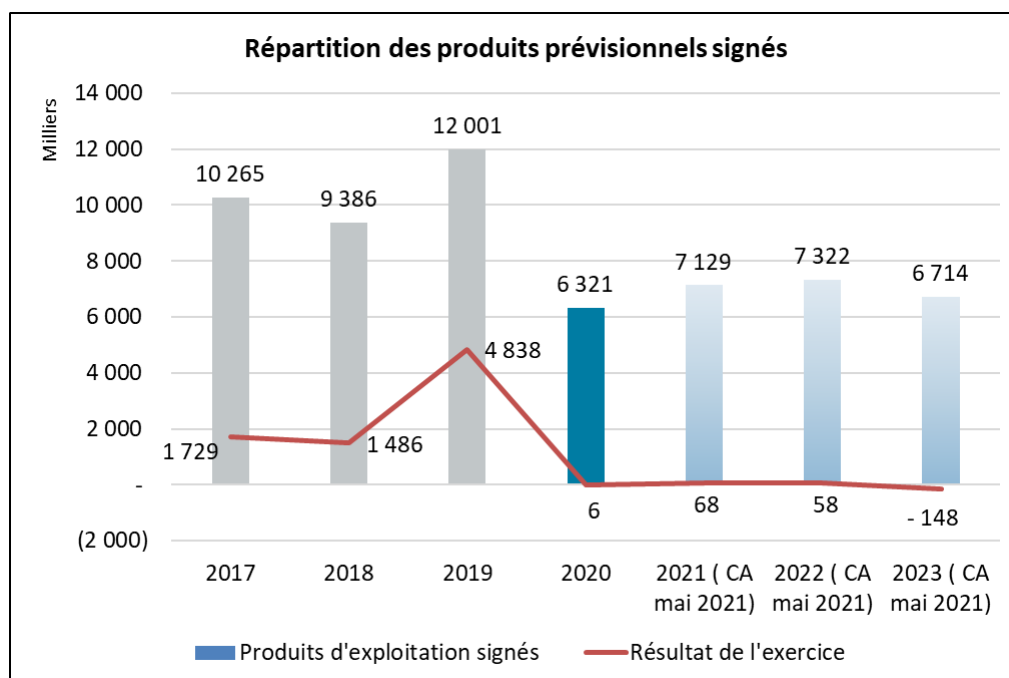
Les produits d'exploitation de 7 129 K€ et les charges d'exploitation de 7 120K€ devraient permettre de dégager un résultat d'exploitation à hauteur de 9K€.

Ce résultat est bonifié par le résultat financier qui est de 85K€.

Ces résultats permettent de générer un résultat net après impôt de 69 K€.

D. Les perspectives 2022-2023

Au-delà de la seule révision de l'exercice en cours, nous souhaitons étendre cette analyse aux perspectives sur les exercices 2022 et 2023 sur la base des contrats signés



On note au terme de cette analyse, que les équilibres d'exploitation de la structure sont fragiles de 2021 à 2023 en retenant en perspective les seuls produits sur les contrats signés au 31/12/2020.

Cette simulation a été élaborée sur la base de la trajectoire définie par les CRACL :

- en terme de commercialisation au regard d'une progression cohérente des opérations par rapport au marché immobilier et des contraintes opérationnelles du territoire.
- en terme d'investissements induits pour permettre la livraison des parcelles viabilisées en fonction des échéances de commercialisation et moyennant le respect de procédures règlementaires préalables.

Elle fait apparaître une perspective pour les années 2022 et 2023 proche des prévisions établies pour l'année 2021 avec des produits d'exploitations de 7 322K€ pour l'année 2022 et 6 714 K€ pour l'année 2023.

Le résultat net calculé au regard de ces hypothèses de produits serait de 58K€ pour l'année 2022 et -148K€ pour l'année 2023.

Cette tendance s'aggrave au-delà en l'absence de nouveau contrat.

Cette perspective milite :

- pour affiner le positionnement d'Oppidea pour appuyer son actionnaire majoritaire Toulouse Métropole en amont des projets de développement urbain envisagé pour faciliter la mise en œuvre du projet métropolitain.
- définir une trajectoire économique à cinq ans d'Oppidea pour faciliter le pilotage des ressources et leur adaptation

Les enjeux sont multiples :

Au niveau de la Métropole :

- maintenir le rythme de développement immobilier de la Métropole permettant l'accueil au sein de la métropole des populations qui l'animent.
- maîtriser les prix et limiter la spéculation immobilière
- favoriser la politique de développement du logement social
- promouvoir à l'échelle métropolitaine les meilleures pratiques qualitatives au sein des opérations immobilières
- reconverter des territoires urbanisés pour accueillir les activités et logements de demain
- Accélérer les transitions écologiques, énergétiques

Au niveau d'Oppidea :

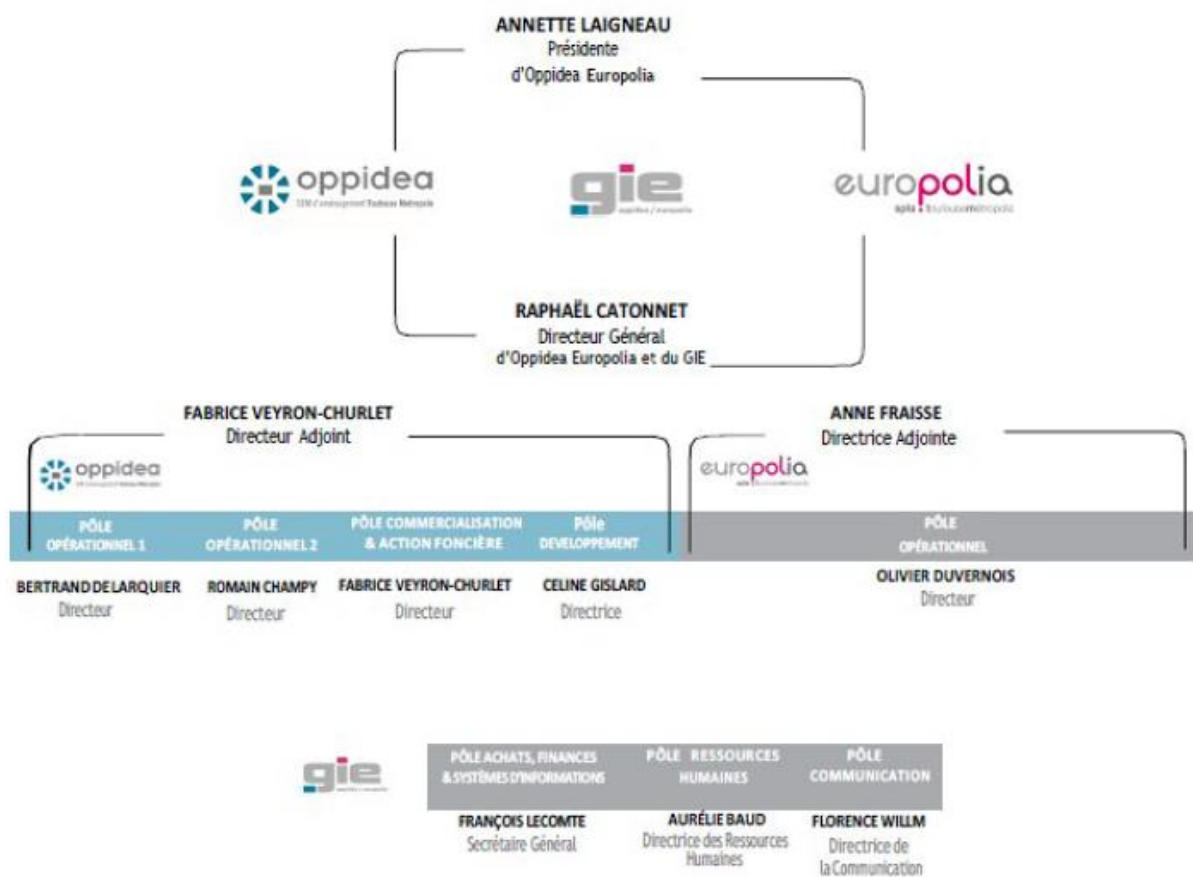
- maintenir et faire évoluer les compétences cibles
- ajuster les moyens aux ambitions métropolitaines



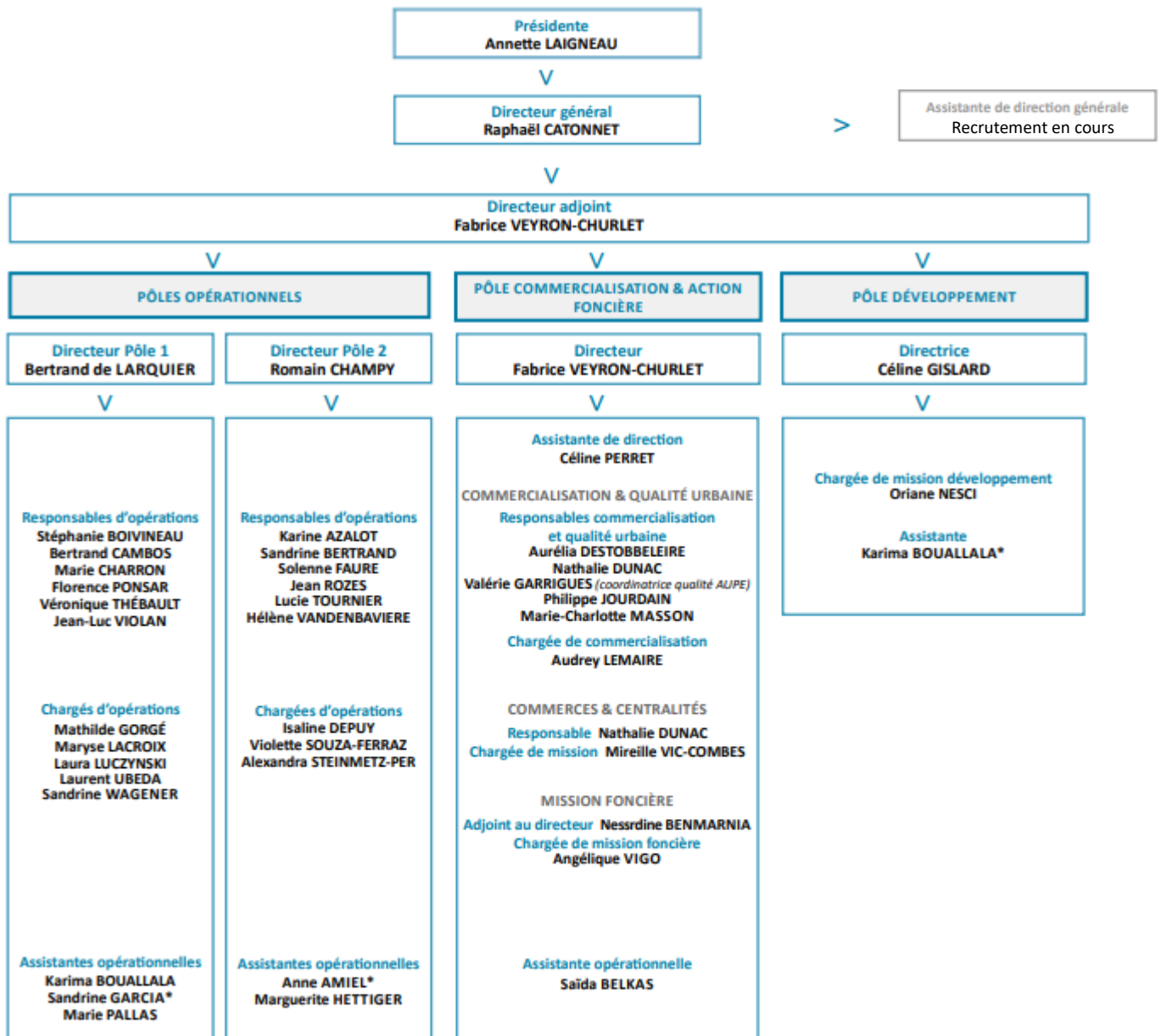
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET AUTRES INFORMATIONS

ORGANIGRAMME UES

Au 31/12/2020



Focus sur l'organigramme d'Oppidea au 31/12/2020



AUTRES INFORMATIONS

Oppidea est une Société Anonyme d'Economie Mixte, son capital se répartit de la manière suivante :

Actionnaires et répartition du capital social de 14 874 360 € en 1 487 436 actions de 10 €

Actionnaire	Nombre d'actions	%
COLLECTIVITÉS		
TOULOUSE METROPOLE	759 027	51,03%
VILLE DE BLAGNAC	74 373	5,00%
VILLE DE TOULOUSE	74 379	5,00%
VILLE DE COLOMIERS	74 351	5,00%
BANQUES		
BANQUE DES TERRITOIRES (CDC)	207 689	13,96%
DEXIA CREDIT LOCAL	66 099	4,44%
SOREPAR/CAISSE D'EPARGNE	75 118	5,05%
Caisse Régionale CREDIT AGRICOLE	37 709	2,54%
BANQUE POPULAIRE OCCITANE	37 184	2,50%
BAILLEURS		
TOULOUSE METROPOLE HABITAT	400	0,03%
LA CITE JARDINS	7 360	0,49%
PROMOLOGIS	17 468	1,17%
SA LES CHALETS	287	0,02%
AUTRES		
SAFIDI(EDF)	24 605	1,65%
Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse	14 851	1,00%
CILEO	14 470	0,97%
SA BRIFER	738	0,050%
EADS	448	0,03%
Succession de M Edouard CASTEL	369	0,025%
Ets CROS Frères	246	0,017%
FRANPART (Société générale)	224	0,02%
M Jean ROSAPELLY (héritiers)	41	0,0028%
TOTAL	1 487 436	100%

Composition du Conseil d'Administration au 31/12/2020

Administrateurs	Représentant des administrateurs
Collège public	
TOULOUSE METROPOLE	Madame Annette LAIGNEAU
	Monsieur Joseph CARLES
	Monsieur Gaëtan COGNARD
	Monsieur Serge JOP
	Monsieur Jean-Michel LATTES
	Monsieur Robert MEDINA
	Monsieur Michel ROUGE
	Madame Karine TRAVAL-MICHELET
VILLE DE TOULOUSE	Monsieur Bertrand SERP
VILLE DE BLAGNAC	Madame Danièle PEREZ
VILLE DE COLOMIERS	Madame Laurence CASALIS
Collège privé	
BANQUES DES TERRITOIRES (CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS)	Monsieur Olivier LIVROZET
SOREPAR /CAISSE D'EPARGNE	Monsieur Pierre CARLI
CCI Occitanie	Monsieur Pierre CABROL
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	Monsieur Nicolas LANGEVIN
TOULOUSE METROPOLE HABITAT représentant les bailleurs sociaux	Monsieur Luc LAVENTURE
Censeurs	
EDF COMMERCE SUD OUEST	Madame Florence ALBOUY-DAVID
BANQUE DES TERRITOIRES (CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS)	Madame Amélie BENOKBA
BANQUE POPULAIRE OCCITANE	Monsieur Alain LLANES

Commissaire aux Comptes :

Titulaire : FCN SA représenté par Laurence FONQUERNIE

Personnel de la Société :

Au 31 décembre 2020, les effectifs de la société étaient de 45 personnes.

Monsieur Raphaël CATONNET, Directeur Général est mis à disposition d'Oppidea par le groupement d'employeur SCET GE.

Prise de participation :

Il y a eu une nouvelle participation sur l'exercice dans la société SCCV SAINT MARTIN à hauteur de 300€ pour un capital social de 1000€

Oppidea est actionnaire des structures opérationnelles suivantes :

Société	Capital social en €	Montant détenu en €	%
SEM de Revel	1 326 458,90	15 254,28	1,15
Colomiers Habitat (ALTEAL)	1 464 918	2 730	0,19
SAS Empalot Commerces	80 100	24 030	30
SCCV Saint Martin	1 000	300	30
SAS Micoulaud Commerces	135 000	81 000	60



Rapport des représentants Tisséo Ingénierie

Exercice 2020

Table des matières

I.	Présentation générale	3
II.	Bilan d'activité	3
1.	Gouvernance, composition des organes de direction.....	3
2.	Rapport de gouvernance 2020	7
3.	Exposé lié à l'événement « COVID-19 »	8
4.	Activité de Tisséo Ingénierie.....	13
5.	Les perspectives d'évolution	14
III.	Bilan financier 2020.....	15
1.	Compte de résultat.....	15
2.	Les soldes intermédiaires de gestion	21
3.	Bilan	22
4.	Budget d'exploitation 2021	29
	ANNEXES.....	31

I. Présentation générale

Tisséo Ingénierie, Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine est une société de management de projet spécialisée dans la maîtrise d'ouvrage déléguée d'infrastructures de transports publics, depuis les études préliminaires jusqu'à l'arrêté d'autorisation de mise en service.

Elle a été créée en 1996 pour réaliser l'extension du réseau de métro de l'agglomération toulousaine avec notamment pour objectif, la réalisation de la ligne B et du prolongement de la ligne A. Elle s'est consacrée par la suite à la réalisation d'itinéraires de bus en site propre et de Tramway (Ligne T1).

Elle s'emploie à exercer principalement sa mission sur les projets d'envergure que sont, la ligne A en XXL qui permet l'exploitation de la ligne A du métro avec des rames de 52 mètres, le téléphérique Téléo qui reliera l'Oncopole à l'Université Paul Sabatier en passant par l'Hôpital Rangueil, la 3ème ligne de métro, la ligne Aéroport Express et la Connexion Ligne B et des parcs en relais en ouvrage.

Dans le cadre des mandats de maîtrise d'ouvrage déléguée, Tisséo Ingénierie intervient à ce jour exclusivement sur l'agglomération toulousaine pour le compte de son unique client, le Syndicat Mixte des Transports en Commun (Tisséo Collectivités), dépositaire de la marque Tisséo. Elle a signé également avec Tisséo Collectivités des contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Tisséo Ingénierie est soumise au Code de la Commande publique en application du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018. Celui-ci impose dans les procédures d'achat, le respect des principes de libertés d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures

II. Bilan d'activité

1. Gouvernance, composition des organes de direction

a) Statut juridique de Tisséo Ingénierie

La Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine -Tisséo Ingénierie est une Société Publique Locale, société de droit privé dont l'actionnariat est exclusivement composé de collectivités territoriales et de leurs groupements. Son statut juridique relève des sociétés commerciales, et plus précisément de la Société Anonyme avec des spécificités dérogatoires du droit commun en raison avant tout de la présence des collectivités publiques au capital.

b) Actionnariat et composition du Conseil d'administration

Tableau de répartition du capital social :

	ACTIONNAIRES	% Capital social	Capital Libéré (€)	Nombre d'actions
Actionnaires publics	Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine (Tisséo Collectivités)	50,00	1 537 650	10 050
	Toulouse Métropole	18,75	576 657	3 769
	Conseil Départemental	16,67	512 550	3 350
	Ville de Toulouse	10,83	333 081	2 177
	SITPRT	2,50	76 959	503
	SICOVAL	1,25	38 403	251
		100	3 075 300	20 100

Composition du Conseil d'administration au 31/12/2020

	ACTIONNAIRES	ADMINISTRATEURS		Désigné par Délibération du
ACTIONNAIRES PUBLICS	Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine – Tisséo Collectivités	F. GRASS J-M. LATTES K. TRAVAL-MICHELET S. BRIAND D. SANGAY	5	26/08/20
	Toulouse Métropole	N. MISIAK E. ESNAULT	2	16/07/20
	Conseil Départemental	L. MALRIC B. BAGNERIS	2	30/04/15
	Ville de Toulouse	P. TRAUTMANN	1	10/07/20
	SITPRT } SICOVAL } Assemblée Spéciale par roulement	P. SEMPERBONI L. CHERUBIN	1	22/07/20 10/07/20

c) Modalité de gouvernance

Les modalités de gouvernance de la société sont régies par les dispositions du Code de commerce applicables aux sociétés anonymes auxquelles s'adjoignent les dispositions du Titre II du Code Général des Collectivités Territoriales applicables aux SEM.

En termes de direction générale, jusqu'au 28 février 2021, la direction générale de la société était assumée, sous sa responsabilité, par le Président du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration du 24 septembre 2020 a opté pour la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

Le Conseil d'administration du 24 février 2021 a procédé à la nomination du Directeur Général qui a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2021.

Dates et ordres du jour des instances 2020

2 Conseils d'administration se sont tenus en 2020 :

- L'ordre du jour du Conseil d'administration du 24 septembre 2020 était le suivant :
 - Entrée en fonction des nouveaux représentants permanents au Conseil d'Administration
 - Nomination du Président du Conseil d'Administration de Tisséo Ingénierie
 - Nomination des Vice-présidents du Conseil d'Administration de Tisséo Ingénierie
 - Option relative à la Direction Générale de Tisséo Ingénierie (cumul ou dissociation des fonctions du Président du Conseil d'Administration et des fonctions de Directeur Général)
 - Présentation de la Société : Organisation et Projets et évolution
 - Désignation des membres du Comité d'Engagement
 - Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
 - Arrêté des comptes 2019 – Rapport de gestion
 - Impact de la crise sanitaire sur l'activité de la société et budget d'exploitation 2020 révisé
 - Désignation des membres de la Commission de sélection des offres de l'appel à projet Esquirol

- L'ordre du jour du Conseil d'administration du 15 décembre 2020 était le suivant :
 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 septembre 2020
 - Rapport du Comité d'Engagement
 - Point d'avancement des projets
 - Activité de la société : Atterrissage financier 2020 et résultat d'exploitation prévisionnel 2021
 - Approbation du candidat sélectionné dans le cadre de l'appel à projet de la vente des locaux Place Esquirol

Une assemblée générale s'est tenue le 16 octobre 2020, l'ordre de jour était le suivant :

- Résolutions relatives à l'approbation des comptes 2019 et à l'affectation du résultat
- Approbation de conventions conclues par la société, visées à l'article L225-38 du Code du Commerce
- Désignation du Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant

L'assemblée générale d'approbation des comptes 2020 s'est tenue le 22 juin 2021.

2. Rapport de gouvernance 2020

a) **LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIETE PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL**

Rappel des obligations : l'article L 225-37-4 1° du code du commerce précise que le rapport sur le gouvernement d'entreprise doit comprendre « la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par chaque mandataire social durant l'exercice ».

Par dérogation aux articles L. 225-21, L. 225-54-1, L. 225-67 et L. 225-94-1 du Code de commerce, les mandats de président, de directeur général ou d'administrateur d'une société publique locale, exercés par un représentant d'une collectivité territoriale ou d'un groupement de collectivités territoriales ne sont pas pris en compte pour l'application des règles relatives au cumul des mandats sociaux (article L.225-95-1 du Code de Commerce).

b) **CONVENTIONS AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Aucune convention réglementée n'a été conclue sur l'année 2020.

c) **DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE POUR LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL**

Aucune délégation n'a été accordée par l'assemblée générale des actionnaires.

d) **ACTIONS GRATUITES DETENUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Aucune action gratuite n'est détenue par les mandataires sociaux.

e) **STOCKS OPTIONS DETENUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Aucune stock option n'est détenue par les mandataires sociaux.

f) MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Jusqu'au 28 février 2021, la direction générale de la société était assumée, sous sa responsabilité, par le président du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration du 24 septembre 2020 a opté pour la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

Le Conseil d'administration du 24 février 2021 a procédé à la nomination du Directeur Général qui a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2021.

3. Bilan social

a) Effectifs et indicateurs chiffrés au 31.12.2020

Répartition de l'effectif par type de contrat :

	Nb Salariés 2020	ETP 2020
CDI	72	69,91
CDD	4	3,90
CDIF	1	1,00
CPROF	1	1,00
Total général	78	75,81

En 2020, 4 salariés en CDD pour accroissement temporaire d'activité

Répartition de l'effectif par catégories socio-professionnelles :

	Nb Salariés 2020	ETP 2020
Non cadre	22	20,81
Cadre	51	50,00
Directeur	5	5,00
Total général	78	75,81

Répartition hommes / femmes de l'effectif en nombre :

	Non cadre	Cadre	Directeur	Nb Salariés 2020
Féminin	16	23	3	42
Masculin	6	28	2	36
Nb Salariés 2020	22	51	5	78

En 2020, 6 sorties et 4 entrées ont été enregistrées.

Répartition hommes / femmes de l'effectif en ETP :

	Non cadre	Cadre	Directeur	ETP 2020
Féminin	14,81	22,10	3,00	39,91
Masculin	6,00	27,90	2,00	35,90
ETP 2020	20,81	50,00	5,00	75,81

Index égalité hommes / femmes :

Mis en place par le gouvernement en 2018 dans le cadre de la loi Avenir professionnel, l'index de l'égalité femmes-hommes a été conçu comme un outil pratique pour permettre aux entreprises de progresser en matière d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes.

Cet index, est calculé à partir de 4 indicateurs :

- L'écart dans les augmentations individuelles – En 2020, Tisséo Ingénierie a obtenu 35/35 points
- L'écart de rémunération femmes-hommes – En 2020, Tisséo Ingénierie a obtenu 27/40 points
- Les augmentations au retour de congé maternité (15 points) – En 2020, cet indicateur n'était pas calculable
- La présence de femmes parmi les plus hautes rémunérations de l'entreprise – En 2020, Tisséo Ingénierie a obtenu 10/10 points

En 2020, Tisséo Ingénierie obtient la note de 85.

La direction de l'entreprise s'engage en 2021, à poursuivre sa politique d'équité en matière d'augmentations individuelles et à accorder une attention particulière aux écarts de rémunération entre les hommes et les femmes.

b) Faits marquants 2020

La crise sanitaire n'a pas remis en cause le volume de recrutement prévu mais elle a eu un impact sur les délais de réalisation des démarches de recrutement.

Les Négociations Annuelles Obligatoires ont eu lieu en novembre 2020.

c) **Réalisations et perspectives 2021**

Prévision de répartition de l'effectif par type de contrat au 31.12.2021 :

Nb Salariés 2021	
CDD	5
CDI	84
CDIF	1
CPROF	1
Total général	91

Prévision de répartition de l'effectif par genre et par catégories socio-professionnelles :

Nb Salariés	
Féminin	44
Cadre	24
Directeur	3
Non cadre	17
Masculin	40
Cadre	32
Directeur	2
Non cadre	6
N/C	7
Cadre	6
Non cadre	1
Total général	91

Les changements de statuts :

En 2021, nous enregistrons un passage du statut non-cadre au statut cadre parmi les salariés CDI.

Les recrutements :

Sur l'année 2021, 3 contrats en CDD ont été transformés en contrats CDI.

Plusieurs recrutements en CDI sont en cours pour renforcement des équipes et pour le remplacement de 2 départs à la retraite.

Concernant l'encadrement, le directeur général a rejoint la société en mars 2021. Le responsable système et la responsable performance contractuelle sont entrés dans l'effectif en avril et mai 2021.

2 à 5 contrats en CDD sont envisagés soit dans le cadre de remplacements soit pour accroissement temporaire d'activité.

L'externalisation pourra également être un moyen de renforcer les effectifs sur des missions ponctuelles.

4. Formation

Bilan du plan de formation 2020 :

Nombre d'heures de formation : 410 heures.

Coût pédagogique HT : 13 701 €

Dont prise en charge par l'OPCO : 4 926 €

96% des salariés ont suivi au moins une formation.

Une formation « Accompagnement retour site - contexte covid » a été proposée à l'ensemble des salariés.

5. Exposé lié à l'événement « COVID-19 »

L'année 2020 a été marquée par un événement d'une ampleur sans précédent : la pandémie de Covid-19. Nous présentons ici les impacts de cet événement sur l'activité et sur la situation financière de l'entreprise.

La société a été contrainte de fermer ses locaux dès le 17 mars 2020 compte tenu de la nécessité de respecter les dispositions relatives à la distanciation sociale.

Par ailleurs, sur les projets en phase travaux dont elle a la responsabilité, l'entreprise a subi les effets de l'arrêt des chantiers par les entreprises de travaux ; ces dernières ont considéré que les mesures barrières requises ne pouvaient être respectées sur les chantiers ; de plus, elles rencontraient de nombreuses difficultés d'approvisionnement. Cette situation les conduit de fait à solliciter notre entreprise pour des reports de délais, selon les modalités prévues par l'ordonnance du 25 mars 2020 sur l'adaptation des règles applicables aux contrats publics. Les chantiers ont redémarré mi-mai 2020.

Enfin, la période d'urgence sanitaire a conduit la société à reporter certains délais de remise d'offre sur des consultations en cours au mois de mars 2020, ce qui conduit également à certains décalages de calendrier.

L'activité partielle a été mise en place du 1^{er} avril 2020 au 3 juillet 2020. Depuis l'activité a été maintenue à 100% même durant le deuxième confinement.

L'impact du décalage des opérations et de l'activité partielle s'est traduit dans le cadre des mandats confiés par Tisséo Collectivités par une baisse de la rémunération de 2 174 k€ par rapport au montant attendu au titre de l'exercice. Cette baisse de rémunération concerne les mandats 3^{ème} ligne de Métro et Ligne Aéroport Express (LAE), Connexion Ligne B (CLB) et TELEO.

Pour le mandat 3^{ème} ligne de métro et Ligne Aéroport Express (LAE), la crise sanitaire et ses effets induits ont entraîné un écart de chiffre d'affaires de 1 008 k€ par rapport à la rémunération prévue compte tenu du retard pris sur les études d'avant-projet 1 (AVP 1).

D'autres missions (enquête bâties, report consultation ensemblier) étroitement imbriquées avec les études INFRAS ont été retardées entraînant un décalage de deux mois et demi sur la notification des études d'avant-projet 2 (AVP2) aux trois maîtrises d'œuvre. Un produit constaté d'avance de 639 k€ a été constaté pour tenir compte de ce décalage.

Pour le mandat (CLB), le retard pris sur l'AVP 1 a conduit à un écart de rémunération de 351 k€ par rapport aux volumes prévus. La crise sanitaire et l'impact associé sur l'organisation ont conduit à un décalage de deux mois et demi sur la remise de l'AVP2. Un produit constaté d'avance de 140 k€ a été constaté pour tenir compte de cet impact.

Pour le mandat Téléo, la situation sanitaire a contraint à l'arrêt des chantiers dès le 17 mars 2020. L'activité a repris progressivement à partir du 11 mai 2020. Le retard pris a conduit à un écart de rémunération de -36 k€ en comparaison avec le montant prévu.

Dans le cadre des mesures exceptionnelles mises en place par le gouvernement pour faire face aux conséquences de la crise, la société a bénéficié de 70,5 k€ d'allocation d'activité partielle.

Globalement, les dépenses supplémentaires engagées pour répondre aux exigences sanitaires (équipements « COVID ») ont été compensées par les économies sur d'autres postes de dépenses courantes.

Les états financiers 2020 de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'activité.

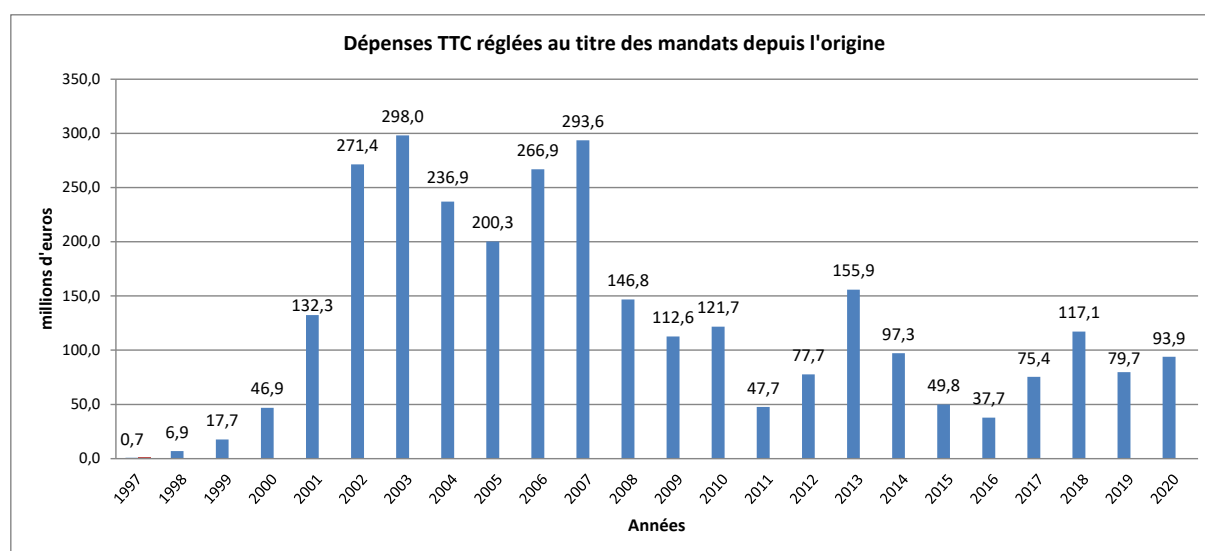
A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

6. Activité de Tisséo Ingénierie

L'année 2020 a été marquée par les événements suivants :

- La mise en service de l'extension de la Ligne A du métro à 52 M le 10 janvier 2020 ;
- La déclaration d'utilité publique des opérations 3ème ligne de métro, Ligne Aéroport Express et Connexion Ligne B en février 2020 ;
- L'attribution du marché systèmes pour la 3ème ligne de métro en novembre 2020 ;
- L'avancement des études d'avant-projet pour les opérations 3ème ligne et Connexion Ligne B ;
- La poursuite des travaux pour le projet Téléo avec le montage des 5 pylônes et le démarrage de l'opération de déroulage des câbles ;
- Le démarrage des travaux du projet P+r Basso Cambo ;
- L'obtention du quitus sur le projet Linéo 3.

Pour l'année 2020, l'activité a généré des flux financiers de l'ordre de 93,9 millions d'euros TTC.



7. Les perspectives d'évolution

L'année 2021 sera marquée par :

Au titre des projets

- La poursuite des travaux et la mise en service du Téléo en fin d'année 2021 ;
- La poursuite des travaux du P+r Basso Cambo ;
- L'approbation des études d'avant-projet et le lancement des études PRO, la poursuite des opérations de déviations de réseaux et l'enquête publique pour les autorisations environnementales pour le projet de 3^{ème} ligne de métro ;
- la réalisation des opérations de déviations de réseaux et les autorisations environnementales pour le projet Connexion ligne B ;
- La réalisation des formalités de quitus pour l'opération Linéo 5.

Au titre de la structuration de la société :

- La poursuite de la structuration des équipes et la réalisation des recrutements associés ;
- La poursuite des projets liés au schéma directeur des systèmes d'information : déploiement de l'outil CRM, études sur le changement d'outil de suivi budgétaire, travail sur le plan d'action et de sensibilisation de sécurisation du SI, lancement du projet GED, démarche de dématérialisation des achats société, études sur les communications unifiées et déploiement en fin d'année ;
- La vente de l'immeuble situé 1 place Esquirol à Toulouse, ancien siège social de la société ;
- La définition du plan stratégique 2022 – 2023.

III. Bilan financier 2020

1. Compte de résultat

a) Chiffre d'affaires

	Milliers d'euros	
	2020	2019
Rémunération des mandats	8 476	9 867
- Métro et tramway	0	0
- Exploitation de la ligne A à 52 mètres		
- Réseau Tramway		
- TELEO	511	587
- DOCA - Ma ligne A en XXL	1 276	2 751
- LINEO 3	73	283
- LINEO 5	112	239
- 3ème LIGNE DE METRO	5 796	5 120
- Connexion Ligne B	660	832
- P+R BASSO CAMBO	49	55
Rémunération des AMO	26	207
- AMO Traitement demandes de travaux des tiers		-1
- AMO P+r Sicoval		79
- AMO TAE		22
- AMO LINEO 3		0
- AMO CLB		0
- AMO LAE Titre 3		76
-AMO Tour Occitanie	26	31
Autres produits	20	23
Total chiffre d'affaires	8 521	10 097

Les opérations du mandat « Métro et Tramway » sont toutes clôturées exceptées l'opération ENVOL jusqu'à l'aéroport et l'opération GARONNE, en fin de phase post-opérationnelle, dont les soldes de rémunération seront présentés à l'obtention des quitus.

Les rémunérations sur les autres opérations en mandats sont le reflet de l'activité de la société après prise en compte de l'impact COVID détaillé précédemment, avec la réalisation des travaux sur les projets DOCA et Téléo, et la poursuite des phases études des opérations 3^{ème} ligne de métro et Connexion Ligne B.

Pour rappel la crise sanitaire a entraîné une baisse de la rémunération de 2 174 k€ par rapport au montant attendu au titre de l'exercice.

Récapitulatif des effets de la crise sanitaire sur les projets concernés :

En k€	Rémunération prévue	Retard études AVP1 et chantiers (Impact activité partielle et retard des recrutements)**	Impact sur les délais de remise des livrables*	Rémunération constatée
3 ^{ème} Ligne	7 443	- 1 008	- 639	5 796
Connexion Ligne B (CLB)	1 133	- 333	- 140	660
Téléo	547	-36	0	511
Total		- 1 395	- 779	

*comptabilisés en produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice.

** ces montants ont donné lieu à l'établissement d'un avoir à l'attention de Tisséo Collectivités en 2020

Les contrats d'AMO réalisés sur l'exercice ont apporté un chiffre d'affaires total de 26 k€.

b) Les charges externes d'exploitation

Charges externes

	Milliers d'euros			
	2020	2019	Variation	Variation en %
Fournitures et matériel	59,2	81	-21,8	-27%
Formation et sous-traitance	341	443	-102	-23%
Locations	440,9	440	0,9	0%
Charges locatives	103	68	35	51%
Entretien et réparations	169,8	280	-110,2	-39%
Assurances	96,4	106	-9,6	-9%
Documentation et colloques	14,8	20	-5,2	-26%
Personnel extérieur	0	9	-9	-100%
Honoraires	188	179	9	5%
Publicité et cotisations	27,3	35	-7,7	-22%
Déplacements et missions	24,6	64	-39,4	-62%
Téléphone et frais postaux	30,3	64	-33,7	-53%
Services bancaires	2,8	3	-0,2	-7%
Total charges externes	1 498	1 792	-294	-16%

Les charges externes sont en diminution de 294 k€ par rapport à l'exercice 2019. Les principales variations s'expliquent par :

1. La diminution des charges externes (fournitures et matériels, frais de déplacements, entretien et réparation, téléphone et frais postaux) de 204,7 k€ concerne principalement les dépenses de fonctionnement courant (carburants, fournitures de bureau, affranchissements, café, copie, frais de déplacement) et est liée aux économies générées par la période d'activité partielle et de travail à distance.

2. La diminution des dépenses de formation et sous-traitance de 102 k€ est liée :

- à la diminution de la sous-traitance sur les marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour 152 k€, les missions associées ayant été terminées sur l'exercice 2019. Cette diminution est

compensée par la hausse des dépenses de sous-traitance informatique + 104 k€. Les dépenses 2020 concernent les projets du schéma directeur : Intranet : 42 k€, CRM : 37k€, gestion documentaire : 28 k€ ;

- à la baisse des dépenses de sous-traitance générale : - 35 k€, liés à la fin de la mission TAE - Etudes techniques préliminaires PEM & P+R confiée en sous-traitance ;
- à la diminution des dépenses de formation : - 12 k€ : de nombreuses formations ont été reportées compte tenu des contraintes sanitaires.

3. L'augmentation des charges locatives de 35 k€ est liée au fait que les dépenses 2019 avaient été impactées à la baisse par un écart de provision sur les charges locatives 2018. Le montant réel facturé en 2019 au titre des charges 2018 avait été inférieur au montant provisionné dans les comptes 2018.

Le poste « honoraires » s'établit à 188 k€, concernant essentiellement :

- les missions des commissaires aux comptes (21 k€),
- les honoraires de suivi de certification HQE (15 k€),
- les missions d'assistance Ressources Humaines – recrutement (66 k€)
- les missions de consultations juridiques et sociales (25 k€)
- les missions liées à la politique ressources humaines de la société : audit des rémunérations, enquête de partage d'expérience de la période mars à juin 2020 (31 k€).

c) Les charges de personnel et les impôts divers :	6 534 K€
Charges de personnel	6 292 k€
Impôts et taxes	242 k€

Compte tenu de l'activité de TISSÉO INGÉNIERIE, les charges de personnel représentent une part prépondérante des dépenses de la société. Si l'on considère l'ensemble des charges de personnel à savoir les salaires, les charges sociales et le coût du personnel extérieur, le total représente 76 % des charges d'exploitation (contre 72% en 2019).

La masse salariale et les charges sociales associées diminuent de 402 k€ par rapport à 2019. L'effectif moyen est stable, 77 personnes en 2019 pour 76 personnes en 2020. Au cours de l'année 2020, 5 salariés ont quitté la société, 3 salariés ont rejoint les effectifs de l'entreprise.

La baisse des charges de personnel s'explique par :

- La baisse de la masse salariale de - 246 k€ liée :
 - Pour - 77 k€ au fait que les charges 2019 intégraient le provisionnement d'indemnités de sortie ;
 - Pour - 71 k€ aux allocations activité partielle touchées par Tisséo Ingénierie en 2020 ;
 - Pour - 18 k€ par l'impact des jours chômés sur les salaires bruts. Tisséo Ingénierie a fait le choix de maintenir à 84% les salaires bruts des salariés en activité partielle, permettant ainsi de maintenir globalement 100% du salaire net des personnes concernées ;
 - Pour - 20 k€ à l'écart entre les indemnités journalières de la Sécurité Sociale 2019 et 2020.
 - A l'écart sur le salaire moyen des entrées et sorties de personnel. Le salaire moyen des salariés sortis en 2019 et 2020 était supérieur au salaire moyen des embauches sur ces mêmes exercices. Les départs de salariés aux postes de direction et responsable d'unité n'ont pas été remplacés à l'identique, l'organisation de la structure a été adaptée.

Présentation des effets de la crise sanitaire sur la masse salariale * :

En k€	Masse salariale comptabilisée	Réduction de brut sur les heures chômées	Allocation d'activité partielle	Masse salariale avant impact COVID
2020	6 292 k€	18 k€	71 k€	6 381 k€

* Nous ne valorisons pas ici l'impact des reports de recrutement consécutifs à la crise sanitaire. Seuls les impacts comptabilisés sur l'exercice sont présentés.

- La baisse des charges sociales en conséquence (- 157 k€), le taux de charges sociales restant stable à environ 45%.

d) Les variations des amortissements et provisions et les transferts de charges représentant une charge nette de :

214 k€

Dotations aux amortissements	209 k€
Dotation à la provision indemnité départ à ma retraite	22 k€
Variation des autres provisions pour risques	-6 k€
Transfert de charges	-11 k€

La dotation aux amortissements de l'exercice concerne principalement les aménagements des locaux du siège social réalisés en fin d'année 2018 et à l'automne 2020.

La provision indemnité départ à la retraite a fait l'objet d'une dotation complémentaire de 22 k€, correspondant à la différence entre l'engagement 2020 et l'engagement 2019. Pour rappel, une partie de l'engagement a été externalisé en 2018.

La provision pour litiges de 101 k€ comptabilisée en 2019 a été mise à jour en 2020. Une reprise de provision de 7 k€ a été constatée sur l'exercice.

e) Le résultat financier 6 K€

Les produits financiers atteignent 6 K€.

Seuls les produits provenant des fonds propres de la société figurent en résultat.

La trésorerie excédentaire de la société est placée en livret B.

f) Le résultat exceptionnel : 4 k€

Le résultat exceptionnel est de + 4 K€, lié à la plus-value sur la cession d'un véhicule.

g) La participation des salariés aux résultats de l'entreprise 211 k€

Le montant comptabilisé en 2020 au titre de la participation des salariés au résultat de l'exercice porte sur la régularisation des montants dus au titre des exercices 2017 à 2019 à hauteur des proportions suivantes :

Participation au titre de l'exercice 2017 : 87 k€

Participation au titre de l'exercice 2018 : 66 k€

Participation au titre de l'exercice 2019 : 58 k€

Aucune participation n'est due au titre de l'exercice 2020.

h) L'impôt sur les sociétés : 72 k€

L'impôt sur les sociétés est calculé en appliquant le taux de droit commun soit 28 %.

Ce montant est donné après imputation du crédit d'impôt mécénat 2020 s'élevant à 2 K€.

2. Les soldes intermédiaires de gestion

La formation du résultat est décomposée dans le tableau suivant pour les exercices 2019 et 2020. Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros.

Soldes intermédiaires de gestion	Milliers d'euros			
	2020	2019	Var k€	Var %
Production de l'exercice	8 521	10 097	-1 576	-15,6%
Consommation en provenance des tiers	-1 498	-1 792	294	-16,4%
Valeur ajoutée	7 023	8 305	-1 282	-15,4%
Charges de personnel et impôts	-6 534	-6 935	401	-5,8%
Excédent brut d'exploitation	489	1 370	-881	-64,3%
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-214,2	-911	696,8	-76,5%
Résultat d'exploitation	275	459	-184	-40,2%
Résultat financier	6,3	10	-3,7	-37,0%
Résultat courant avant impôts	281	469	-188	-40,1%
Résultat exceptionnel	3,5	52	-48,5	-93,3%
Participation des salariés	-211,2	0	-211,2	
Impôt sur les bénéfices	-71,9	-225	153,1	-68,0%
Résultat net de l'exercice	1	297	-295,6	-99,5%

3. Bilan

Pour faciliter la lecture des comptes annuels, le bilan est présenté dans l'annexe comptable en séparant d'une part, les chiffres des projets avec un bilan individuel par convention de mandat et d'autre part, les données propres à la Société.

Informations relatives aux principaux postes du bilan :

a) **Autres créances**

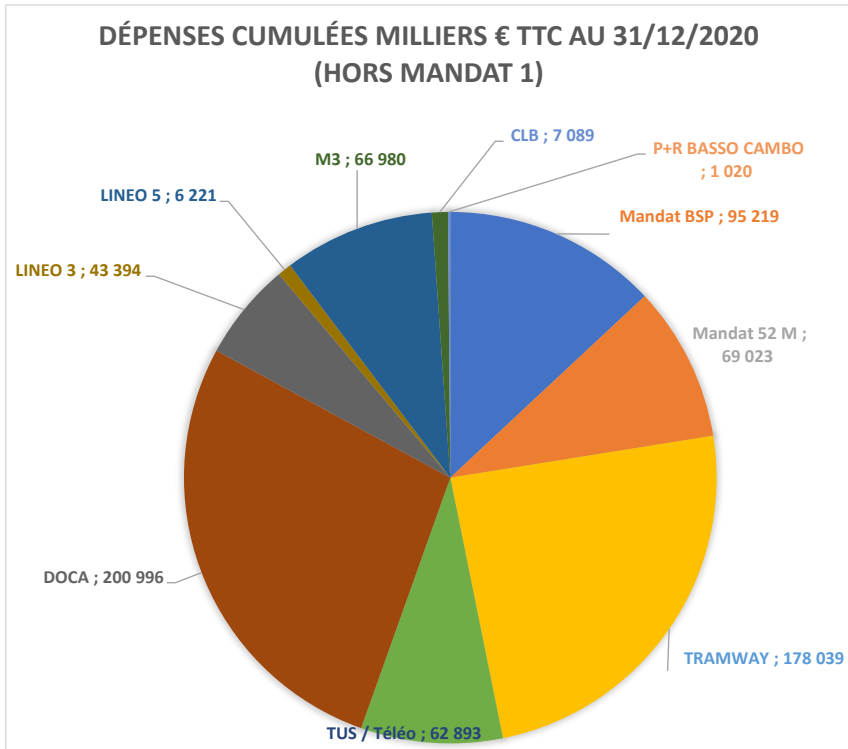
Ce poste synthétise l'activité de la société réalisée dans le cadre des opérations en mandat en termes de dépenses et remboursements sur les projets confiés.

Au 31 décembre 2020, ce poste « autres créances » indique une valeur nette de 6 178 k€ qui se décompose de la manière suivante pour l'ensemble des mandats en cours :

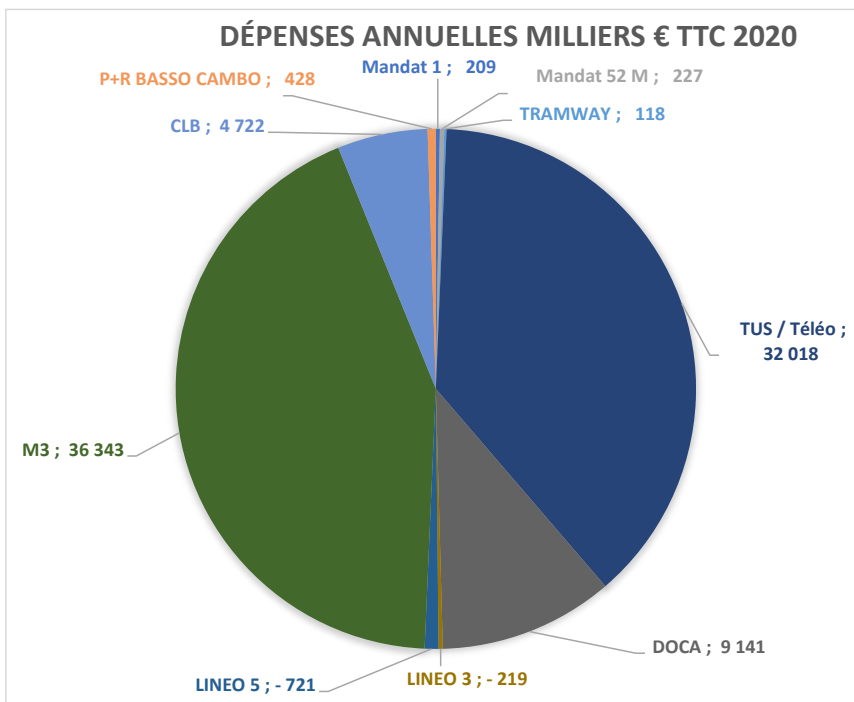
<u>Autres créances</u>	Milliers d'euros		
	2020	2019	
Cumul des dépenses enregistrées	2 938 068	2 855 801	a)1
Demandes de remboursement transmises à TISSÉO COLLECTIVITÉS	2 933 442	2 839 576	a)2
Factures non encore demandées en remboursement	4 626	16 226	
Fournisseurs débiteurs - mandats	1 223		a)3
Autres créances société	329	567	a)4
Total autres créances	6 178	16 793	

1- Dépenses réalisées sur les projets confiés en mandat

Au 31 décembre 2020, conformément à la reddition des comptes remise au mandant le 31 janvier 2019, le montant cumulé des dépenses des projets en cours constatées s'élève (en milliers d'euros) à 2 938 068 k€ dont 2 207 193 k€ pour le mandat 1.



Au titre de l'année 2020, les dépenses comptabilisées se répartissent de la manière suivante :

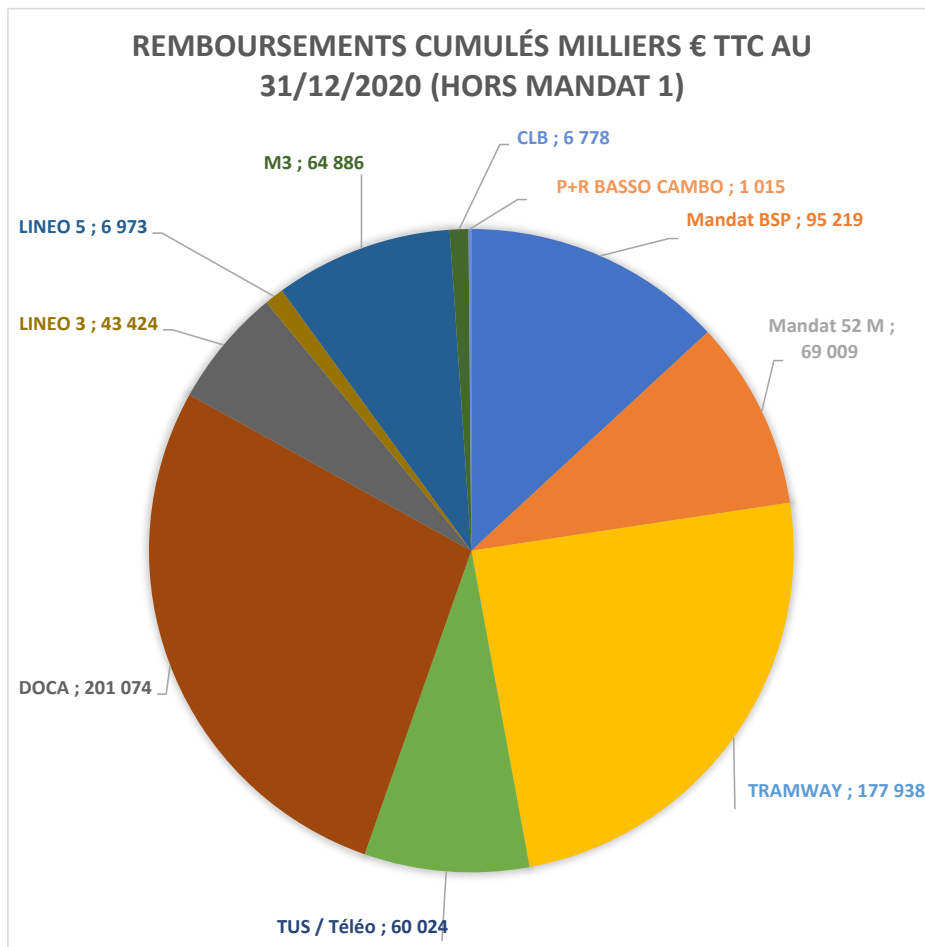


Les dépenses réalisées sur l'année 2020 correspondent essentiellement aux :

- Phases travaux de TUS (Téléo) et DOCA ;
- Phases études de la 3^{ème} ligne de métro (M3) et de la Connexion Ligne B.

2- Remboursements obtenus sur les dépenses des projets réalisés en mandat

Chaque fin de mois, les dépenses réalisées sont communiquées au mandant TISSÉO COLLECTIVITÉS qui procède à leur remboursement. Ces remboursements s'imputent à l'actif du bilan sur les dépenses cumulées réalisées sur les projets. Le montant cumulé des remboursements perçus au titre de l'ensemble des mandats en cours s'élève à 2 933 442 k€ dont 2 207 101 k€ pour le mandat 1.



3- Les fournisseurs débiteurs

Les soldes débiteurs des comptes fournisseurs sont présentés à l'actif.

4- Autres créances société :

Ces créances d'un montant de 329 k€ concernent :

- l'impôt sur les bénéfices 2020 pour 146 k€ dont 144 k€ d'excédent de versement et 2 k€ de crédit d'impôt ;
- les créances de TVA pour 169 k€ (dont 139 k€ de TVA sur FNP) ;
- un avoir à recevoir de la part d'un fournisseur pour 13 k€.

b) Les autres postes du Bilan

A l'actif :

Les immobilisations :

La société a investi 109 k€ en 2020, s'agissant principalement de dépenses de réaménagement des locaux du siège social.




Les sorties d'immobilisation concernent la cession d'un véhicule société.

Les clients et comptes rattachés :

Au 31 décembre 2020, la créance brute à l'égard de Tisséo Collectivités s'élève à 1 904 k€ dont une créance envers Tisséo Collectivités d'un montant de 455 k€ TTC provisionnée à 100% en 2019.

La provision est maintenue au 31 décembre 2020.

La créance brute de 1 904 K€ provient essentiellement :

-  pour 495 k€ à la facturation émise et non encore réglée concernant les missions d'assistance (AMO) à Tisséo Collectivités
-  pour 1 231 k€ à la facturation émise et non encore réglée concernant les prestations relatives à la réalisation des infrastructures de transport conformément confiées en mandats.
-  Pour 179 k€ de factures à établir au titre des rémunérations de Tisséo Ingénierie sur mandats déterminées en fonction de l'avancement des projets ;

La créance nette de provision s'élève ainsi à 1 525 k€.

La trésorerie :

Ce poste d'un montant de 23 428 k€ contient à la fois la trésorerie propre de TISSÉO INGÉNIERIE et l'avance consentie par TISSÉO COLLECTIVITÉS utilisée au titre du préfinancement des dépenses.

La trésorerie propre de TISSÉO INGÉNIERIE est placée à hauteur de 6 273 k€ en livret B.

Le placement des excédents de trésorerie a permis de générer 6 K€ de produits financiers pour la société au titre de l'exercice 2020.

Les charges constatées d'avance :

Ce poste d'un montant de 199 k€ illustre le principe de séparation des charges par exercice. Il constate la quote-part des charges enregistrées au cours de l'exercice et exclues du résultat puisqu'elles concernent l'exercice suivant. Il correspond principalement à la charge de loyer des locaux de Riverside du 1^{er} trimestre 2021 pour lequel l'appel de fonds a été réalisé en 2020.

Au Passif :***Les capitaux propres :***

Les capitaux propres d'un montant de 6 203 k€ sont constitués :

- du capital social investi par les actionnaires publics (3 075 k€) ;
- de l'accumulation des résultats conservés par l'entreprise depuis sa création (1 432 k€) ;
- du report à nouveau constitué des gains sur l'exercice antérieur (1 695 k€)
- du résultat généré en 2020 (1 k€).

Aucune distribution de dividendes n'a été décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 octobre 2020.

Les provisions pour risques :

Le litige avec un salarié sorti provisionné en 2019 a fait l'objet d'une mise à jour et reste en provision au bilan pour un montant de 94 k€.

Les provisions pour charges :

Provision pour indemnités de départ à la retraite :

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est constatée à la clôture de l'exercice pour un montant de 707 K€. Cette provision correspond aux droits calculés pour le personnel selon les éléments suivants :

- départ en retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans pour salariés nés à compter de 1955 (prise en compte de la réforme des retraites de 2010 applicable depuis 07/2011)
- application de l'article 42 de l'accord d'entreprise
- taux d'évolution des rémunérations : 2,5% par an
- Taux de turnover de 2%
- probabilités de l'événement en fonction de l'âge, de l'ancienneté dans l'entreprise et d'un taux de décès issu de la table réglementaire du code des assurances établie par l'INSEE
- un taux d'actualisation de 0,8%
- la prise en compte des cotisations sociales au taux de 51%

La société a souscrit au cours de l'exercice 2018 un contrat auprès de la BNP afin d'externaliser la prise en charge des futures indemnités retraite à verser. Un montant de 400 000 euros a été versé sur le contrat en 2018. Le montant constaté au bilan est la provision déduction faite de ce versement.

Les dettes à court terme :

- Les dettes financières :

Aucune dette financière n'est constatée à la clôture de l'exercice 2020.

- Les avances et acomptes reçus :

Ce poste d'un montant de 1 765 k€ représente l'avance reçue sur rémunération dans le cadre du mandat pour la réalisation de l'opération 3^{ème} ligne de métro, notifié en novembre 2017.

- Les dettes fournisseurs :

Les dettes fournisseurs (6 831 k€) correspondent principalement aux fournisseurs "opérations". Elles représentent les sommes dues à l'ensemble des fournisseurs et concernent les décomptes ou factures arrivés chez TISSÉO INGÉNIERIE en 2020 et non réglés à la date de clôture ainsi que les retenues de garanties.

- *Les dettes fiscales et sociales :*

Ce montant de 2 170 k€ comprend les sommes dues aux organismes sociaux et au Trésor public ainsi que les montant provisionnés par TISSÉO INGÉNIERIE vis-à-vis de ses salariés en termes de congés payés, de primes exceptionnelles, de participation et d'intéressement.

- *Les dettes sur immobilisations et comptes rattachés :*

Les dettes sur immobilisations s'élèvent à 107 k€ et concernent :

- Les montants dû aux fournisseurs d'immobilisation pour 6 k€
- La constatation de factures non parvenues à hauteur de 101 k€ pour des dépenses de réaménagement des locaux du siège social.

- *Les autres dettes :*

Le préfinancement des dépenses projets se réalise par le biais d'une avance versée par TISSÉO COLLECTIVITÉS. Pour l'année 2020, l'avance pour le préfinancement des opérations en mandat de maîtrise d'ouvrage, évaluée sur la base des prévisions de budget annuel TTC primitif, ramenées au trimestre, et abondées d'un aléa de 2%, s'élève à 25 631 k€. Ce montant est réparti par projets.

Les autres dettes d'un montant de 13 840 k€ concernent la dette globale nette de TISSÉO INGÉNIERIE vis-à-vis de TISSÉO COLLECTIVITÉS au 31 décembre 2020 au regard de l'avance de préfinancement des dépenses projets confiées en mandat.

Les produits constatés d'avance :

Les produits constatés d'avance atteignent 1 480 k€ au 31 décembre 2020. Ils concernent :

- la rémunération sur l'opération 3^{ème} ligne de métro pour un montant de 1 340 k€ dont
 - 701 k€ liés à un décalage d'attribution du marché d'ensemblier système en 2019,
 - et 639 k€ liés au retard pris sur les études d'avant-projet (AVP) compte tenu des effets de la crise sanitaire ; un avenant au mandat est prévu pour entériner ces décalages.
- la rémunération sur l'opération CLB pour un montant de 140 k€ : ce montant correspond à la valorisation du retard pris sur les études d'AVP compte tenu des impacts de la crise sanitaire sur le planning contractuel ; un avenant au mandat est prévu pour entériner ce décalage.

4. Budget d'exploitation 2021

	2020		2021		2021	
	Réel	en % du CA	Prévisionnel CA 12/2020	en % du CA	Prévisionnel CA 05/2021	en % du CA
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Projets en phase post-opérationnelle	1 461 000	17%	560 000	5%	575 000	6%
Sous-opérations 52M : Extension des ateliers	-		24 000	0%	24 000	0%
Garonne	-		-		15 000	0%
Linéo 5	112 000	1%	10 000	0%	10 000	0%
DOCA	1 276 000	15%	526 000	5%	526 000	5%
Projets en phase pré-opérationnelle	6 461 000	76%	9 404 000	88%	8 689 000	87%
Mandat 3ème ligne de métro	5 796 000	68%	8 164 000	76%	7 449 000	75%
Mandat Connexion Ligne B	660 000	8%	1 240 000	12%	1 240 000	12%
Projets en phase opérationnelle	554 000	7%	717 000	7%	720 000	7%
Téléo	510 000	6%	544 000	5%	544 000	5%
Mandat P+r Basso Cambo	44 000	1%	173 000	2%	176 000	2%
Missions d'AMO *	12 000		-		-	
Autres recettes	37 000		30 000		30 000	
TOTAL GENERAL	8 525 000		10 711 000		10 014 000	
CHARGES D'EXPLOITATION						
Autres achats	59 000		85 000		72 000	
Sous-traitance*	314 000		382 000		299 000	
Formation	14 000		55 000		63 000	
Locations	544 000		579 000		583 000	
Entretien et autres charges externes	185 000		277 000		242 000	
Assurances	96 000		120 000		129 000	
Honoraires, publicité, missions	273 000		513 000		424 000	
Impôts et taxes	242 000		301 000		230 000	
Masse salariale	4 182 000		5 100 000		4 852 000	
Charges sociales	2 110 000		2 635 000		2 473 000	
Dotations aux amortissements	210 000		211 000		211 000	
Dotations aux provisions	22 000		130 000		130 000	
TOTAL GENERAL	8 251 000		10 388 000		9 708 000	
RESULTAT D'EXPLOITATION	274 000	3,2%	323 000	3,0%	306 000	3,1%

a) Les produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires présenté au budget tient compte :

- de l'avenant au mandat P+r Basso Cambo signé en début d'année 2021 ;
- des estimations de rémunération à négocier dans le cadre d'avenants sur les mandats Téléo, 3ème ligne et CLB :

La signature des avenants de ces 3 mandats est attendue sur le 4ème trimestre 2021.

Il persiste donc des incertitudes sur le niveau d'activité qui pourraient faire varier fortement le résultat prévisionnel 2021.

b) Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation budgétées s'élèvent à 9 708 k€ :

Les dépenses de personnel : 7 325 k€. 8 embauches sont réalisées et 9 sont prévues sur l'exercice dont 2 remplacements de postes de salariés partant à la retraite en 2021. Ce poste inclut l'intéressement 2021.

Les dépenses d'honoraires, publicité et missions : 424 k€ :

- les honoraires de commissariat aux comptes, de cabinets conseils et avocats, et des cabinets de recrutement (160 k€),
- les dépenses d'organisation de séminaires d'entreprise et de communication interne et externe (98 k€),
- le personnel intérimaire (18 k€),
- les autres dépenses de services extérieurs (cotisations, frais de missions et déplacements, frais bancaires et dépenses de courrier et téléphone) : 108 k€.

Cette rubrique intègre des dépenses à engager dans le cadre de la vente de l'immeuble situé place Esquirol (40 k€).

ANNEXES

Annexe 1 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Annexe 2 - Fiches projets

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 MARS 2021**

Le 26 mars 2021, à 16 h.

Les actionnaires de la société d'Economie mixte du Marché d'Intérêt National Toulouse Métropole se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au 6 Rue René Leduc – 31500 TOULOUSE (Siège de Toulouse Métropole) Salle Métropole sur convocation faite par le Liquidateur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception le 08 mars 2021.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire et à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formules de votes par correspondances.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Jacques BOLZAN, en sa qualité de Liquidateur.

Madame PINEAU représentant de la Caisse des dépôts et consignations et Monsieur BRIAND, représentant de Toulouse Métropole sont appelés comme scrutateurs et acceptent de remplir ces fonctions.

Monsieur Hervé BOULBET est désigné comme secrétaire.

Monsieur Jean-Marc BINSON, Commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué est absent.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent *1.213.312* actions sur les 606 955 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus du quart des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires et les récépissés postaux des envois recommandés,
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence,
- les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- les formulaires de vote par correspondance,
- les rapports du Commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Les documents suivants ont été envoyés aux actionnaires :

- le rapport du Liquidateur,
- les comptes annuels au 30 juin 2020,
- le texte du projet des résolutions,
- le formulaire de vote par correspondance,
- le formulaire de demande d'envoi de documents,
- le formulaire de pouvoir.

Le Président déclare en outre que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du liquidateur et présentation des comptes annuels clos le 30 juin 2020,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020,
- Rapport spécial du Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce ; approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 et quitus au liquidateur pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé,
- Affectation du résultat,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président présente à l'Assemblée le rapport du Liquidateur et déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Liquidateur et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus de l'exécution de son mandat au liquidateur pour l'exercice écoulé.

Vote pour : 91512 voix
Vote contre : voix
Abstentions : voix

Cette résolution est *adoptée*

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du liquidateur, décide d'affecter le résultat déficitaire de 132 005,95 euros en compte de report à nouveau.

Vote pour : 91512 voix
Vote contre : voix
Abstentions : voix

Cette résolution est *adoptée*

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce, déclare approuver la convention ainsi que les conditions d'exécution de cette convention antérieure autorisée et donne quitus au liquidateur à cet égard, étant observé que la personne intéressée n'a pas pris part au vote.

Vote pour : 191/197... voix
Vote contre : voix
Abstentions : voix

Cette résolution est *adoptée*

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Vote pour : 191/197... voix
Vote contre : voix
Abstentions : voix

Cette résolution est *adoptée*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les Scrutateurs

Mme PINEAU



M BRIAND



Le Président

Mr Jean-Jacques BOLZAN



Le Secrétaire

Mr Hervé BOULBET



RAPPORT DU LIQUIDATEUR EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2020

Chers Actionnaires,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article L. 237-25 du Code de commerce, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020 et des opérations de liquidation effectuées au cours dudit exercice et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020.

Conformément au mandat que vous lui avez confié, notre commissaire aux comptes a vérifié les comptes et le bilan arrêtés au 30 juin 2020 et vous fera part de ses vérifications dans ses rapports. Les rapports, les comptes, le bilan et tous les renseignements et documents y afférents ont été mis à votre disposition au siège social, dans les conditions et les délais prévus par les dispositions légales et réglementées.

1. Vie et fonctionnement de la société durant l'exercice écoulé

1.1. Information sur l'Actionariat

Le capital social est de 9 249 994 euros. Il est composé de 606 955 actions réparties en 577 426 actions de catégorie A et 29 529 actions de catégorie B, la valeur unitaire des actions étant de 15,24 euros.

	Actions (valeur unitaire = 15,24€)		
	%	nombre	
Collectivités locales			577 426
- Toulouse Métropole	85,87%	521 186	
- Ville de Toulouse	9,15%	55 540	
- Conseil Général Haute-Garonne	0,08%	500	
- Conseil Général Aveyron	0,03%	200	
Organismes privés			29 529
- Caisse des Dépôts et Consignations	1,62%	9 842	
- Caisse Régionale du Crédit Agricole	1,54%	9 343	
- Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées	1,54%	9 343	
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse	0,07%	400	
- Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne	0,07%	400	
- Association Minaction	0,03%	200	
- SNCF	0,0002%	1	
	100,00%		606 955

1.2. Dates et ordres du jour des Conseils d'Administration exercice du 1^{er} Juillet 2019 au 30 Juin 2020

Nous vous rappelons que l'assemblée générale du 23 Janvier 2018 a prononcé la dissolution anticipée de la société et a mis fin aux fonctions des administrateurs à la même date.

Dès lors aucun conseil d'administration ne s'est réuni au cours de cet exercice.

2. Exposé sur l'activité et les opérations de liquidation au cours de l'exercice écoulé

-Apurement complet de la convention de mandat avec MIO suite au transfert du contrat de concession, et notamment la fin de gestion du bâtiment DRINKO avec la résiliation anticipée de l'ensemble des conventions au 1^{er} janvier 2020 et la finalisation des flux financiers inhérents à cette résiliation ;

-Apurement complet des créances clients ;

Enfin, depuis la clôture de l'exercice, il est à noter que la SEM MIN-TM a gagné en première instance au Tribunal Administratif le contentieux initié par la société GENEDIS, par jugement rendu en novembre 2020. Cette dernière a fait appel du jugement en janvier 2021. La clôture de la liquidation de la SEM MIN-TM est aujourd'hui liée à la fin de cette dernière procédure contentieuse.

3. Présentation des comptes annuels et affectation du résultat

Présentation des comptes annuels

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020 nous n'avons réalisé aucun chiffre d'affaires comme lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 425 770 euros contre -3 964 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 165 427 euros contre 185 958 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,04 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 4 453 euros soit un niveau identique au précédent exercice.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 22 475 euros contre 6 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 395 567 euros contre 6 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 587 922 euros contre 194 243 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 202,67%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -162 152 euros contre -198 207 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 18,19 %.

Le résultat courant avant impôts s'établit à -162 152 contre -36 510 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 344,13%.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 30 146 euros (contre 91 603 euros pour l'exercice précédent) le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020 se solde par un résultat déficitaire de 132 005,95 euros contre un bénéfice de 55 093,24 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -139,60 %.

Au 30 juin 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 509 133 euros contre 770 437 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -33,92%.

Affectation du résultat

L'exercice clos le 30/06/2020 fait ressortir un résultat déficitaire de 132 005,95 euros que je vous propose d'affecter en totalité en compte de report à nouveau.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

4. Mandats

Nous vous précisons qu'aucun mandat de liquidateur ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien approuver les comptes annuels au 30 juin 2020 et me donner quitus de mon mandat de liquidateur.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Mr Jean-Jacques BOLZAN -
Liquidateur



**SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DU MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL DE
TOULOUSE MÉTROPOLE**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 9 249 994 EUROS

630 800 118 RCS DE TOULOUSE

SIEGE SOCIAL : 146 AVENUE DES ETATS UNIS 31200 TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2020

Votre partenaire

SIAU - LES SAUDES

DEDIA AUDIT SARL au capital de 144 004 €

Société de commissaires aux comptes

Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux comptes, rattachée à la Compagnie Régionale de Toulouse

10 Place Alfonse Jourdain – 31000 Toulouse

☎ 05 61 07 01 76

RCS Toulouse 489 488 379 - N° TVA intracommunautaire FR94 489488379

contact@groupe-dedia.com - www.groupe-dedia.com



**SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DU MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL DE
TOULOUSE MÉTROPOLE**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 9 249 994 EUROS

630 800 118 RCS DE TOULOUSE

146 AVENUE DES ETATS UNIS 31200 TOULOUSE

Exercice clos le 30 juin 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DU MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL DE TOULOUSE MÉTROPOLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DU MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL DE TOULOUSE MÉTROPOLE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

DEDIA AUDIT SARL au capital de 144 004 €
Société de commissaires aux comptes
Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux comptes, rattachée à la Compagnie Régionale de Toulouse
10 Place Alfonse Jourdain – 31000 Toulouse



☎ 05 61 07 01 76

RCS Toulouse 489 488 379 - N° TVA intracommunautaire FR94 489488379

contact@groupe-dedia.com - www.groupe-dedia.com

V

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- ❖ Le paragraphe « Règles et méthodes comptables » indique le changement de méthode comptable relatif à la décision de cessation d'activité et de dissolution de votre société prise par l'assemblée générale du 23 janvier 2018, qui a conduit à présenter les comptes annuels en valeurs liquidatives.
- ❖ Le paragraphe « Autres éléments significatifs » indique que le contrat de concession a pris fin au 1^{er} juillet 2017 à la suite de l'approbation d'un nouveau délégué par Toulouse Métropole.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- ❖ La note annexe « Règles et méthodes comptables » indique que compte tenu de la fin d'exploitation, les comptes annuels ont été présentés en valeur liquidative.

V

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés de la correcte application de cette méthode.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du liquidateur et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport du liquidateur. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le liquidateur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 11 mars 2021

Le Commissaire aux comptes

DEDIA AUDIT

Jean Marc Binson

DEDIA AUDIT SARL au capital de 144 004 €
Société de commissaires aux comptes
Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux comptes, rattachée à la Compagnie Régionale de Toulouse
10 Place Alfonse Jourdain – 31000 Toulouse

☎ 05 61 07 01 76

RCS Toulouse 489 488 379 - N° TVA intracommunautaire FR94 489488379

contact@groupe-dedia.com - www.groupe-dedia.com



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2020			30/06/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				2 600
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	30 912		30 912	30 912	
Prêts	81 538		81 538	81 538	
Autres immobilisations financières				6 625	
TOTAL (II)	112 450		112 450	121 675	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	26 368	21 973	4 395	108 312
	Autres créances	72 632		72 632	41 423
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	319 656		319 656	499 028	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	418 656	21 973	396 683	648 762
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	531 106	21 973	509 133	770 437	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			81 538	88 164	
(3) dont créances à plus d'un an					

W

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2020

30/06/2019

		30/06/2020	30/06/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	9 249 994	9 249 994
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	7 622	7 622
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	25	25
	Autres réserves	154 568	154 568
	Report à nouveau	(11 094 829)	(11 149 922)
	Résultat de l'exercice	(132 006)	55 093
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	(1 814 626)	(1 682 620)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	2 298 000	2 341 687
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 405	12 073
	Dettes fiscales et sociales	6 354	94 086
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		5 211	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	2 323 759	2 453 058
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	509 133	770 437
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(132 005,95)	55 093,24
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 323 759	2 453 058
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

W

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2020

30/06/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			425 770	(3 965) 1
Total des produits d'exploitation (1)				425 770	(3 964)
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			165 427	185 958
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 453	4 453
	Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			502	3 826
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			21 973	
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			395 567	6
	Total des charges d'exploitation (2)				587 922
RES ULTAT D'EXPLOITATION				(162 152)	(198 207)

W

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2020

30/06/2019

RES ULTAT D'EXPLOITATION		(162 152)	(198 207)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		154 235 8 000
	Total des produits financiers		162 235
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		538
	Total des charges financières		538
RES ULTAT FINANCIER			161 697
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(162 152)	(36 510)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	34 215 5 000	49 921 65 464
	Total des produits exceptionnels	39 215	115 385
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 971 2 098	60 23 722
	Total des charges exceptionnelles	9 069	23 782
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		30 146	91 603
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		464 985	273 656
TOTAL DES CHARGES		596 991	218 563
RES ULTAT DE L'EXERCICE		(132 006)	55 093
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

W

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **509 133** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **464 985** euros
 - un total charges de **596 991** euros

 - dégage un résultat de **-132 006** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/07/2019**
- finit le **30/06/2020**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SEM MARCHE D'INTERET NATIONAL T. M.** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 509 133 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 464 985 euros et un total charges de 596 991 euros, dégageant ainsi un résultat de -132 006 euros.

L'exercice considéré débute le 01/07/2019 et finit le 30/06/2020.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Compte tenu de la fin d'exploitation (décidée par l'assemblée générale du 23 janvier 2018 ouvrant la dissolution anticipée de la société), les comptes au 30 juin 2020 sont présentés en valeur liquidative.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Autres éléments significatifs

- Concession

La gestion et l'extension du Marché, activité de service public, a été confiée à la SEM du MIN-TM par le biais d'un contrat de concession datant du 11 décembre 1967 pour une durée initiale de 30 ans.

Par avenants successifs, ce dernier avait été prolongé jusqu'au 31 décembre 2025.

Le Conseil de Toulouse Métropole s'est réuni en date du 13 avril 2017. Il a été décidé d'approuver un nouveau délégataire du Marché d'Intérêt National, pour l'exploitation du Marché d'Intérêt National, par délibération du Conseil de la Métropole à partir du 1er juillet 2017. Le contrat de concession de la SEM du MIN-TM a pris fin à cette date.

2

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	3 000				3 000	
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000				3 000		
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	30 912					30 912
	Prêts et autres immobilisations financières	88 164				6 625	81 538
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	119 075				6 625	112 450
TOTAL		122 075				9 625	112 450

--	--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	400	502	902	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	400	502	902	
	TOTAL	400	502	902	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	30/06/2020	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

✓

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2020

Total des Charges à payer		14 160
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 160
<i>FOURNIS A RECEVOIR</i>	<i>14 160</i>	

W

ANNEXE- Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2020

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

V

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		196 850,00	46,9901	9 249 994,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		196 850,00	46,9901	9 249 994,00

N

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/06/2020

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

30/06/2020

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation

<p>Actif immobilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts et autres immobilisations financières <p>Actif circulant</p> <ul style="list-style-type: none"> Avances et acomptes versés sur commandes Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé <p>Dettes</p> <ul style="list-style-type: none"> Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes <p>Produits financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits de participations Autres produits financiers <p>Charges financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Charges financières <p>Autres éléments</p>		

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(Article R 225-102)

Etat exprimé en euros		31/12/2016	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2019	30/06/2020
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	2 999 994	2 999 994	9 249 994	9 249 994	9 249 994
	Nombre d'actions ordinaires	196 850	196 850	606 955	606 955	606 955
	Nombre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	6 909 696	3 551 494	(23 926)		
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	1 784 780	(2 262 148)	(378 820)	50 919	(502 341)
	Impôts sur les bénéfices		319 272			
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	(214 159)	2 636 089	(371 731)	55 093	(132 006)
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	9	(13)	(1)		(1)
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	(1)	13	(1)		
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	37	37			
	Montant de la masse salariale	1 612 444	742 696	27 569		
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	705 450	338 795	96 407		

**SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DU MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL DE
TOULOUSE MÉTROPOLE**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 9 249 994 EUROS

630 800 118 RCS DE TOULOUSE

SIÈGE SOCIAL : 146 AVENUE DES ETATS UNIS 31200 TOULOUSE

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Exercice clos le 30 juin 2020

Votre partenaire *sur-mesure*

DEDIA AUDIT SARL au capital de 144 004 €

Société de commissaires aux comptes

Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux comptes, rattachée à la Compagnie Régionale de Toulouse
10 Place Alfonse Jourdain – 31000 Toulouse

 05 61 07 01 76

RCS Toulouse 489 488 379 - N° TVA intracommunautaire FR94 489488379

contact@groupe-dedia.com - www.groupe-dedia.com



**SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DU MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL DE
TOULOUSE MÉTROPOLE**
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 9 249 994 EUROS
630 800 118 RCS DE TOULOUSE
146 AVENUE DES ETATS UNIS 31200 TOULOUSE

Exercice clos le 30 juin 2020

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'assemblée générale de la SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DU MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL DE TOULOUSE MÉTROPOLE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

DEDIA AUDIT SARI au capital de 144 004 €
Société de commissaires aux comptes
Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux comptes, rattachée à la Compagnie Régionale de Toulouse
10 Place Alfonse Jourdain – 31000 Toulouse

☎ 05 61 07 01 76
RCS Toulouse 489 488 379 - N° TVA intracommunautaire FR94
489488379

contact@groupe-dedia.com -  www.groupe-dedia.com



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

AVEC LA VILLE DE TOULOUSE

- Représentée par :
 - Monsieur Jean-Jacques Bolzan ;
 - Monsieur Emilion Esanult.

Avance de trésorerie

Par une convention conclue le 20 novembre 2002, la ville de Toulouse a apporté une aide financière à l'opération du schéma directeur d'investissements, en procédant au versement d'une avance de 6 098 000 €. Le mode de remboursement de cette avance, initialement prévu en quatre fois par un versement annuel de 1 524 500 € à effectuer avant le 31 décembre de chaque année, a été modifié par décision du conseil municipal de la ville de Toulouse du 12 décembre 2003, puis par celui du 30 juin 2006. Les modalités de remboursement de cette avance sont définies selon un calendrier précisé dans les avenants n°10, 11 et 12.

La Ville de Toulouse a consenti, par une convention d'aménagement du remboursement d'avance datée du 6 février 2012 et par un premier avenant à ladite convention en date du 4 juillet 2013, des aménagements à l'échéancier de remboursement de la dette tel que défini dans l'avenant n°12.

Le remboursement des échéances des exercices 2014 et 2015 pour 800 000 € a été reporté au 03 mai 2016.

Sur l'exercice clos au 30 juin 2019, un remboursement de 400 000 € a été effectué par la SEM du MIN.

Au 30 juin 2020, le montant au solde de l'avance à rembourser par votre société à la ville de Toulouse s'élève à 2 298 000 €.

Toulouse, le 11 mars 2021

Le Commissaire aux comptes

DEDIA AUDIT

Jean Marc Binson

DEDIA AUDIT SARL au capital de 144 004 €
Société de commissaires aux comptes
Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux comptes, rattachée à la Compagnie Régionale de Toulouse
10 Place Alfonse Jourdain – 31000 Toulouse
☎ 05 61 07 01 76
RCS Toulouse 489 488 379 - N° TVA intracommunautaire FR94
489488379

contact@groupe-dedia.com - www.groupe-dedia.com



